This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So206

1903-05

Digitized by Google

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So206

1903-05

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire,

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins

---

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VI[e] SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1905

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY ET FILS

1906

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Section de l'arrondissement de Bernay. Concours de Boisney. Liste des récompenses I

Discours de M. Camille Fouquet à la séance du 14 mai 1905. II

— Discours de M. Albert Sorel (même séance) V

Section de l'arrondissement de Louviers. Concours agricole tenu au Neubourg le 10 septembre 1905. Liste des récompenses XIX

Séance publique du 24 septembre 1905. Extrait du procès-verbal XXVI

— Discours de M. Albert Sorel XXVIII

— Allocution de M. le comte de Boury XXXV

— Liste des récompenses XXXVII

Section de l'arrondissement des Andelys. Distribution de récompenses aux serviteurs ruraux du canton d'Étrépagny, à Étrépagny le 15 octobre 1905. Discours prononcé par M. Louis Passy, député, Président de la Section. . XLIV

— Liste des récompenses LIII

Section de l'arrondissement de Bernay, Concours linier de 1905. Liste des récompenses LVI

Lettre de M. E. Boulet, membre de la Société, à M. Léon Petit, Secrétaire perpétuel, sur la stérilité des vaches . LVIII

Rapport sur des fonds de cabanes et sépultures gauloises de la région de Pacy-sur-Eure, par M. l'abbé Philippe . 1

Thomas Corneille et Jacqueline Pascal aux Palinods de Rouen, par M. Louis Passy 13

Prix Lucien Fouché. Concours de littérature de 1905. Rapport de M. Joseph L'Hopital 24

Digitized by Google

Section de l'arrondissement de Bernay. Inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire de l'abbé Le Galloys de Bois-David (surnommé le médecin des pauvres). Discours de M. l'abbé GUÉRY 41
Notice de M. Léon COUTIL sur le Château Gaillard 49
Notice sur M. le comte de Reiset. 109
Nécrologie. 139
Liste des ouvrages offerts. 141
Liste des présidents de la société depuis sa réorganisation en 1832. 145
Composition de la Société. Membres du bureau pendant l'année 1905. 148
Listes des membres et des Sociétés correspondantes. . . 149
Programme du Concours de littérature de 1907. Prix Lucien Fouché. 179

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

COMMUNE DE BOISNEY

FOIRE DU 1er MARS 1905

Liste des récompenses décernées par la Société d'Agriculture de l'Eure.

(Prix fondés par M. A. Dudou)

Génisses amouillantes. — Prix unique : 20 francs, M. Bernouy, à Bernay.

Génisses ayant toutes leurs dents. — 1er prix : 15 francs, M. Sanson, à Valailles ; 2e prix : 10 francs, M. Adeline, à Plasnes ; 3e prix : 5 francs, M. Cousin, à Saint-Victor-d'Epine.

Jeunes génisses. — 1er prix : 10 francs, M. Loisel, à Boisney ; 2e prix : 5 francs, M. Prévost, à St-Victor d'Epine.

Bœufs d'herbage. — 1er prix : 10 francs, M. Amelot, à Berthouville ; 2e prix : 5 francs, M. Ravet, à Serquigny.

Bandes de vaches. — Prix unique 25 francs, M. Bernouy, à Bernay.

Vaches d'herbage. — 1er prix 10 francs, M. Bernouy.

Moutons. — Prix unique 10 francs, M. Bunel, à Plasnes.

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR M. CAMILLE FOUQUET, PRÉSIDENT SORTANT

A la séance générale du 14 mai 1905.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESSIEURS,

« Je suis particulièrement heureux d'avoir à vous souhaiter la bienvenue en votre qualité de président de notre Société, mais vos travaux méritent autre chose que le banal remerciement de bien vouloir vous associer à nos études.

« Je ne suis pas toutefois assez audacieux pour prétendre lutter d'éloquence avec les témoignages que vous avez reçus récemment de vos anciens élèves et de vos nombreux admirateurs.

« Nous ne vous demandons pas, en venant prendre place parmi nous, de renoncer en notre faveur aux profondes recherches qui vous ont conduit à la renommée, grâce à cette passion scrupuleuse de vérité historique qui donne tant de force à tous vos écrits et surtout à votre grand ouvrage sur la Révolution française.

« Nous entendons, par votre élection, marquer le soin constant de la Société libre de l'Eure de renouer

Digitized by Google

le plus souvent possible les traditions qui ont présidé à sa création et à son développement. Oui, messieurs, il suffit de parcourir nos annales pour constater qu'à côté des études scientifiques ou agricoles qui ont inspiré nos devanciers, la Société libre de l'Eure a toujours tenu à honorer ceux de ses membres qui ont, comme M. Léopold Delisle, jeté tant d'éclat sur l'histoire locale de notre Normandie, comme le duc de Broglie sur l'histoire générale de la diplomatie française. N'êtes-vous pas vous-même le continuateur de ces esprits supérieurs?

« C'est dans cette pensée que nos suffrages sont allés vers vous. C'est dans cette idée que d'avance notre reconnaissance vous est acquise en échange des encouragements que vous accorderez à ceux de nos collègues dont l'esprit est plus particulièrement tourné vers le genre des études qui vous sont familières.

« Je n'ai pas à vous apprendre que la politique a toujours été bannie de nos réunions ; votre longue carrière parlementaire vous en a d'ailleurs montré trop souvent la partialité et l'impuissance pendant que vous approfondissiez avec tant de talent et de sérénité la période la plus glorieuse et la plus troublée de notre histoire.

« Mais je ne veux pas oublier que je m'adresse à un excellent Normand qui voudra bien, je l'espère, nous entretenir quelquefois des gloires littéraires de notre région, dans laquelle, comme vous l'écriviez récemment, « en des heures de répit, éclaircies de l'existence, l'on se sent à la fois plus sain en son être et meilleur en son âme ».

« Aussi bien, monsieur le président, vous me permettrez, en félicitant notre Société de vous posséder à

Digitized by Google

notre tête, de lui adresser l'expression de ma profonde gratitude pour l'honneur qu'elle m'avait fait en me confiant, pour l'année 1904, cette fonction de président où j'ai rencontré tant d'aimables concours, une si réelle et si précieuse sympathie.

« Je tiens surtout, pour terminer, — en mon nom et, j'en suis sûr, au nom de tous nos collègues — à marquer d'une manière très expresse notre reconnaissance envers notre cher secrétaire perpétuel, M. Léon Petit.

« Avec quel zèle, avec quel dévouement son attention sans cesse en éveil s'est appliquée depuis tant d'années à ordonner en quelque sorte et à maintenir les traditions de notre Société ! La nombreuse assemblée qui m'entoure le sait, mais ceux qui le savent mieux encore, — car ils en ont profité, — ce sont nos trois anciens présidents que nous avons la bonne fortune de posséder au milieu de nous. Je nomme M. Passy, dont le nom est si intimement uni à la fondation de notre compagnie comme aux péripéties de son histoire, et avec lui MM. de Boury et Fortier, dont la présence nous rappelle les jours heureux et laborieux de notre passé. »

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. ALBERT SOREL, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale du 14 mai 1905.

MESSIEURS,

« C'est une distiction très flatteuse que d'être choisi par vous, messieurs, pour présider vos séances, fût-ce comme président du dehors, et pour l'honneur, ainsi que vous l'avez bien voulu faire pour moi. A résumer l'histoire de votre compagnie, je trouverais nombre de titres, non certes à occuper ce fauteuil, mais à vous remercier fort d'avoir songé à moi pour continuer une liste où figurent tant d'hommes de haute science et de singulier mérite. Sans diminuer en rien la juste réputation des autres, vous me permettrez de m'arrêter, de préférence, aux noms de ceux que je considère comme de véritables maîtres dans la profession que j'ai suivie. Je trouve parmi les historiens qui ont fait ou font encore partie de votre société, trois noms très représentatifs de notre école moderne d'histoire de France : Auguste Leprévost, la parfaite monographie, l'histoire locale

Digitized by Google

poussée à fond et rattachée à l'histoire générale ; Léopold Delisle, l'érudition dans ce qu'elle a de plus étendu, de plus profond, la critique des textes la plus pénétrante, et, en même temps, dans la mise en œuvre des documents, dans ce qui est l'histoire proprement dite, un précurseur de l'histoire la plus neuve, celle d'hier, celle de demain, l'histoire sociale, l'histoire de la lutte de l'homme pour la vie dans le passé, l'école expérimentale de la lutte pour la vie dans le présent ; enfin le duc Albert de Broglie, l'histoire politique, l'histoire des conflits des Etats, l'histoire des grandes affaires, l'étude du caractère des grands personnages qui les ont menées, recherchée directement dans ses sources, exposée dans ses péripéties, ses mouvements, ses crises, et reliée par des attaches qui forment les nœuds mêmes de notre histoire contemporaine, aux événements que nous avons vus se dérouler autour de nous, que nous avons suivis, éprouvés, et dont nous trouvons, en ces livres pénétrants et émouvants, les origines et l'explication. Si nous ajoutions, sans franchir les limites de notre ancienne province, sans dépasser de plus que quelques lieues, les limites de votre département, le très grand art historique, l'art de discerner, dans le tissu enchevêtré des faits, le principal et l'accessoire, le permanent et le passager, de ramener les faits à leurs antécédents, de les conditionner, de les déterminer, de les enchaîner, d'en dégager les raisons d'être et de proposer la formule des lois selon lesquelles, dans notre microcosme, les pauvres constellations humaines paraissent évoluer et graviter, — j'ai nommé le grand organisateur des études historiques en France au XIX^e^ siècle, Guizot — nous aurions réuni, par de beaux et dignes exemples,

Digitized by Google

les genres principaux de l'art historique, en notre pays, depuis une centaine d'années.

« Au seuil, je trouve la recherche, la critique et l'adduction des sources, travail aussi souvent méconnu du public qu'il est exploité par les habiles. Il est, par sa nature même, la vocation des savants de nos provinces. Ils sont par excellence les fouilleurs, les découvreurs de trésors, les prospecteurs des incomparables richesses de notre sol historique. Nos sociétés départementales ne serviraient-elles qu'à rendre à ces bons serviteurs du pays l'hommage qui leur est dû, qu'elles rempliraient déjà un rôle très louable. Grâce à ces sociétés, grâce aux investigateurs qu'elles suscitent, nous retrouvons, peu à peu, les titres de notre nation et, ce qui parle davantage à nos imaginations et à nos cœurs, les passages par où nos ancêtres ont amené toutes les pièces de l'édifice qui est la France, ces pierres dont chacune est une tradition, ces statues dont chacune est un souvenir. Nous les pouvons suivre depuis leur départ obscur jusqu'à la station où nous continuons le voyage : sur le sentier, sur le chemin gaulois creux et raviné, sur la voie romaine, directe et aplanie, sur le pavé du roi, sur la chaussée seigneuriale, royale et nationale — qu'importent ici les noms, puisque c'est toute la France qui a passé par là. Ne serait-ce pas bonne justice que, le long de ces routes, çà et là, quelque stèle, réunissant aux noms les plus retentissants du pays des noms modestes d'artisans de la science moderne, présentât au passant cette inscription : César ouvrit cette voie, Louis XIV la rectifia, Napoléon l'étendit, un tel l'a retrouvée.

« Sans érudition, point d'histoire ; et s'il fallait choi-

Digitized by Google

sir entre toutes les formes de l'investigation historique et l'érudition, c'est encore l'érudition que je choisirais ; car il en subsisterait au moins la fondation, les pieux, les pilotis, les faits fondamentaux, les pièces de l'édifice à construire, hors de quoi tout le reste n'est que vanité, fantaisie, spéculation pure. Que nous importeraient tous les traités d'esthétique, toutes les données imaginaires de restitution d'édifices disparus, si nous n'en possédions ni la structure générale, ni les murs, au moins les tours lézardées et tout le monceau des voûtes écroulées.

« Mais l'érudition, par elle-même, ne suffit pas : il faut débrouiller l'amas des débris, les grouper, les classer, en dresser l'inventaire analytique et raisonné. C'est le commencement de l'histoire, et si l'histoire comme le désireraient quelques-uns, très prudents, je le reconnais, se bornait à cette œuvre rudimentaire, elle ne formerait que des collections de cailloux, avant la venue du géologue : elle ne serait pas une science, elle serait à peine un instrument de connaissance. Cette destinée modeste et encombrante est celle, ne nous le dissimulons pas, que nombre de personnes instruites de petits faits innombrables, mais peu curieuses d'esprit et ne s'intéressant, dans les pièces recueillies, qu'à leur étiquette, voudraient assigner à l'histoire.

« Je reconnais que tout le positif en est là, dans ces éléments ; que les explications et interprétations du passé ne sont que des hypothèses ; que nous n'approchons de la réalité que par nuances toujours mouvantes et que l'histoire doit se refaire tous les cinquante ou vingt-cinq ans, suivant la rapidité et l'extension des découvertes. Mais il en a toujours été, il en sera tou-

Digitized by Google

jours ainsi, et faut-il abdiquer pour cela cette curiosité très légitime qui est en nous, de comprendre quelque chose à ce que nous faisons et à ce que nos ancêtres ont fait? Je dis que sans érudition il n'y aurait pas d'histoire ; mais je dis aussi que, sans historiens, il n'y aurait pas eu d'érudits. Supprimez Hérodote, les plus antiques sciences se seraient réduites à des carrières de pierre pour bâtir des maisons nouvelles. L'érudition a ses fanatiques. Je ne les accepte pas plus que les autres, et je ne saurais me résigner au sort qu'ils nous prescrivent.

« Vous le connaissez ce sort, messieurs les investigateurs du passé, meneurs de fouilles sombres et lointaines, archéologues, archivistes, historiens. Nous serions voués indéfiniment aux catacombes, condamnés à perpétuité aux souterrains d'un Panthéon où nous ne serions point conviés. Nous serions les célébrants sacrifiés du culte d'un dieu inconnu, les débiteurs toujours insolvables d'un fisc qui ne nous donnerait jamais quittance, et, pour employer les expressions techniques, nous devrions apporter, sans nous acquitter jamais, des « contributions » indéfinies à une histoire définitive, qui ne saurait finir par la raison qu'elle ne commencerait jamais. C'est un sort austère. Le mot « contribution » sonne déplaisamment à l'oreille ; il est vexatoire, il est gonflé de disgrâces. Voilà pour notre vie mortelle, notre vie de contribuables. Quant au paradis historique que l'on nous propose en récompense, ne nous abusons pas, l'histoire définitive est une pure utopie. Ce serait, dans tous les cas, au train d'où vont les choses, une surprenante façon d'histoire. Elle n'aurait ni écrivains, ni public, ni maîtres, ni disciples : on ne l'écrirait pas, on

Digitized by Google

l'emmagasinerait ; on ne la lirait pas, on la visiterait. Les documents édités par nous, nos collections, nos essais, nos inventaires, nos catalogues, nos bibliographies, toutes nos « contributions » enfin, s'entasseraient tantôt en blocs compacts de volumes aux reliures uniformes, tantôt en mosaïques disparates de plaquettes cimentées, dans les labyrinthes de cette tour de Babel que serait la « bibliothèque intégrale » de l'avenir. L'histoire ne relèverait plus que du Joanne et du Bœdeker : on la parcourrait, le livre à la main, en pelotons effarés, à la suite du guide. On verrait défiler, dans ces nécropoles de la science, d'interminables théories, les touristes dociles et fatigués allant à l'histoire comme ils vont aux bains de mer et à la montagne, et s'en donnant un aperçu comme celui qu'on prend de Paris dans une tournée en char à bancs, attelé de cinq chevaux, avec postillon bariolé et cicérone polyglotte.

« On n'oserait même pas leur faire parcourir en tous ses détours et replis le prodigieux édifice. On se contenterait de leur découvrir des perspectives à travers les portes grillées des galeries. Ce sous-sol, c'est le moyen-âge ! Cette salle majestueuse, bordée de glaces, cette avenue de reliures de maroquin rouge fleurdelysé d'or, c'est le siècle de Louis XIV ! Ici, à vos pieds, dans ce retrait obscur, cette oubliette sans fond, c'est le repaire de l'homme au masque de fer ! Ces abîmes vertigineux, où grondent des torrents souterrains — ces souterrains aboutissent on ne sait où, les ingénieurs même qui les ont construits ne s'en souviennent pas — c'est la Révolution ! Ces casemates, c'est l'Empire ! Ces couloirs où l'on tourne autour d'une grande cage sonore, ces tables de marbre couvertes de carafons roses, blancs, noirs, et

Digitized by Google

devant lesquels on s'embrasse, on se provoque ou tout bonnement on cause, en camarades de collège, c'est, avec ses buvettes symboliques, le gouvernement parlementaire. Cette chambre aux miroirs déformateurs, c'est l'histoire moderne; regardez ces lignes grossies démesurément et écrasées ou allongées sans limites, en géants grêles et débiles; c'est vous-mêmes, messieurs les passants; mais vous auriez beau regarder, vous ne vous reconnaîtriez pas!...

« Prenons-en notre parti. Renvoyons l'histoire « définitive » au seul Conservatoire qui lui convienne, celui de la quadrature du cercle ou du mouvement perpétuel. Contentons-nous en humains bornés que nous sommes, de ce qui tombe sous nos esprits et reste sous nos prises : l'histoire provisoire. Sans doute elle implique un triage car elle ne peut prétendre reproduire tous les documents et enregistrer tous les faits, dans leurs circonstances et leurs détails, mais c'est la condition de toute représentation humaine des choses de la nature. Toute vision est un choix; toute vision crée une perspective ; toute vision a sa clarté propre, ses rayons et ses ombres. Sans doute, cette histoire repose sur des inductions et sur des hypothèses, mais c'est aussi la condition de toute explication des choses de l'homme et des choses de la nature. Il n'y a pas, en histoire, de jugement sans appel, ni de loi sans revision. Et pourquoi exigerait-on de l'histoire une certitude que les sciences mêmes de la nature ne possèdent pas? Le soleil a tourné jusqu'à Copernic et Galilée. Si Pasteur ne fût venu, il y a bien des chances pour que la génération spontanée, déjà en grande faveur, ne régnât aujourd'hui officiellement dans les manuels d'école et ne mît

Digitized by Google

à la portée des plus modestes intelligences le dernier mot de l'explication de la vie.

« Il faut donc choisir. Comment choisira-t-on ? avec quels instruments, et par quels procédés ? On répond : la critique moderne. C'est ici la réponse à tout dire. D'ailleurs, à part l'épithète « moderne » qui prête à l'équivoque, — à moins qu'on ne l'entende très au large, qu'on n'y comprenne la Renaissance et le XVII^e^ siècle, qu'on n'y fasse entrer Bayle, Richard Simon et nombre de savants déchiffreurs, reviseurs et commentateurs de textes — le mot est juste, étant, de sa nature, suffisamment vague pour contenter tout le monde. Mais prenons-le au sens propre ; ce sens offre deux acceptions : la « critique externe », la seule qu'admettent les professionnels, et la « critique interne », que la plupart récusent, parce qu'elle implique quelque jugement personnel et quelque usage d'intelligence, l'observation et la discussion non seulement de l'écriture, mais de ce qui est écrit.

« Je n'aurai garde de méconnaître la « critique externe » : elle est le commencement de la connaissance et le premier degré de la sagesse. Mais puisqu'il s'agit de la « critique moderne », il est naturel que nous cherchions à l'appliquer à l'histoire moderne ; or, pour l'investigation de cette histoire, l'étude visuelle des papiers, la connaissance des provenances ne suffisent pas à établir ce fait élémentaire : l'authenticité, duquel dépend tout le reste. Nos archives politiques sont remplies de documents où l'écriture est d'une personne et la pensée d'une autre : la copie, la dictée, la rédaction sur notes données, le résumé au net d'une minute corrigée, autant de conditions qui déconcertent le chercheur. Tel docu-

Digitized by Google

ment est matériellement authentique, de provenance assurée, et cependant il n'émane point de celui auquel l'évidence l'attribue. Pour s'y débrouiller, il ne suffit pas de connaître et d'identifier les écritures, de collationner et de contrôler les unes par les autres les différentes versions ; il faut savoir — et on ne l'apprend que pour l'avoir pratiqué soi-même, — comment se font ces textes sur lesquels on travaille. L'historien, qui a sa pointe de fatuité professionnelle et s'estime, comme un autre, la cause finale de l'Univers, est porté à croire que les politiques et leurs secrétaires n'ont travaillé qu'en vue de l'histoire à venir ; or, cette vue a été la dernière dont les hommes politiques et leurs secrétaires se soient préoccupés. Que dis-je ? s'ils ont pensé aux historiens futurs, ç'a été presque toujours pour diriger leurs intentions, surprendre leurs consciences, dérouter leurs recherches, bref les traiter comme eux, les politiques, traitaient leurs contemporains, et les abuser de leur mieux, selon leur intérêt. Ils en ont usé avec les historiens comme avec les politiques, leurs partenaires, et quand ils ont écrit ou parlé, ç'a été, la plupart du temps, avec le désir de faire prévaloir une combinaison, de suggérer une pensée, d'exciter à une action. Les documents, dans la plupart des cas, ne décident rien par eux-mêmes ; il nous faut, au contraire, décider sur les documents, sur leur valeur, sur leur authenticité, sur l'ensemble des faits qui y sont relatés. Car document authentique et relation fidèle sont choses fort différentes, et nombre de documents parfaitement authentiques relatent des choses parfaitement inexactes, si ce n'est fictives et mensongères.

« Les documents sont des témoins indispensables ;

Digitized by Google

mais dans l'instruction de ce grand procès que fait perpétuellement l'histoire, il y a, comme dans les procédures les plus minces, les faux témoins, les témoins abusés, les témoins à mémoire rétive ou confuse, les témoins à mémoire complaisante ou trop claire, enfin les témoins bavards et brouillons, qui sont la foule. Les documents sont comme les hommes qui les ont faits, fourbes, incertains, trompeurs, passionnés, par-dessus tout insuffisants et très souvent médiocres.

« Après avoir choisi entre les documents, il faut distinguer entre les faits que les documents contiennent. La « critique externe » n'y suffit pas : cette critique s'apprend aux écoles, et, à défaut d'écoles, le sens commun la révèle et l'expérience l'affine par son seul exercice. Mais l'autre, la critique du dedans, la critique des intentions et de la sincérité, la principale, la plus nécessaire, — car les archives sont remplies de documents faits pour dissimuler, égarer, tromper, — celle-là ne s'enseigne dans aucune école. Il n'est point de pédagogie pour le tact et la clairvoyance, pas plus qu'il n'en est pour l'esprit et le talent. Il n'est d'atelier que celui des affaires et du monde. C'est pourquoi la science qui n'est que livresque ne tranche point dans la fin des choses. L'homme du monde, même un peu frivole et dilettante, l'homme de carrière, même effacé, même de second plan, reprendront ici leurs avantages. Ils sauront toujours mieux lire les caractères et, derrière le texte, faire surgir les personnages. Ils sauront se représenter les gens et les choses ; ils mettront les mots en figures et en actions. Faites lire un livre de physiologie par le plus savant des philologues et par un étudiant en médecine qui aura seulement quelques mois d'hôpital et de

Digitized by Google

laboratoire : où le premier ne discernera que des sons et des lettres et ne s'arrêtera qu'à leurs évolutions, l'autre verra des organes. Napoléon disait : « La « manière de lire l'histoire est, à elle seule, une véri- « table science. » Nous nous en apercevons bien, nous autres civils, quand nous lisons des récits de bataille et surtout quand nous essayons d'en écrire. Le plus grave pour nous est de ne nous en point apercevoir, et de mouvoir, sur le papier qui comporte tout, les noms des régiments, des divisions, des batteries dont la réalité nous est invisible et que nous ne saurions pas reconnaître sur le terrain si l'on nous y transportait, même en dehors de la fumée, du bruit et autres accompagnements guerriers qui ne troublent point, dans notre cabinet, l'indépendance de nos spéculations.

« C'est un sujet sur lequel le duc de Broglie aimait à s'étendre. Il y était intarissable en remarques ingénieuses, exemples saisissants, épigrammes et persiflages, où il s'abandonnait volontiers, parce qu'il y excellait. Le fait est qu'il en pouvait parler à l'aise, préparant ses récits par des dépouillements attentifs des textes, des recherches minutieuses d'une critique fort aiguisée par le frottement de la vie, des choses et des hommes de la diplomatie.

« Et si j'ose vous parler de moi-même, je dirai que le peu que je sais sur cet article, je le dois à la pratique du monde, à la fréquentation d'hommes très divers, au spectacle des affaires considérées du dedans, sur le vif, je dirais dans le mortier, dans l'alambic et sur le feu, ou, si vous préférez, dans l'hôpital et la clinique, pour les crises, dans le mouvement, l'agitation de la coulisse du grand théâtre, durant dix années d'emplois dans les

Digitized by Google

affaires étrangères et vingt-six dans les assemblées, en ces retraits d'ombre qui permettent d'observer d'autant mieux que l'on est moins observé soi-même et troublé par son entrée en scène et le rôle que l'on doit débiter devant le public, où l'on a enfin le loisir de voir par quelles transmutations et quels empirismes se forme le bloc de fonte qui deviendra la loi, par quelles métamorphoses de la pensée parlée à la parole manuscrite, du manuscrit à l'imprimé, passe le document, toujours authentique en toutes ses évolutions, pour devenir ce qui s'appellera les vérités officielles. A voir ainsi se triturer, s'amalgamer les documents dans le laboratoire que Mirabeau qualifiait de pharmacie politique, on apprend à connaître les hommes, à les reconnaître quand on n'a plus d'eux que leurs écrits, à les en tirer comme on tire les manuscrits primitifs des palimpsestes, à fondre les blocs, à en dissoudre la masse, à l'analyser et à en doser, par quantités et qualités, les éléments divers. L'histoire est une autopsie : à quoi servirait-elle et que pourrait-elle apprendre ou expliquer à qui n'a pas connu le vivant et comment conjecturer, sur les lésions de ce cadavre, l'état d'âme dans lequel cet homme est mort, si l'on ne sait comment il a vécu?

« La politique ce sont les affaires, et les affaires ce sont les hommes ; l'histoire c'est la politique même. Il faut donc, pour la faire vivre, posséder la familiarité des hommes et des affaires et transporter aux affaires passées et aux hommes morts la vie que nous ne pouvons saisir que sur les affaires et les hommes du présent. L'autopsie se complète par cette sorte de transfusion du sang. Tâchons donc de connaître les faits exactement, de remonter aux témoignages et, par les témoignages, aux

Digitized by Google

hommes ; de nous mettre d'accord avec les faits dans les explications que nous en présentons, et de ne point défigurer les hommes dans les images que nous essayons d'en donner, c'est-à-dire de les voir comme ils étaient et de les comprendre.

« Le pire, et en histoire le véritable péché contre l'esprit, le péché sans rémission, c'est de prétendre les changer et, au lieu de la raconter, de la recommencer. Le jeu est tentant à la curiosité et à l'amour-propre. Un tout petit mot de rien, un monosyllabe de deux lettres, un S suivi d'un I, une modeste conjonction, et me voilà maître du passé, capitaine, homme d'État, roi, empereur, disposant de l'Univers. C'était si facile, facile au point que l'aveuglement des prétendus grands hommes me semble inexplicable ! Un éclair, non pas même, un simple rayon de ce bon sens dont je me sens pénétré, et Napoléon satisfaisant l'Angleterre, contentant l'Europe, au lieu de rompre la paix d'Amiens, la consolidait à jamais. Au besoin je m'arrêtais à Austerlitz, je faisais Charlemagne ! Je n'aurais ni tâtonné dans les neiges à Eylau ni retenu la garde à la Moskova. J'aurais occupé cette position, prévu ce mouvement de l'ennemi : l'évidence même ! J'aurais dit à Grouchy : Venez ! à Blücher : Ne venez pas ! à Wellington : allez-vous-en, au lieu de vous obstiner sur ce plateau ! C'est ainsi que l'on regagne les batailles perdues et répare les négociations gâtées.

« Avant l'action et quand on forme les plans, le *Si* est une conjonction de génie ; après, ce n'est plus qu'une conjonction de puérilités, une lanterne à fantasmagorie. Ce petit mot, qui sert à faire l'histoire, sert aussi à la tâche de l'historien, et c'est, dans cette tâche très difficile, l'avantage qu'il possède sur le guerrier et l'homme

Digitized by Google

d'État; il ne mène point les événements, il en est mené. C'est une mécanique merveilleusement subtile et compliquée; il en possède les pièces, mais dispersées; son art est de les débrouiller et de les rassembler. S'il prétend les refaire, y corriger quoi que ce soit, pour montrer son adresse ou remettre les choses au point des inventions nouvelles, il se trompe. Les rouages ne s'adaptent plus et il ne dressera qu'une machine détraquée. Qu'il se renferme donc dans les conditions de son art, il sera déjà beau pour lui d'y passer pour artiste; qu'il médite cette parole de Montaigne, et, loin d'y voir une infirmité de sa profession, il y trouve un motif de confiance et de sérénité : « En tout affaires, quand ils sont « passez... cette imagination me met hors de peine, « qu'ils debvoient ainsi passer : les voilà dans le grand « cours de l'Univers, et dans l'enchaisneure des causes « stoïques; votre fantaisie n'en peult, par souhait et « imagination, remuer un point, que tout l'ordre des « choses ne renverse, et le passé et l'advenir... »

« J'arrête ici, Messieurs, sans y chercher d'autre conclusion, je laisse en suspens ce propos qui n'a de raison d'être que de vous témoigner le plaisir que j'éprouve à m'entretenir avec vous. Je vous l'ai montré avec quelque indiscrétion; j'en dois cependant ajouter une autre en vous demandant de me donner le plaisir de vous entendre. »

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

CONCOURS AGRICOLE[1]

Tenu au Neubourg le 10 septembre 1905.

LISTE DES RÉCOMPENSES

Concours de charrues.

1er prix, 50 fr., et méd. argent : M. Albert Petit, à la Haye-du-Theil ; 2e prix, 40 fr. et méd. argent : M. Victor Cauvin, à Epégard ; 3e prix, 30 fr. et méd. bronze : M. J. Hamon, à Vraiville ; 4e prix, 20 fr. et méd. bronze : M. G. Boulet, à Marbeuf ; 5e prix, 15 fr. et méd. bronze : M. de Briosne, à Daubeuf ; 6e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Radigue, à Rouge-Perriers ; 7e prix, méd. argent : M. Benard, au Bocage.

Brabants. — 1er prix, 10 fr. et méd. bronze : M. Paul Isabel, de Graveron ; 2e prix, 5 fr. et méd. bronze : M. Henri Mesnières, à Ecardenville.

Race bovine.

Taureaux ayant toutes leurs dents : 1er prix, 100 francs et méd. vermeil : M. Guillard, à Claville ; 2e prix, 50 fr. et méd. vermeil : M. Joret, à Graveron ; 3e prix, méd. argent : M. Larcier, à Crosville ; — de 2 à 5 ans, ayant des dents de remplacement : 1er prix, 50 fr. et méd. vermeil : M. Renoult, à Hectomare ; 2e prix, 30 fr. et méd. argent : M. Billette, à Claville ; 3e prix, 25 fr. et méd. bronze : M. Legouez, à Crosville.

Taureaux nés et élevés chez leurs propriétaires. — 25 fr. et méd. vermeil : M. Feugère, à Quittebeuf.

[1] Une subvention de 200 francs a été accordée par la Société libre de l'Eure à la section de Louviers pour être décernée en primes lors de ce concours.

Digitized by Google

Vaches laitières. — 1er prix, 60 fr. et méd. vermeil : M. Débus, à Amfreville ; 2e prix, 40 fr. et méd. argent : M. Lethiais, à Iville ; 3e prix, 30 fr. et méd. argent : M. Mettais, à Amfreville ; 4e prix, 20 fr. et méd. argent : M. Billette, à Claville ; 5e prix, méd. vermeil : le même.

Génisses ayant 4 ou 6 dents de lait : 1er prix, 50 fr. et méd. argent : M. Paul Larcier, à Crosville ; 2e prix, 25 fr. et méd. argent : M. Patey, à Fontaine-la-Soret ; 3e prix, 20 fr. et méd. argent : M. Chevalier, à Graveron ; 4e prix, 15 fr. et méd. argent : M. Patey ; 5e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Larcier ; 6e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Legouez, à Crosville ; 7e prix, méd. argent : M. Patey : 8e prix, méd. bronze : M. Billette ; — ayant toutes leurs dents de lait : 1er prix, 50 fr. et méd. argent : M. Débus ; 2e prix, 25 fr. et méd. argent : Mme Regnault, à Plessis-Sainte-Opportune ; 3e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Dequatremare, à Ecquetot ; 4e prix, méd. argent : M. Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune ; 5e prix, méd. bronze : le même.

Race ovine.

Béliers. — 1er prix, 30 fr. et méd. vermeil : M. Dumont, de Claville ; 2e prix, 20 fr. et méd. argent : M. Lauvray, de Claville.

Brebis ayant des dents de lait. — 1er prix, 50 fr. et méd. vermeil : M. Hervieu, de Pierrelée ; 2e prix, 25 fr. et méd. vermeil : M. Ramier, à Écardenville ; 3e prix, méd. vermeil : M. Lauvray, de Claville.

Race porcine.

Verrats. — 3e prix, 5 fr. et méd. bronze : M. Quillebeuf, au Troncq.

Race chevaline.

Poulains de 6 mois à 3 ans (trait). — 1er prix, 50 fr. et méd. argent : M. Feugère, à Quittebeuf ; 2e prix, 30 fr. et méd. argent : M. Larcier, à Crosville ; 3e prix, méd. vermeil : M. Billette, à Claville ; 4e prix, méd. argent : M. Petit, à la Haye-du-Theil ; 5e prix, *ex æquo*, méd. bronze : M. Lauvray, à Claville, et M. Débus, à Amfreville-la-Campagne.

Poulains de demi-sang de 6 mois à 2 ans. — 1er prix, 20 fr. et méd. argent : M. Dumontier, à Vraiville ; 2e prix, méd. bronze : M. Mesnil, au Neubourg.

Chevaux de 2 à 3 ans (trait). — 1er prix, 30 fr. et méd. or :

Digitized by Google

M. Petit, à la Haye-du-Theil ; 2e prix, 20 fr. et méd. vermeil : M. Ramier fils, à Ecardenville ; 3e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Ramier père, à Ecardenville ; 4e prix, méd. argent : M. Renoult, à Hectomare.

Demi-sang. — 1er prix, 25 fr. et méd. vermeil : M. Dumontier, à Emanville ; 2e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Mesnil, au Neubourg.

Chevaux de trait de 3 à 5 ans. — 1er prix, 50 fr. et méd. vermeil : M. Basset à Emanville ; 2e prix, 20 fr. et méd. vermeil : M. Chevallier, à Graveron ; 3e prix, 10 fr. et méd. argent, M. Débus, à Amfreville.

Juments poulinières demi-sang. — 1er prix, 50 fr. et méd. vermeil : M. Dumontier, à Emanville ; 2e prix, 30 fr. et méd. vermeil, M. Mesnil, au Neubourg ; 3e prix, méd. argent, M. Alix, à Ecquetot ; 4e prix, méd. bronze, M. Joret, au Neubourg.

Poulinières de trait. — 1er prix, méd. vermeil : M. Mulet, à Emanville ; 2e prix, méd. argent : M. Saint-Pierre, à Marbeuf.

Chiens de berger ou de bouvier.

Race de Brie (mâles ou femelles). — 1er prix, 20 fr. et méd. argent, M. Buissot, à Glos-Montfort ; 2e prix, 10 fr. et méd. argent : M. James, à Saint-Cyr ; 3e prix, 5 fr. : M. le curé de Villez.

Race de Beauce (mâles ou femelles). — 1er prix, 20 fr. et méd. argent : M. Lauvray, à Claville ; 2e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Poret, à Graveron.

Prix d'élevage. — Portée d'au moins 2 chiots (mâles ou femelles), Brie ou Beauce : 10 fr. et méd. bronze : M. Buissot, de Glos ; prix offert par M. Boulet, méd. vermeil : M. Buissot.

Animaux de basse-cour.

Méd. argent : M. Berrier, à Saint-Aubin-d'Ecrosville ; méd. argent : M. Petit, à la Haye-du-Theil ; méd. bronze : M. Portois, à Louviers ; méd. bronze, M. Bourgeois ; méd. bronze : M. Boulet.

Bourrellerie.

Méd. argent : M. Billard, au Neubourg ; méd. argent : M. Lemoine, au Neubourg.

Produits agricoles et horticoles.

1er prix, hors concours, diplôme de méd. or : Ecole d'agriculture du Neubourg, 2e prix, méd. vermeil, gr. mod. : M. Fontaine,

Digitized by Google

à Bourg-Achard ; 3e prix, méd. vermeil, M. Piédeleu, au Neubourg ; 4e prix, méd. vermeil : M. Portois, à Louviers ; 5e prix, méd. argent : M. Soucard, à Bourgtheroulde ; 6e prix, méd. argent : M. Fouquet, à Caudebec-lès-Elbeuf; 7e prix, méd. argent : M. Hellot, à Montaure ; 8e prix, méd. argent, M. Garnier, au Neubourg; 9e prix, méd. bronze : Mme Loiseleur, au Neubourg; 10e prix, méd. bronze, M. Marche, au Neubourg.

Beurres et miels. — 1er prix, méd. argent : Mme Vauquelin, à Vernon ; 2e prix, méd. bronze, M. Harang, à Vitot.

Cidres et eaux-de-vie. — 1er prix, méd. vermeil : M. Lambay, à Criquebeuf; 2e prix, méd. argent : M. Anguet, au Tremblay ; méd. bronze : M. Boulet, au Neubourg, et M. Lhomme, au Neubourg.

Instruments agricoles.

Méd. vermeil : MM. Lhermitte, Grégoire, Tricheur, à Louviers, et Lapeltey, au Neubourg ; MM. Fréret, à Pîtres, et Filoque, à la Neuville-du-Bosc ; méd. argent, MM: Lequeux, à Louviers; Ferrandier, au Neubourg ; Dugord, à Iville ; Frétigny, à Pîtres ; Guillemette, au Neubourg; Bonnel, à Burey ; méd. bronze, MM. Métayer, à Iville ; Ménager, à Marbeuf; Bénard, au Neubourg; dipl. hors concours : M. Cauchepin, à Bernay, pour ses semoirs.

Récompenses aux domestiques ruraux.

Charretiers. — 1er prix, 25 fr. et méd. bronze : M. Hamelin, 30 ans de services chez M. Audresset, à Mesnil-Jourdain ; 2e prix, *ex æquo*, 25 fr. et méd. bronze, M. Brehier, 24 ans de services chez M. de la Haye-Jousselin père, à Saint-Aubin-d'Ecrosville, et M. Marquais, 24 ans de services chez M. Duval-Bailly, à Venables ; 3e prix, 10 francs et méd. bronze. M. Nion, 22 ans de services chez M. Sellier, au Bec-Thomas.

Prix supplémentaires : 5 fr. : M. Cauvin, 19 ans de services chez M. Martin, à Epégard ; 5 fr. : M. Harang, 18 ans de services chez M. Léon Bréant, à Criquebeuf ; 5 fr. : M. Lefebvre, 17 ans de services chez M. Dugord, à Amfreville-la-Campagne.

Bergers. — Prix unique, 15 fr. et méd. bronze : M. Poulain, 12 ans de services chez M. Larcier, à Crosville.

Vachers. — 1er prix, 25 francs et méd. bronze : M. Maugy, 36 ans de services chez M. Mariot, à Saint-Aubin-d'Ecrosville ; 2e prix, 15 fr. et méd. bronze : M. Guénier. 28 ans de services chez

Digitized by Google

Mme veuve Cirette, à Vraiville ; 3e prix, 10 fr. et méd. bronze : M. Osmont, chez M. Hermier, à Amfreville.

Prix supplémentaires : 10 fr. : M. Deslandes, chez M. Turmel, au Neubourg ; 10 fr. : M. Vautier, chez M. Larcier, à Crosville-la-Vieille ; 5 fr. : M. Vautier, chez le même ; 5 fr. : M. Anquetil, chez Mme veuve Lepage, à Thuit-Signol.

Jeunes domestiques. — 1er prix, 25 fr. et méd. vermeil : M. Noury, chez M. Fouché, à Epreville ; 2e prix, 10 fr. et méd. argent : M. Tombrel, chez M. Quilbeuf au Troncq ; prix spécial, 10 fr. et méd. bronze : M. Cirette, à Vraiville.

Servantes de ferme. — 1er prix, 35 fr. et méd. bronze : Mme Curé, 32 ans de services chez M. Quilbeuf au Troncq ; 2e prix, 15 fr. et méd. bronze : Mme Lebigre, 25 ans de services chez M. Saugrain, à Feuguerolles ; 3e prix, 10 fr. et méd. bronze : Mme Brennetot, 19 ans de services chez M. Boulet à Marbeuf.

Concours de maréchalerie.

1er prix, 20 fr. et méd. vermeil : M. Lescure, au Neubourg ; 2e prix, 15 fr. et méd. argent : M. Corbeck, au Neubourg ; 3e prix, 5 fr. et méd. bronze : M. Bertrand, à la Haye-Malherbe ; 4e prix, *ex æquo*, méd. bronze : M. Lemaître, à la Haye-Malherbe, et M. Beaumer, au Neubourg.

Visite des fermes.

M. Auzoux, à Feuguerolles : méd. or ; M. Lalouette, à Ecquetot : méd. vermeil ; M. Duhamel, à Ecquetot : méd. vermeil ; M. Chevrier, à Saint-Aubin-d'Ecrosville : méd. vermeil ; M. Cirette, à Marbeuf : méd. argent ; M. Hurel, à Bérengeville-la-Campagne : méd. argent.

M. Saint-Pierre, à Marbeuf : méd. argent ; M. Mériel, à Marbeuf : méd. argent ; M. Sailly, à Epégard : méd. vermeil ; M. Larcier, à Crosville-la-Vieille : méd. argent ; M. Legouet, de Crosville-la-Vieille : méd. vermeil.

M. Dugord, à Hectomare : méd. argent ; M. Renoult, à Hectomare : méd. vermeil ; école d'agriculture du Neubourg, hors concours, objet d'art.

CONCOURS D'ATTELAGES

Ce concours, qui a eu lieu lundi, n'a pas été plus favorisé par le temps que ceux de la veille. Malgré la pluie persistante, les con-

Digitized by Google

currents sont venus cependant assez nombreux. Voici les résultats de ce concours :

Catégorie spéciale.

Voitures de marché dites carrioles normandes. — 1er prix, 40 fr. et méd. vermeil : M. le comte d'Harcourt, au château du Champ-de-Bataille ; 2e prix, 30 fr. et méd. argent, gr. mod. : M. Guérin, à Goupillières ; 3e prix, 15 fr. et méd. bronze : M. Dumontier, ancien notaire ; 4e prix, méd. bronze : M. Débus, à Amfreville-la-Campagne ; 5e prix, méd. bronze : M. Quillebeuf, au Troncq ; 6e prix, méd. bronze, M. Basset, à Emanville.

Charrettes normandes.

Chevaux de 1m,35 et au-dessous. — 1er prix, 50 fr. et méd. argent : M. E. Chevallier, à Semerville ; 2e prix, 30 fr. et méd. bronze-argent : M. Billard, au Neubourg ; 3e prix, 15 fr. et méd. bronze : M. Piard, à Arnières.

Chevaux de 1m,35 à 1m,50. — 1er prix, 75 fr. et méd. vermeil : M. Linger, à Saint-Aubin-d'Ecrosville ; 2e prix, méd. bronze-argent : M. Chanu, au Neubourg ; 3e prix, 40 fr. et méd. bronze : M. Delaquaize, au Neubourg ; 4e prix, 20 fr. et méd. bronze : M. Leheu, à Crestot.

Chevaux de 1m,50 et au-dessus. — 1er prix, 100 fr. et méd. vermeil, gr. mod. : M. L. Dumontier ; 2e prix, 60 fr. et méd. argent : M. Letailleur, à Harcourt ; 3e prix, 30 fr. et méd. bronze : M. G. Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune ; 4e prix, méd. bronze : M. Foix, à Brionne.

Charrettes anglaises et voitures fantaisie à 2 roues.

Chevaux de 1m,35 et au-dessous. — 1er prix, 50 fr. et méd. argent : M. Fresnay, à Louviers ; 2e prix, 30 fr. et méd. bronze-argent : M. Desperrois, au Neubourg ; 3e prix, 15 fr. et méd. bronze : M. Maury, à Iville ; 4e prix, méd. bronze : M. Sourilas, au Neubourg.

Chevaux de 1m,35 à 1m,50. — 1er prix, 75 fr. et méd. vermeil : M. Dubos, au Neubourg ; 2e prix, 40 fr. et méd. bronze-argent : M. Lascazes, à Bray ; 3e prix, 20 fr. et méd. bronze : M. Debacq, à Evreux ; 4e prix, méd. bronze : M. Laisné, à Rouge-Perriers.

Chevaux de 1m,50 et au-dessus. — 1er prix, méd. or : M. R. Conard, à la Neuville-du-Bosc ; 2e prix, méd. argent :

Digitized by Google

M. de la Haye-Jousselin, à Saint-Aubin-d'Ecrosville; 3e prix, 100 fr. et méd. bronze : M. le comte d'Harcourt, au château du Champ-de-Bataille; 4e prix, 60 fr. et méd. bronze : M. G. Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune; 5e prix, 30 fr. et méd. bronze : M. E. Chevallier, à Sémerville.

Chevaux de trait.

1re *catégorie :* attelages de 4 et 5 chevaux. — 1er prix, 150 fr. et méd. or : M. E. Chevallier, à Graveron-Semerville ; 2e prix, 100 fr. et méd. vermeil : M. Débus, à Amfreville-la-Campagne ; 3e prix, 50 fr. et méd. argent, M. Saint-Pierre, à Marbeuf; 4e prix, 25 fr. et méd. bronze, M. Hurel, à Bérengeville.

2e *catégorie :* attelages de 3 chevaux. — 1er prix, 100 fr. et méd. or : M. Renoult, à Hectomare ; 2e prix, 50 fr. et une méd. vermeil : M. Chevallier, à Sainte-Colombe; 3e prix, 25 fr. et méd. argent : M. Poret, à Graveron ; 4e prix, méd. bronze : M. Basset, à Emanville ; 5e prix, méd. bronze : M. G. Bertin, au Plessis-Sainte-Opportune.

Prix spéciaux aux charretiers reconnus les plus habiles.

Attelages 1re *catégorie :* 4 et 5 chevaux. — 1er prix, 10 fr. : le charretier de M. E. Chevallier, à Semerville ; 3e prix, 5 fr. : le charretier de M. Hurel, à Bérengeville.

Attelages 2e *catégorie :* 3 chevaux. — 1er prix, 10 fr. : le charretier de M. Poret, à Graveron ; 2e prix, 5 fr. : le charretier de M. Basset, à Emanville.

Digitized by Google

SEANCE PUBLIQUE DU 24 SEPTEMBRE 1905

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

AUX SERVITEURS RURAUX DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

ET REMISE DES PRIX AUX LAURÉATS

de la Société d'Encouragement au Bien, de la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures et de la Société protectrice des animaux.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

La Société libre d'Agriculture de l'Eure s'est réunie en séance publique, le dimanche 24 septembre 1905, à deux heures, dans l'amphithéâtre du Jardin botanique d'Evreux sous la présidence de M. Albert Sorel, membre de l'Académie française, président de la Société pour la distribution solennelle des récompenses décernées en 1905 par la Société libre de l'Eure aux serviteurs ruraux de l'arrondissement d'Evreux, et elle a profité de cette solennité pour faire la remise aux lauréats des récompenses décernées par la Société d'Encouragement au Bien, la Société de protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures et la Société protectrice des animaux sur la proposition de M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, membre de ces Sociétés.

Au bureau ont pris place MM. Milliard, sénateur,

Digitized by Google

Camille Fouquet, député, le comte de Boury, député, vice-président de la Société, Fortier, ancien président, Fauchet, conseiller général, Léon Petit, secrétaire perpétuel, Letellier-Alaboissette, trésorier, Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section de Bernay, etc.

Une nombreuse assistance se pressait dans l'amphithéâtre qui avait été décoré avec infiniment de goût. M. le Président, à l'ouverture de la séance, a prononcé un éloquent discours qui a été accueilli par de chaleureux applaudissements.

Puis M. le comte de Boury, vice-président, en quelques paroles amicales, se faisant l'interprète des membres de la Société, a demandé que celle-ci offrît à M. Léon Petit une médaille d'or pour les nombreux services qu'il a rendus depuis l'année 1864 en sa qualité de secrétaire.

M. Albert Sorel a déclaré s'associer de tout cœur à cette proposition, qui a été mise aux voix et adoptée à l'unanimité. La salle a ratifié par d'unanimes applaudissements.

M. Léon Petit, très ému de ces marques de sympathie, a dit combien il était reconnaissant à ses collègues de ce don qu'il conservera parmi ses meilleurs souvenirs et qui lui sera un encouragement à continuer l'œuvre à laquelle il se consacre depuis de nombreuses années.

M. Joseph L'Hopital donne ensuite lecture de son rapport sur le concours de littérature (Prix Lucien Fouché) [1].

Puis M. le comte de Boury, qui remplace au fauteuil de la présidence M. Sorel, a prononcé une chaleureuse allocution, et M. Léon Petit, secrétaire perpétuel a donné lecture de la liste des récompenses.

[1] Ce rapport est inséré plus loin, page 24.

Digitized by Google

DISCOURS

De M. Albert SOREL, président de la Société

« Mesdames, Messieurs,

« Cette séance manifeste le caractère multiple de notre Société. Elle est une Société d'agriculture, de science, beaux-arts et belles-lettres. Nous sommes réunis pour décerner des récompenses à des travaux d'histoire et à des services rendus à l'agriculture.

« Le prix fondé par M. Lucien Fouché est destiné « au meilleur mémoire sur un sujet de biographie ou de critique littéraire intéressant le département ». C'est un programme large, et l'on ne saurait trop s'en féliciter. La biographie est une des formes de la critique littéraire, et Sainte-Beuve les a confondues, en inclinant, de préférence, du côté de la biographie. L'homme dans sa famille, son milieu ; l'œuvre dans ses circonstances et ses conditions, voilà le cadre qu'il a donné à tant de magistrales études, qui sont, en même temps, des modèles achevés du genre. Ce genre est un de ceux que peuvent cultiver avec le plus de succès nos écrivains et nos historiens des départements. Ils vivent dans le pays où est né l'écrivain ou l'homme politique dont ils parlent ; ils ont reçu l'impression de la même nature ; ils ont respiré le même air ; ils possèdent cette parenté d'âme, de complexion qui permet de s'assimiler une autre âme, de reconstituer une autre existence, de pénétrer un autre caractère. Ils sont aux sources : ils peuvent recueillir, par tradition verbale, les détails significatifs ;

Digitized by Google

ils peuvent connaître l'existence des manuscrits que les familles hésiteraient à confier à des mains étrangères ; ils peuvent, par des descendants, remonter à l'homme qu'ils étudient, se familiariser avec lui.

« Ce sont de rares avantages, et ils expliquent la valeur et le succès de tant de biographies qui ont rendu à l'histoire littéraire des services signalés. Sans parler de Corneille, si bien étudié dans sa propre patrie rouennaise, nous avons, ici même, dans ce milieu d'Evreux et dans cette Société dont il a été l'honneur, cette large biographie du marquis de Blosseville, par notre confrère et ami, M. Louis Passy, dont, pour un instant, je ne regrette pas l'absence, aujourd'hui, puisqu'elle me permet, sans offenser sa modestie, de dire, en passant, tout le bien que je pense de ce précieux et attrayant volume. Je citerai encore l'étude de notre voisin du Calvados, M. Grelé, sur Barbey d'Aurevilly, et celle de M. René Dumesnil sur Gustave Flaubert, qui sont, comme le livre de M. Passy, autant l'étude psychologique d'un homme que la reconstitution d'un milieu...

« Mais je pense que nos lauréats attendent, et j'ai hâte d'arriver au principal objet de cette séance, qui est de proclamer leurs noms, de louer leurs services et de leur décerner les récompenses qu'ils ont si vaillamment gagnées.

« Je vois, mêlés dans leurs rangs, les ouvriers de l'industrie et ceux de l'agriculture. Les uns comme les autres nous sont attachés par le même lien, la terre. L'ouvrier d'industrie, que nous récompensons pour ses longs services, est un terrien comme l'ouvrier agricole ; il est habitant du pays ; s'il n'y est pas né, il s'y est établi, il y a fondé sa famille. Qu'il travaille directe-

Digitized by Google

ment la terre ou qu'il en travaille les produits, il vit de la terre. L'ouvrier agricole en vit de plus près encore. Il donne à la terre des bras et une âme.

« La terre et la patrie se confondent. On a, dans ces derniers temps, multiplié les définitions de la patrie. On a beaucoup trop défini ce qui, de sa nature, est indéfinissable, étant l'évidence même. L'amour de la patrie ne se définit pas plus que l'amour filial. On aime, et c'est tout, et cela suffit. Rappelons toujours ces préceptes de Pascal : « N'entreprendre de définir aucune des choses tellement « connues d'elles-mêmes qu'on n'ait point de termes « plus clairs pour les distinguer... Car il n'y a rien de « plus faible que le discours de ceux qui veulent définir « ces mots primitifs. »

« Trop de *distinguo*. Le *distinguo* s'appelle, en mauvaise part : la casuistique, et le patriotisme n'en comporte pas.

« Rien d'ailleurs ne prouve mieux la persistance, la puissance de ce sentiment vital dans notre nation, que la soudaineté de son réveil chaque fois qu'il est menacé. La subtilité même des dialecticiens à s'en réclamer, quand ils voient que le peuple n'en veut pas démordre, est un hommage qu'ils lui rendent, et, sous ce rapport, il ne faut pas se plaindre de leurs raffinements.

« Raffinements d'orateurs, de lettrés, d'intellectuels et d'habiles. Le peuple ne regarde pas la terre avec ces microscopes. Il l'aime, parce qu'il la soigne et qu'elle le fait vivre ; il y est né ; il y dormira. Ces esprits simples, observateurs de la nature, persistants, rudes au travail, sont l'élément vital des nations, le réservoir de l'énergie et de la santé nationales.

« On parle très volontiers de science, en notre temps.

Digitized by Google

Tout y devient *scientifique*, la politique même, ce qui ne veut pas dire que tous les politiciens soient des savants, ni que tous les savants soient des hommes politiques. On met « la science » à toute sauce, et l'on se sert trop souvent de ce grand mot pour parler de ce qu'on ne sait pas, ce qui est, tout crûment, le blasphème. Mais nous pouvons emprunter à la science acquise une comparaison pour la science qui s'élabore.

« Pasteur a transformé la science de la nature en y introduisant la notion des infiniment petits, de leur rôle dans la vie et dans la mort ; — et c'est tout un monde, non seulement de connaissances, mais de bienfaits qui s'est ouvert pour l'humanité.

« Etendue aux choses purement humaines, à la vie des hommes en société, cette notion ne nous paraît que plus grande, plus lumineuse, plus bienfaisante encore. C'est par les infiniment petits que la société humaine vit et dure, quand ces éléments sont sains, et qu'elle périt, quand ils s'altèrent. D'où la nécessité de les soigner, de les entretenir, de les cultiver, de les aider à remplir leur tâche ; — et comme il s'agit ici, non plus d'éléments purement matériels, ou d'organismes inconscients, mais d'éléments moraux, d'êtres pensants, qui ont une conscience, qui ont une volonté, qui sont capables de juger du bien et du mal, d'êtres libres enfin et responsables, il est légitime de les encourager dans la lutte qu'ils soutiennent pour la vie et pour le bien, et de les récompenser des bons exemples qu'ils ont donnés, des actes utiles qu'ils ont faits.

« Ils sont la morale vivante, la morale en action. Je dirais volontiers de la morale ce que je disais de la patrie : pas trop de *distinguo*, pas trop de distinctions,

Digitized by Google

pas trop de phrases, et, surtout, sous prétexte d'épurer, ne détruisons pas. On purifie l'eau en la faisant bouillir, mais si elle bout trop longtemps, elle s'évapore.

« On nous a successivement parlé de la morale sans religion, puis de la morale sans Dieu, puis on en vient à la morale sans principes, ce qui mènera, naturellement, à la morale sans vertu et à la morale sans action. Et alors ?

« Restons dans le bon sens. Nous y sommes ici. Ceux que nous allons récompenser ne dissertent point sur la morale, ils en font. Ils sont le laboureur qui sème le grain, le meunier qui en tire la farine, le boulanger qui la cuit, et nous en vivons tous, et laboureurs, et meuniers, et boulangers, et cultivateurs, et propriétaires et consommateurs. Les nôtres, avec cela, sont de bons Français, parce que la France est pour eux la terre par excellence, et ils aiment le pays normand, parce que la Normandie est pour eux leur pays de naissance et leur pays de prédilection dans la grande terre française.

« Je me félicite de voir parmi nos lauréats un grand nombre d'hommes : ce sexe prétendu fort laisse trop souvent le mérite, l'honneur et la vaillance de ces vertus de labeur et de fidélité au sexe prétendu faible. Je loue le département de l'Eure et notre Société qu'il en soit ici autrement et que l'équilibre s'établisse.

« Je me félicite aussi de voir, parmi ces lauréats, tant d'hommes attachés non seulement aux patrons pour lesquels ils travaillent, au sol qu'ils cultivent, mais aussi aux bêtes qu'ils font travailler. Qui aime la bête, son compagnon de travail, aime aussi les hommes, ses compagnons de route. La bête se défend peu ou mal — j'entends la bête apprivoisée, la bête domestique ; abu-

Digitized by Google

ser de la bête ou la maltraiter est lâche, et qui en use ainsi avec la pauvre bête est bien près d'en user de même, parmi les hommes, avec les faibles, les infirmes, les enfants, les vieillards, les isolés, les désarmés. C'est une école de bonté que le soin de la bête domestique, et dans cette école-là, il est juste, comme dans les autres, de distribuer des prix. C'est pourquoi je suis aise d'avoir à proclamer les noms de tant de braves charretiers et de bons bergers de notre pays.

« Les femmes, pour n'avoir pas le monopole de la fidélité, n'en méritent pas moins la récompense. Je confesserai mon faible et mon culte pour les vieilles servantes, et puisque nous sommes au pays normand, mon faible et mon culte pour les vieilles servantes de Normandie, celles dont j'ai connu, par moi-même, la race précieuse. De tout temps et aussi loin que remontent les traditions et les littératures, on a célébré le mérite des vieilles servantes ; elles ont bercé les enfants, elles ont consolé les adolescents de leurs petites misères, et les grands de leurs misères grandes. De combien de désastres elles ont été les confidentes et le refuge ? Combien ont, de leurs pauvres économies, aidé leurs maîtres dans l'embarras ou dans la ruine ? Combien ont nourri ces maîtres, après les avoir servis sans toucher de gages ? L'Académie française couronne, chaque année, plusieurs de ces admirables vieilles femmes, et de tous les prix de vertu, il n'en est pas qu'elle décerne avec plus de sympathie que ceux-là.

« Pour nous, nos vieilles servantes normandes ont un titre particulier à notre reconnaissance. Par elles, nous avons, en notre enfance, acquis ce que nous avons d'âme populaire, de sympathie pour les humbles, de

Digitized by Google

belle fraternité française. Elles nous ont appris de vieux mots — démodés souvent — mais si pleins de pensée, si pleins d'âme, qui nous rendent familières et compréhensibles et sensibles la vie et la pensée de tant de nos concitoyens, qu'autrement nous ne connaîtrions pas.

« En dépit du patois elle a des mots profonds...

« Ces mots, partis du cœur du peuple montent tout droit à notre cœur. A la campagne, c'est la fille du paysan, c'est la fille du soldat; au pays où je suis né, c'est la fille du marin, dont nous recevons, avec les premiers récits, avec les premières berceuses, les premières impressions populaires. Elles sont de la famille, et elles apportent dans la famille un élément d'humanité, de la grande humanité du dehors. Elles sont aussi la tradition de notre propre famille. Leur grand-père a connu le nôtre ; elles les rapprochent dans leurs souvenirs, dans leur culte, elles les proposent communément en exemple ; elles les parent de toutes les vertus et de tous les mérites. Ne nous en plaignons pas. Elles fabriquent de l'idéal à leur façon, et, à leur façon aussi, elles tissent du patriotisme comme elles font leur dentelle ou leur tricot de laine. Et puis, nous deviendrons, grâce à d'autres vieilles servantes — nos contemporaines — l'exemple, à notre tour, de nos petits-enfants ; nous serons tradition à notre tour, et nous ne devons pas nous plaindre de ce que la tradition ajoute de beauté à l'histoire...

« Et pour finir, avec ces bonnes chères vieilles, par une belle image, je finirai par ces vers de notre excellent poète normand Paul Harel, poète de la famille, du foyer,

Digitized by Google

de la patrie normande et de la patrie française en Normandie :

... « Vieillie au foyer des ancêtres,
Demain tes soixante ans auront sonné chez nous.
Sommes-nous aujourd'hui tes enfants ou tes maîtres.
Et quel nom te donner qui puisse être assez doux ? »

ALLOCUTION

DE M. LE COMTE DE BOURY, VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

MESDAMES, MESSIEURS,

« En remplaçant au fauteuil de la présidence l'éminent académicien, M. Sorel, que l'heure inexorable d'un train vient de contraindre à nous quitter, j'assume une lourde tâche, assurément au-dessus de mes forces. Je n'y mets aucun amour-propre ; j'espère que vous vous montrerez assez bienveillants pour vous abstenir de toute comparaison et pour considérer que j'accomplis simplement le devoir de suppléance que m'imposent mes fonctions de vice-président.

« Nous en avons fini avec la partie littéraire de cette réunion et nous allons aborder ce que j'en appellerai la partie sociale, c'est-à-dire les récompenses que nous voulons décerner aux vieux serviteurs ruraux et aux lauréats de diverses Sociétés.

« Mais permettez-moi auparavant de remercier les membres de la commission du prix Lucien Fouché, du zèle éclairé et du dévouement dont ils ont fait preuve dans

Digitized by Google

l'accomplissement de leur délicate mission. Je n'ai pu assister qu'une seule fois à l'une de leurs réunions et je m'excuse auprès d'eux de ce que les multiples occupations qui m'absorbent ne m'ont pas permis une plus grande assiduité. Du reste, ils n'avaient pas besoin du concours de mon incompétence pour apprécier et pour classer judicieusement les divers manuscrits qui leur étaient soumis. Le très remarquable rapport dont vous venez d'entendre la lecture et dont vous avez décidé l'insertion à notre Recueil, vous a permis de juger en connaissance de cause comment serait attribué cette année le prix Lucien Fouché. Je serai certainement votre interprète en adressant à M. L'Hopital nos félicitations et nos remerciements pour sa belle œuvre de critique littéraire et d'érudition historique.

« En votre nom aussi, j'exprime notre gratitude à messieurs les artistes qui ont bien voulu nous apporter le concours de leur talent : ils se sont montrés dignes de la Société musicale à laquelle ils appartiennent.

« C'est à vous maintenant que je m'adresse, Mesdames et Messieurs, à vous dont nous allons récompenser les longs et loyaux services, à vous qui êtes incontestablement *les héros* de notre fête d'aujourd'hui.

« C'est avec intention que je vous appelle les *héros* de cette journée. En effet l'héroïsme ne consiste pas uniquement en quelque acte mémorable que l'histoire enregistre... et que souvent elle amplifie : l'héroïsme repose surtout dans la permanence d'un dévouement obscur et méritoire, qui s'ignore lui-même et qui se cache, et dont il faut en quelque sorte forcer la modestie pour le découvrir et pour l'honorer, comme nous voulons aujourd'hui l'honorer.

Digitized by Google

« Vous tous, dont nous allons inscrire les noms au livre d'or du mérite et du dévouement, laissez-moi vous exalter, car vous êtes les meilleurs et les plus dignes dans cette classe ouvrière que M. Sorel appelait tout à l'heure le grand réservoir de la vie nationale, et dont le labeur opiniâtre fait la richesse industrielle et la prospérité agricole de la France et de la République ; vous êtes les meilleurs et les plus dignes dans cette Démocratie, que je salue et que je respecte, moi qui suis à même de la connaître et de l'apprécier, comme représentant d'une ville industrielle.

« Laissez-moi proclamer enfin, — ce qu'à plusieurs reprises déjà j'ai eu l'occasion de dire et ce que l'on ne saurait trop répéter, — que vos longs et loyaux services témoignent une fois de plus combien notre race française possède encore ces vertus essentielles qui lui sont inhérentes et qui s'appellent la fidélité, l'honnêteté, l'ordre et le travail... »

LISTE DES RÉCOMPENSES

Récompenses décernées par la Société libre de l'Eure aux serviteurs ruraux de l'arrondissement d'Evreux [1].

Charretiers. — 1er prix, 100 fr. : M. Félix Hervé, chez M. Maillard, au Vieil-Evreux (44 ans de services) ; 2e prix, 80 fr. : M. Eugène

[1] Ont offert des récompenses : la Société des agriculteurs de France : une médaille de vermeil grand module, deux médailles d'argent grand module et deux médailles de bronze ; la Société protectrice des animaux : deux médailles de bronze ; M. Fortier, ancien président de la Société, deux médailles de vermeil et deux médailles d'argent grand module ; un anonyme, une médaille de vermeil et une médaille d'argent grand module ; la section de Bernay, une médaille de vermeil grand module,

Digitized by Google

Pillard, chez Mme Hervieu, à la Bonneville, titulaire de la médaille d'honneur depuis 1900 (37 ans de services) ; 3e prix, 50 fr. : M. Ferdinand Prudhomme, chez M. Chéron-Hervieu, à Bémécourt (36 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. Philémon Mesnil, chez M. Jules Rassant, à Bois-Arnault (35 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. Elie Tranchant, chez M. Morise, à Marcilly-la-Campagne (33 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. Armand Butant, chez M. Moulin, à Saint-Nicolas-d'Attez (31 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Julien Chanvallon, chez M. Buffet, à Saint-André (28 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Emile Thiol, chez M. Victor Hellard, à Authenay (27 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Léopold Motteau, chez M. Hatay, à Nonancourt (27 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Auguste Buhot, chez Mme Lemarié, à Huest (24 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Lucien Dubois, chez M. Gosselin, à Miserey (21 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. François Grémont, chez M. Chauvin, au Tilleul-Lambert (20 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Anatole Hervieu, chez Mme Démery, à Breteuil (19 ans de services) ; méd. bronze : M. Adolphe Minier, chez M. le marquis de Chambray, à Gouville (17 ans de services) ; méd. bronze : M. Victorien Coudray, chez M. le comte d'Erard, à Hellenvilliers (17 ans de services) ; méd. bronze : M. Mathurin Mainguy, chez M. Ed. Thorel, à Bretagnolles (16 ans de services) ; méd. bronze : M. Louis Maheux, chez M. A. Foul, aux Essarts (13 ans de services) ; méd. bronze : M. Appolinaire Dufeu, chez M. Benoist, à Chaignes (12 ans de services) ; ment. hon. : M. Louis Pottier, chez M. Lenfant, au Val-David (8 ans de services).

Bergers. — 1er prix, 100 fr. : M. Baptiste Dumontier, chez M. Duval, à Ferrières, près Saint-André (60 ans de services) ; 2e prix, 80 fr. : M. Anatole Cavelier, chez M. Gosselin, à Miserey (26 ans de services) ; 3e prix, 50 fr. : M. Eugène Lecoq, chez Mme Laval, à Champigny-la-Futelaye (23 ans de services).

une médaille d'argent grand module et une médaille de bronze ; M. le comte de Boury, député, une médaille de vermeil grand module ; M. Camille Fouquet, député, une médaille de vermeil petit module ; M. Milliard, sénateur, une médaille de vermeil grand module ; M. Parissot, sénateur, une médaille de vermeil petit module et une médaille d'argent grand module ; M. Louis Passy, député, une médaille de vermeil grand module ; M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, deux médailles d'argent ; M. Letellier-Alaboissette, trésorier, une médaille d'argent ; le syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, une médaille de vermeil grand module.

Digitized by Google

Hommes à toutes mains. — 1er prix, 100 fr. : M. François Bénit, chez Mlle Bourdon, à Claville (75 ans de service) ; 2e prix, 80 fr. : M. Pierre Guillochin, chez M. Poussin, à Boudeville, commune de Saint-Aquilin-de-Pacy (58 ans de services) ; 3e prix, 50 fr. : M. Louis Jouen, chez Mme veuve Normand, à Menilles (50 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. François Métayer, chez M. Clérisse, à Gauville (44 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. Constant Lelarge, chez M. Deslandes, à Verneuil (44 ans de services ; méd. vermeil gr. mod. : M. Adolphe Lheureux, chez M. Lemoine, à Hardencourt (41 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. Denis Gazier, vacher chez M. Hatay, à Tillières-sur-Avre (40 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. Théophile Jean, chez M. le comte d'Erard, à Hellenvilliers (40 ans de services) ; méd. vermeil gr. mod. : M. Sosthène Bénit, chez M. Maurey, à Claville (35 ans de services) ; méd. vermeil p. mod. : M. Louis Chaillou, chez M. Mongredien, à Nonancourt (30 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Eugène Gibon, chez Mme Pellerin, à Glisolles (29 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Jacques Lagadie, chez M. Gouyer, à Chanteloup (28 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Désiré Durot, chez M. Roussel, à Saint-Vincent-des-Bois (27 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Maxime Favril, chez M. Chevallier, à Graveron-Semerville (26 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Edmond Drouet, chez M. Gatine, à Gravigny (26 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Jean-Marie Guillout, chez M. Meurié, à Bois-Giroult, commune de Creton (25 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Yves Bourdoulous, vacher chez M. Leblond, à la Madeleine d'Evreux (25 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. François Boutin, chez M. Leclancher, à Gauciel (25 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. François Boulion, chez Mme Fleury, à Arnières (24 ans de services) ; méd. argent p. m. : M. Martial Bellessort, chez Mme Houel, à Fauville (23 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Louis Massue, chez Mme Lebœuf, à Chavigny-Bailleul (23 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Paul Chanoine, chez Mme Laval, à Champigny-la-Futelaye (22 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Alfred Tonoly, chez M. Besnard, à Villiers-en-Désœuvre (21 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Joseph Pascal, chez Mme Hervieu, à la Bonneville (21 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Albert Migeon, chez M. Duval, à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx (20 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. Louis Delinotte, chez M. Osmont, à Evreux (19 ans de services) ; méd. argent p. mod. : M. J.-B. Housiaux, chez

Digitized by Google

M. Fauchet, à Boncourt (19 ans de services) ; méd. bronze : M. Eugène Guille, chez M. Fouquet, à Gouville (16 ans de services) ; méd. bronze : M. Yves Druillennec, chez M. Banceline, aux Essarts (16 ans de services) ; méd. bronze : M. Jean Le Mevel, chez M. Mesnil, aux Essarts (15 ans de services) ; mention honorable : M. Laurent Jaffré, chez Mme Aubert, à Grandvilliers (9 ans de services) ; M. Jean Crenel, chez M. Lesage, à Parville (8 ans de services) ; M. Adrien Gremont, vacher chez M. Chauvin, au Tilleul-Lambert (6 ans de services) ; M. Niedrich Franck, vacher chez M. Léon Hedry, à Caugé (6 ans de services).

Servantes. — 1er prix, 100 fr. : Mlle Florence Buisson, chez Mme veuve Hézon, à Fontaine-sous-Jouy (61 ans de services) ; 2e prix, 80 fr. : Mme Motteau, chez M. Hatay, à Hellenvilliers (33 ans de services) ; 3e prix, 50 fr. : Mme veuve Kerkhove, chez M. Brouard, à la Commanderie (32 ans de services) ; méd. vermeil : Mlle Léontine Vacant, chez M. Roussel, à Houlbec-Cocherel (32 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : Mme Broussois, chez M. Cadiou, à Cintray (28 ans de services) ; méd. vermeil : Mlle Louise Leclerc, chez Mme Nicolle, à Authenay (26 ans de services) ; méd. argent : Mlle Joséphine Hillou, chez M. Turblin, à Boissy-sur-Damville (22 ans de services) ; méd. argent : Mlle Alphonsine Houdard, chez M. Lemoulle, à Sébécourt (22 ans de services) ; méd. argent : Mme Petit, chez M. Desseaux, à Grandvilliers (21 ans de services) ; méd. bronze : Mme Picard, chez M. Leroy, à Villez-Champ-Dominel (16 ans de services) ; ment. hon. : Mme Crénel, chez M. Lesage, à Parville (8 ans de services).

Serviteurs ne rentrant pas dans les catégories prévues au programme. — Méd. vermeil gr. mod. : M. Gustave Quérité, à la Providence d'Evreux (35 ans de services) ; méd. vermeil : M. Alexandre Moulin, chez M. Lamiot, à Cambolle (33 ans de services) ; méd. vermeil : Mme Moulin, chez le même (33 ans de services) ; méd. argent gr. mod. : M. Louis Roger, chez M. Pinat, à Pacy-sur-Eure (26 ans de services) ; méd. argent : M. Joseph Mahé, aide-jardinier chez M. Meunier, à Bois-Giroult, commune de Creton (28 ans de services) ; méd. bronze : M. Eugène Décosse, aide-jardinier, chez M. Lachey, à Evreux (16 ans de services) ; ment. hon. : M. Louis Duval, ouvrier chez M. Buffet, à Mousseaux-Neuville (14 ans de services).

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT AU BIEN

Médailles de vermeil : Mme veuve Massé, cuisinière chez Mme Boisard à Évreux; 30 années de services; — M. Larmagie (Alfred), ouvrier maçon chez MM. Denis frères, à Évreux; 37 ans de services; — M. Jourdain (Auguste), ouvrier blanchisseur, chez M. Edouard Sauvage, à Navarre; 53 ans de services; — Époux Malfilâtre, chez M. Chanoine-Davranches, à Avrilly; 45 ans de services.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ DE PROTECTION DES APPRENTIS ET DES ENFANTS EMPLOYÉS DANS LES MANUFACTURES

1° Directeurs et contre-maîtres.

Médaille de bronze : M. Chauvicourt (Alphonse), administrateur-directeur de l'imprimerie du Commerce, rue du Docteur-Guindey, à Évreux; 19 ans de services.

Médaille de vermeil : M. Foucard (Désiré), contre-maître aux fonderies de fer et ateliers de constructions de M. Paul Letaud, à Conches; 46 ans de services dont 15 comme contre-maître.

2° Ouvriers.

Mention spéciale de reconnaissance et médaille de vermeil : M. Zimmer (Jacob), à la Société métallurgique de La Bonneville; 62 ans de services.

Médailles de vermeil : Mme Rouy, aux usines de Navarre (Etablissements Chauvel), à Évreux; 59 ans de services; — M. Bicherey, chez M. Paul Letaud; 54 ans de services; — M. Jourdain, chez M. Édouard Sauvage, blanchisserie de fil et coton, à Navarre, près Évreux; 53 ans de services; — Mme Lamouche, aux usines de Navarre; 51 ans de services; — M. Halotel (Eugène-Maxime), à la Société métallurgique de la Bonneville; 50 ans de services; — M. Parey (Eugène), chez M. Paul Letaud; 46 ans de services.

Médailles d'argent : Mlle Coffin (Delphine), aux usines de Navarre; 41 ans de services; — Mme veuve Chandelier, aux usines de Navarre; 41 ans de services; — M. Pirou (Charles), aux usines de Navarre;

Digitized by Google

37 ans de services ; — Mme Benoist, chez M. Lecœur, fabrique de peignes d'ivoire, à Ivry-la-Bataille ; 34 ans de services.

Médailles de bronze : M. Brault (Étienne-Jules), chez M. Lesage, entrepreneur de serrurerie, à Évreux ; 29 ans de services ; — M. Canu (Olphis-Arthur-Julien), chez Mme veuve Boisard et Cochin, manufacture de coutils, à Évreux ; 28 ans de services ; — M. Chevallier (Charles-Alexandre), chez MM. Malatiré et Lecœur, fabricants de coutils, rue des Lombards, à Évreux ; 28 ans de services ; — M. Duguay (Paul-Charles), chez M. Hérissey, imprimeur, à Évreux ; 27 ans de services ; — M. Gassoin (Jules-Edmond), chez MM. Malatiré et Lecœur ; 25 ans de services ; — Mme Mérienne, chez MM. Malatiré et Lecœur ; 24 ans de services ; — M. Marais (Gustave), aux usines de Navarre ; 24 ans de services ; — M. Blot (Albert-Joseph-Constant), chez M. Hérissey ; 23 ans de services ; — M. Dargaud (Gustave-René-Gaston), chez MM. Malatiré et Lecœur, 21 ans de services ; — M. Dargaud (Louis-Auguste), chez MM. Malatiré et Lecœur ; 21 ans de services ; — M. Moirez (Charles-François, chez MM. Malatiré et Lecœur ; 21 ans de services ; — M. Morin (Gédéon), aux usines de Navarre ; 21 ans de services.

Mentions honorables : M. Dupuis (Eugène), aux usines de Navarre ; 20 ans de services ; — M. Devey (Léon), chez M. Hérissey ; 20 ans de services ; — M. Ménard (Henri-Barthélemy), chez Mme veuve Boisard et Cochin ; 20 ans de services ; — M. Vaugon (Arthur), chez Mme veuve Boisard et Cochin ; 20 ans de services ; — Mme Dian, chez M. Hérissey, 18 ans de services ; — M. Duchemin (Georges), aux usines de Navarre ; 18 ans de services ; — M. Hardy (Arthur), chez M. Buisson-Duvallet, minotier à Damville ; 18 ans de services ; — M. Blot (Joseph-François), chez Mme veuve Boisard et Cochin ; 16 ans de services ; — Mme Valois, chez Mme veuve Boisard et Cochin ; 16 ans de services ; — M. Rousseau (Constant), chez MM. Armand Rousseau et Cie (Société des grès), à Breteuil ; 15 ans de services.

3° *Apprentis.*

Livret de caisse d'épargne de 15 francs : M. Abel (Henri-Julien), apprenti de 4e année chez M. Paul Letaud, à Conches.

Livret de caisse d'épargne de 10 francs : M. Henri (Léonce), apprenti de 3e année chez MM. Rousseau et Cie.

Livret de caisse d'épargne de 15 francs : M. Leroux (Paul-Jules-Adrien), apprenti de 3e année chez M. Paul Letaud.

Livret de caisse d'épargne de 10 francs : M. Turgis (Albert-Maurice), apprenti de 2e année chez M. Tardiveau.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Médailles de bronze : M^lle Hillou (Josephine), vachère chez M. Turblin, à Boissy-sur-Damville; 21 ans de services; — M^me Leclerc (Marie), vachère chez M^me Chéron, à Authenay.

Digitized by Google

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES[1]

AUX SERVITEURS RURAUX DU CANTON D'ÉTRÉPAGNY

A ÉTRÉPAGNY

Le 15 octobre 1905.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LOUIS PASSY, DÉPUTÉ,
PRÉSIDENT DE LA SECTION

MESSIEURS,

« Je remplis un devoir qui m'est bien agréable en vous présentant, au nom de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, la section des Andelys. La Société est pour beaucoup d'entre vous une vieille connaissance, et il n'est pas indifférent à l'heure présente d'en marquer le caractère et de la mettre en dehors et au-dessus des associations agricoles de notre arrondissement. L'universalité des matières qu'elle embrasse et qui révèle son titre un peu ambitieux, fixe sa date et ses origines. Il y a soixante-dix ans, un petit nombre de personnes s'adonnait aux sciences, aux lettres et aux arts et il était naturel de grouper dans une même société ceux qui se consacraient en même temps à l'étude de toutes les connaissances humaines. Mais les progrès

[1] Une subvention de 200 francs a été accordée par la Société libre de l'Eure à la section des Andelys pour être décernée en prix.

Digitized by Google

des sciences auraient seuls suffi pour rendre nécessaires des groupements nouveaux sur des matières spéciales. Le principe de l'association est devenu, depuis l'établissement du gouvernement républicain, le moteur de la société moderne, si bien qu'au milieu de ces innombrables associations qui se disputent tous les intérêts et toutes les connaissances, on a beaucoup de peine à suivre le mouvement général des esprits.

« Quoi qu'il en soit, j'ai été l'un des premiers dans ce département à favoriser par l'organisation d'un syndicat et par des sociétés de secours mutuels ou de coopération, l'effort que rendait indispensable le changement des mœurs publiques. Le Syndicat agricole de l'arrondissement des Andelys a eu ce grand mérite d'échapper pendant vingt ans à la politique et de créer une chambre syndicale d'agriculture, alors que le Parlement n'a pas pu au bout de vingt ans formuler une loi pour l'organisation des chambres d'agriculture. Depuis quelque temps, des intérêts particuliers ont créé d'autres associations (le soleil luit pour tout le monde), mais rien ne peut empêcher que la Société au nom de laquelle je parle n'ait eu des jours glorieux et féconds pour l'agriculture, qu'elle ne demeure une institution reconnue d'utilité générale par le gouvernement et que, par sa constitution et la tenue irréprochable de sa conduite, elle n'ait traversé les temps les plus difficiles, sans exciter le moindre soupçon, sans mériter la moindre critique, et toujours soutenue par les hommes de bien de toutes les générations.

« Vous savez pourquoi nous sommes à Etrépagny. La Société pendant quelques années a suspendu ses concours agricoles. C'est moi-même qui ai voulu laisser

Digitized by Google

au Syndicat de l'arrondissement des Andelys et au comice agricole d'Etrépagny toute liberté pour représenter spécialement et sous la responsabilité des directeurs de ces associations, les intérêts de l'agriculture. Mais j'ai remarqué que les concours ouverts par ces associations avaient toujours un caractère spécial. S'ils s'occupaient des intérêts matériels des cultivateurs, des ventes et achats des instruments et des animaux de la ferme, ils laissent de côté les hommes et les ouvriers de l'agriculture. Après avoir battu en retraite avec mes confrères, je suis revenu en avant et nous avons rétabli les réunions destinées à honorer le personnel agricole et à appeler l'attention publique sur la partie morale des exploitations rurales. J'ai réussi l'année dernière aux Andelys, nous réussissons, je l'espère, à Etrépagny, nous réussirons tour à tour, quoi qu'il arrive, dans tous les cantons de notre arrondissement.

« Sans vouloir entrer dans la distinction des diverses formes d'exploitations rurales, il faut dire de suite que le système du fermage domine et règle dans le Vexin les conditions du travail. Cette organisation implique la nécessité d'un personnel nombreux, d'agents de culture, charretiers, hommes de cour, bergers, vachers, servantes de ferme, moissonneurs, ouvriers agricoles, de fond ou de passage, français ou étrangers. Tout ce personnel tient dans ses mains par l'exactitude du devoir accompli et la fidélité des services la fortune du cultivateur et chacun sait que les questions de main-d'œuvre sont, avec les conditions de la température, le plus grand obstacle que le cultivateur trouve aux succès de ses efforts et à l'exercice de ses talents. L'agriculture a certainement repris faveur parmi les propriétaires, et dans

Digitized by Google

l'inquiétude où se trouvent beaucoup de personnes de trouver une carrière à leurs enfants, la vie du travail agricole apparaît comme une des plus heureuses et peut-être même des plus profitables. Mais aussitôt s'élève la question de la main-d'œuvre et du personnel de la ferme. C'est le problème qui se dresse menaçant. C'est la question même que notre réunion d'aujourd'hui aborde et met en cause.

« Un de mes anciens confrères de la Société nationale d'Agriculture, que j'ai connu dans mon extrême jeunesse et qui s'est illustré par sa passion pour les animaux de la ferme, Villeroy, écrivait un jour : « Je crois que le succès, dans une exploitation rurale, dépend du personnel que le maître sait choisir et diriger. Il y faut mettre du soin et de la patience. Bien des gens montent à cheval, conduisent des chevaux, soignent des animaux, mais bien peu comprennent ce qu'ils font, et on fait mal ce qu'on ne sait pas faire bien. Un berger, par exemple, doit connaître ses moutons pour discerner ceux qui se portent bien et ceux qui se portent mal, de manière à prévenir le maître qui juge. Pour les vaches, cela est plus facile, parce qu'on ne peut pas vivre avec elles, si on a un peu de bon sens, sans les distinguer, sans les apprécier et s'intéresser à leur sort. Quant au charretier, il faut bien des qualités pour le rendre digne du rôle qu'il doit jouer. Un parfait charretier est un homme qui a de l'intelligence, de la capacité, une vie bien organisée, qui sait commander, se faire obéir et serait capable de diriger une affaire considérable si son éducation l'y avait préparé. » Et Villeroy avait tellement réfléchi sur les qualités indispensables à un bon charretier qu'il en avait trouvé vingt et il publia une instruction inti-

Digitized by Google

tulée : « Les vingt règles du parfait charretier. » Il eût dû, ce me semble, compléter son œuvre en nous traçant lui-même une instruction pour le maître parfait, sans nous laisser le soin de dire que ce maître parfait était lui-même.

« De tout temps, les charretiers ont figuré en première ligne dans le personnel de la ferme. Ils commandent à l'écurie, ils conduisent les chevaux, ils font les labours, ils rentrent les moissons, et quand le maître est absent, ils surveillent et dirigent la maison. Quand nos pères ont fondé la Société libre de l'Eure, il y a soixante-dix ans, ils organisèrent des concours de charrue, des luttes de labourage, et on donnait le pas à ces concours sur les autres parties de la fête. Tant il est vrai qu'alors le choix des charrues était une affaire importante et la conduite de la charrue l'objet d'une vive émulation. Je vois dans nos Mémoires qu'à l'origine les attelages étaient rangés sur un front de bandière devant lequel les membres de la Société passaient, comme un général avec son état-major passe en revue un corps de troupe. Ces luttes de labourage ont cessé. La terre est uniformément bien cultivée; les attelages sont généralement convenables et les bœufs sont venus dans certaines localités faire concurrence aux chevaux. Mais un charretier n'est pas seulement fait pour conduire une charrue ou des voitures de transport; sa mission est de soigner les chevaux.

« De tous les animaux de la ferme, le cheval est l'animal qui demande le plus de soins et d'égards; c'est celui sur lequel l'intelligence et le talent de l'homme peut exercer la plus heureuse influence. Un éleveur émerite a dit un jour : « Pour faire un bon cheval, il faut aimer

Digitized by Google

les chevaux », et je dis après lui : pour bien soigner un cheval, il faut en faire son ami. Que le métier ait besoin d'être soutenu par le sentiment, cela est de toute évidence : ce que j'ai dit du charretier, je l'ai dit du berger et du vacher, mais dans une autre mesure, car les vaches et les moutons n'ont pas l'intelligence du cheval et les soins matériels leur suffisent. Un vacher ou un berger peut être fier de son troupeau et aimer ses bêtes, mais il n'a pas à en espérer, comme le charretier pour le cheval, un sentiment de retour. Tout sentiment à part, le berger ou le vacher, par l'attention soutenue qu'il doit donner à la santé et à la conduite de son troupeau, peut rendre d'inappréciables services. Seulement, si un vacher et un berger font bien leur service, c'est qu'ils aiment leur métier et qu'ils y mettent de l'amour-propre pour eux-mêmes et du bon vouloir pour leur maître. Ces qualités l'emportent peut-être sur les sentiments qu'ils ont pour leur troupeau, quoiqu'ils aient, cela est certain, des animaux favoris auxquels ils prêtent des qualités particulières et même des sentiments.

« Sait-on d'ailleurs ce que les animaux pensent? disait encore Villeroy. J'affirme que les animaux ont souvent raison contre l'homme, et j'ai toujours remarqué que les animaux savaient distinguer non seulement ceux qui les aimaient, mais encore ceux qui en étaient les maîtres. Quand j'entre dans mon écurie, les chevaux hennissent, me sentent. Je leur parle et je me trouve vis-à-vis d'eux dans la situation d'un grand-père qui doit des caresses à ses petits-enfants. Toutes mes bêtes sentent qu'elles ont en moi un ami, qui a la volonté et le pouvoir de leur faire du bien. » C'est un éleveur qui parle et tout le monde ne peut pas être éleveur.

Digitized by Google

« La Société tenait une séance solennelle il y a quinze jours à peine à Evreux. On décernait des récompenses aux ouvriers de l'agriculture et de l'industrie, comme nous le faisons aujourd'hui modestement et pour ainsi dire en famille à Etrépagny. On honorait des hommes qui non seulement étaient restés attachés à leurs patrons, au sol qu'ils cultivent, mais aussi aux bêtes qu'ils font travailler ; et notre éminent président, M. Sorel, un membre de l'Académie française, disait ce que pensait Villeroy et ce que vous pensez vous-même : « Qui aime la bête, son compagnon de travail, aime aussi les hommes, ses compagnons de route... Maltraiter la bête est lâche, et qui en use ainsi avec elle est bien près d'en user de même, parmi les hommes, avec les faibles, les infirmes, les enfants, les vieillards, les désarmés de la vie. » C'est une école de bonté que le soin de la bête domestique, mais c'est aussi un exemple de reconnaissance, car si vous aimez la bête, la bête vous aime, et ce qui est vrai de la bête est vrai des hommes.

« Nous voici arrivés, dans le personnel de la ferme, à parler des femmes, des vieilles servantes qui, par l'habitude du dévouement, font partie de la maison et de la famille. Je les salue. La condition des femmes dans les fermes s'est modifiée avec le temps et les progrès de l'agriculture ont exercé leur influence sur les parties du service qui leur était dévolu, mais beaucoup sont restées les compagnes de la famille et les agents des intérêts du patron. Que voulez-vous, elles ont vu élever les enfants, disparaître les premiers habitants de la maison, et souvent elles restent là dans la maison avec les souvenirs et la tradition. Tout le monde se sent attiré par une sympathie particulière vers les vieilles et fidèles

Digitized by Google

servantes, dont beaucoup d'entre nous voudraient conserver les bons soins dans les habitudes de nos premières années. Enfin, elles portent avec elles l'esprit de famille, et c'est ce qui me touche : l'esprit de famille n'est pas en vogue. Les mœurs travaillent à le détruire et cela s'appelle le progrès. On préfère pousser à l'indépendance des enfants à l'égard de leurs parents ; on se plaît à détacher les liens qui unissent les intérêts et les cœurs, le passé et le présent. Cela est-il bon ? Est-on plus heureux ? Sera-t-on plus heureux ? Je ne le crois pas. Et notez que ces phénomènes se passent au moment où l'on proclame à grand fracas de réclames le principe de la solidarité sociale, comme si la famille n'était pas le meilleur cadre où puisse s'apprendre et s'exercer la solidarité naturelle des parents et des enfants, des maîtres et des serviteurs.

« Mon illustre et excellent ami, M. Méline, vient de publier un livre qui est intitulé : *Le retour à la terre.* Ce livre explique les raisons pour lesquelles la population de nos campagnes se porte avec un irrésistible mouvement vers les villes où beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles croient trouver une vie plus agréable et plus sûre. « Illusion fatale, dit-il, qui laisse derrière elle bien des déceptions et des ruines ! » Il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Tout le monde ne peut pas être fonctionnaire, employé ou commerçant et réussir, et pourtant le nombre des candidats à la vie urbaine augmente sans cesse et se précipite à l'assaut de toutes les situations. Très souvent, hélas, nous prêtons la main, nous joignons nos efforts aux leurs pour donner satisfaction aux parents et aux enfants, je m'en confesse. Mieux vaudrait cent fois que les hommes nés sur la

Digitized by Google

terre ne quittent pas la terre et se livrent pour leur bien-être et leur santé aux travaux de la campagne. M. Méline croit que l'encombrement des carrières administratives, industrielles et commerciales provoquera une réaction dans les projets et les espérances des jeunes gens. Je veux l'espérer avec lui, mais le temps ne me paraît pas encore assez prochain pour que ce retour à la terre combatte promptement et heureusement la dépopulation et la pénurie des travailleurs dans nos campagnes.

« En tout cas, la Société libre de l'Eure est en plein dans le mouvement dont M. Méline signale les symptômes précurseurs. Nous voulons, nous souhaitons que le personnel de nos exploitations rurales se renforce en nombre et en qualité. Nous le disons hautement. Les séances que la Société vient de consacrer à Evreux, à Etrépagny et dans tous nos arrondissements à la glorification du travail agricole répondent aux vœux des hommes de bien qui voient dans la vie rurale le salut de la démocratie française.

« Nous tenons à la terre par la propriété ou par le travail, par les souvenirs ou par l'intérêt, et de même que la terre subit, immobile, les orages, les tonnerres et les pluies du ciel, de même nous laisserons passer les orages et les tonnerres de la politique. Cette terre que nous cultivons, que nous possédons ; cette terre, ces champs, ces bois, ces villages qui sont pour nous l'image de la patrie, resteront jusqu'à notre dernier soupir l'objet de nos soins et de notre amour. »

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

1re *division* (*Médaillés*).

M. Félix Gouelle, chez M. Toutain, à Doudeauville, 61 ans de services (méd. offerte par M. Milliard, sénateur).

M. André Cayeux, chez M. Marre, au Thil, 57 ans (méd. offerte par M. de Boury, député) — 20 fr.

M. Pierre Gasse, chez M. Hébert, à Hacqueville, 48 ans (méd. offerte par M. Fouquet, député) — 20 fr.

M. Désiré Leblanc, chez M. Langlois au Thil, 39 ans (méd. offerte par M. Peynaud, conseiller général) — 20 fr.

M. Alexandre Fiévet, chez M. Rousselin, à Hacqueville (méd. offerte par M. de Valon, conseiller général) — 20 fr.

M. Eloi Delamotte, chez M. Doré, à Gamaches, 38 ans (méd. offerte par le Syndicat agricole de l'arrondissement des Andelys) — 20 fr.

2e *division* (*Charretiers*).

M. Jules Aubin, chez M. Mazurier, Nojeon, 32 ans (offert par le ministère de l'Agriculture) — 40 fr.

M. Louis Delaplace, chez M. Langlois, Puchay, 28 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

M. Augustin Vannier, chez M. Doré, Gamaches, 20 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Ernest Beuzeville, chez M. Guimier, Douxmesnil, 19 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Ferdinand Herpin, chez M. Anquetin, Heudicourt, 18 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Désiré Canville, chez M. Doré, Gamaches, 18 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Émile Simon, chez M. Lefèvre, à Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 17 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

3e *division*.

M. Narcisse Caron, chez Mme Chéron, Villers-en-Vexin, 21 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

M. Auguste Devin, chez Mme veuve Guérard, 21 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

M. Cléophas Lefranc, chez M. Masse, au Thil, 18 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

Digitized by Google

4e *division* (*Hommes de cour*).

M. Auguste Beauclair, chez M. Delamarre, Étrépagny, 32 ans (offert par le ministère de l'Agriculture) — 40 fr.

5e *division* (*Servantes*).

Mme veuve Audinelle, née Vaillant, chez M. Doré, à Gamaches, 48 ans (offert par le ministère de l'Agriculture) — 40 fr.

Mme veuve Desprès, née Vaillant, chez M. Doré, Gamaches, 40 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

Mme veuve Prével, née Maxence Voisin, chez M. Marre, au Thil, 36 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

Mme veuve Maillard, née Cherfix, chez M. Doré, Gamaches, 35 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

Mme Fiévet, née Héloïse Delafolie, chez M. Rousselin, Hacqueville, 35 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

Mme Lerate, née Rosalie-Marie Chevallier, chez M. Marre, au Thil, 31 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

6e *division* (*Ouvriers agricoles*).

M. Auguste Filleul, chez M. Letellier, à Langlet, 45 ans (offert par le ministère de l'Agriculture) — 40 fr.

M. Auguste Francôme, chez la famille Rouget, à la Broche et Chauvincourt, 43 ans (offert par le ministère de l'Agriculture) — 20 fr.

M. Donat Lerate, chez M. Marre, au Thil, 42 ans (offert par M. Payen, maire d'Heubécourt) — 20 fr.

M. Sébastien Botcazou, chez M. Chéron, Villers-en-Vexin, 41 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

M. Julien Amfreville, chez M. Longfier, Hacqueville, 40 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

M. Pierre Legouazé, chez M. Chéron, Villers-en-Vexin, 33 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Pierre Massien, chez M. Verger, à Mouflaines, 30 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Auguste Omont, chez M. Delacour, au Coudray, 27 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

7e *division* (*Industrie agricole*).

M. Jules Pied, contremaître à la laiterie d'Étrépagny, 34 ans offert par le ministère de l'Agriculture) — 40 fr.

Digitized by Google

M. Guillaume Botrel, à la sucrerie d'Étrépagny, 24 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Ferdinand Dupuis, à la laiterie d'Étrépagny, 22 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

M. Nestor Verminil, à la sucrerie d'Étrépagny, 22 ans (offert par le Conseil général) — 10 fr.

8e *division* (*Servantes*).

Mme Filleul, née Éloïse Fleury, à Langlet de Morgny (offert par M. Passy) — 40 fr.

Mme Aspret, née Angélina Duchesne, chez M. Guillot, à Nojeon, 37 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

Mme Jeanne-Yvonne Geslin, chez M. Hébert, à Hacqueville, 27 ans (offert par le Conseil général) — 20 fr.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CONCOURS LINIER DE 1905

LISTE DES RÉCOMPENSES

Médailles de vermeil et primes de 30 francs : MM. Alcide Héroult, de Duranville; Émile Duhamel, de Notre-Dame-d'Épine; Alfred Hébert, de Noards; Isidore Julien, de Saint-Vincent-du-Boulay; Albert Hopsort, de Saint-Maclou; Onésime Lejournant, du Troncq.

Rappels de médailles de vermeil et primes de 40 francs : MM. Eugène Chénot, de Tilleul-Othon; Charles-Ernest Maillet, de Giverville.

Rappels de médailles de vermeil et primes de 30 francs : MM. Cyrille Abaye, de Folleville; Théodule Bienné, d'Harcourt; Eugène Chennevière, de Theil-Nolent; Léon Deshayes, de Berthouville; Alfred Dubost, de Barc; Zéphir Duhamel, de Saint-Victor-d'Épine; Désiré Fourquemin, de Folleville; Léon Levavasseur, d'Heudreville-en-Lieuvin; Alfred Olivier, de Brétigny; Ferdinand Perrier, de Saint-Martin-du-Tilleul; Charles Toutain, de Doudeauville.

Médailles d'argent et primes de 20 francs : MM. Félix Charron, de Gaillon; Eugène Maillard, de Brétigny; Léon Hurel, d'Épreville-en-Lieuvin; Armand Leroy, de Saint-Martin-du-Tilleul; Jacques Martel, de Theil-Nolent; Joseph Quesnay, de Bernay; Désiré Viot, de Fontaine-la Louvet.

Médailles de bronze et primes de 20 francs : MM. Louis Derotte, à Notre-Dame-d'Épine; Charles-Ernis Lepoytevin du Moutier, de Jouveaux.

Digitized by Google

Primes de 20 francs, offertes par M. Scrive, de Lille, aux cultivateurs ayant semé le plus de lin, par rapport à leur culture totale : MM. Alfred Hébert, de Noards ; Cyrille Abaye, de Folleville ; Charles Ernis Lepoytevin du Moutier, de Jouveaux ; Emile Duhamel, de Saint-Victor-d'Épine ; Désiré Fourquemin, de Folleville.

Digitized by Google

LETTRE

DE M. EMMANUEL BOULET, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ
A M. LÉON PETIT, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

SUR LA STÉRILITÉ DES VACHES

Bosc-Roger, 6 novembre 1905.

A Monsieur Léon Petit, secrétaire perpétuel de la Société libre d'Agriculture de l'Eure.

« MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

« Dans ma contrée du département de l'Eure, plusieurs cultivateurs ont eu depuis quelques années un grand nombre de vaches qu'ils croyaient pleines et qui ne leur ont pas donné de veau, quoique ayant été saillies à plusieurs reprises par de bons taureaux. Comme vous le savez c'est une grosse perte pour l'agriculteur chez lequel cet accident se répète. J'ai soumis le cas à plusieurs savants et praticiens. M. Dechambre, professeur de zootechnie, a bien voulu, sur ma demande, m'envoyer une note sur ce sujet. Comme je la crois très intéressante, je suis heureux de vous la communiquer, pensant être utile à nos collègues de la Société libre de l'Eure.

Digitized by Google

« La stérilité consiste dans ce fait qu'une femelle, en bon état apparent de santé, avec des manifestations génésiques normales, saillie par un mâle dont on est sûr, ne peut pas être fécondée.

« C'est un état très dommageable aux intérêts des éleveurs; nous allons en rechercher les causes et indiquer les moyens de le combattre.

« Très rarement la stérilité débute d'emblée ; c'est le plus souvent à la suite d'une, deux ou trois gestations normales que la stérilité survient; elle est due fréquemment à des altérations des ovaires ou des trompes (conduits amenant les ovules de l'ovaire dans la matrice); à plus forte raison les inflammations de la matrice, la métrite chronique surtout, sont-elles des causes d'infécondité. Tous ces troubles ont pour résultat de rendre les liquides utérins acides, circonstance qui porte atteinte à la vitalité de l'ovule au moment de son passage.

« L'inflammation aiguë ou chronique du vagin, la vaginite, agit comme la métrite; elle détermine la formation d'un liquide acide qui tue l'élément fécondant mâle, au moment où il est déposé.

« Pour lutter contre cette cause très fréquente, on conseille des injections alcalines tièdes qui sont destinées à combattre cette acidité si nuisible. On fera pendant plusieurs jours et notamment le jour où la femelle sera conduite au taureau, des injections vaginales d'une solution de bicarbonate de soude ou d'hyposulfite de soude à 2 p. 100, soit 20 grammes du produit pour un litre d'eau.

« Des causes contre lesquelles il est plus difficile de lutter sont les suivantes :

« 1° L'obstruction du col de la matrice. Cette lésion

Digitized by Google

est due à ce que, pendant les accouchements laborieux, le col peut se déchirer ; les surfaces dilacérées bourgeonnent et se soudent ; au bout d'un certain temps il y a obstruction complète.

« On peut essayer la dilatation du col avant l'accouplement en y introduisant le doigt ou une sonde en caoutchouc ; ces opérations, qui demandent certains soins, ne peuvent être faites que par un vétérinaire.

« 2° Le spasme du col utérin, les troubles nerveux consécutifs à une lésion d'un des organes génitaux, la nymphomanie, état des vaches dites taurelières, sont encore des causes de stérilité.

« Dans les cas de spasme du col, on conseille de faire à la vache, aussitôt après la première monte, une petite saignée (2 à 3 litres) et, une demi-heure après, de faire procéder à un nouvel accouplement. Ce procédé donne quelquefois de bons résultats. Pour les autres cas toute médication est impuissante.

« 3° Il y a enfin des cas dans lesquels on ne sait à quelle cause attribuer l'infécondité. On se trouve bien quelquefois de pratiquer une légère saignée avant la saillie ; on conseille de soumettre pendant quelque temps la vache à un régime rafraîchissant et même débilitant. Sans que l'on puisse expliquer pourquoi cette manière de voir a des conséquences heureuses.

« En terminant cet exposé rapide des causes de la stérilité, nous devons mentionner une affection qui passe le plus souvent inaperçue parce qu'elle ne porte aucune atteinte à la santé générale de l'animal ; il s'agit d'une vaginite contagieuse qui se transmet par l'intermédiaire du taureau. Les symptômes restent locaux et sont peu sensibles ; on observe un écoulement peu accusé de

Digitized by Google

liquide par la vulve, et les parois du vagin sont parsemées de petites granulations très nombreuses et très fines, d'où le nom de vaginite granuleuse, employé quelquefois. Lorsque cette affection sévit dans une contrée, un grand nombre de vaches restent stériles, car la propagation se fait par les taureaux auxquelles les femelles sont forcément présentées à diverses reprises. On combat cette maladie par les injections que nous avons conseillées tout à l'heure; l'emploi des solutions antiseptiques doit être fait avec beaucoup de prudence; on se servira, si on désire utiliser ce procédé, de solutions très étendues au taux de 1 p. 100, soit 10 grammes de produit antiseptique par litre d'eau, au maximum.

« M. Moussu, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, préconise un traitement d'un emploi plus facile que celui des injections. Il consiste à placer au fond du vagin des ovules préparés avec un antiseptique incorporé dans une substance facilement fusible. L'ovule, gros comme un œuf de pigeon, fond à la température du corps, et son contenu lubréfie lentement, mais complètement toute la muqueuse vaginale. On place deux ovules à six-huit jours d'intervalle, et on complète le traitement par une injection alcaline faite le matin du jour où on conduit la vache au taureau.

« Les divers procédés que nous conseillons doivent être mis en pratique dès qu'une vache ne peut pas être fécondée quand elle a été saillie à plusieurs reprises par des taureaux différents.

« Si l'on n'obtient pas de résultats, on aura recours à la saignée pratiquée soit avant la saillie, soit entre deux accouplements rapprochés ; on essaiera aussi d'un changement de régime, régime rafraîchissant de préférence.

Digitized by Google

Entre temps on aura fait examiner la vache par un vétérinaire afin de voir si la bête ne porte pas une lésion des organes génitaux qui rendrait toute fécondation impossible ; car dans ce cas il serait inutile de pousser plus loin les tentatives ; on n'aura d'autre ressource que de préparer la vache pour la boucherie.

« Pour la mise en place de l'ovule il faut se huiler soigneusement la main, porter doucement l'ovule jusqu'au fond du vagin en réunissant les doigts en cône, puis retirer lentement la main, de telle façon que la vache n'ait pas de contractions, pas d'efforts expulsifs. Le résultat est bon puisque, dans une ferme où sur 20 vaches 7 étaient stériles, on a obtenu 6 succès, une seule a résisté à toutes les médications. »

« J'ai personnellement employé aussi ce procédé, il m'a également bien réussi.

« Veuillez... etc.

« Emmanuel Boulet. »

Digitized by Google

RAPPORT

Sur des fonds de cabanes et sépultures gauloises de la région de Pacy-sur-Eure

PAR M. L'ABBÉ PHILIPPE, CURÉ DE BOISSET-LES-PRÉVANCHES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

lu à la séance générale du 28 janvier 1905.

« MESSIEURS,

« La région de Pacy-sur-Eure est une terre bénie pour l'archéologue et le préhistorien. Les sépultures de Neuilly et de Cocherel y ont été signalées depuis longtemps, et de riches stations du dernier âge de la pierre y abondent. Chacune de mes excursions, qui se font habituellement entre Jouy-sur-Eure et Ezy, m'a toujours permis de rapporter une ample récolte de tous les spécimens classiques, et nettement déterminés, de l'époque néolithique : haches polies de toutes dimensions, en roches variées et étrangères à la contrée, ciseaux, tranchets, grattoirs, burins et pointes de flèches.

« Presque tous ces objets sont revêtus d'un épais cacholong d'un blanc de porcelaine, produit par leur long séjour au milieu du calcaire grossier, qui forme le

Digitized by Google

sous-sol des plateaux qui s'étendent sur les rives de l'Eure.

« Les endroits où les peuplades primitives ont stationné et confectionné leur outillage, déjà si varié, se remarquent par de nombreuses lames de silex, et les nuclei dont elles étaient détachées à l'aide du percuteur ; un instrument plus léger, le retouchoir, donnait ensuite à ces objets leur forme définitive, souvent élégante et harmonieuse.

« Les silex taillés se rencontrent sur les deux rives de l'Eure, mais j'ai particulièrement exploré les plateaux de la rive gauche, et reconnu des ateliers de taille à la Cornouilleraie et aux Pleignes (commune de Jouy-sur-Eure), au Haut-Croisy, à Saint-Aquilin de Pacy, à Préaux, aux environs de la butte de la Matrouée, sur la côte du Paradis, et au Plessis-Hébert, aux environs de la ferme de l'Hôpital, sur tout le plateau d'Orgeville jusqu'à la ligne de Paris-Cherbourg, puis sur les coteaux de Neuilly et de Garennes, en face la pyramide d'Épieds, à Ivry, aux environs de Saint-Germain-la-Truite, jusqu'au tumulus d'Ezy.

« L'abondance de ces objets en silex révèle le séjour de nombreuses peuplades néolithiques en cette région. Ces stations humaines occupent le plus souvent le sommet d'un petit plateau, entre deux vallons aujourd'hui desséchés. Certains objets se retrouvent assez loin dans l'intérieur des plaines, mais l'atelier de taille est toujours fixé à proximité de la rivière.

« Ces excursions sont pour moi des heures de bonne joie. L'abondance des trouvailles fait oublier la fatigue des recherches, et quel préhistorien songerait à se plaindre des courses à travers champs, lorsqu'il rentre chargé de ses précieux silex? Mais avec les silex, il

Digitized by Google

recueille parfois de nombreux renseignements qui sont la double récompense de ses excursions ; et c'est ainsi que me fut révélée l'existence des fonds de cabanes d'Orgeville et de Boisset.

« Un de mes collègues et amis, de la Société Normande d'études préhistoriques, M. Chédeville, qui s'intéressait avec bienveillance à mes recherches, découvrit les premiers fonds de cabanes d'Orgeville et me les signala. D'autres me furent indiqués par des cultivateurs qui, aux labours plus profonds, remarquaient des affleurements de terre noire à la surface.

« Les premiers fonds de cabanes d'Orgeville furent découverts sur la côte du Large, près de l'établissement agricole de M. Bonjean.

« A 40 centimètres environ, au-dessous du niveau du sol, se trouve un amas de terre noirâtre dont l'épaisseur varie entre 40 et 70 centimètres, remplie de débris de charbons, de tessons de poteries, d'os d'animaux et de silex taillés. L'étendue de cette couche noire et la nature des objets qu'elle contient, attestent l'existence d'un fond assez considérable d'habitations primitives. Parfois même, des fouilles conduites avec quelque peu d'attention, ont permis d'en retrouver les dimensions. Elles étaient creusées dans le sol, en forme de coupe circulaire. Et comme leurs habitants ne connaissaient pas la chaux ni la maçonnerie, ils érigeaient leurs demeures de la manière la plus simple. Des pieux reliés par des branchages enduits d'argile en formaient les murailles. De très nombreux fragments d'argile calcinée, trouvés en chaque fond de cabane, et gardant l'empreinte bien visible de ces branchages, ne permettent aucun doute sur ce point. Puis ils la recouvraient d'un

Digitized by Google

toit de chaume percé d'une ouverture pour laisser échapper la fumée. Un bas-relief du Louvre, encastré dans le piédestal de la statue de Melpomène, et représentant un « Gaulois défendant sa maison », donne cette forme aux habitations gauloises.

« Chaque fond de cabane renferme des pierres plates, des dalles de calcaire grossier, prises dans le voisinage, disposées en rond, et très fortement calcinées. Elles sont toujours recouvertes d'un amas de charbons et de cendres. Autour de ce foyer abondent les ossements d'animaux et les débris de poteries. Les ossements appartiennent aux espèces suivantes : bœuf, sanglier et chèvre. La poterie est grossière, de cuisson incomplète et faite à la main. Aucun vase entier ne fut recueilli sur la côte du Large, mais, des débris assez considérables m'ont permis d'en reconstituer deux en partie. Le premier est une sorte d'écuelle en terre noire mélangée de graviers, d'un centimètre et demi d'épaisseur au fond, et allant en s'amincissant vers les bords ; l'autre est une *olla* en terre grise, portant au-dessous du rebord, une ligne d'empreintes d'ongles. Quelques fragments de poterie noire faite au tour y ont été recueillis, avec d'autres fragments de poterie rouge vernissée, dite de Samos, et de *dolium* gallo-romain.

« Au niveau inférieur j'ai trouvé quelques silex travaillés, une grossière pointe de flèche, quelques grattoirs, et une lame servant de couteau, soigneusement retouchée sur le côté le plus épais, pour en faciliter la préhension, et très tranchante de l'autre, et quelques *nuclei*. Ces objets sont en silex carié de la craie, non patiné ; ils ont été apportés, car on ne peut les rencon-

Digitized by Google

trer dans le terrain où ils se trouvaient. Dans une fouille précédente, mon collègue M. Chédeville avait recueilli deux grattoirs finement taillés, tirés du même *nucleus* et s'y adaptant encore parfaitement. Cette trouvaille, très rare, semble prouver que ces deux objets, qui manifestement n'ont jamais servi, ont été taillés sur place. Indiqueraient-ils que les fonds de cabane ont été installés sur des foyers néolithiques; ou que l'usage des objets en silex s'était continué à l'époque des métaux ? J'ai trouvé également dans la collection de M. Couturier de Saint-André, une hache polie en marbre provenant du Vieil-Evreux, où abondent les fragments d'un marbre absolument identique à celui de cet objet. Il semblerait donc que pendant l'époque du bronze, et ensuite au milieu de la civilisation gauloise, même au commencement de la période gallo-romaine, l'usage des instruments en silex persistait.

« Les deux objets les plus caractéristiques, provenant de la côte du Large, sont une lance et un ciseau-hache, en fer, à douille ouverte. La tête de lance fut trouvée avec une amulette ou pendeloque en schiste noir, perforée et polie, au contact des pierres d'un foyer, et le ciseau-hache, à 60 centimètres de profondeur, dans un autre fond de cabane, avec un polissoir et un broyeur en grès.

« Au même endroit, M. Chédeville recueillit une meule plate et régulière de $0^m,35$ de diamètre et de $0^m,12$ d'épaisseur, en calcaire grossier (Lutétien supérieur), ayant à son axe, de chaque côté, un trou en forme de calotte sphérique de $0^m,03$ de diamètre et deux moitiés de meules grossièrement taillées, l'une en grès et l'autre en poudingue.

Digitized by Google

« Tels sont, succinctement décrits, les objets découverts sur la côte du Large dans les fouilles de M. Chédeville et les miennes. L'exploration de cette région est loin d'être terminée, car les mêmes indices apparaissent dans les champs voisins. Mais les objets en silex et en fer, et les poteries, appartiennent à des époques différentes ; près de cet endroit, un autre fond de cabane devait présenter un mobilier caractérisant une industrie unique.

« Ce nouveau fond de cabane, situé à un kilomètre environ des premiers, triage de la Gaude, à Orgeville, fut une découverte de hasard. Le propriétaire de ce champ atteignait avec la charrue un dépôt de terre noire, et sa trouvaille excitait d'autant plus sa curiosité, que le sous-sol du champ n'était formé que de calcaire grossier ; il me la signala au cours d'une chasse aux silex.

« Je découvrais bientôt une fosse, allant du Nord au Sud, de $2^{m},80$ de profondeur et de $3^{m},70$ de largeur, encore incomplètement explorée, malgré ses dix-sept mètres de longueur actuelle. Elle est creusée à pic du côté Ouest dans le calcaire grossier, qui en conserve exactement la forme et les dimensions, et en pente très inclinée du côté Est. Le fond de cette fosse était rempli de fragments d'argile calcinée, gardant des empreintes de branchages. Parmi ces débris de revêtement de cabane, j'ai recueilli, à $2^{m},80$ de profondeur, un bloc de terre brûlée contenant des grains de blé et de seigle, carbonisés, très visibles et très reconnaissables.

« La poterie est plus abondante que sur la côte du Large, mais toute de la même époque et sans aucun mélange gallo-romain. Dès les premiers déblaiements

Digitized by Google

je trouvai à la surface du sol une petite fusaïole en terre cuite perforée. A 0m,60 au-dessus du fond de cette fosse, apparurent les vestiges de trois foyers, espacés d'environ quatre mètres. Vers le milieu, du côté Ouest, six blocs de calcaires, plats et presque polis, supportaient un amas de cendres, de charbons et de scories de fer. Sous l'une de ces pierres je trouvai les débris presque complets d'un vase que j'ai reconstitué en partie. C'est une *olla* gauloise, d'une courbure élégante, sans ornementation, de 0m,21 de diamètre, et de 0m,14 de hauteur, se terminant par une base étroite de 0m,065. Des fragments de poteries, dont quelques-uns de très grandes dimensions, à rebords très évasés, abondaient en ce fond de cabane. L'un deux était orné de lignes parallèles en creux, dans le sens de la hauteur, et enduit de plombagine. Ils étaient accompagnés de deux meules brisées très plates, perforées au milieu, l'une en grès et l'autre en calcaire tendre, et d'une troisième, de même forme, en calcaire à cérithes. Cette dernière, d'une nature si friable, me laisse très perplexe sur l'usage à lui assigner. Avec ces meules étaient encore un polissoir en grès, très bien conservé, et des broyeurs.

« Les objets les plus intéressants, et qui permettent de déterminer la date approximative de cette habitation, furent une fibule en bronze, très complète, à ressort à double spirale, et une fibule en fer de même forme, mais dont manquent le ressort et la tige, un fragment de bracelet formé d'une feuille de bronze, très mince, roulée en tube et ornée d'un fin pointillé; puis une tige de fer semblant avoir appartenu à la gaine d'une épée.

« Les ossements d'animaux retirés de ce fond de

Digitized by Google

cabane appartenaient aux mêmes espèces que ceux de la côte du Large.

« A Boisset-les-Prévanches, triage de l'Aiguillon, je faisais, l'hiver dernier, une trouvaille du même genre. Ce fond de cabane, en forme d'ellipse allongée, avait conservé sur ses parois et sur son sol un enduit de terre battue et fortement calcinée par endroits, qui permettait d'en reconnaître exactement la configuration. Au côté Nord se trouvait un foyer consistant en un amoncellement de charbons et de cendres. Autour, quelques ossements calcinés, avec les débris d'une *olla* ornementée sur le pourtour de deux rangées de losanges produits par estampage, et séparées par une ligne en creux. Aucun objet en bronze ni en fer n'en fut retiré, mais aux environs, je trouvai peu de temps après une monnaie gauloise en électrum, copie peu habile des premières monnaies frappées en Grèce.

« A quelle époque attribuer ces fonds de cabanes ?

« L'étude comparative des objets qu'ils contenaient avec les objets recueillis dans les stations classiques qui ont fourni une industrie complète, peut donner sur ce point des indications assez certaines.

« Le ciseau-hache et la tête de lance en fer, à douille ouverte, appartiennent à cette période de l'archéologie gauloise connue sous la désignation de « période de la Tène », nom d'une station gauloise du lac de Neufchâtel (Suisse) découverte par M. Vouga, instituteur à Marin.

« Cette station, où l'on croit reconnaître une industrie plus récente que celle qui caractérise si nettement les objets trouvés dans les tombes à char de la Marne, permet de comprendre entièrement tout le second âge du fer, depuis ses débuts jusqu'à la conquête romaine.

Digitized by Google

Mais on veut subdiviser cette époque de la Tène, en trois périodes, d'après le type des fibules, des objets en fer et des épées qu'on y recueille. Ces divisions n'offrent assurément, qu'une succession chronologique relative, car il est loin d'être prouvé, dit M. Fourdrignier [1], que c'est par un arrêt brusque, et sans laisser de traces d'influences, qu'elles se sont suivies. Il y a lieu également de tenir compte de ce fait que chaque pays avait ses coutumes et ses usages particuliers, et qu'elles pouvaient fort bien être contemporaines malgré les différences constatées.

« Or, si les objets en fer trouvés à Orgeville doivent être classés dans l'époque de la Tène, les deux fibules et la monnaie précisent davantage encore cette époque, elles se rapportent à la période dite de la Tène II. On lui assigne comme date initiale probable, l'an 250 avant notre ère jusqu'à la conquête. La fibule en bronze à ressort très compliqué, et la fibule en fer absolument identique, formant une boucle avant de se terminer en pointe, à agrafe retroussée et adhérant à l'arc par une bague, caractérisent le type classique de la Tène II. Ces véritables bijoux servaient à fixer sur l'épaule le manteau appelé *sagum*, que l'on voit figuré sur les sculptures gréco-romaines, représentant des Gaulois.

« Enfin, à la Tène II apparaissent les monnaies, grossières imitations des statères des Rois de Macédoine. La monnaie d'électrum trouvée à Boisset est une monnaie scyphate [2], ou en forme de coupe, dont le droit présente une convexité sensible à laquelle correspond une concavité non moins marquée de la surface du revers.

[1] L'Age du fer, p. 5.

[2] *Monnaies et médailles.* F. Lenormant, p. 51.

Digitized by Google

D'après M. F. Lenormant, cette forme ne se remarque guères que dans les monnaies frappées par les peuples barbares échelonnés dans la longue vallée du Danube.

« Sur le rebord de cette pièce, on distingue la base de lettres grecques, et sur le revers une lyre, ou deux serpents et un oiseau aux ailes étendues; sur le droit, une tête effacée. A l'époque de César, l'usage de l'alphabet grec s'était répandu dans les Gaules, et de nombreuses monnaies y circulaient depuis deux siècles au moins.

« Ces considérations permettraient donc d'attribuer les objets provenant des fonds de cabanes d'Orgeville à des peuplades gauloises des derniers siècles qui précédèrent la conquête.

*
* *

« La présence des habitations gauloises indique naturellement celle des sépultures. Le hasard, qui est souvent le meilleur auxiliaire des archéologues, ne m'a pas encore ménagé une découverte de ce genre à Orgeville. Mais, sur deux points assez éloignés de la région de Pacy, j'ai pu en reconnaître deux, à Ezy et au Plessis-Grohan.

« César, quand il a commencé la conquête des Gaules, a reconnu que ses adversaires incinéraient leurs morts[1]. Près d'Ezy, une sépulture à incinération, sous tumulus, vient d'être découverte. Les fouilles commencées en novembre ne seront terminées qu'au printemps, mais

[1] Funera sunt pro cultu Gallorum magnifica et sumptuosa ; omniaque quœ vivis cordi fuisse arbitrantur, in ignem inferunt, etiam animalia. Cæsar. *De bello Gallico*, Liber VI.

Digitized by Google

les quelques indications qn'elles ont fournies suffisent pour reconnaître en ce tumulus une sépulture gauloise.

« C'est à M. le curé d'Ezy, subventionné par un généreux Mécène, que revient l'initiative de cette découverte.

« Le tumulus s'élève au sommet du coteau de la rive gauche de l'Eure, en face de la gare. Il est désigné dans l'endroit sous le nom de « Butte d'Ezy ». C'est un cône tronqué de $5^{m},25$ de hauteur et de 12 mètres environ de diamètre à la base. A 5 mètres de profondeur on rencontra une couche de cendres mélangée de charbons et d'ossements calcinés, — ceux de sanglier paraissent prédominer, — quelques fragments de poterie lissée et brillante, dont la pâte est assez pure, un fragment de fer très oxydé, qui semble être une poignée d'épée, et l'ardillon d'une boucle en fer.

« Le tumulus est érigé au milieu d'une levée de terre, formant une sorte d'*oppidum* qui, par sa position au sommet de la colline, ne devait avoir qu'une destination temporaire, soit religieuse, soit défensive. Le manque d'eau et les difficultés de transport en eussent bien vite chassé les habitants.

« Je ne puis que signaler aujourd'hui cette intéressante découverte d'Ezy, car les fouilles qui vont y être pratiquées permettront seules de publier un rapport complet.

« A peu de distance d'Ézy, aux environs du vieux château de Sorel, se trouve l'oppidum d'Harrouard, que je ne saurais passer sous silence. J'y ai pratiqué en octobre, des fouilles qui m'ont donné de très fructueux résultats et qui pourront se compléter prochainement, je l'espère, par de nouvelles recherches.

Digitized by Google

« Une autre sépulture gauloise a été découverte, il y a deux ans, au hameau de Garel, commune du Plessis-Grohan, et n'a pas été signalée. C'est également une incinération sous tumulus. Les débris de trois sarcophages, contenant les restes de plusieurs squelettes et une moitié de boucle en bronze, et déposés au sommet du tertre, firent croire d'abord à l'existence d'un cimetière franc ou mérovingien. Ces sarcophages, trouvés probablement dans le voisinage, avaient dû être laissés là par leur inventeur. Ils étaient à peine recouverts de terre et avaient été manifestement déposés en fragments.

« Ce petit tumulus, aujourd'hui nivelé, s'élevait à $1^{m},30$ de hauteur et mesurait 3 mètres environ à sa base. Il était entièrement composé d'argile mélangée de silex. A sa base, un lit de blocs, rangés intentionnellement, les plus gros au milieu, recouvrait une couche circulaire de terre noire contenant des ossements humains, des ossements d'animaux calcinés et des poteries noires brisées. Cette poterie est absolument identique à celle des fonds de cabanes d'Orgeville.

« Je ne vins à Garel qu'au moment où l'on achevait de niveler le tertre, et c'est vainement que j'ai cherché dans les terres qui en provenaient répandues dans un champ voisin, je ne pus découvrir aucun objet. Et je n'emportai de cette visite que la vision passagère d'un beau rêve qui s'enfuit brusquement devant la réalité.

« Puissé-je, Messieurs, par cet aride compte rendu archéologique, ne vous avoir pas fait partager ma déception ».

Digitized by Google

THOMAS CORNEILLE ET JACQUELINE PASCAL

AUX PALINODS DE ROUEN

PAR M. LOUIS PASSY, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la séance générale du 14 mai 1905[1].

I

Gassion et Séguier avaient impitoyablement écrasé la révolte des va-nu-pieds. La paix était une paix de sang. Séguier était parti pour recevoir à Rueil les félicitations de Richelieu, que Rouen se révoltait encore. Le calme ne commença à renaître qu'au jour où la Commission des Seize du Parlement de Paris, Claude Sarrau en tête, s'appliqua à faire oublier l'exil du Parlement de Rouen et la ruine universelle. Chacun se prit alors à espérer. Chacun retourna à ses affaires. L'année 1640 se passa ainsi dans les tristes souvenirs mais dans une réelle misère.

Rouen était le pays des mascarades et des coutumes joyeuses. Quand vint le mois de décembre, la fête des

[1] Extrait d'un mémoire inédit sur la vie et les travaux de Thomas Corneille.

Digitized by Google

Palinods, célébrée en l'honneur de la Vierge, fournit une occasion de reprendre la tradition des anciens jours. De toutes les associations formées en Normandie, au moyen âge, aucune n'était plus célèbre. La religion et l'art faisaient alliance. La prière et la poésie s'unissaient pour célébrer la Vierge Marie.

Chaque année, la confrérie des Palinods élisait un président qui était toujours un homme de premier ordre. Pas un Normand, pas un Rouennais qui n'ambitionnât la gloire d'être vainqueur dans les luttes palinodiques, mais aux plus jeunes appartenait la mission d'engager le combat au nom du talent et de la foi. Les Corneille devaient donc jouer et jouèrent le premier rôle dans ces solennités rouennaises dont on peut aujourd'hui sur documents authentiques raconter l'histoire.

L'année 1640 est une date célèbre dans l'histoire de cette institution. Les désordres dont la Normandie avait été le théâtre en 1639, avaient amené à Rouen la famille Pascal. Pascal était un homme de grand mérite et de grande honnêteté. Il avait été délégué en Normandie, en 1637, pour faire une recherche des faux nobles qui par une usurpation de titres s'étaient affranchis de la taille. Un incident faillit briser sa carrière. Il avait placé une bonne partie de sa fortune sur les rentes de l'hôtel de ville dont on ne paya pas les quartiers (mars 1638). Pascal se trouvait dans le cabinet du chancelier avec d'autres victimes et des propos très vifs furent échangés. Pour réduire au silence les mécontents, Richelieu ordonna qu'on les mît à la Bastille. Pascal se déroba et se tint caché, mais il avait trois enfants qui, tous les trois, étaient des merveilles. Gilberte, la sœur aînée, servait de mère à Jacqueline et à Blaise.

Digitized by Google

Jacqueline avait le don de la versification. Elle ne savait pas lire qu'elle improvisait des vers. On parla de ce petit prodige à la Reine et toute la cour en fut stupéfaite et charmée. Le cardinal ayant exprimé le désir qu'une pièce fût représentée devant lui par des enfants, Jacqueline fut chargée du premier rôle. Elle avait pris quelques leçons de Mondory. Elle enchanta Richelieu qui lui fit mille caresses. Saisissant alors l'occasion inespérée de la bonne humeur du cardinal, elle demanda la grâce de son père et l'obtint. Pascal connaissait bien la Normandie qu'il parcourait, en 1639, pour poursuivre et faire condamner les faux nobles. Il fut envoyé à Rouen pour prendre au milieu des troubles de 1639, avec M. de Paris et M. de Miromesnil, la direction de l'Intendance. La réputation de Jacqueline n'aurait pas conduit Pierre Corneille à en rechercher la connaissance que la situation politique de Pascal l'y aurait décidé. Tous deux étaient du parti de la Cour. Dans ses Mémoires sur sa famille, Madeleine Périer, la nièce de Jacqueline, dit expressément : « M. Corneille ne manqua pas de venir nous voir. Il était ravi d'entendre les choses que faisait ma sœur et il la pria de faire des vers sur la conception de la Vierge, qui est le jour qu'on donne des prix. » « Mademoiselle, dut-il lui répéter, il faut satisfaire en quelque sorte à l'obligation que nous avons tous d'employer à la gloire de Dieu, du moins, une partie des talents que nous en avons reçus. » Jacqueline ne se fit pas prier et elle chargea Corneille de ses intérêts près du prince des Palinods.

Digitized by Google

II

Transportons-nous au couvent des Carmes, le 12 décembre 1640. Dans une salle haute, spacieuse et décorée avec un certain luxe, une estrade, dressée à l'extrémité, avait été parée de tapisseries. Un dais montait jusqu'au plafond. Sur une grande table figuraient les emblèmes traditionnels des prix, symboles des vertus de la Vierge mère : l'anneau, la palme, la tour, le soleil, la rose, le lys, le laurier, l'étoile, la ruche et le miroir. Cette estrade s'appelait « le Puy ».

Suivant l'usage, la séance commença à une heure de l'après-midi ; elle était présidée par Jacques Le Conte, marquis de Nonant, « lieutenant du Roi en ses pays et duché d'Alençon », alors prince du Palinod. Autour de lui siègent les anciens princes et les soixante douze confrères de l'association : puis, conformément à une tradition, les membres du clergé, de la Chambre des Comptes, de la Cour des Aydes, les notabilités de la cité. Pierre Corneille et Etienne Pascal sont présents.

Sur le désir de Corneille, Jacqueline s'était décidée à concourir en secret et cependant le bruit de cette grande nouvelle s'était répandu dans la confrérie. Ce n'était pas sans émotion que les juges attendaient la lecture des stances que patronnaient d'avance les noms de Corneille et de Pascal. Comme les trompettes sonnent de joyeuses fanfares ! avec quelle galanterie et par quels applaudissements les écoliers en vacances, les Rouennais en fête, accueillent les vers d'une jeune fille de quatorze ans.

Digitized by Google

Mais l'usage, mais les statuts veulent que le vainqueur monte sur l'estrade et remercie le prince des Palinods : Que faire ? Jacqueline est absente ! Elle a refusé de paraître dans le monde. Heureusement un ami se lève, et quel ami ? C'est Pierre Corneille.

Pour une jeune muse absente
Prince, je prendrai soin de vous remercier
Et son âge et son sexe ont de quoi convier
A porter jusqu'au ciel sa gloire encor naissante.
De nos poètes fameux les plus hardis projets
Ont manqué bien souvent d'assez justes sujets,
Pour voir leurs muses couronnées,
Mais c'en est un beau qu'aujourd'hui
Une fille de douze années
A seule de son sexe eu des prix sur ce Puy.

Jacqueline en avait quatorze. Corneille s'était trompé, peut-être volontairement : douze ans convenait mieux au vers que quatorze.

Mais quel est ce bruit ? Quel est ce tumulte qui s'élève comme un ouragan et rendra célèbre dans les âges futurs la fermeture du Puy de l'année 1640 ?

A cinq heures, au moment où le marquis de Nonant leva la séance et où les juges et la foule forment cortège et se mettent en marche, pour porter à Jacqueline la tour offerte par Claude Groulart, des écoliers s'étaient jetés sur le malheureux Naudin, le préposé au luminaire de la fête, lui arrachant des mains le reste des chandelles, qu'il venait d'éteindre. Naudin se défend d'abord avec beaucoup de convenance, il faut le dire ; mais ce n'est pas pour rien qu'on est savetier, et on a son honneur tout comme un autre. La bataille est engagée à coups de pieds, à coups de poings, et Dieu sait que Nau-

Digitized by Google

din eût été vainqueur, si l'un des combattants n'eût pris sa belle,

« Happé et jetté en bas impudemment
Le capiau neuf du mouqueux de candelle. »

Pleurez ou riez, amis purins et gais Rouennais, car non seulement Naudin a reçu un outrage, mais encore il a perdu à tout jamais un beau chapeau tout neuf « de belle laine chigogne » et du meilleur faiseur. Plût au ciel que le chapeau eût été vieux. Tout le monde aurait eu la vertu de n'en pas vouloir : car le chapeau ne s'est pas retrouvé et David Ferrand n'eût pas dans les chants de la *Muse Normande* conté cette risible aventure [1].

Laissons la bataille qui se livre dans la salle des Carmes et suivons le cortège. Il marche par les rues de Rouen, ralliant à lui les badauds étonnés. On se demande dans quel quartier se rend cette procession laïque. Voici la bannière des Palinods, et cet homme qui porte une tour en carton, les tambours, les trompettes, cette foule joyeuse et bruyante ? Puis on voit marcher de grands personnages, des hommes illustres dans la cité, le prince du Puy, tous les juges, Corneille, Pascal et l'on suit. On arrive derrière les murs de Saint-Ouen. Tout à coup on fait halte. Le cortège emplit la rue. Les croisées des maisons se garnissent de monde. Les tambours battent. Les trompettes sonnent. La porte s'ouvre et le marquis de Nonant pénètre dans la demeure de Pascal et remet la tour à Jacqueline qui l'attendait en jouant avec ses poupées. Le fait est notoire et attesté par d'irrécusables témoignages.

[1] La Muse normande de David Ferrand, publié par M. Héron, Rouen, 1891-1892.

Digitized by Google

III

L'année 1640 devait être l'année de Jacqueline Pascal, l'année 1641, l'année de Thomas Corneille. Les Palinods étaient devenus le théâtre religieux des Corneille. Pierre avait enrôlé, dès 1636, dans la sainte cohorte des lauréats, Antoine Corneille, chanoine régulier de Saint-Augustin. De 1636 à 1648, Antoine avait remporté tous les ans des prix dans les concours palinodiques. Il était inévitable que Thomas, sur l'invitation de son grand frère, ne sentît battre son cœur, au bruit du succès de la petite Jacqueline. Vers le même temps, il avait composé en vers latins une pièce de théâtre qui fut représentée chez les Jésuites. La muse poétique était déclarée. Elle prit son envolée dans une ode dont il faut en détail conter l'histoire.

Au commencement de novembre, l'affiche des Palinods, ornée de l'image de la Sainte-Vierge, annonçait par trente vers latins et trente vers français que les temps du concours étaient proches. Aux candidats d'aviser. Thomas a choisi l'ode. Il est prêt. Le 7 décembre. à cinq heures de l'après-midi, on chante dans l'église des Carmes les couplets en faux bourdon et le « Salve Regina ». Le lendemain matin, devant une foule nombreuse, où se coudoient les candidats passés, présents et futurs, commence la grand'messe avec les chœurs, les musiciens et l'orgue. L'office dit, l'offrande faite, la confrérie se rend en procession dans la chapelle de Notre-Dame, afin d'élire un nouveau prince. En 1641, ce fut Louis de Bassompierre, abbé de Saint-Georges de Boscherville, bâtard de Christophe de Bassompierre,

Digitized by Google

maréchal de France, et de Marie de Balzac, futur évêque de Saintes, futur aumônier de Monsieur.

Midi sonnait aux Carmes, que déjà la salle du réfectoire louée par la confrérie était pleine ; on se battait à la porte pour entrer, et quoique les banquettes du parterre regorgeassent de monde, la foule entrait toujours.

> Morgoy (s'écrie l'un) no s'entremaque
> Ouiche le dos, gare les piais mollets ;
> On set tassé comme harans en caque
> Que je crais bien qui ne saient brésillais.

C'est Ferrand qui parle et Ferrand était témoin :

Et pourtant il restait encore une heure à attendre ; les uns passaient leur temps à admirer cette grande salle, ce théâtre qui occupe le fond et sur lequel va se jouer le drame des prix, cette tribune qui donne son nom de Puy à la cérémonie et d'où le révérend père prieur des Carmes répandra sur la foule les torrents de son éloquence.

Les autres s'inquiétaient des places gardées par la confrérie, les juges, les auteurs. Sous ce dais attaché au plancher derrière cette grande table couverte d'un beau tapis d'or au fond cramoisi, qui se placera ?

Le prince des Palinods, et ses confrères : à droite, les juges, M. le curé de Saint-Lô, le curé de Saint-Jean, le prieur des Carmes, le directeur des Jésuites et les personnes que le prince a choisies, en leur envoyant une livre de chandelles en cire jaune. A gauche, les lauréats, Antoine Corneille, Guillemot, Hallé, Leroux, Thyrel de Lisieux, Jacqueline Pascal elle-même, si elle daigne rapporter le prix de l'année précédente.

Enfin une clameur s'élève, Naudin a paru, Naudin le savetier, l'allumeur, le moucheur de chandelle, Nau-

Digitized by Google

din, l'ornement nécessaire, la gloire indispensable des Palinods, le héros de l'année 1640. Naudin s'est élancé sur le Puy, et la foule de crier et d'applaudir. Naudin regarde d'un air féroce le groupe des écoliers et la foule d'éclater de rire, de penser à la fameuse aventure de l'année précédente, de répéter le refrain populaire :

> Faut-il ainchin gripper insolemment
> Le capiau neuf du mouqueux de candelle!

ainsi avait chanté Ferrand.

Malheur à Naudin s'il n'allume pas assez vite les chandeliers de bois à quatre branches qui ornent la table du Puy, s'il renverse les emblèmes sacrés de la victoire, le Soleil ou le Rosier, le Lys ou la Palme. Malheur à lui s'il envoie des taches sur les beaux tapis qui couvrent les murs, si des lustres garnis suspendus sur la foule il laisse tomber quelques gouttes de suif sur un des assistants. Pendant quelques moments, le spectacle est à lui seul.

Une heure sonne et le nouveau prince Messire de Bassompierre suivi de la confrérie entre dans la salle et prend place sous le dais palinodique. Le tumulte qu régnait tout à l'heure est suivi d'un religieux silence. Aussitôt et pendant un quart d'heure (ce n'est pas beaucoup), le prédicateur, moyennant quarante sous au moins, six livres au plus, célèbre les grâces divines de la Vierge Marie. L'assemblée suffisamment préparée, Messire de Bassompierre, un papier à la main, appelle à haute voix les élus de l'année précédente, car ils doivent rendre les prix qu'on leur a confiés pendant une année pour qu'on les remette à d'autres lauréats. Tour à tour Guillemot rapporte la Palme, Thirel le Rosier, Guil-

Digitized by Google

lemot le Miroir, et la foule criant vive Guillemot, vive Thirel, et le nom de Jacqueline retentit. La voilà ! Jacqueline toute frêle et toute petite grimpe hardiment sur le Puy la tour à la main; elle salue Bassompierre et dit:

Prince, dont la bonté s'égalant au mérite
Au plus chétif objet rencontre des appas,
Recevant un bonheur que je n'espérais pas,
Trouvez bon que ma muse en revanche s'excite.
Je sens son mouvement, mais dans cette fureur
Ma faiblesse ne peut exprimer ma ferveur,
Ni jusques à quel point cette faveur me touche :
Et toutefois je veux qu'on sache par ma bouche
Les sentiments que j'ai du don que j'ai reçu.
Pour vous, dans cet honneur dont mes vers sont indignes,
Vous imitez Jésus, dont les bontés insignes
Obligent les mortels qui ne l'ont jamais vu.

Ce n'est pas assez des applaudissements de la foule et des juges. Antoine Corneille, le lauréat annuel des Palinods dans le chant Royal célébrera les mérites insignes « de la seule fille triomphante en ce Puy. »

Le lendemain, lundi, après la messe des morts, une messe basse, commence la seconde et dernière partie des solennités palmodiques. C'est le jour où sont corrigées les poésies des candidats, où seront couronnés les lauréats de l'année courante. Même lieu, même spectacle, mêmes personnages, même foule, même Naudin.

La séance s'ouvre par la correction des chants royaux. Cette année, les pièces étaient si nombreuses que, suivant l'expression de David Ferrand, « on en était tanné ». Thirel de Lisieux, déjà couronné, remporte la palme, Brault, le camarade de Thomas au collège de Rouen, reçoit des mains du prince le noble lys. A tous deux la chamade, à tous deux les trompettes ; on lit la

Digitized by Google

ballade, on enlève la devise, c'est encore Brault qui cueille les fleurs du Rosier. Vient le tour de l'ode, et Thomas Corneille est proclamé vainqueur. Bassompierre lui fait un signe de compliment et Thomas monte sur le Puy, prend sa copie et lit : Il lit huit strophes. On l'acclame, et se tournant alors vers le prince du Puy, il lui adresse le remerciement d'usage, car il n'est pas probable que Pierre Corneille ait improvisé pour son frère Thomas, comme l'année précédente pour Jacqueline, le compliment en l'honneur du prince des Palinods. Les acclamations retentissent, les applaudissements redoublent. La musique, crie-t-on de toutes parts : « Jacques, Jean, Jullien, faites vos grâces » et aux sons éclatants « d'un joyeux Boute-selle », Thomas saisit ce miroir où il pourra, sans trop rougir, se regarder, même en songeant aux succès de sa petite amie Jacqueline Pascal.

Le dimanche suivant, Thomas avait l'honneur d'être invité au grand dîner que Louis de Bassompierre devait offrir à ses confrères, aux juges et aux poètes couronnés. Enfin, l'année suivante, en décembre 1642, rapport fut fait du glorieux miroir et remerciements adressés au nouveau prince des Palinods.

Six ans après, Thomas avait vingt-deux ans, et Pierre Corneille venait à Paris applaudir aux débuts de son frère, son élève, et inaugurer par les *Engagements du hasard* la série de ses innombrables succès. Ils y retrouvent trois amis, Etienne Pascal, Jacqueline Pascal et le petit Blaise. Considérez cette fortune étonnante. C'est à Rouen que les Corneille connurent et reçurent Jacqueline et Blaise Pascal. C'est à Rouen que les Corneille connurent et reçurent Molière. Pierre Corneille, Pascal, Molière à Rouen ! Quelle rencontre !

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS DE LITTÉRATURE DE 1905

Rapport fait au nom de la Commission d'examen

PAR M. JOSEPH L'HOPITAL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la Séance générale du 24 septembre 1905.

« MESSIEURS,

« La Société libre de l'Eure, pour se conformer aux conditions du legs de M. Lucien Fouché, doit décerner cette année un prix de 600 francs au meilleur mémoire sur un sujet de biographie ou de critique littéraire intéressant le département.

« Suivant l'usage, une commission a été chargée d'examiner les travaux des concurrents, et elle m'a fait l'honneur de me choisir pour son rapporteur. Les avis que je suis chargé par elle de vous exprimer aujourd'hui ont été émis par l'unanimité de ses membres.

« Huit mémoires nous ont été soumis, parmi lesquels deux nous ont semblé avoir, avec des mérites différents, une valeur sensiblement égale. Et comme, d'autre part, nous les avons jugés supérieurs à tous les autres, nous avons hésité quelque temps, sans pouvoir nous décider à juger celui-ci plus que celui-là digne du prix Lucien

Digitized by Google

Fouché. C'est pourquoi, après discussion, il nous a semblé qu'il serait juste de le partager par moitié entre les deux. Nous pensons que vous pouvez prendre cette décision sans contrevenir aux volontés du testateur.

« Le premier de ces mémoires, consacré à une étude biographique sur Buzot, est un travail consciencieux et plein d'intérêt. L'auteur prend le célèbre Ébroïcien à sa naissance, il le suit pour ainsi dire pas à pas dans toutes les phases de sa courte et tragique carrière ; il ne le quitte qu'après que, dans le champ de Pompeyre, il a vu, sous les yeux de la meute humaine acharnée à sa poursuite, descendre dans une fosse dont on ne connaît plus la place son cadavre à demi dévoré par les chiens ou les loups. Et c'est sans doute la pensée de cette impitoyable destinée cassant par une mort brutale le vol de tant de rêves et mettant fin à l'horreur de tant de dégoûts qui, plusieurs fois au cours du récit, force la sympathie du biographe, qui appelle alors Buzot « notre ami ».

« L'expression intermittente de cette sympathie parfaitement naturelle envers un personnage qui, discutable à beaucoup d'égards, eut du moins l'incontestable mérite de n'être point vulgaire, fait d'autant plus regretter la méthode purement objective adoptée par notre historien. On eût aimé le voir grouper les faits autour de son héros, rechercher avec leurs origines l'influence qu'ils ont pu avoir sur son caractère et sur sa vie, en déduire les conséquences et donner le fil conducteur d'une critique sérieuse et d'une opinion raisonnée au lecteur que le tumulte des événements, l'obscurité de leurs causes et l'extraordinaire confusion des idées chez ceux qui y ont pris part, déroutent et risquent

Digitized by Google

d'égarer dans le labyrinthe des années révolutionnaires.

« Or, de tous les hommes politiques qui ont préparé ces jours terribles, les ont vécus et en sont morts, Buzot, en raison de sa supériorité intellectuelle et morale, est peut-être celui qui mériterait le mieux d'être l'objet d'une pareille étude. Quelle a été sa mentalité première? Où et comment s'est-elle formée? Quel idéal a-t-il entrevu et poursuivi? Quelle action ont exercé sur ses primitives conceptions les leçons pratiques des faits, les nécessités et les terreurs de l'existence, la passion et l'illogisme déconcertant des foules, la scélératesse ou le fanatisme de leurs meneurs? Par quels enthousiasmes, quelles illusions systématiques, quelles présomptueuses sécurités; puis, par quels troubles d'esprit, par quels étonnements, quelles indignations, quelles compromissions, quels remords a passé cet idéologue aveuglément orgueilleux, sincèrement naïf et certainement honnête, qui, après avoir contribué avec la sérénité d'un convaincu à l'ensemble chaotique des réformes utiles et de mesures odieuses qui inaugura le nouveau régime, semble avoir eu, l'un des premiers parmi ceux qui devaient succomber comme lui, le pressentiment du gouffre vers lequel ils marchaient? Et alors, comment s'est-il débattu? Quelle part ont eu son bon sens et sa sapience atavique de Normand dans les péripéties de sa lutte contre les exaltés de la Montagne? Quels furent, entre sa conscience d'honnête homme et son vertige révolutionnaire, les débats dont ses discours portent l'empreinte douloureuse au moment du procès du Roi? Est-ce à l'émulation vers le mal que la peur engendre, est-ce à une aberration causée par le vent de folie que trop souvent les orages parlementaires soulèvent qu'il faut

Digitized by Google

attribuer la défaillance morale qui l'a poussé à faire adopter contre les émigrés la motion atroce d'où découlèrent fatalement toutes les lois de mort qui devaient couvrir le pays tout entier d'une pluie de sang, décimer la Convention et le faire périr lui-même? Et lorsqu'il vit, lamentable, s'approcher sa fin, dans la lente horreur de son agonie, quelles furent l'amertume de ses désillusions, la profondeur de son désespoir et aussi la hauteur stoïque de son âme? Enfin quelle influence de conseil ou de direction put exercer sur ce théoricien, précipité du haut de ses rêves dans un tourbillon de réalités pressantes et terribles, l'amour d'une Egérie politicienne, raisonneuse et philosophe, et dans quelles limites est-il possible de tenir pour vrai le platonisme de cet amour, dont semble avoir quelque peu douté un mari également philosophe, mais non résigné? Telles sont les questions principales auxquelles, ce me semble, pourrait répondre une étude sur Buzot.

« L'auteur du manuscrit qui nous a été soumis ne l'a pas comprise ainsi. Il s'est effacé, bornant son rôle à celui de narrateur, laissant au lecteur le soin de rassembler, pour se faire une opinion sur Buzot, les éléments d'appréciation épars tout le long de sa vie.

« C'était aller au devant d'un double écueil, qu'en effet il n'a pas entièrement évité : d'une part, le lecteur éprouve un peu trop souvent une sensation de *déjà vu* qui diminue l'intérêt; et, d'autre part, son attention s'égare trop facilement sur des détails qui, n'étant pas suffisamment coordonnés pour faire ressortir le personnage principal, prennent trop d'importance à son détriment.

« La vie de Buzot est très connue, et il n'est guère

Digitized by Google

possible d'apprendre sur elle beaucoup de nouveau aux lecteurs au courant de l'histoire révolutionnaire, ni aux Ébroïciens curieux de l'histoire de leur ville. Est-ce pour cela que notre auteur n'a pas jugé utile d'indiquer les sources de ses renseignements et de ses lectures ? Quoi qu'il en soit, nous nous permettrons de trouver qu'il a eu tort.

« Il devient en effet difficile, faute de références, d'apprécier la part d'originalité de son travail, et il faut se livrer à toute une série de recherches pour distinguer les quelques documents nouveaux qu'il apporte de ceux qui traînent dans toutes les bibliothèques. Si donc il a cru rendre ainsi son récit plus coulant et plus facile il s'est trompé : l'absence de tous renseignements préoccupe et retarde le lecteur beaucoup plus que ne le feraient quelques renvois en bas de la page ou à la fin du volume. Sans doute, il ne faut pas abuser des notes, surtout des notes paginales qui distraient l'attention, alourdissent et compliquent le texte ; mais il faut savoir en user, et cela est particulièrement nécessaire dans une biographie présentée aux concitoyens de celui dont on raconte la vie : on se trouve alors en présence d'une curiosité de famille pour ainsi dire. Il faudrait la satisfaire.

« Le biographe de Buzot aurait donc bien fait, à notre avis, de renvoyer au bas des pages les sources où il a puisé et dont nous croyons avoir deviné quelques-unes : Notices de M. le président Boivin-Champeaux ; — Ouvrage de Davy sur les conventionnels de l'Eure ; — Archives des villes d'Evreux et de Bernay ; — Archives du tribunal d'Evreux ; — Archives départementales ; — Mémoires de Buzot ; — Mémoires et

Digitized by Google

correspondance de Mme Roland ; — Collection du *Moniteur ;* — Collection parlementaire de Buchez et Roux, etc... Nous lui aurions su gré d'épargner notre mémoire et de suppléer à son insuffisance en nous signalant les documents et les ouvrages auxquels nous n'avons pas pensé ou que nous ne connaissons pas.

« Encore une critique, elle sera la dernière : comme beaucoup de biographes, notre écrivain attache parfois trop d'importance à des détails qui n'en ont pas beaucoup et qui dès lors, font traîner son récit ; et il s'attarde à trop longuement citer son héros.

« Les renseignements généalogiques qu'il nous donne sur la famille de Buzot pourraient être avantageusement abrégés ; personne ne se plaindrait que les actes qu'il cite tout au long fussent renvoyés en appendice à la fin du volume avec certaines lettres de famille assez peu intéressantes et certains discours qui, résumés en quelques lignes, nous mettraient tout aussi bien au courant de la marche des événements et des sentiments des personnes, et ne nous fatigueraient point par la phraséologie redondante et ampoulée dont, pas plus que celle de ses contemporains, l'éloquence du député de l'Eure n'est exempte.

« J'ai hâte maintenant de quitter le rôle ingrat de censeur et de donner à l'ouvrage que je viens de critiquer les éloges qu'il mérite.

« L'auteur de la biographie de Buzot a fait une œuvre de très réelle valeur, et il a apporté une contribution importante à notre histoire locale. Si l'on peut regretter qu'il ait adopté une méthode trop exclusivement narrative, on ne peut nier qu'il ait été un narrateur fidèle, exact et complet.

Digitized by Google

« Il serait d'ailleurs injuste de ne pas reconnaître que, si attentif qu'il ait été à disparaître, pour laisser parler les acteurs et les faits, sa personnalité se montre, s'affirme même en maint endroit du récit.

« Or, cette personnalité est tout à fait sympathique. L'écrivain, que nous ne connaissons pas encore, est un esprit distingué et délicat, appréciateur avisé du temps qu'il évoque, sachant juger hommes et choses avec une philosophie bienveillante, une admiration mesurée, une magnanime indulgence et parfois aussi avec une fine ironie. Si la biographie de Buzot est l'œuvre d'un homme mûr, nous la déclarerons assez remarquable pour que son auteur s'honore de la somme de travail et des qualités littéraires qu'elle représente. Si elle est l'essai d'un jeune, nous dirons qu'un pareil début sort tout à fait de l'ordinaire et légitime les plus belles espérances de succès pour l'avenir.

« Nous espérons donc que l'ouvrage sera imprimé, et nous ne doutons pas que les amis de notre histoire locale ne lui donnent une place très honorable dans leurs bibliothèques. Tous voudront avoir lu le charmant avant-propos, écrit d'une plume légère, artiste, élégante, qui est peut-être ce qu'il y a de plus parfait dans le volume, et comme style, et comme pensée. Ils seront séduits par le tour alerte et ingénieux de certaines pages, celles, par exemple, qui content les réunions des girondins chez M^me^ Roland : il y en a une qui trace de cette femme intéressante et compliquée un portrait exquis. Ils goûteront le chapitre où est retracé le retour de Buzot, homme devenu célèbre à Paris, dans sa province tout étonnée et fière de lui, où est reconstitué son *home* avec le mobilier de sa vieille maison de la rue de la

Digitized by Google

Petite Cité, bientôt proscrite avec lui ; et ceux consacrés aux troubles de l'Eure, à la magistrature de Buzot, qui témoignent d'une laborieuse investigation des archives du tribunal d'Evreux. Enfin ils ne pourront qu'applaudir le remarquable tableau, brossé avec une sûreté de pinceau et une intensité de couleurs singulières, où sont racontées, après l'échec de l'insurrection fédéraliste, la cruelle odyssée des proscrits et leur mort atroce.

« En résumé, Messieurs, si la biographie de Buzot n'a pas semblé à votre commission un ouvrage absolument sans défauts, elle ne fait nulle difficulté de reconnaître que les critiques qu'elle a cru devoir me charger de présenter en son nom sont plus que compensées par les qualités dont j'ai été très heureux de faire l'éloge.

*
* *

« Le mémoire sur Guillaume Alexis, prieur de Bussy, dit le bon moine de Lyre, n'a rien de littéraire ; on y chercherait en vain des effets de style dont, sans doute, l'auteur ne s'est point soucié. C'est une œuvre d'érudition historique et prosodique ; c'est aussi un pieux hommage rendu à un vieux Normand qui mérite de sortir du plus que séculaire oubli où dormaient, pour presque tout le monde, ses œuvres, et pour beaucoup son nom.

« Aussi bien, les savants et les curieux du passé feuilletteront seuls ces pages. Elles n'attireront ni ne retiendront les lecteurs qui aiment à lire vite des choses d'actualité pressante ou tout au moins d'assimilation facile, car elles demandent, pour être goûtées et com-

Digitized by Google

prises, un peu du travail qu'il a fallu pour les écrire.

« Ce travail, dont témoignent la bibliographie placée en tête du mémoire, les nombreuses notes qui accompagnent le texte, les rapprochements qui mettent Guillaume Alexis en parallèle avec d'autres écrivains de son époque, est digne de l'ordre illustre auquel appartenait le moine de Lyre : c'est un vrai travail de bénédictin.

« Le mémoire comprend deux cahiers : le premier renferme une étude biographique sur Guillaume Alexis, suivie de l'analyse de ses poèmes; le second a été employé à la transcription de son dernier ouvrage, le *Dialogue du Crucifix et du Pèlerin*, dont la plus récente édition de ses œuvres, en cours de publication, n'a pas encore donné le texte. Nous n'avons pas à juger ce second cahier qui, reproduisant ligne par ligne la plus ancienne édition, incunable de la Bibliothèque Nationale, n'est qu'un travail de patience méritoire. C'est dans le premier qu'il nous faut rechercher la critique, et aussi l'éloge du savant biographe et commentateur de Guillaume Alexis.

« La partie biographique est presque entièrement hypothétique. Il paraît probable que Guillaume Alexis s'appelait de son vrai nom Guillaume Hareng, et il est vraisemblable que le *Bussy* dont il était prieur, et que l'auteur a cherché vainement en Normandie, doit se prononcer *Boissy*. Il n'est pas improbable non plus que notre moine, qui paraît avoir quitté la studieuse retraite de Lyre pour faire pèlerinage aux lieux saints, ait terminé son existence par le martyre. Toutes ces possibilités sont habilement présentées et discutées, mais elles ne nous sont pas données comme des certitudes. Il n'y

Digitized by Google

a de certain que l'existence au xv^e^ siècle d'un religieux qui a longtemps habité l'abbaye bénédictine de Lyre, qui s'appelait ou se faisait appeler Guillaume Alexis, et qui versifiait avec abondance. Aussi le mémoire est-il consacré presque en entier à analyser ses poèmes et à en faire de copieuses citations.

« L'épreuve est sérieuse pour Guillaume Alexis; il s'en tire assez bien, et le lecteur ne saurait lui garder rancune ; son œuvre est intéressante.

« Les curieux du vieux temps et du vieux langage trouveront dans le volumineux bagage poétique, que le biographe commentateur étale devant eux avec amour, une très grande fécondité de versification, une adresse de virtuose à rechercher les difficultés et à les vaincre; en outre, par moments, beaucoup de fraîcheur et de charme.

« Telle chanson de voyageur chevauchant dans la campagne normande, telle prière à la Vierge, tel portrait de vieillard ont la verve aimable des Vaux de Vire, captivent et émeuvent comme du Gringoire ou du Villon. En le lisant, on se représente le bon moine dans ses promenades au jardin de l'abbaye, lançant à sa muse des défis, s'exerçant à équivoquer ses rimes et à torturer son esprit, mais parfois aussi se laissant aller aux inspirations simples et naïves que trouvères et chansonniers de France savaient si bien passer à l'alambic de leur vieillotte et inimitable grâce.

« Aussi éprouverait-on pour Guillaume Alexis une sympathie que n'altérerait point l'ennui embusqué parfois sous les quintessences de son style ou surgissant des tours de force de sa prosodie, si son biographe, par un excès d'admiration, ne le desservait quelque peu auprès du lecteur.

Digitized by Google

« Cette observation est à peine une critique, tant est naturelle et honorable la passion que le chercheur finit presque toujours par éprouver pour celui qu'il a découvert. Il étudie le poète qu'au prix d'un long labeur il vient d'exhumer, d'abord avec une curiosité respectueuse, bientôt avec un croissant enthousiasme ; il a pour lui, à cause de la peine qu'il lui a donnée, une gratitude qui peu à peu devient de la tendresse : le poète ressuscité c'est sa chose, son enfant, car il l'a fait revivre... il se réjouit en son cœur d'avoir remis un homme au monde. Cette paternité d'un genre tout spécial rend le chercheur plus qu'indulgent pour le trouvé. Il n'a plus d'yeux pour les défauts ; il ne songe plus à comparer ni à se souvenir : il admire.

« Mais le lecteur, qui n'a eu ni les joies de la découverte ni les soucis de l'exhumation, examine avec plus de froideur, quelle que soit d'ailleurs sa bienveillance, le revenant qu'on lui soumet; et lorsqu'on l'engage à trouver qu'il n'existe point de poète contemporain du bon moine de Lyre qui lui soit comparable pour les idées, pour la clarté du style et la vivacité, l'envie de comparer le prend et sa mémoire se met en garde.

« Alors les vers du vieux Villon s'en reviennent chanter à son oreille, et leur mélodie familière fait frémir d'autres lyres dans le passé qui, du XIII^e^ au XV^e^ siècle, redevient pour lui étrangement sonore. Du lointain des âges se lèvent des noms avec des harmonies, et instinctivement dans cette foule, dans ce concert, il choisit les poésies normandes, les noms du pays. Roger d'Andeli, Richard de Sémilly, Jehan Le Chapelain, Olivier Basselin, Alain Chartier et tant d'autres passent dans son souvenir en disant : « N'est-ce pas, ami, que « nous valions

Digitized by Google

bien Guillaume Alexis ? » Et à tous il ne répond pas : « Non... »

« Nous ne voudrions pas, Messieurs, chagriner par une plus longue critique l'auteur très distingué du mémoire sur Guillaume Alexis. Nous ne nous arrêterons donc pas à lui faire observer que le rythme, la rime, la coupe des strophes, les particularités prosodiques sur lesquelles il attire avec instance notre attention et qui semblent avoir à ses yeux une importance prépondérante, n'en ont en réalité qu'une secondaire lorsqu'il s'agit de juger le poète, et que nous savons plus de gré au moine de Lyre pour les fraîches inspirations que nous avons relevées dans ses œuvres que pour les subtilités et les recherches pénibles où nous aimerions le voir se complaire moins souvent.

« Nous n'insisterons pas non plus sur l'intérêt qu'il y aurait eu, peut-être, au lieu de s'attarder devant ce que j'appellerai la carcasse du style de Guillaume Alexis, à approfondir sa langue, à en étudier par comparaison le vocabulaire et la syntaxe ; et nous ne donnerons pas l'amertume d'un reproche à notre regret de constater que l'auteur du mémoire, emporté par son admiration trop exclusive, n'a pas songé sérieusement à situer son poète dans le mouvement littéraire, intellectuel et moral du temps où il vivait, non plus que dans l'évolution de la poétique française.

« Nous aimons mieux donner de sincères et mérités éloges à l'analyste patient et consciencieux qui nous a fait bien connaître le bon moine de Lyre ; et tout en regrettant de ne pouvoir vous engager à le mettre seul à la première place, nous serions heureux que vous voulussiez bien, comme nous, le juger digne de partager

Digitized by Google

le prix Lucien Fouché avec l'auteur du mémoire sur Buzot.

*
* *

« Si les deux ouvrages dont je viens de vous parler ont paru à votre commission devoir être placés hors de pair, elle a trouvé néanmoins de très sérieux mérites chez d'autres concurrents.

Nous vous demandons tout d'abord une mention très honorable pour une *Anthologie des poètes du département de l'Eure* depuis le XII^e^ siècle jusqu'à nos jours, avec introductions, notices biographiques et critiques et morceaux choisis (devise : *Dispersa coëgi*). C'est un travail tout à fait digne de la sympathie des Normands de l'Eure.

« L'auteur est un connaisseur et un artiste ; un poète, lui aussi, peut-être ? Son style est aimable et facile ; sa critique impartiale, bienveillante, indulgente. Il connaît admirablement son XIX^e^ siècle. Peut-être un érudit trouverait-il qu'il n'est pas documenté au même degré sur les siècles précédents, surtout sur la période du moyen âge qu'il a comprise dans son recueil ; et un de nos savants collègues a remarqué qu'il ne semble pas connaître l'édition de Roger d'Andeli de M. Héron, le Guillaume Alexis de la Société des anciens textes français, la notice de M. Deschamps sur Hays, de Pont-de l'Arche... Mais est-il possible de tout connaître ?

« Ses notices témoignent de vastes lectures, les morceaux qu'il cite sont bien choisis ; l'ensemble du recueil permet d'étudier avec fruit, après l'œuvre de nos vieux poètes, celle de nos trouvères contemporains ; et cette anthologie, restreinte aux régions qui ont formé notre

Digitized by Google

département, a quelque chose d'original et de nouveau.

« *L'Etude biographique et littéraire sur cinq personnages remarquables du département de l'Eure* (devise : *Pro Patria*) mérite également une très honorable mention.

« Les cinq personnages dont la vie et les ouvrages font l'objet de cette étude sont : Nicolas de l'Aide, dit le cardinal de Nonancourt (1220-1308) ; l'abbé Charles Le Comte, prêtre, magistrat et musicien (1672-1749) ; l'abbé Michel Echard de Commanville, prêtre et littérateur (1650-1715) ; Jean Léonard de Dun d'Irreville, administrateur et agronome (1730-1793) ; et Jacques-François Mutel de Boucheville, poète, philosophe et homme politique (1730-1814). Chacune de ces biographies est consciencieusement approfondie par un érudit très épris de notre histoire locale et la possédant bien. On sent en le lisant qu'il aime d'un grand amour le pays où il est né peut-être et où il vit sans doute, et que la campagne entre les vallées de l'Avre, de l'Eure et de l'Iton n'a pas de secrets pour lui. On se l'imagine visitant pieusement les vieilles églises dont tant d'autres ont oublié le chemin, s'informant dans les mairies des papiers qui dorment dans la moisissure des fonds d'armoires, et feuilletant avec émotion les cahiers d'où s'échappe la poussière, jusqu'alors inviolée, des presbytères d'autrefois.

« Il fait revivre ainsi des figures auxquelles le lecteur se prend à sourire comme à de vieux amis retrouvés, et qui, empreintes de la mélancolie séduisante du passé, retiennent sa sympathie, réveillent en lui le culte de la province normande, sa curiosité pour ses souvenirs et sa piété filiale pour nos aïeux.

Digitized by Google

« La partie narrative de ces études est particulièrement bien traitée ; les documents sont disposés avec art, de manière à éveiller et à maintenir constamment l'intérêt. On y relève des traits de mœurs tels que, par exemple, la dispute entre l'abbé Le Comte et Jean Beaufils pour une question de préséance dans l'église de Nonancourt ; des faits d'histoire rurale, tels que les incendies de Marcilly ; des renseignements sur l'administration, la police, l'agriculture de notre région avant la Révolution, fournis par la biographie de M. d'Irreville ; et l'on éprouve un véritable délassement à vivre un instant de la vie d'une société toute différente de la nôtre, dont des hommes oubliés par la renommée, et ramenés par l'écrivain dans leur campagne ou dans la cure de leur village, nous font les honneurs avec une grâce d'ancêtres.

« La partie littéraire est plus sujette à critiques ; elle pourrait, à notre avis, être abrégée ; trop de citations d'œuvres qui ne méritent pas toutes suffisamment de revoir le jour alourdissent le texte ; enfin les amplifications et sonorités philosophiques du bon Mutel de Boucheville occupent un long et indigeste appendice dont la lecture distille assez vite un pénétrant ennui. Il faudrait donner de l'air, élaguer un peu... on aurait alors un ouvrage des plus attachants.

*
* *

« Il me reste, Messieurs, à parler de quatre mémoires ; je le ferai rapidement.

« La *Biographie de Philippe de Harcourt, évêque de Bayeux* (1142-1165) est un travail considérable ; votre

Digitized by Google

commission l'a examiné avec intérêt, mais elle n'a pas cru devoir l'admettre au concours pour le prix Lucien Fouché. Rien n'est moins certain, en effet, que la naissance de Philippe de Harcourt dans l'Eure, et c'est à l'église de Bayeux qu'il appartient par sa vie. Or le présent concours n'admettait que des sujets intéressant notre département.

« *L'Essai biographique et bibliographique sur Jean Gauthier Thirel de la Pinsonnière*, né à Fourmetot, et qui a laissé quelques poésies et une tragédie en vers, est écrit avec distinction. Comme le personnage est plus intéressant par sa vie pendant l'émigration que par son œuvre littéraire, on peut regretter que la partie biographique soit trop peu développée. Le sujet aurait gagné en intérêt si l'auteur l'avait rattaché, par les circonstances de la vie de Thirel, à l'histoire générale, toujours si passionnante, de la Révolution. On peut aussi reprocher à l'élégant écrivain de pécher quelquefois par un excès de recherche qui aboutit à la préciosité.

« La *Notice sur l'abbé Legendre, arboriculteur*, n'est pas non plus sans valeur ; elle se lit avec plaisir. Les vingt-neuf pages du manuscrit contiennent ce qu'on sait de l'existence et des ouvrages d'Antoine Legendre, né au Vaudreuil, aumônier du roi Louis XIII, contrôleur des jardins fruitiers du roi, curé d'Hénouville, près de Duclair. Elle trace un portrait sympathique de ce bon curé amateur de jardins et reproduit une jolie pièce dans laquelle l'abbé Antoine Corneille, curé de Freville et frère du grand tragique, décrit le presbytère d'Hénouville.

« Je n'aurai rien oublié lorsque j'aurai signalé un

Digitized by Google

Mémoire sur les Grands Hommes de l'Eure. L'auteur de ce mémoire nous a présenté une sorte de dictionnaire renfermant des notices, pas toujours très exactes et souvent incomplètes, sur des personnages dont la plupart gagneraient à n'être point assommés du titre de grand homme, trop lourd à porter pour eux. Le mieux qu'on puisse dire de ce manuscrit, c'est qu'il constitue le plan honorable d'un ouvrage qui pourra être intéressant.

*
* *

« J'ai terminé, Messieurs, et je me résume. Nous demandons que le prix Lucien Fouché soit partagé également entre les manuscrits n° 8 (devise : *Semper in alto*) et n° 4 (devise : *C'est ung plaisant homme entre mille*). Nous vous prions également d'accorder deux mentions honorables au n° 3 (devise : *Dispersa coëgi*) et au n° 1 (devise : *Pro patria* [1]).

« Enfin nous croyons être les interprètes fidèles de votre unanime sentiment en adressant à tous les concurrents qui ont fait à la Société libre de l'Eure l'honneur de lui soumettre leurs travaux des félicitations dont les quelques critiques auxquelles nous obligeait l'examen sérieux que nous avions le devoir de faire ne peuvent faire mettre en doute la cordiale sincérité. »

[1] Les conclusions du rapporteur ont été adoptées et l'ouverture des enveloppes cachetées renfermant les noms des lauréats a fait connaître que l'auteur du manuscrit n° 3 sur Guillaume Alexis est M. l'abbé Guéry, aumonier du Lycée d'Évreux, membre de la société et que le n° 4 sur Buzot, a pour auteur M. Jacques Hérissay à Evreux.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE

A LA MÉMOIRE DE

L'ABBÉ LE GALLOYS DE BOIS-DAVID

(Surnommé le Médecin des Pauvres)

En l'Église de Grand-Camp, le 22 octobre 1905.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ GUÉRY, AUMÔNIER DU LYCÉE D'ÉVREUX
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Fortis est ut mors dilectio.
La charité est puissante comme la mort.
(Cant. ch. VIII, § 6).

Un jour, dans la solitude, un vieux moine a chanté. Si jeune était son cœur, demeuré vierge; si ardente sa lèvre, amie des psalmodies, que le chant de ce séraphin a traversé les siècles.

Les âmes en ont mille fois répété les strophes tendres et brûlantes. Sans jamais se lasser, elles ont modulé sur tous les tons le délectable et mélancolique : « rien n'est plus doux que l'amour, rien n'est plus fort, rien n'est plus sublime, rien n'est plus large, rien n'est plus délicieux[1] ». L'amour est une grande chose!

L'amour de Jésus a toutes les générosités. Qui donc a pu révéler au vieux moine, à cet incomparable auteur

[1] *Imitation*, liv. III, ch. V, n° 3.

Digitized by Google

de l'Imitation de Jésus-Christ, une si belle doctrine? C'est au pied de l'autel qu'il a compris les triomphes de l'amour. Du tabernacle lui est venue par ondées lumineuses cette science profonde du cœur de Dieu et du cœur de l'homme : « L'amour est la souveraine puissance ! »

Le vieux moine a raison.

Depuis le jour, en effet, où Jésus apporta dans le monde le grand précepte de la charité, appuyé par son exemple — un exemple sanglant consommé sur le Golgotha — depuis ce jour, dis-je, tous ceux qui l'ont sérieusement médité se sont efforcés, selon leurs moyens, de le mettre en pratique. Inutile de vous citer ici les grands bienfaiteurs de l'humanité, vous les connaissez.

Il me suffira de vous montrer, dans une rapide esquisse, que tel a été le constant mobile de celui que la Société libre de l'Eure, section de Bernay, veut honorer aujourd'hui, en posant, dans votre charmante église où il repose depuis plus de cent quarante ans, une plaque commémorative avec cette élogieuse inscription : MÉDECIN DES PAUVRES.

Adrien-Robert Le Galloys de Bois-David naquit le 26 avril 1697, à Bernay[1], où ses ancêtres habitaient depuis près de trois cents ans, en qualité de notaires, ou, comme on disait alors, de tabellions. Fils d'un avocat assez fortuné, il reçut une instruction soignée qui lui permit de devenir maître ès-arts de l'Académie de Bourges. Sur le désir de ses parents, il embrassa l'état ecclésiastique et, après avoir reçu, en 1724, la prêtrise, il revint dans sa famille, rue de la Poterie, où, tout en

[1] Voir otice de M. l'abbé Guéry sur l'abbé Le Galloys, in-8°. Brionne. E. Amelot, 1903.

Digitized by Google

rendant quelques services à sa paroisse, il commença, par charité, à donner des consultations aux malades pauvres, leur indiquant certaines plantes comme très efficaces et peu dispendieuses.

Pour bien comprendre la conduite de ce jeune prêtre, il faut jeter un regard sur ce qui se passait à cette époque. On était sous le règne de Louis XV qui venait, après la mort scandaleuse du triste Régent, de prendre le pouvoir. Ceux qui, à la suite de l'effroyable banqueroute de Law, avaient gardé quelque fortune, la dissipaient dans les fêtes mondaines, dans des jeux effrénés, dans des orgies sans nom. On pressurait les malheureux fermiers pour en extorquer quelques louis qui allaient s'engloutir dans l'abîme parisien. Nulle affection dans les familles, nul sentiment de commisération pour autrui, un seul mot brillait comme en lettres de feu au-dessus de la grande ville : PLAISIR ! PLAISIR ! Jamais on ne vit tant de fleurs et tant de rubans, tant de bergers et tant de bergères !

Siècle impie et châtié, a dit Victor Hugo !

Et pendant ce temps, que devenait le bon peuple, le vrai peuple de France ? Il était dans la plus noire misère ! « A la banqueroute, au bouleversement des monnaies et « du commerce s'ajoutait la disette ! Dans le courant de « l'été 1725 l'extrême cherté du pain avait excité de « violentes émeutes au faubourg Saint-Antoine, à Rouen, « à Caen, à Lisieux. Aux émeutes urbaines pour les « grains succédèrent les émeutes rurales contre un « nouvel impôt (le cinquantième) : des bandes de femmes « armées de fourches parcouraient les campagnes au « son du tambour, en menaçant de brûler quiconque « percevrait ou paierait l'impôt. Pendant les premiers

Digitized by Google

« mois de 1726, la situation ne fit qu'empirer[1]. » Voilà quel était l'état réel des provinces et surtout de la Normandie, quand notre jeune prêtre revint dans sa famille.

Comprenez-vous maintenant qu'un tel spectacle ait eu une influence considérable sur sa vocation? Si le peuple manquait de pain, si des troupes de 10 000, de 15 000 pauvres parcouraient les campagnes, quel devait être leur désespoir quand, par surcroît, la maladie venait les abattre sur leur grabat? « Les hommes, dit un historien du temps, mouraient, dru comme mouches, de pauvreté et broutant l'herbe », et il ajoute qu'il était « mort plus de Français, de misère, depuis deux ans que n'en avaient tué toutes les guerres de Louis XIV. »

Adrien-Robert Le Galloys ne put rester insensible à la cruelle infortune du peuple. Libre, jouissant d'une certaine aisance, instruit des propriétés médicinales des plantes, et, disons-le, avec l'inexpérience de ses vingt-cinq ans, il crut que, pour faire le bien, il suffisait de le vouloir et d'accueillir à bras ouverts, comme des frères en Jésus-Christ, tous ces souffreteux.

Quelques années se passèrent dans cette douce illusion! Sitôt revenu de l'Église Notre-Dame de la Couture, sa paroisse, où chaque jour, avec une régularité exemplaire, il disait la sainte messe, il se mettait à la disposition des malades, écoutait avec sympathie leurs plaintes, leur donnait ses conseils, leur distribuait des remèdes, souvent une aumône, se montrait tout à la fois, comme saint Paulin le disait de saint Luc :

bis medicus, prius arte, deinde loquela
médecin du corps et médecin de l'âme.

[1] Henri Martin, t. XV, *passim*.

Digitized by Google

Mais c'était un calme trompeur qui précédait les plus violents orages. La tourmente éclata bientôt. Les médecins, les apothicaires, les chirurgiens, sous prétexte que les charités du jeune prêtre portaient, à leur corporation, un préjudice considérable, l'attaquèrent en justice, une première fois en 1733, puis de nouveau en 1735. Ne comprenant pas comment, par le don gratuit de quelques remèdes à de pauvres malades, qui manquaient même de pain, il pouvait nuire au corps de médecine, il persévéra dans sa ligne de conduite, se fiant à cet axiome : *Faites le bien et laissez dire.*

En réalité, les médecins aussi bien que les apothicaires bernayens ne subissaient aucune perte, puisque les clients d'Adrien Le Galloys étaient dans l'impossibilité absolue de payer, ou leurs consultations, ou leurs remèdes. Mais notre *médecin des pauvres* avait contre lui, d'abord l'absence d'un diplôme, ensuite un mot toujours effrayant pour un Français : *la loi*! Le lieutenant de police fit donc défense à maître Le Galloys, prêtre, d'exercer la médecine et de fournir des médicaments, sous peine de 500 livres d'amende. Ses ennemis pensèrent en être débarrassés et reprendre, parmi le peuple, toute leur tyrannique autorité. C'était bien peu connaître un prêtre zélé comme notre charitable médecin!

Fortis est ut mors dilectio, la charité est puissante comme la mort, je vous le disais en commençant. — Ayant constaté, par une expérience de dix années — les plus consolantes assurément de sa vie, — le bien qu'on pouvait faire au bon peuple de France, il s'efforça de renverser l'obstacle qui se dressait devant lui. Doué d'une énergie peu commune il se remit pendant huit ans à l'étude, obtint son baccalauréat en 1743 ainsi que sa

Digitized by Google

licence; l'année suivante enfin, son doctorat. Désormais le voilà en règle avec la loi, il est docteur-médecin et peut, en toute sécurité, exercer sa bienfaisance envers les déshérités de la fortune. Aussitôt il lance dans le public une grande affiche pour faire connaître à tous les jours et heures de ses consultations gratuites, de ses visites aux malades de la ville et des campagnes, et surtout l'ordre à suivre afin que les pauvres puissent entrer directement. Cet avertissement paraissait sous la protection de Dieu, de la sainte Vierge et de saint Luc, patron des médecins.

Vous devinez avec quelle joie les pauvres apprirent l'heureuse nouvelle et quelle affluence d'infirmes se pressa rue de la Poterie. On venait de tous les côtés! Outre ceux de la ville et des environs, nous avons trouvé des lettres de Lisieux, de Montreuil, d'Honfleur, du Merlerault, de Rouen, d'Évreux, de la Chapelle Bayvel, etc.

Et remarquez-le, il ne s'agit que des pauvres, tous ces malades arrivent avec un certificat de leur curé, attestant leur extrême indigence; à tous il donnait et consultations et remèdes. Sans doute, le plus souvent, ces médicaments consistaient en plantes recueillies dans les bois environnant la ville ou dans la riante vallée de la Charentonne, mais parfois aussi il était obligé d'avoir recours aux apothicaires. Ceux de Bernay, furieux contre lui, refusaient d'en vendre, alors il devait les faire venir, à grands frais, de Caen! En outre, ses études médicales et son doctorat avaient nécessité l'emprunt de sommes assez élevées, dont il faisait régulièrement la rente. Ses nombreuses et incessantes charités diminuèrent de telle sorte son maigre budget qu'il se vit obligé de vendre ses maisons de Bernay, puis ses terres de Grandcamp, plu-

Digitized by Google

sieurs fois son mobilier, enfin sa bibliothèque ! A chaque infortune la rage de ses ennemis s'accroissait, ils poussaient les créanciers à le faire saisir, à le ruiner par d'injustes procès, ajoutant la raillerie à leur méchanceté et lui disant *qu'il sentait plus le matelot de la Bouille que le bourgeois bien né*. Notre charitable médecin qui savait que le disciple n'est pas au-dessus du maître et que si Jésus-Christ a été insulté par ses ennemis sur la croix, bafoué, le disciple ne doit pas s'attendre à être mieux traité, les laissait dire, heureux, vous savez au prix de quelles peines et de quelles privations, d'avoir pratiqué le conseil évangélique.

Fortis est ut mors dilectio, la charité est puissante comme la mort. Après trente-sept ans entièrement consacrés aux pauvres, auxquels il sacrifia son intelligence, sa santé, son patrimoine, sa réputation, devenu lui-même presque aussi misérable qu'eux, sentant la mort venir, il voulut, pour s'y mieux préparer, se retirer à Grandcamp où lui restait, pour toute fortune, une petite masure au hameau de la Pasnière.

C'est là que mourut, le 20 septembre 1763, Adrien-Robert Le Galloys de Bois-David, docteur-médecin, prieur de Sainte-Radegonde en Poitou, loin de l'ingratitude de ses compatriotes, dans la paix la plus profonde, entouré de l'estime et de la sympathie de vos ancêtres. Aussi voulurent-ils que son corps reposât dans la grande allée de leur église, devant le crucifix.

Aujourd'hui ses compatriotes, mieux instruits, viennent en la personne des membres de la Société libre de l'Eure, section de Bernay, honorer sa mémoire par l'inauguration, dans cette église, d'une plaque commémorative qui vous rappellera que la charité chrétienne, le dévouement

Digitized by Google

à nos frères malheureux a toujours sa récompense non seulement au ciel, mais aussi, tôt ou tard, sur la terre.

Ayez donc sans cesse au cœur cette charité, cet amour du prochain qui est le plus beau commandement évangélique et n'oubliez jamais que « la charité est forte comme la mort ».

Fortis est ut mors dilectio!

Digitized by Google

LE CHATEAU GAILLARD

1197-1198

PAR M. LÉON COUTIL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ.

Orderic Vital nous apprend que, vers la fin du XI^e^ siècle, il existait déjà à Andeli une citadelle attenant à la ville et non loin de l'église Notre-Dame [1].

[1] Orderic Vital. (*Édition de MM. Le Prévost et L. Delisle*, t. IV, p. 341) : « Exclusis itaque ingenis, Galli *castrum*[1] interius obtinuerunt et turmæ regis per *portas* violenter intraverunt, totamque villam nactæ sunt. Ricardus autem, filius regis [2], aliique municipes sic improviso impetu proventi sunt, et amissa intus et extra omni defensionis spe, ad aulam Sanctæ Virginis Mariæ [3] confugerunt. Denique Ludovicus rex, postquam præsidium cum totobargo possedit, Ricardum cum commilitionibus suis abire quo vellet præcepit pro reverentia *intemeratæ* matris, quæ Salvatorem mundi peperit, cujus opem et basilicam fideliter expetiit. Franci, recedente rege, oppidum quod in corde regionis ceperunt, diligenter servaverunt... »

Ce passage se trouve aussi reproduit dans Orderic Vital. Dom Bouquet. T. XII, livre XII, p. 717.

[1] Il s'agit ici visiblement d'une citadelle attenant à la ville, et qu'il ne faut confondre, ni avec le Château Gaillard, ni avec le Château de l'Ile (vis-à-vis le petit Andely), créés beaucoup plus tard par Richard Cœur de Lion. Au cabinet des Estampes, à la Bibliothèque Nationale, le volume consacré au département de l'Eure contient sept vieux plans des Andelys, où se trouve indiquée l'enceinte fortifiée du Grand Andely : six tours se voient vers le Nord, sur le boulevard du Rempart (aucune sur le boulevard du Chapitre) ; sur le côté Ouest, une seule, en face la rue de la Pique, entre l'angle nord-ouest et la porte fortifiée de la Madeleine : au Sud, un fossé défendait le mur, qui n'avait qu'une seule tour située en face le couvent Saint-Jean, près du pont, et dont la base existe encore ; à l'Est, le mur seul existait. Actuellement, on ne voit plus que les trois tours du Nord, qui menacent ruine et que l'on devrait réparer.

[2] Richard, le second des fils naturels de Henri I^er^, noyé dans le naufrage de la *Blanche Nef*.

[3] Église Notre-Dame du Grand-Andeli.

Digitized by Google

Cette citadelle fut prise par Louis le Gros, qui en chassa les troupes de Henri Ier, roi d'Angleterre, en 1119, peu de temps avant la bataille de Brémulle[1].

Dans l'acte passé entre Richard et Gautier, Archevêque de Rouen, on cite à plusieurs reprises le manoir de l'Archevêque (Manerium); il se trouve aussi mentionné sur la charte de Jean sans Terre, comte de Mortain, relative à l'échange d'Andeli; mais il semble difficile de confondre ce manoir avec la citadelle mentionnée ci-dessus[2].

Dans les Rôles de l'Echiquier Normand de l'année 1198, conservés à la Tour de Londres et publiés par MM. Lechaudé d'Anisy et Charma, en 1852, on parle à plusieurs reprises du *Château d'Andeli;* et lorsqu'il s'agit du *Château Gaillard*, on le désigne sous le nom de *Château de la Roche*. Le passage suivant que nous lisons dans cet acte dissipe d'ailleurs toute espèce de confusion entre le manoir et le château : « *Manerium* de Andeli cum *novo castello de Rupe*. » Donc ce nouveau château fort en remplaçait un autre plus ancien, mentionné par Orderic Vital, ainsi que nous l'avons indiqué[3].

[1] (Orderic Vital. Traduc. Guizot, t. IV, livre XII, p. 307). La ferme de Bremulle dépend de la commune de Gaillarbois, canton de Fleury-sur-Andelle, à 5 kilomètres de cette localité et à 10 kilomètres des Andelys. Le lieu de la bataille a dû se trouver dans le voisinage de cette ferme. Pendant longtemps, les histoires de France ont mentionné la bataille comme ayant eu lieu à Brenneville, ce qui est une erreur aujourd'hui reconnue.

[2] A. Deville, *Histoire du Château Gaillard*, 1829 (p. 18 et 19), a reproduit ce contrat en fac-simile; une traduction de ce contrat fut imprimée, en 1643, à Gaillon (Eure). L'original se trouve aux archives de la Seine-Inférieure.

[3] Nous regrettons de n'avoir pu jusqu'ici retrouver l'emplacement du manoir, et c'est sous toutes réserves que nous proposerons l'endroit où s'éleva ensuite, au XVIe siècle, le manoir de Radeval ou Grande Maison,

Digitized by Google

L'année suivante, par le traité de Gisors, Andeli revint aux Anglais ; mais en 1167, Louis VII incendia la ville pour en chasser les troupes de Henri II, roi d'Angleterre. La lutte reprit avec plus d'ardeur sous Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion. Par le traité de paix signé à Issoudun, le 5 décembre 1195, et confirmé en janvier 1196, Philippe-Auguste obtenait sur la rive droite de la Seine la forteresse de Gisors, et, sur la rive gauche, celles de Gaillon, de Vernon et de Pacy-sur-Eure[1].

Richard reconnut bientôt la faute qu'il avait commise en laissant aux mains de son adversaire les portes de Rouen ; car, dès son retour de Terre Sainte, il avait construit vers 1175, à Orival, le Château de la Roche Fouet[2], dont la situation et le plan plus réduit, offraient des analogies avec le Château Gaillard, et réparé le château de Moulineaux (Seine-Inférieure).

Afin d'atténuer les conséquences de ses accords avec Philippe-Auguste, il se fit céder par l'abbaye de Jumièges, le pont et la citadelle de Pont-de-l'Arche ; puis il chercha entre Gisors et Vernon l'assiette d'une nouvelle forteresse qui interceptât le cours de la Seine et couvrît la capitale de la Normandie. A la suite de la convention

détruit en 1822, et situé près de l'ancien couvent de Saint-Jean, dans l'angle Sud-Est des vieilles fortifications des Andelys, à 100 mètres environ de l'église Notre-Dame.

[1] Ce traité contenait le fameux passage : *Andeliacum non poterit infortiari*, ce qui impliquait que Richard ne devait pas y établir de nouvelles fortifications ; car nous avons vu qu'un siècle avant, il existait bien une citadelle au Grand Andeli.

[2] Il ne reste que des pans de murs informes du donjon, à 30 mètres au bord de la partie abrupte de la Roche : au milieu du bois, on ne peut distinguer aucune autre trace de substructions. A cause du peu de largeur du terre plein, nous ne pouvons supposer que cette forteresse ait même pu représenter la moitié de l'étendue du Château Gaillard.

Digitized by Google

d'Issoudun, les deux monarques remirent le fief d'Andeli à l'archevêque Gautier de Coutances, sous certaines conditions.

Ce prélat n'admettant pas le traité, jeta l'interdit sur cette partie de la Normandie ; mais, comme il ne put s'entendre avec Richard sur le partage de ce qui leur revenait, tous deux sollicitèrent l'intervention du pape, Célestin III, qui leva l'interdit, le 29 avril 1197.

Pendant les négociations, Richard violant une des principales clauses du traité : « *Andeliacum non poterit infortiari* », avait fait des retranchements et jeté les fondations du Château de la Roche, qui devait s'appeler plus tard le Château Gaillard.

Dès le mois de mai 1195, l'archevêque de Rouen, Gautier de Coutances, écrivait à son ami Raoul de Dicet, doyen de l'église de Londres : « ... Notre roi s'est saisi d'Andeli... et contre notre défense, a commencé à construire des fortifications dans notre île... ; non seulement il retient notre île, mais encore il s'est emparé d'une bonne partie de notre domaine qu'il travaille à fortifier de fossés et de barbacanes. »

L'archevêque de Rouen finit par céder le domaine d'Andeli à Richard[1] ; et, par le traité du 16 octobre 1197, il reçut en échange les domaines de Dieppe, Bouteille, Louviers, la forêt d'Aliermont et les moulins de Rouen, qui appartenaient au roi d'Angleterre.

Cet échange fut approuvé par une bulle du pape Innocent III, datée du 26 avril 1198[2].

[1] *Manerium de Andeli, cum novo castello de Rupe*, le manoir du château d'Andeli, avec le nouveau château de la Roche.

[2] La bulle est conservée aux archives de la Seine-Inférieure (R. de Hoveden, IV, 14; R. de Dicet, II, 148 et suiv.) Deville l'a reproduite dans son *Histoire du Château Gaillard.*

Digitized by Google

DESCRIPTION DES FORTIFICATIONS

1° *Château de l'Ile.* — Richard commença par donner plus d'importance aux retranchements que l'archevêque

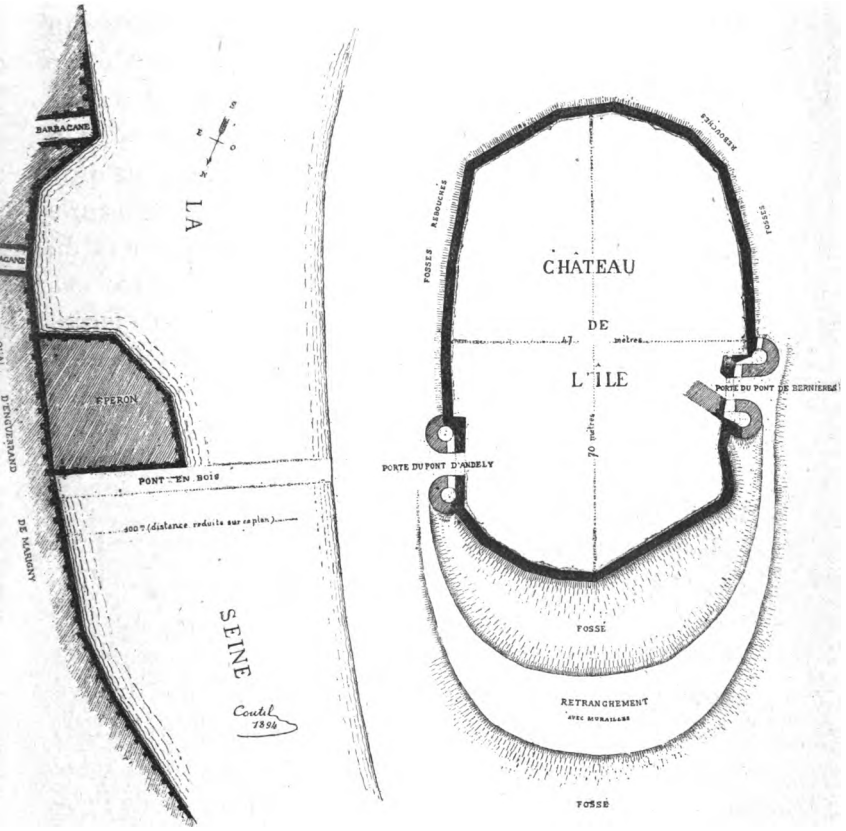

Gautier avait établis dans l'île, en face du Petit Andely; il y fit faire des logements pour une garnison, le tout entouré d'une enceinte de murs de 1m,60 d'épaisseur, formant un polygone irrégulier de vingt-deux côtés :

Digitized by Google

dans le sens de la longueur, le diamètre de la citadelle mesure 70 mètres, et dans la largeur 47 mètres, correspondant à une superficie de 26 ares 50. Les murs, probablement crénelés et entourés de fossés actuellement rebouchés, étaient protégés à l'Ouest par une haute palissade sur un talus, au centre duquel devait exister un petit mur se reliant aux portes; on voit encore le fossé et ce talus, qui renferme des fondations en moellons dont la présence serait difficile à expliquer autrement. Un pont de bois jeté sur les deux bras du fleuve, pour unir l'île aux deux rives, et deux portes défendues chacune par deux tours permettaient à la garnison d'aller et de venir. Nous avons pu retrouver l'emplacement de ces tours, qui sont recouvertes de près d'un mètre de terre. Par sa forme, cette enceinte rappelle celle des Comtes de Flandre, à Gand, construite en 1180; de Pons, prise par Richard, en 1179; de Steinsberg, entre la Forêt Noire et l'Odenwald, datant également de la fin du XII^e^ siècle.

Guillaume Le Breton et Guillaume Guiart, son traducteur[1], disent qu'une tour dominait l'enceinte et qu'à l'intérieur, Richard avait construit une demeure royale, digne d'être habitée par le plus grand des princes. Nous avons sondé le sol de l'enceinte, et n'avons trouvé aucunes substructions autres que les murs situés à l'Est, où le propriétaire de l'île y a aménagé sa maison d'habitation; et un pan de mur se dirigeant en dedans de l'enceinte, près de la porte du pont de Bernières. Comme l'enceinte est occupée par un jardin planté d'arbres fruitiers, les fondations sont presque toutes arasées profon-

[1] Guillaume Guiart. *Branche des royaux lignages.* (Manuscrit de la bibliothèque Richelieu n° 10298).

Digitized by Google

dément, à 1 mètre ou 1m,50 au-dessous du sol actuel. Par les très basses eaux, on voyait encore, il y a quelques années, les fondations d'une pile servant à attacher le pont contre l'île de Gardon, du côté de Bernières (*ponte qui vadit per mediam insulam de Gardon*), près du moulin de Gardon, dont les piles existent encore et qui avait été construit par Richard pour alimenter la garnison du château de l'Ile.

On voit également, un peu au-dessus du niveau du cours normal de la Seine, la base de l'éperon qui servait à maintenir l'autre partie du pont contre le quai du Petit-Andely (*ponte qui vadit inter duas insulas*) : cet éperon mesurait 21 mètres de longueur et 20 de saillie; sur le côté sud était un escalier actuellement masqué par les terres d'alluvion : cet escalier et cet éperon, qui gênaient le halage des bateaux furent rasés, en 1850.

2° *Enceinte de la Culture.* — Sur le terre-plein fermant la vallée du Gambon, Richard fit tracer, vers la fin de 1195 et en 1196, une vaste enceinte protégée par des tours en pierre et en bois, avec des plates-formes et des ouvertures pour les arbalétriers, qui renferma bien vite quelques milliers d'habitants[1] : elle répondait à peu près au Petit-Andely actuel, mais à cette époque, elle portait le nom de la Culture (Couture), qui devint ensuite Andeli-le-Jeune.

C'était un quadrilatère défendu à l'Ouest par la Seine : le mur de ce côté allait du pied de la falaise, c'est-à-dire de la porte Saint-Jacques, au pied du Château Gaillard. On retrouve ce mur sur plusieurs points, notamment dans la rue des Petits-Varreaux, sur une

[1] Dom Bouquet. *Recueil des historiens des Gaules*, t. XVII, p. 75.

Digitized by Google

longueur de 30 mètres et 0m,70 d'épaisseur. Le boulevard de la Gare l'a coupé, mais il se prolonge encore sur 50 mètres, dans toute la longueur de cette petite rue.

La route de Vezillon se trouvait fermée par la porte Pinaude, dite Hazard, qui était très étroite et ne donnait passage qu'à un chariot à la fois : elle était défendue par deux tours dont les fondations existaient encore, vers 1850. Le mur d'enceinte remontait à angle droit pour se rattacher à environ 60 mètres de distance, à la tour du Colombier et à l'ensemble de la forteresse ; mais un autre mur de 1m,60 d'épaisseur, parallèle à la route et distant seulement de 2m,40 de celui-ci, s'avançait à 40 mètres plus loin, jusqu'au chemin qui conduit au pont actuel. Sur ses fondations, on a construit récemment, un mur servant de limite aux jardins conquis sur l'ancien bras du Hamel. Entre ce bras de la Seine, actuellement rebouché, et le mur, mais contre celui-ci, existait un chemin pavé qui a été retrouvé, en 1893 ; il était à 1 mètre en contre-bas de la route actuelle des Andelys à Gaillon. Cette découverte confirme ce que Brossard de Ruville avait mentionné, d'après une *Description des Andelys et du Château Gaillard*, manuscrite et rédigée par un nommé Gilles, entre 1685 et 1710.

L'estacade. — Une estacade composée de trois rangs de pieux carrés en chêne et destinée à intercepter la navigation s'étendait de la porte Hasard jusqu'à l'autre côté de la rive gauche de la Seine. Cette estacade était protégée par des ouvrages palissadés établis le long du fleuve. On a peine, toutefois, à comprendre comment on a pu enfoncer au centre de la Seine des pieux d'au moins 8 à 10 mètres, mais cette difficulté se présenta

Digitized by Google

aussi pour établir les piles de bois qui servirent aux deux parties du pont en bois, des deux côtés du Château de l'Ile, mesurant 96 mètres de longueur pour la partie de la rive droite et 130 mètres pour la partie de gauche. De plus, cette estacade, offrant une énorme résistance au courant, aurait dû être emportée par les hautes eaux, pendant l'hiver, car nos barrages actuels sont maintenus par d'énormes piles en maçonnerie établies profondément dans le sol ; et pour les soulager, on enlève les aiguilles de bois ou vantaux métalliques, lorsque le niveau s'élève trop. Cette estacade constituait donc un des détails les plus surprenants des ingénieux moyens de défense inventés par Richard Cœur de Lion[1].

A l'Est, le mur d'enceinte était précédé par une chaussée, à l'extrémité de laquelle se trouvait une porte ; il était naturellement défendu par le Vivier, qui couvrait toute la partie inférieure de la vallée et dont les eaux se déversaient dans la Seine par deux bras traversant le Petit Andely, et passant sur deux ponts qui furent encastrés dans le quai construit au commencement du XIV^e^ siècle par Enguerrand de Marigny. Le pont Mercadier (*ponte Makade*), près de la porte Saint-Jacques, existe encore près de l'hospice. A 50 mètres de l'éperon du pont de l'Ile se trouvait un canal voûté, actuellement masqué par les remblais du quai et portant encore, dans ces dernières années, le nom de Barbacane, bien que l'ouvrage fortifié qui le surmontait ait disparu depuis longtemps. Quant à l'autre pont, il a été refait sur l'em-

[1] La Seine mesure en cet endroit 200 mètres de largeur, la profondeur maxima en été est de 5 mètres. et en hiver de 8 mètres environ : les pieux devaient être enfoncés d'au moins 3 mètres dans le lit du fleuve ; donc ils mesuraient au milieu de 8 à 11 mètres : on dut employer d'énormes chênes entiers, et on se demande comment on exécuta un travail aussi difficile.

Digitized by Google

placement de l'ancien et se trouve à l'embouchure du Gambon (*Ganboon*) dans la Seine. Cette embouchure était primitivement près de la rue du Quai; elle fut modifiée par Richard et reportée plus en amont, lorsqu'il établit le moulin converti actuellement en scierie. L'entrée et la sortie de chacun de ces deux bras du Vivier étaient protégées par des barbacanes.

La porte *Hasard* qui commandait la route de Gaillon se trouvait près de là, en contre-bas du Colombier.

Près de ce pont et de l'embouchure du Gambon, on voit encore au pied de la montée du Château, les vestiges du mur d'enceinte de la Couture qui remonte le long du chemin conduisant aux ruines. Une construction était adossée à ce mur; une première partie, voûtée en ogive, était de niveau avec la route[1].

La partie centrale a été remplacée par une maison d'habitation; et, à côté, on voit la continuation de l'édifice sur une longueur de 6 mètres, avec 6 amorces de fenêtres dont la partie supérieure seule existe : elle se compose d'une arcature trilobée rappelant un peu, mais plus simplement, celle des machicoulis de nombreux châteaux du xv^e^ siècle des bords de la Loire : à 2 mètres au-dessus, on remarque un bandeau de pierre[2].

[1] Elle servit de prison jusqu'à la Révolution ; et pendant la Terreur, de paisibles habitants des Andelys furent descendus dans les caveaux saturés d'eau, situés au niveau de la Seine et connurent de plus mauvais jours que les prisonniers de la Bastille, car on avait l'ordre pour certains de les laisser mourir de faim.

La petite fille du geôlier, encore existante, nous a raconté que son grand-père avait risqué sa tête certain jour, pour avoir favorisé l'évasion de ces innocentes victimes de la cruauté révolutionnaire.

[2] Parallèlement à cet édifice, mais à droite de la montée, et soutenant les terres de la villa des Charmilles, on peut voir un énorme mur construit, en 1903, avec de très grosses pierres provenant de la démolition de l'ancienne fabrique de draps du Petit Andely ; ce mur n'a, par suite, aucun rapport avec l'enceinte du château.

Digitized by Google

Le mur d'enceinte de la Culture s'appuyait ensuite à une tour carrée dont la partie supérieure a été transformée; puis il longeait le chemin conduisant à la forteresse et, vers le Nord-Est, à 30 mètres du cimetière du Petit Andely, il formait un angle obtus et se dirigeait vers la rue des Petits-Varreaux, où nous l'avons déjà signalé.

CHATEAU DE LA ROCHE

Ces quelques murailles n'auraient pas suffi à arrêter une armée nombreuse; c'est pourquoi Richard avait choisi la colline abrupte qui prit, à cause de sa situation, le nom de Château de la Roche, nom qui devint successivement le Château Gailard, Guallard et Gaillard. Plusieurs auteurs rapportent que, peu après sa construction, Richard se serait écrié à la vue de cette belle forteresse : « *C'est un Château Gaillard.* » Guillaume Le Breton cite le mot *Gaillardum :* « Totam munitionem illam vocavit *Gaillardum*, quod sonat in Gallico Petulantiam » (p. 75). Ce nom est cité aussi par les auteurs contemporains Gautier de Gisbourn et Bromton [1].

Ouvrage avancé. — Il fit d'abord pratiquer dans le

[1] Dans un article publié par l'*Impartial des Andelys*, du 8 août 1906, *Sur l'étymologie du Château Gaillard*, l'auteur rappelle que le *Gaillard d'avant*, le *Gaillard d'arrière* et le *bout-avant* sont les parties principales d'un navire que l'on défend ; il identifie la forteresse de Richard, construite sur un promontoire dominant la Seine, à un navire. Malheureusement pour cette hypothèse, le donjon de Boutavent se trouve à 3.400 mètres du Château Gaillard !

Nous n'aurions pas cité cet article, si l'auteur ne traitait à la légère ceux qui ont écrit sur les origines de la forteresse, dont il n'a même pas lu attentivement les principaux travaux, puisqu'il les cite de travers.

Au lieu d'instruire les lecteurs, les journaux faussent souvent leur esprit avec des fantaisies qui ont la prétention d'être sérieuses.

Digitized by Google

promontoire qui communique avec la plaine une large tranchée de 10 à 12 mètres de large et d'environ 13 mètres de profondeur. A l'extrémité sud et en dedans du fossé, il éleva une première enceinte ayant la forme d'un triangle dont la hauteur mesure 47 mètres et la base 28 mètres ; à son sommet et sur ses flancs se trouvaient de fortes tourelles destinées à battre le pied des murs de $2^{m},60$ d'épaisseur. Cette partie triangulaire de la forteresse était la moins heureusement comprise ; sur la capitale restaient un angle mort et un secteur que les tours placées sur les flancs battaient mal, et où l'ennemi était défilé des coups de la place s'il parvenait à rendre intenable la plate-forme de la tour. Cette disposition était d'autant moins heureuse que les approches n'étaient pas escarpées, comme les rochers sur lesquels est édifiée la seconde enceinte, par suite ne favorisaient pas les ricochets des projectiles et se prêtaient à la mise en batterie des catapultes et autres engins de jet, et à la manœuvre des tours de charpente destinées à l'attaque.

Au Sud-Est, dans la grosse tour qui porte, on ne sait pourquoi, le nom de tour de la Monnaie et qui, à la fin du XVII[e] siècle portait le nom de tour Saint-Jacques[1], on voit au centre les traces d'une porte de $1^{m},10$ de largeur, ainsi qu'un escalier en spirale dont les marches en pierre, actuellement enlevées, mesuraient $0^{m},90$ de largeur : il était construit dans l'épaisseur du mur et devait servir aux défenseurs à porter rapidement au sommet des murs les projectiles destinés à défendre ce point, le plus vulnérable de toute la forteresse ; c'est le

[1] De Ruville. *Histoire des Andelys*, t. II, p. 30.

Digitized by Google

seul escalier en maçonnerie dont l'existence soit certaine.

Dans la partie supérieure de la tour se voient deux fenêtres; elles s'évasent vers l'intérieur de l'ouvrage. Le diamètre de cette tour est de $3^{m},80$, et l'épaisseur des murs de 4 mètres; près d'elle, on voit encore une large fenêtre à embrasure.

Dans l'angle Nord-Est de l'ouvrage existait une porte de $2^{m},50$ de largeur, défendue par une petite tour de $2^{m},90$ de diamètre, qui lui était accolée et qui a pu abriter un escalier; dans ses murs, on distingue encore la cheminée servant à chauffer le corps de garde attenant. Cette porte avait l'orientation et les dimensions de celle de la seconde enceinte. On se demande où pouvait s'appuyer le pont franchissant ce fossé, lequel a près de 20 mètres de largeur; ce qui ferait croire qu'à cette porte, comme à celle qui faisait communiquer les deux parties de la forteresse, on avait établi un pont volant en bois de 25 mètres environ, pouvant être détruit à la première alerte : on ne voit pas non plus de cavités pour le passage des palans, leviers ou fléaux de bascule, mais des raînures pour le passage d'une herse en fer, (hericius). Près de cette porte, M. Malençon a découvert, en 1885, les bases d'un escalier en hélice, conduisant sans doute à la partie supérieure des murs, aux hourds et aux coursières; car justement sur la courtine Est, on remarque encore à l'extérieur les vestiges des créneaux et des merlons, ainsi que les archères. Mais ce qui est beaucoup plus intéressant, c'est de voir en dessous plusieurs trous traversant la muraille dans toute son épaisseur et des débris des poutres de chêne formant les supports des hourds en bois. Nous avons vu jadis ces

Digitized by Google

pièces de bois plus apparentes, mais elles ont diminué de grosseur, et il est grand temps de sauver ce sommet de courtine par une consolidation bien comprise, en faisant valoir toute sa valeur archéologique. A l'intérieur, le sommet du mur formait un épaulement pour l'emplacement de la coursière et permettre aux défenseurs de recevoir des renforts ou des projectiles ; le tout était couvert. Le plancher des hourds était percé pour favoriser le tir plongeant et battre complètement le pied des murs, ainsi que le fossé d'approche contre la sape. On comprend l'avantage que ces hourds donnaient, au lieu des simples créneaux et archères primitivement installés ; mais en cas d'incendie ou destruction des hourds, les créneaux et les archères pouvaient encore abriter l'assailli pour le tir oblique. Ce qui est intéressant, c'est de voir qu'au Château Gaillard, des hourds surmontaient toutes les courtines ; tandis qu'au donjon, on avait établi des machicoulis en pierre (d'ailleurs d'une forme très primitive). Les archères furent employées depuis le XII^e^ siècle, et nous en voyons dans toute la hauteur du redan ouest de la première enceinte, à l'endroit le plus escarpé. Là, comme sur la courtine de l'ouvrage avancé, l'appareillage des pierres est formé d'assises alternant et de deux tons différents ; l'on peut se demander si c'est dans un effet décoratif ou de solidité que la nature des pierres diffère, ou bien une reminiscence des mosaïques des forteresses de la Syrie et de la Palestine, datant de la même époque. Quant à l'angle Ouest de l'ouvrage avancé, il pouvait être défendu par une tour pour rétablir la symétrie avec l'autre angle ; mais, toutefois, c'est une pure hypothèse, car les démolitions opérées, au début du XVII^e^ siècle, ont tellement altéré

Digitized by Google

les fondations, sur ce point, qu'il a été impossible à M. Malençon de les retrouver[1].

Mais comme le côté opposé est resté plat à l'Est, on peut aussi supposer qu'il n'y avait rien à l'Ouest; du reste, les deux tours d'en face suffisaient à le défendre.

A l'intérieur de cet ouvrage avancé existaient quelques logements dont on a retrouvé les fondations et une sorte de silo de 3 mètres sur 4 mètres.

Un large fossé de 10 mètres de largeur séparait ce premier ouvrage de la forteresse proprement dite; ce fossé fut continué sur le flanc Ouest pour rendre ce coteau tout à fait inaccessible; un pont mobile en bois que l'on pouvait manœuvrer de l'intérieur du château et enlever à la première alerte reliait cet ouvrage avancé avec la citadelle. Guillaume le Breton en parle dans sa Philippide; et, d'après les ruines qui existent aujourd'hui, nous avons cru devoir le faire figurer en pointillé sur le plan.

La forteresse. Première enceinte. — La citadelle proprement dite était de forme hexagonale, elle épousait à peu près les reliefs du terrain : aux changements de direction des courtines existaient des tours faisant saillie sur celles-ci.

La partie Est-Sud de la première enceinte située le

[1] M. Deville, dans son *Histoire du Château Gaillard* (1829), M. Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire d'Architecture*, ainsi que Brossard de Ruville, dans son *Histoire des Andelys* (1864); M. Clark, dans *Mediæval military architecture in England* (1884), et même M. Dieulafoy (en 1898), qui a discuté et fait des rapprochements sur les forteresses des XII^e^ et XIII^e^ siècles, ont reproduit cette prétendue tour qui n'existe pas même dans les fondations; d'ailleurs, leurs plans recopiés tous sur celui de Deville sont inexacts sur bien d'autres points, et cela a lieu de surprendre de la part d'architectes ou d'ingénieurs éminents.

Digitized by Google

long de ce fossé et faisant face à l'ouvrage avancé avait dans ses fondations une épaisseur de près de 9 mètres et de 2m,60 seulement sur les côtés ; les angles étaient protégés par deux tours rondes très épaisses de 3 mètres de diamètre ; on reconnaît parfaitement leurs fondations à l'Est, tandis qu'à l'Ouest, les deux moitiés de la tour s'appuient actuellement l'une contre l'autre. Une fenêtre ou porte ouvrait en dedans de l'ouvrage, elle existe dans la tour du Sud.

Le mur de la première enceinte se prolongeait vers l'Ouest, en ligne droite, jusqu'en face du donjon, où il s'insérait contre une moitié de tour quadrangulaire de 6 mètres de côté, avec des angles abattus, percés d'archères très évasées et superposées : ce redan était destiné à défendre l'angle mort entre les deux parties des courtines. Ce mur d'environ 8 mètres de hauteur porte encore une double rangée de fenêtres dont les plus grandes s'ouvrent à l'étage supérieur et éclairaient la chapelle. Le mur longeait ensuite à peu près parallèlement la base de la seconde enceinte, à 5 mètres de distance.

Presqu'en face du donjon, à l'Ouest, dans cette première enceinte, devait se trouver une petite porte permettant de descendre à la Seine par un chemin très rapide taillé dans le roc. Cette sortie était protégée par le donjon et les fenêtres du logis du gouverneur, situées au-dessus. De ce côté et en dessous, on voit encore un pan de mur s'insérant dans les rochers, près des tours carrées de la petite poterne dominant le Petit Andely : quoique ce côté soit abrupt, on l'avait rendu imprenable au moyen de ces murailles.

Logement des officiers et chapelle. — C'est contre la

Digitized by Google

partie Sud de ce mur faisant face à Vezillon et entre les deux tours que se trouvaient plusieurs logements destinés sans doute aux officiers ; la partie supérieure est désignée, dans la Philippide, comme ayant servi de chapelle. L'ensemble de ces constructions occupe un espace de 19 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur ; elles étaient éclairées par une double rangée de fenêtres dont trois petites de 1 mètre de hauteur et une quatrième plus large. Suivant Guillaume le Breton, cet édifice était le plus élevé du château, et il avait été construit par Jean sans Terre. C'est par une des fenêtres basses du logement des officiers que l'on pénétra, lors du premier siège, et que l'on s'empara de la première enceinte.

Pont. — Cette enceinte se poursuit à l'Est, du côté du Grand Andely, mais c'est à peine si les fondations apparaissent au bord des fossés. Une tour carrée pouvait protéger le pilier d'abatage du pont de la seconde enceinte et faire pendant à celle qui existe à l'Ouest. De même qu'au Nord, à 20 mètres environ de son point d'insertion avec les tours carrées, il pouvait se trouver une tour ; mais dans l'éboulis des larges fondations, il est impossible de la reconnaître. Le point de contact de cette première enceinte se voit encore très distinctement, ainsi que les corbeaux de pierre qui soutenaient le chemin de ronde se rendant par la petite poterne, dans la seconde enceinte.

Près de la pile d'abatage du pont, le long du talus et près de la première enceinte, on voit un chemin pavé qui s'arrête en face de la porte de la seconde enceinte à bossages et se trouvait encastré entre deux murailles ; il va de ce point vers le Nord, sur une longueur de

Digitized by Google

27 mètres; il a été découvert, en 1885, lors des fouilles de M. Malençon.

Caves. — Au fond du fossé qui sépare la première de la seconde enceinte et dans la paroi Sud existent encore de très belles caves taillées dans le roc et supportées par 18 piliers, dont l'un est octogonal : de chacun des côtés partent, en rayonnant, des arcs doubleaux. Ces caves très pittoresques ont un véritable attrait pour le visiteur; elles portaient primitivement le nom de *Basse Cour*. Deux caveaux plus longs, actuellement bouchés par des éboulements, se voyaient dans la partie Ouest. Dans son *Histoire du Château Gaillard*, M. Deville prétend les avoir vus, en 1820 ?

Puits. — Au-dessus et en arrière de ces caves, dans la cour, on aperçoit une cavité rebouchée; c'est là que se trouvait le puits destiné à alimenter la garnison, et dont la profondeur devait être d'environ 80 mètres; il en existait un semblable dans la citadelle, non loin de la porte, et un troisième dans l'ouvrage avancé.

Seconde enceinte à bossages extérieurs. — Pour rendre la seconde enceinte inexpugnable du côté du plateau, Richard la fit précéder, sur les deux tiers de sa longueur, d'un large fossé, sauf sur la paroi Ouest dominant la Seine, qui est abrupte et naturellement inexpugnable. Cette seconde enceinte constitue la véritable innovation de cette forteresse; elle est composée d'un chapelet de 17 bossages ou segments de cercles ayant 3 mètres de corde en moyenne, séparés par des portions de courtine de 1 mètre formant à l'intérieur une série de pans

Digitized by Google

coupés et un immense polygone; la base était inclinée en glacis et saillante, afin d'éloigner l'assaillant et faire ricocher sur lui les projectiles lancés des hourds. Ces murailles de 4 mètres d'épaisseur et d'environ 10 mètres de hauteur étaient aussi surmontées de hourds ou bretèches, car on retrouve en plusieurs endroits des consoles ou corbeaux de pierre qui ont dû servir à supporter des chemins de ronde en bois : on voit aussi au-dessus de la petite poterne quatre trous traversant la muraille de part en part et disposés ainsi, dès l'origine, pour le passage du dedans au dehors des poutres supportant les hourds, comme dans la courtine Est de l'ouvrage avancé.

Viollet-le-Duc ne mentionne pas ces détails que nous sommes le premier à signaler, mais il a cependant deviné que des hourds en bois avaient dû terminer le sommet de cette seconde enceinte à bossages, car il l'a ainsi représentée[1].

Le tracé de forme elliptique et ses profils très étudiés dénotent de la part de Richard une profonde observation, puisqu'on ne peut y découvrir, ni un angle mort, ni un secteur privé de projectiles ; non seulement la forme elliptique obviait à ces inconvénients, mais la saillie progressive du pied des murs était destinée à éloigner les assiégeants du pied de l'escarpe et permettait de battre les approches du fossé.

Si Jean sans Terre eût mieux compris la valeur d'une semblable défense, il eût été impossible à son adversaire d'approcher et de miner les courtines ou les tours. Le seul tort de Richard fut de laisser dans le rocher un

[1] Viollet-le-Duc. *Dict. d'Architecture*, article Château, p. 92.

Digitized by Google

pont fixe devant la porte principale et de n'avoir pas ouvert des embrasures au niveau du rez-de-chaussée pour enfiler ce pont permanent.

Quant au tracé de forme elliptique et aux bossages se substituant aux éléments rectilignes du tracé, nous dirons que cette réforme s'accentue déjà, entre 1150 et 1220, notamment au donjon de Pons, qui après avoir été pris et détruit par Richard, en 1179, fut reconstruit postérieurement à cette date; au donjon d'Etampes remontant à 1180; à ceux de Provins, d'Issoudun et de la Roche-Guyon, un peu postérieurs; au château de Cherbourg et de Carphilly (Angleterre); le château des comtes de Flandre à Gand construit, en 1180, offre des perfectionnements qui se rapprochent un peu plus du Château Gaillard.

Il est curieux de voir que dans les châteaux de Montargis, Coucy, Carcassonne et Rouen, construits un siècle après, on ne voit pas encore adoptés ces perfectionnements employés par Richard au Château Gaillard : cela prouve que si les progrès sont continus, ils ont aussi difficile à vaincre la routine.

M. Dieulafoy a montré cette évolution en étudiant les profils des fortifications assyriennes et byzantines, celles de la Syrie et de la France, au XII^e^ siècle, ce qui constitue un travail fort intéressant; toutefois, nous doutons que Richard ait pu se livrer à une semblable sélection, car s'il faut en croire la description que donne du château de Cherbourg un moine de Marmoutier, Guillaume Passavant, évêque du Mans, mort en 1186, la courtine de ce château était garnie de tours très rapprochées; or ce château est antérieur de dix ans à la construction du Château Gaillard.

Digitized by Google

Nous ne pousserons pas plus loin ces rapprochements, et, revenant à la seconde enceinte, nous y pénétrons par la porte principale située à l'Est, elle mesure $2^m,50$ de largeur et environ $4^m,50$ de hauteur; le seuil surplombe de 2 mètres le talus de contrescarpe de la première enceinte; le seuil était en contre-bas de la cour et il fallait gravir un escalier pour arriver au donjon; elle était défendue par une double herse, ainsi que par des vantaux, et gardée par deux postes intérieurs encore très bien conservés. Cette porte est formée d'une arcade en tiers-point, ornée d'un simple ruban de claveaux à l'extérieur et de quatre rangs de voussures prismatiques à l'intérieur. Primitivement, on franchissait le fossé sur une arche naturelle ménagée dans le roc, nous dit Guillaume le Breton [1]; plus tard, Philippe-Auguste la démolit et la remplaça par un pont mobile en bois; c'est ce qui explique pourquoi on ne voit pas les ouvertures pour le passage des leviers ou fléaux de bascule du pont-levis.

La pile que M. Malençon a retrouvée en face de la porte a pu servir à supporter ce pont en bois, pour lui donner une portée un peu moins longue, cette distance étant d'environ 7 mètres.

Pour pénétrer dans cette enceinte, on a installé, vers 1860, un escalier qui monte à une petite poterne, destinée primitivement à faire communiquer la seconde enceinte au moyen d'une passerelle de bois avec le chemin de ronde de la première enceinte. Au-dessus, on voit encore cinq trous pour les poutres des hourds, comme celles de l'ouvrage avancé. On devrait faire

[1] Guillaume le Breton. *La Philippide*, liv. VII, vers 794.

« Pons erat in imo, quo scandebatur in arcem.
Excisus saxo, quem sic diviserat olim.
Quando profundavit fossas, Richardus utrimque. »

Digitized by Google

disparaître cet escalier qui est un véritable contre-sens archéologique, puisque les deux tours d'angle étaient destinées justement à empêcher d'appliquer des échelles pour attaquer cet angle, et de pénétrer par cet endroit : par suite, on devrait rétablir le pont en face de la véritable porte d'entrée du Nord-Est. Cette petite porte se compose d'une archivolte en ogive, d'un tympan uni et d'un linteau supporté par deux consoles à moulures reposant sur deux pieds-droits carrés.

Les dernières marches du haut, taillées dans le roc, datent de la construction et conduisaient de l'intérieur de la seconde enceinte aux hourds posés sur des corbeaux de pierre scellés contre la tour d'angle et aussi pour défendre le sommet et l'angle d'insertion de la première enceinte.

Logement du Gouverneur. — Près de cette poterne, à droite, se voient les deux pièces composant l'appartement du gouverneur; elles étaient surmontées d'un second étage : on y remarque encore deux cheminées superposées et la seconde rangée de fenêtres du second étage. On pouvait se sauver ou se rendre rapidement, du côté Ouest parallèle à la Seine, dans la première enceinte, par un escalier de dix-neuf marches taillées dans le roc, ou bien par une petite échelle mobile, ou encore descendre au moyen d'une échelle dans les tours carrées du Nord-Ouest, et de là gagner la tour du Pigeonnier; mais ce moyen était beaucoup plus long.

Ce logement reçut successivement Richard Cœur de Lion, Jean sans Terre et la reine Alienor, Philippe-Auguste; plus tard, saint Louis, Charles V, et enfin Henri IV.

Digitized by Google

Deux tours quadrangulaires d'inégale grandeur défendaient la petite poterne et le logement du gouverneur, dans la partie accessible du côté Ouest. Du rez-de-chaussée de la première de ces tours, un escalier permettait de se rendre dans la seconde tour, puis de sortir dans la première enceinte du côté de l'Ouest, au moyen d'une petite porte basse que l'on voit au bas de la cloison des deux tours. Le premier étage, éclairé par deux meurtrières, communiquait directement avec l'appartement du gouverneur, ce qui lui permettait de surveiller la défense du côté Nord des deux premières enceintes et de la poterne. Une tour plus large était adossée sur le devant; elle faisait saillie sur la première enceinte; ainsi que nous l'avons dit, un passage était ménagé dans la cloison des deux tours, à la base, pour permettre de descendre dans la première enceinte du côté de l'Ouest et de se rendre au Pigeonnier ou de gagner la Seine.

Il est bien difficile d'attribuer une destination aux appartements situés dans toute la cour, en face de ceux du gouverneur; leurs fondations ont été retrouvées, en 1885, lors des fouilles de M. Malençon. A droite de la porte, dans les tas de terre et de blocages provenant des démolitions, il découvrit plusieurs squelettes et des débris de poteries en grès du XI^e^ ou XII^e^ siècle, ainsi qu'une vingtaine de disques en métal uni, ayant pu servir de poids, si on en juge par les points qui pouvaient correspondre à des numéros.

Donjon. — Pour compléter la défense, un donjon circulaire fut construit à l'intérieur de la seconde enceinte pour défendre la porte. En cas de surprise, il

Digitized by Google

pouvait offrir une retraite à une garnison bien commandée. Ce donjon est composé d'une tour engagée à l'Ouest dans le mur de la seconde enceinte, et renforcée à l'Est par un éperon rectangulaire, situé en face de la porte. Le mur de ce donjon mesure environ 6 mètres d'épaisseur vers cet angle et 4 mètres dans les autres parties. De plus, on remarque des contreforts plus larges au sommet qu'à la base, s'appuyant sur une surface inclinée de haut en bas, et dont l'ouverture s'élargissait à la partie inférieure, ce qui favorisait les ricochets des projectiles. En prolongeant par la pensée ces contreforts dont les sommets des arcades manquent, on peut supposer qu'ils formaient des machicoulis primitifs. On sait que les premiers machicoulis se composèrent d'abord au XII^e^ siècle de parapets portés en avant des murs sur des arcs bandés entre des contreforts ou des consoles, comme dans une construction du Puy, à l'église de Royat (Puy-de-Dôme), et au donjon de Niort. On les retrouve au XIII^e^, à la cité de Carcassonne, à la porte de la citadelle de Montreuil (Pas-de-Calais), aux portes de Saunerie et Soubeyran, à Manosque (Basses-Alpes), à la Madeleine-de-Châteaudun, à Saint-Florent, près de Saumur ; mais ceux du Palais des Papes d'Avignon, qui rentrent dans cette série, sont du XIV^e^. Ces machicoulis placés sur des arcs bandés, employés pendant les XII^e^ et XIII^e^ siècles, semblent s'être continués pendant tout le XIV^e^, dans le midi de la France, et même on les retrouve au Prieuré de Chandieu et à Marols (Haute-Loire). La particularité des contreforts du donjon du Château Gaillard consiste dans l'amincissement de la base destinée à augmenter la zone de tir au pied des murs, tandis qu'aux donjons de Niort, de Cruas (Ardèche), de Château-Guillaume

Digitized by Google

(Indre), et à Albi, la base est arrondie. Un demi-siècle plus tard, les hourds furent placés sur des linteaux appuyés eux-mêmes sur des consoles en pierre, ils apparaissent, en 1230 à Coucy et, en 1240, à Montségur (Ariège).

Deux forteresses de la Syrie, de la fin du XII^e^ siècle, le Krak des Chevaliers (château des Kurdes) et le Bordj Safita, ont sur la tour du saillant Est de la seconde enceinte des machicoulis placés sur des piliers naissant du talus du pied, moins parfaits, mais rappelant un peu ceux du Château Gaillard.

D'après M. Dieulafoy, ce type ne se rencontre pas dans les forteresses du type perse, mais dans les ouvrages très anciens laissés en Espagne par les Musulmans [1].

De ce que le Château Gaillard offre des dispositions spéciales et presque uniques, M. Dieulafoy en a fait un prototype et en conclut que Richard a essayé de réunir diverses particularités qui existent dans les citadelles des XII^e^ et XIII^e^ de la Palestine. Mais M. de Vogüé les connaît parfaitement aussi; il croit que si l'on en retrouve un plus grand nombre dans cette région et qu'elles sont mieux conservées, c'est que la barbarie les a sauvées de la transformation et de la démolition. Dans ces conditions, si le Château Gaillard semble isolé, c'est sans doute parce que les monuments qui le rattachaient aux formes antérieures ont disparu. M. de Vogüé trouve que les châteaux forts de Palestine, sont bien français de caractère et tranchent au milieu des fortifications byzantines ou arabes qui les avoisinent.

[1] Dieulafoy. *Le Château Gaillard et l'architecture militaire au XIII^e^ siècle.* (*Ext. Mém. Acad. des inscript. et belles-lettres*, t. XXXVI, I^re^ partie, p. 45 et 365.)

Digitized by Google

Quant aux hourds employés en France, ils ne pouvaient être reproduits en Syrie, faute de bois; ils avaient été remplacés par des échauguettes de pierre avec machicoulis.

Du reste, le château de Karak, bâti en 1152, a été pris par Saladin, en 1188, et n'a plus été aux mains des Croisés; celui de Saône a été définitivement perdu par les Croisés, en 1187. Malgré quelques emprunts de détail faits à l'Orient, ces deux châteaux sont bien français par leur style, par leurs larges fossés taillés dans le roc, leurs défenses ingénieuses et jusqu'aux marques de tâcherons. Le pont-levis de Saône, avec sa pile évidée dans le roc, rappelle celle du Château Gaillard. (Toutefois aux Andelys, il n'y avait pas de pont-levis, mais un pont fixe fermé par une herse). En un mot, l'art des XII^e^ et XIII^e^ siècles, malgré la diversité de ses origines, reste lui-même, aussi bien en Palestine que dans tous les pays où s'est exercée la puissante expansion de la France à cette époque[1].

M. de Lasteyrie croit que ce n'est pas dans les villes de la Perse ou de la Susiane que les Croisés sont allés chercher leurs inspirations : il n'est guère frappé par certaines analogies chaldéo-syriennes citées par M. Dieulafoy, telles qu'à Suse, Hatra, Veramine, Sourmec, Edesse; mais plutôt par les constructions byzantines de Byzance, Salonique, Nicée, Antioche, Ascalon, Nisibe, Carrare, Callinique, Batneuse, Dara, Edesse : si elles existent, il les croit fortuites, et qu'au contraire, les Croisés ont introduit dans toute la région qu'ils ont occupée leur façon de bâtir dans les châteaux de Tor-

[1] *Académie des inscriptions et belles-lettres.* (*Comptes rendus des séances de l'année* 1897, 4^e^ série, t. XXV, janvier, février, p. 106 à 107.)

Digitized by Google

tose, en 1145, de Bordj Safita de Karak (1152), château des sires de Saône (1152), Margat habité par Richard, en 1192; du Krak des Chevaliers, etc. [1]

On ne peut méconnaître que Richard Cœur de Lion fût un homme de guerre de haute valeur et un ingénieur de premier ordre; il contribua certainement aux progrès que l'art de fortifier les places fit de son temps. M. Dieulafoy semble avoir exagéré l'influence qu'il a exercée, en lui attribuant les flanquements et l'abandon des donjons carrés aux *chicanes* multiples. Avant le retour de Palestine du roi Richard, d'autres formes de donjons avaient été essayées : nous citerons ceux de Provins, d'Ambleteuse, de Houdan, d'Etampes, auxquels on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, actuellement démolis, et qui montrent les transformations du donjon carré à la forme ronde employée à Issoudun, vers la même époque, par son rival Philippe-Auguste.

D'après Viollet-le-Duc, un second étage existait au donjon et contenait les munitions; enfin, un troisième étage crénelé et couvert, aurait commandé le chemin de ronde et servi de poste d'observation; ces trois étages auraient été séparés par des planchers (on voit encore les corbeaux qui soutenaient le premier plancher), on y accédait par un escalier en bois [2].

[1] *Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1897, 4e série, t. XXV, p. 108 et 109.

[2] Dans l'église Notre-Dame, au Grand Andely, se trouve un énorme socle de pierre qui aurait servi jadis à supporter une statue de Saint-Christophe. Dans son *Histoire du Château Gaillard*, M. Deville a prétendu que la forteresse qui s'y trouve sculptée représenterait le donjon du Château Gaillard. On y remarque deux rangs de machicoulis ou hourds de pierre, comme l'a mentionné Viollet-le-Duc; mais ce haut-relief est trop vague comme exécution pour que l'on puisse y attacher quelque valeur documentaire. On y a vu aussi la montagne des Oliviers; et un petit chemin de Croix, à cause des inscriptions qui existent encore?

Digitized by Google

Un escalier faisait communiquer le donjon avec les appartements du gouverneur par la porte-fenêtre du premier étage ; car les donjons n'avaient pas d'ouverture dans la partie basse pour éviter les surprises, et la brèche que l'on aperçoit actuellement au Nord, à la base, a été faite pour permettre à la duchesse d'Angoulême de passage aux Andelys, en 1825, de voir l'intérieur du donjon (on ne peut excuser une pareille mutilation). Le rez-de-chaussée était éclairé par une seule fenêtre en tiers-point située à l'Ouest; le premier étage avait deux fenêtres semblables, séparées chacune par un meneau en pierre, et divisées par des barreaux de fer dont on voit encore les scellements.

Au niveau du premier étage partait le chemin de ronde crénelé dominant les murs de la seconde enceinte et contournant le logement du gouverneur.

C'est peut-être du haut du donjon que Richard, émerveillé de son travail et voyant l'étendue du terrain qu'il dominait, se serait écrié : « Qu'elle est belle, ma fille d'un an ! » Exclamation bien légitime, car n'était-ce pas la beauté pour la fille d'un prince batailleur, de commander si hardiment le cours de la Seine du haut de ces rochers escarpés ?

Travaux accessoires. — Au pied du château et perpendiculairement au mur qui descend au Pigeonnier, existait une muraille très épaisse, au pied de laquelle était un chemin pavé ; tous deux retrouvés, en 1894, le long de la route actuelle. Un peu en avant du mur se trouvait la porte Pinaude, dont nous avons parlé précédemment, ainsi que l'estacade formée d'une triple rangée de pieux enfoncés dans la Seine

Digitized by Google

pour empêcher les bateaux de descendre le fleuve.

Afin d'augmenter encore l'importance de ces fortifications, une motte fortifiée fut créée en amont de Cléry[1]; elle porte actuellement le nom de Muret. Sur le milieu s'élevait une tour circulaire, en moellons et silex avec angles en pierre; son diamètre était de 20 mètres; un pont venait s'abattre sur un terre-plein édifié au Nord; il a été en partie nivelé. On distingue encore les fondations de cette tour; le fossé qui l'entoure est presque toujours rempli d'eau.

La motte de la Bucaille et plusieurs autres vigies voisines, situées dans le bois de la Vieux-Ville, à Nezé, sur plusieurs points du Vexin, et qui portent des débris de maçonnerie en blocages, ont été sans doute utilisées vers cette époque comme postes d'observation.

Quant au camp de Thuit, avec sa Butte du Châtel, il rappelle complètement la ligne d'investissement de Philippe-Auguste autour du Château Gaillard.

Prélude d'attaque du château. — Philippe-Auguste, averti de la dérogation faite au traité d'Issoudun, accourut et installa un fort dans l'île aux Bœufs, en face Notre-Dame de l'Isle : on en voit encore les fossés et les talus. Cette forteresse portait le nom de Goulet (Bulecut, Goletum, Goleton, Guletum, Guletun, Gollet), nom qui est resté au village construit en face, sur la rive gauche de la Seine. Ce fortin fut démoli deux siècles plus tard, le 8 février 1422, par Henri V, roi d'Angleterre. Sur la hauteur se trouve une sorte de camp avec une forte levée

[1] Léchaudey d'Anizy et Charma. *Rôles de l'Échiquier normand de l'année* 1198 : « Pour le château de Clérie, 484 livres. »

Digitized by Google

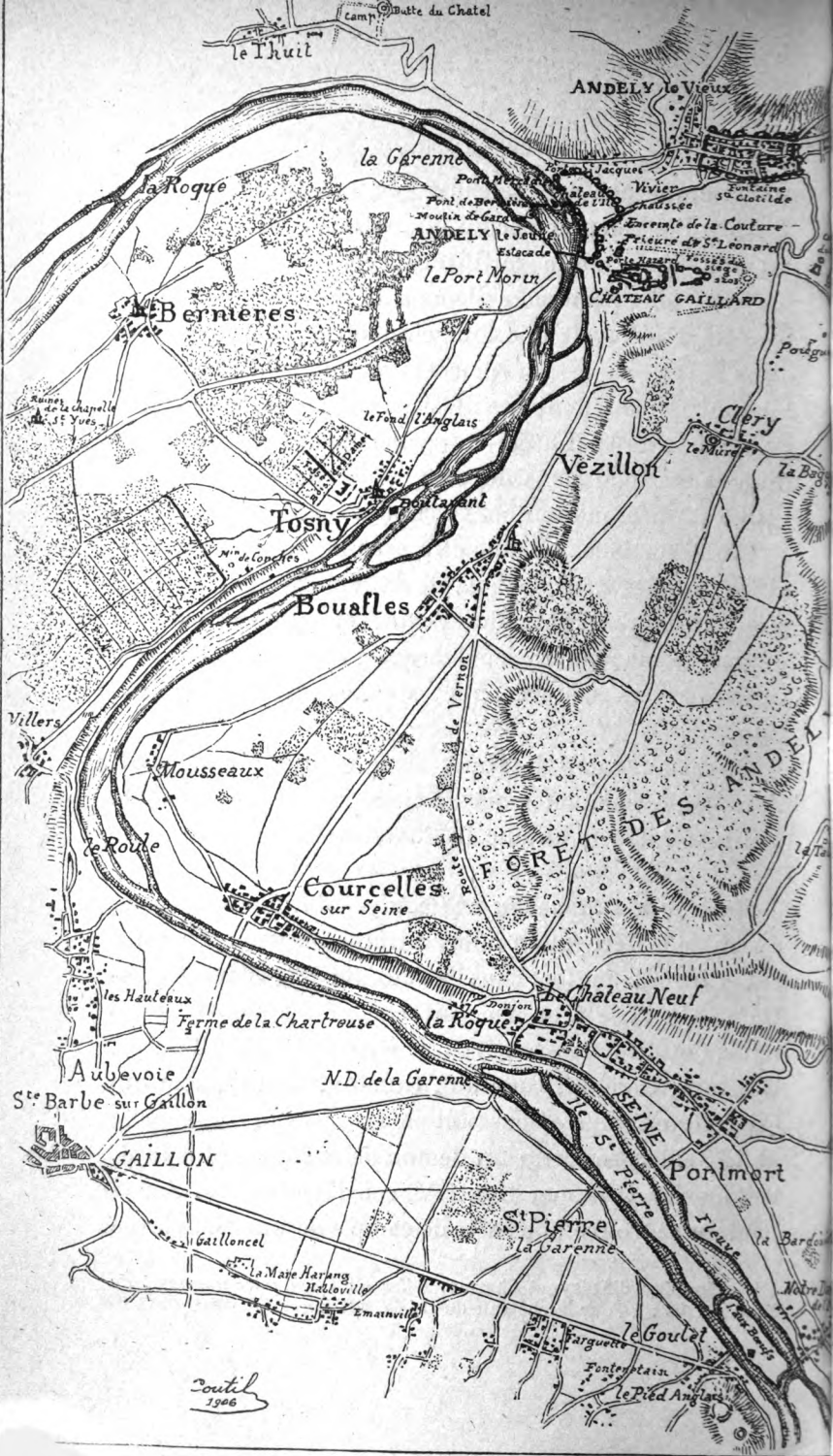

TRAVAUX DE DÉFENSE ET D'ATTAQUE DU CHATEAU GAILLARD, EN 1203.
(Plan dressé par L. COUTIL.)

et un fossé, nommé le *Pied Anglais;* et à l'extrémité opposée du plateau, une petite motte.

Boutavant. — Pour répondre aux menaces de son rival, Richard fit construire à 4 milles du Petit Andely, sur le bord de la Seine, nous dit Guillaume le Breton, et dans une île, rapporte Roger de Hoveden, ce qui est plus exact[1], à la limite des deux provinces, un petit fort auquel il donna le nom de Boutavant, Butavant, Bote-Avant, Boteavant, Botavant[2].

Certains pans de murs et un souterrain se voient encore, entre la Seine et le château moderne, en face du donjon rectangulaire de l'Ile de Tosny, au triage du Clos des Vignes[3].

Lorsqu'on exécuta des draguages dans la Seine, vers 1860, et plus récemment, en 1880, on enleva les piles d'un pont en pierre, faisant jadis communiquer ce fort avec le petit donjon quadrangulaire construit dans l'île de Tosny; par son appareillage et la nature de la pierre, il est facile de reconnaître qu'il est contemporain du Château Gaillard.

Près de la culée de ce pont, située sur la rive gauche de la Seine, en face de Tosny, on a trouvé une très belle clef en fer, damasquinée d'argent, qui a pu servir au fortin de Boutavant.

[1] Dom Bouquet. *Vita Philippi Augusti*, t. XVII, p. 75 et *Annalis*, p. 594.

[2] Léchaudey d'Anisy et Charma. *Rôles de l'Échiquier normand*, 1198. D. Bouquet. Chronica Anglicana Radulfi Coggeshalæ abbatis, t. XVII, p. 87.

[3] C'est à tort que Viollet-le-Duc a fait figurer l'emplacement de Boutavent sur la rive droite de la Seine, là où se voient les ruines du Château Neuf, près de Port-Mort. (Viollet-le-Duc. *Dictionnaire d'Architecture* (article Château, p. 35, fig. 10). D'ailleurs Boutavent, près de Tosny, est bien à 4000 pas (3400 mètres) ; tandis que le Château Neuf est à 8000 pas du Château Gaillard.

Digitized by Google

Entre Tosny et le Château Gaillard, mais surtout entre cette forteresse et l'île de Ratagambe, les draguages effectués à diverses reprises dans la Seine ont toujours ramené des armes en fer, notamment, en 1892, près de l'île Ratagambe, des épées, angons, longs scramasaxes, haches bipennes, traits et carreaux de flèches, faucilles, faucillons, forces, haches, etc. Toutes ces armes sont bien contemporaines de la prise du Château Gaillard, car on retrouve leurs analogues dans la série recueillie dans les fouilles de la forteresse des Tesson, à Saint-Vaast-la-Hougue, incendiée par les Anglais un siècle plus tard. On sait que les armes de cette époque n'ont pas beaucoup changé, du VI^e^ au XIII^e^ siècle, puisqu'on retrouve encore, au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, la plupart des formes qui existaient précédemment, aux VI^e^ et VII^e^ siècles.

D'autres armes, notamment des épées, deux pichets ornés et vernissés, ainsi qu'une meule dormante ont été recueillis par le service des Ponts et Chaussées dans les mêmes draguages et offerts au musée des Andelys, à la suite de notre demande.

Nous avions compté sur ce que pourrait donner la rectification du nouveau chenal de la Seine, en face l'île du Château, où se trouve le château de l'Ile, car c'est en cet endroit qu'eut lieu l'attaque la plus sérieuse, et le fleuve doit recéler en ce point des séries complètes d'armes employées au début du XIII^e^ siècle. Malheureusement, en 1899, lorsqu'on exécuta ce travail, il se trouvait sur ce point un bas-fond où il n'a pas été nécessaire de draguer. Toutefois, si les découvertes ont été moins fructueuses que nous avions pu l'espérer, là encore, nous avons pu recueillir à la sortie de la drague

Digitized by Google

les mêmes armes qu'à l'île Ratagambe, c'est-à-dire des angons gravés, des haches d'armes, de longues lances en fuseau, des traits variés de flèches, un cadenas très simple, et surtout une belle lame d'épée, avec une inscription niellée d'argent sur laquelle on lit les quatre lettres DEVS séparées par des entrelacs. Une arme analogue a été trouvée aussi dans la Seine, à la Mi-Voie, près de Rouen[1].

PREMIER SIÈGE DU CHATEAU GAILLARD (1198-1199)

En septembre 1198, Philippe-Auguste vint mettre le siège devant le Château Gaillard ; mais il fut surpris par Richard dans une reconnaissance, auprès de Courcelles en Vexin, et poursuivi jusqu'à Gisors. Dans leur fuite, les troupes du Roi se pressaient tellement en arrivant à Gisors, que le pont se rompit et le Roi fut précipité avec quelques hommes dans l'Epte, où il faillit se noyer : en souvenir de ce fait, une vierge dorée se voit encore sur le pont.

Par le traité de paix signé aux environs de Port-Mort, le 14 janvier 1199, devant le cardinal de Capoue, envoyé par le pape Innocent III pour réconcilier les deux plus puissants monarques de la chrétienté, les deux adversaires conclurent une trêve de cinq années.

A peine Richard avait-il tourné ses pas du côté de l'Aquitaine que Philippe-Auguste pour s'établir plus fortement s'empara de Pacy-sur-Eure, Vernon, et construisit sur la falaise située en face du village de Notre-

[1] Ces armes font partie de notre collection, elles ont figuré à l'exposition rétrospective des armées de terre et de mer, à l'Exposition universelle de 1900.

Digitized by Google

Dame de la Garenne, un fortin qui prit le nom de Château Neuf, et dont on retrouve encore le périmètre du donjon dominant une roche abrupte, en face l'écluse de Notre-Dame de la Garenne. Aux objections pressantes du Légat, le Roi promit de le détruire, mais il n'en fit rien [1].

C'est vers cette époque que se place l'anecdote suivante, citée par Giraud le Cambrien, suivant laquelle Philippe-Auguste se serait écrié à la vue du Château Gaillard qu'il le prendrait, quand même il serait de fer ; tandis que Richard, en entendant rapporter ces paroles, aurait répondu en présence de toute sa cour : « Par la gorge de Dieu ! je voudrais qu'il fût non pas de fer, non pas même de pierre, mais de beurre et je le défendrais, moi, contre lui et tous les siens [2]. »

Si ces paroles ont été dites, mais dans une forme un peu différente, ce serait, en 1198, lorsque Philippe-Auguste dévasta une partie de la Normandie jusqu'au Neubourg (Rigord, § 123) ; on ne voit pas, en effet, d'autre moment où le hasard de la guerre ait amené Philippe-Auguste dans le voisinage de cette forteresse, entre l'époque de sa construction et celle de la mort de Richard.

En effet, quelque temps après, Richard mourait, le 6 avril 1199, blessé au siège de Chaluz, dans le Limousin. Suivant l'usage du temps, le corps du Roi, après avoir été privé de ses intestins, fut salé et placé près de celui de son père, à l'abbaye de Fontevrault, d'après le désir

[1] Roger de Hoveden, D. Bouquet, t. XVII, p. 594. *Rex Franciæ formavit quoddam castellum novum inter Butavent et Guaillum, et forestam regis Angliæ circa locum illum extirpavit.*

[2] D. Brial. Silvestre Girald. D. Bouquet, XVIII, p. 153.

Digitized by Google

qu'il en avait exprimé ; son cœur fut placé dans une urne de plomb et déposé à la cathédrale de Rouen. Une grande statue tombale située dans l'abside en conserve le souvenir : la boîte en plomb renfermant le cœur de Richard porte l'inscription suivante *Hic : jacet : cor : Ricar di : regis anglorum :* elle est au musée de Rouen.

Gautier de Gisborn [1] et Raveneau, moine de Saint-Wandrille [2] ont prétendu que Richard aurait été tué devant le Château Gaillard, dont Philippe-Auguste se serait emparé par surprise, en 1199. Mais cette version nous paraît rien moins que certaine. Le Château Gaillard n'avait pas changé de mains, puisque Jean sans Terre, frère de Richard, a daté une charte de la Roche d'Andeli, le 18 août 1199, et que, le même jour et la même année, il eut une entrevue, près de Port-Mort, avec Philippe-Auguste.

A la même date, le nouveau Roi d'Angleterre ayant demandé au Roi de France pourquoi, ne lui ayant jamais fait de mal, il le haïssait, celui-ci lui répondit que c'était parce qu'il avait occupé la Normandie et les autres provinces, avant de lui en avoir fait hommage comme feudataire : il lui réclama en même temps le Vexin, situé entre la forêt de Lihons (Lyons) et la Seine, les rivières de l'Andelle et de l'Epte, prétendant qu'il avait été donné à Louis le Gros. Jean sans Terre refusa d'acquiescer à sa demande et les deux Rois se quittèrent ennemis irréconciliables. Il alla retrouver la reine Alienor au Château Gaillard, où il resta jusqu'au

[1] *Historiæ Anglicanæ scriptores, Henrici Knington.* London, 1652, p. 1278. — Gautier Hemingford. *Historiæ Anglicanæ scriptores, Jacobi Gale.* London, 1691, t. II, p. 550 et 551.

[2] Histoire universelle, Ms. de la bibl. de Rouen : extrait publié dans la *Rev. rétrospective normande.* Rouen 1837, p. 15.

Digitized by Google

10 mai 1200, date à laquelle il se rendit à un nouveau rendez-vous que lui avait assigné Philippe-Auguste, au lieu ordinaire de leurs réunions, situé entre le fort de Boutavant et celui de Goulet, à la limite des deux États.

Le roi de France renouvela ses prétentions sur le Vexin normand et obtint de Jean sans Terre cette région, sauf le Château Gaillard, le fort de l'Isle d'Andeli et celui de Boutavant, comme ayant été l'œuvre de Richard. Le même jour et dans le Château Neuf fut dressé l'acte de mariage entre Louis, fils de Philippe-Auguste, et Blanche, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, et nièce de Jean sans Terre [1].

Ce dernier, ayant refusé de comparaître devant Philippe-Auguste, à la suite du meurtre d'Arthur de Bretagne, le Roi en profita pour le citer à sa barre, et, n'ayant pas reçu de réponse, il se servit de cet acte de félonie pour venir assiéger Boutavant, dont il s'empara après trois semaines, en août 1202, et qu'il détruisit de fond en comble. Les ruines occupent encore un losange de 4 mètres de hauteur [2].

SECOND SIÈGE DU CHATEAU GAILLARD (1203-1204)

Pour faire diversion, il prit successivement les châteaux de Longchamp, Lyons, Gournay, Argueil, La Ferté-en-Bray, Conches et Verneuil. Ayant ainsi isolé le Château Gaillard, il se présenta devant cette forteresse au mois d'octobre 1203 ; son armée était massée entre Bernières

[1] Roger de Hoveden. D. Bouquet, t. XVII, p. 52.

[2] Ex Mathæi Paris Majori Anglicana historia. D. Bouquet : t. XVII, p. 681. Guillelmus Armoricus, *Philippidos*, lib. 6.

Digitized by Google

et Tosny, peut-être dans la déclivité de terrain située en face l'île Ratagambe, nommée le Fond l'Anglais ; on voit aussi un grand fossé, vers le milieu du bois des Dames ; quant aux Forts Fontaines, près de Bernières, nous ne savons à quel souvenir ce nom s'applique. Le moine Rigord, historiographe de Philippe-Auguste (Cat. 782, 7882, § 141) fait commencer le siège au mois de septembre de la même année 1203[1].

Le pont qui faisait communiquer la citadelle de l'Ile avec la rive gauche, du côté de Bernières, fut détruit aussitôt par les Anglais pour éviter d'être attaqués directement.

Afin de permettre à ses bateaux de descendre la Seine, Philippe-Auguste fit d'abord rompre sous les traits des assiégés, la triple palissade qui barrait le cours du fleuve en face le donjon. A l'aide de péniches coulées à fond, les unes à côté des autres, et de pieux unis par des cordes, afin que le courant ne les entraînât pas, il parvint à reconstruire un pont un peu au-dessous des remparts de la citadelle, à la pointe de cette île, et fit passer sur la rive droite une partie de son armée pour aller se ravitailler dans le Vexin : il installa ensuite, en face de cette enceinte, sur quatre gros bateaux, deux hautes tours faites de troncs d'arbres et de fortes pièces de chêne vert, d'où ses hommes criblaient de flèches l'intérieur de la forteresse.

Jean sans Terre, remis de sa première émotion, vint à bout cependant de rallier ses vassaux et de former une armée destinée à ravitailler le fort de l'Ile et à briser le

[1] Nous nous sommes servis pour la description de ce second siège de la *Philippide* de Guillaume le Breton, chant VII[e], et du poème de la *Branche des royaux lignages* de Guillaume Guiart.

Digitized by Google

ponton de son adversaire. Son lieutenant Lucipar profita de la nuit pour attaquer, près de Bernières, le camp de Philippe-Auguste, dont l'escorte était en état d'ivresse, et ne résista pas.

Cependant le roi survint, aidé de ses lieutenants, et rallia les fuyards ; mais les Anglais voulaient rompre le pont, et c'est avec beaucoup de peine qu'à la lueur des torches et après des efforts inouïs, Philippe parvint à repousser l'ennemi. A peine l'armée française avait-elle pu se reposer quelques heures, qu'aux premières lueurs du jour, les sentinelles annoncèrent la flotte anglaise remontant la Seine. Se tenant au milieu du fleuve, elle put s'approcher du ponton, et, sans des prodiges de valeur et de grosses poutres qui furent lancées des tours sur les bateaux et les firent couler, ç'en était fait du ponton. Aussitôt quelques braves, dont Gaubert était du nombre, poursuivirent les bateaux anglais et arrivèrent à prendre deux navires. Ce guerrier, qui s'était déjà signalé, vint rendre le plus grand service. Ayant enduit de bitume des vases dans lesquels il enferma des charbons ardents et les maintenant autour de lui au moyen de cordes, il plongea secrètement et vint ainsi allumer la triple palissade de pieux située à la pointe orientale de l'île, faisant face à la Roche Gaillard et qui entourait la forteresse[1]. Le vent aidant, ces pieux s'embrasèrent si bien que le feu gagna la charpente des tours, et la fumée chassée dans les murs força les assiégés de sortir. Ceux-ci se précipitèrent dans des barques vers l'enceinte de la Culture (Petit Andely) ; mais poursuivis

[1] Malgré les textes de Guillaume le Breton et Guillaume Guiart, on s'explique difficilement que le charbon ait pu continuer à brûler sans air ; à moins que les vases aient flotté au niveau de l'eau, sans être hermétiquement clos.

Digitized by Google

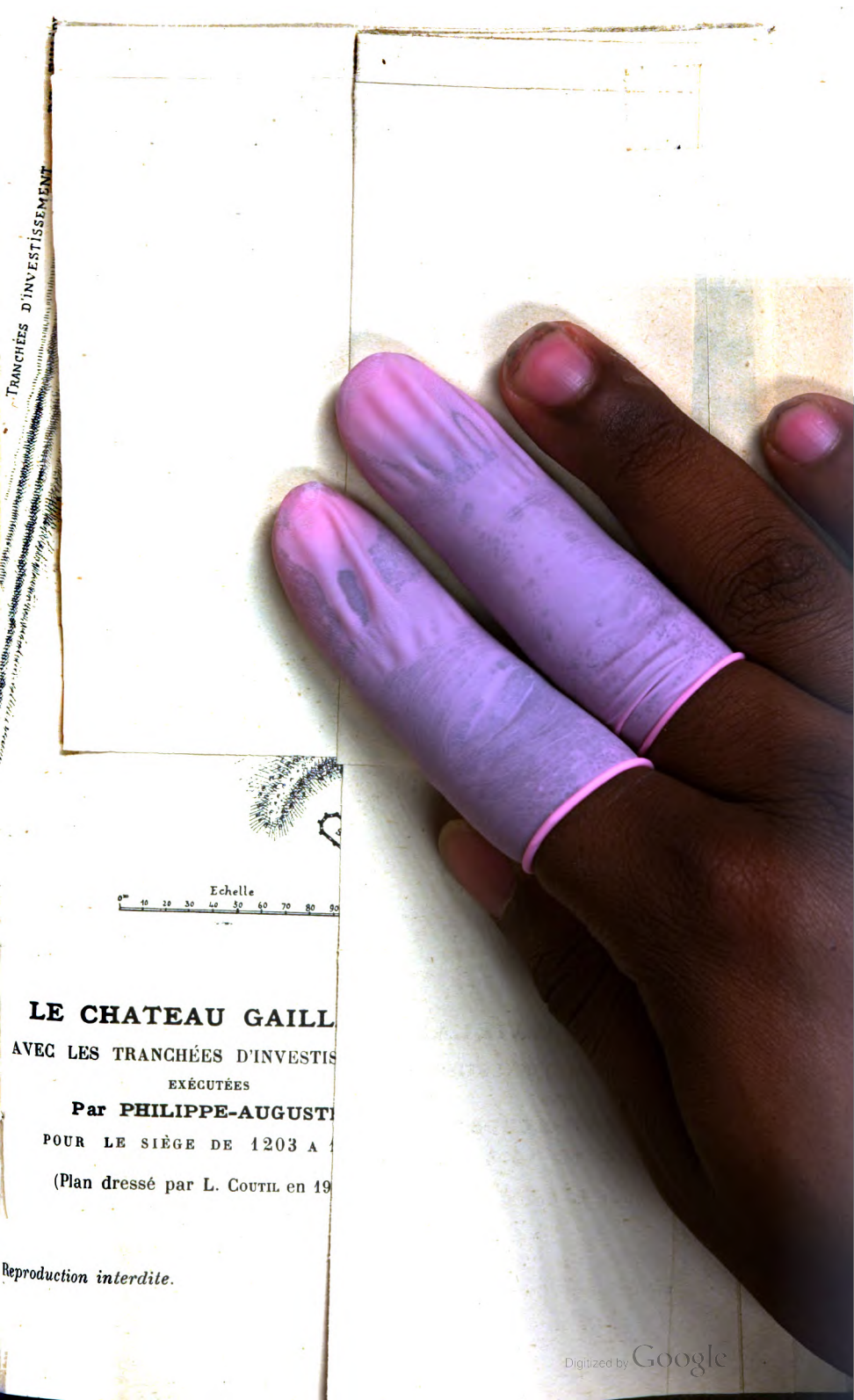

Digitized by Google

Digitized by Google

immédiatement par les Français, tous sont faits prisonniers. Ceux qui étaient demeurés dans l'intérieur des murs se rendirent. Aussitôt, le roi fit éteindre le feu, et son premier soin fut de faire réparer les dégâts occasionnés au château par le siège ; il y mit ensuite une garnison.

Les habitants de la Culture (Couture), voyant ses préparatifs et peu confiants dans leurs remparts, abandonnèrent leurs maisons et montèrent s'enfermer dans le château de la Roche.

Philippe s'étant emparé de l'enceinte de la Couture, logea une partie de son armée dans les maisons d'Andeli le Jeune (Petit Andeli[1]) ; il fit ensuite creuser un large fossé d'environ 20 mètres, à une certaine distance, pour entourer la forteresse. En face la grosse tour de l'ouvrage avancé et à 200 mètres de distance se trouvait une large butte de 15 mètres, protégée au Nord et à l'Ouest par un talus élevé, qui se voit encore.

Ces fossés existent dans le vallon de gauche sur l'arête du coteau voisin et dans le petit bois qui domine le château. Entre ces fossés, sur un massif de terrain, s'élevaient à égale distance quatorze tours de bois ; le roi les garnit de soldats, ainsi que les intervalles, où le reste de l'armée se construisit des huttes pour hiverner.

Ainsi cerné, le gouverneur de la citadelle, Roger de Lascy, connétable de Chester, fit sortir une première fois cinq cents personnes dont la présence était inutile pour la défense ; quelque temps après, un pareil nombre de bouches inutiles subit l'expulsion.

Philippe-Auguste, informé, décida qu'à l'avenir on ne laisserait sortir personne, afin qu'en consommant ses

[1] Guillaume Guiart. *Branche des royaux lignages.*

Digitized by Google

vivres la garnison fût amenée à se rendre plus vite. Cependant, les ressources diminuaient si rapidement que le gouverneur, après avoir examiné ceux qui pouvaient seuls lui être utiles, fit encore sortir 1 200 personnes de tout âge et de tout sexe. A peine ceux-ci avaient-ils dépassé les portes, qu'elles se refermèrent sur eux et qu'ils furent repoussés des tranchées opposées par les flèches des assaillants.

Les malheureux vinrent heurter aux portes pour rentrer, mais ils furent tenus à distance des murs à coups de pierre. Alors commença pour eux, pendant trois mois, une existence atroce ; chassés des deux côtés, sans vivres et sans abri, sous la pluie et la neige, ils se réfugièrent au fond d'un vallon étroit de la zone de circonvallation, où ils furent réduits à se nourrir d'herbes, puis de chiens ; ils en vinrent à dévorer un enfant qui venait de naître et même des vieillards malades [1].

Un jour, Philippe-Auguste, en venant de Gaillon, passa auprès d'eux, en inspectant les travaux du blocus : ils se jetèrent à ses genoux et le supplièrent de mettre fin à leurs misères. Le Roi, saisi de pitié, ordonna de leur distribuer autant de vivres qu'ils en désireraient et de leur rendre la liberté ; mais leur estomac avait tellement souffert de la faim que beaucoup moururent. Cependant, lassé de voir les opérations traîner aussi longtemps, le Roi ordonna de tenter l'assaut : pour cela, il fit établir un chemin couvert, de façon à s'approcher de la grosse tour située au Sud, mal protégée par les

[1] Cette scène palpitante d'horreur a été admirablement interprétée et rendue par le peintre Francis Tattegrain, dans une très remarquable composition, et pour ajouter encore à la désolation de cette scène, tous les coteaux sont couverts de neige, la terre est gelée, ce qui explique le complet dénûment de ces malheureux abandonnés.

Digitized by Google

petites tours latérales, et sur la capitale de laquelle il restait un angle mort ou secteur non protégé permettant à l'ennemi de se défiler et d'y installer de puissants engins de jet : il fit combler les fossés du château avec des fascines et des mottes de gazon, en ayant soin de protéger les ouvriers par des palissades. On construisit, avec de gros arbres abattus dans les bois voisins, un beffroi monté sur quatre roues ; du haut de cette tour, dominant même les murailles de la forteresse, Blondin, Périgues et d'autres archers très habiles criblaient les assiégés de traits meurtriers et démolissaient les hourds de bois qui les protégeaient. D'autres, munis de leurs frondes, lançaient des pierres; le Roi lui-même encourageait leur ardeur et revint plus d'une fois son bouclier tout hérissé de flèches.

De l'intérieur du château, un pierrier et un mangonneau lançaient sur les assaillants des grêles de pierres et les archers renvoyaient les flèches qui leur étaient adressées.

Lorsque le fossé fut à peu près comblé, profitant que faute de place dans les hourds, les défenseurs étaient en trop petit nombre sur ce point de la tour, les assaillants appliquèrent leurs échelles vers l'autre bord du talus, au-dessus duquel était bâtie la grosse tour d'angle dont nous venons de parler. Mais les échelles se trouvèrent beaucoup trop courtes, même pour arriver au pied du talus d'escarpe des murailles. Alors, fichant leurs poignards dans la pierre, ils arrivèrent à se hisser jusqu'au pied des murailles ; puis, se couvrant de leurs boucliers, ils aidèrent leurs amis à monter et commencèrent à miner le pied des murs, soutenant ceux-ci avec des pièces de bois pour empêcher qu'ils ne vinssent à s'é-

Digitized by Google

crouler sur eux. Dès que la brèche fut assez profonde, ils mirent le feu aux étançons et se retirèrent. Quelque temps après, l'enceinte s'écroulait avec un fracas formidable. Cadoc, un des plus braves officiers de Philippe, se précipita alors sur les ruines, au milieu de la poussière, et planta sa bannière sur le point le plus élevé.

Mais, malgré leur élan, les assaillants furent arrêtés par un fossé et une autre enceinte, dans laquelle la garnison de Roger s'était précipitamment enfermée, comptant bien, à l'abri de sa double enceinte, y prolonger la résistance jusqu'à lasser les Français.

Cependant les servants d'armes, Bogis, Eustache, Manassès, Ori, Gravier et autres, cherchaient le moyen de pénétrer dans ces murs.

A l'Ouest, le roi Jean avait fait construire, l'année précédente, un bâtiment contigu à la muraille ; la partie basse servait à divers usages et l'étage supérieur de chapelle. Justement dans la partie basse s'ouvrait sur le fossé, une large fenêtre destinée à aérer une pièce affectée aux besoins intimes.

Bogis, se hissant sur le dos de quelques camarades déterminés et s'accrochant aux pierres, arrive à la fenêtre, et, pénétrant dans cette pièce, attache une corde pour faciliter l'escalade de la troupe. Mais les portes étant fermées, ceux-ci les brisent et font un fracas effroyable, en poussant de grands cris, afin de faire croire qu'ils sont très nombreux.

Pour chasser les assiégés, des fascines sont mises contre les murs et contre les portes : les flammes montent jusqu'aux toits, et brusquement le vent les pousse dans l'enceinte. Les portes étant tombées sous l'action des flammes, les assaillants se précipitent dans l'enceinte.

Digitized by Google

Aveuglés par la fumée et les flammes, les assiégés se refugient en toute hâte dans les caves, près des fossés.

Pendant ce temps, Bogis et ses compagnons coupent les attaches du pont-levis, situé entre les deux ouvrages, ce qui permet aux assiégeants d'envahir la première enceinte et de forcer les assiégés qui s'étaient refugiés dans les caves de se sauver et de regagner en toute hâte la seconde enceinte.

A la suite de ces divers assauts, la garnison de Roger se trouva réduite à 180 hommes.

En s'emparant du pont sur la Seine, de l'estacade, des ouvrages extérieurs et enfin du corps de place, Philippe-Auguste avait déployé des qualités militaires exceptionnelles; tandis que Roger de Lascy, malgré sa vaillance, avait été imprévoyant, il n'avait pas su mettre à profit les innovations et les ressources accumulées par Richard.

Dans la défense du saillant de l'ouvrage avancé, la garnison aurait dû défendre les fossés d'approche et contre-miner les travaux de sape exécutés à la base de la tour. Dans tous les cas, elle pouvait établir en arrière une barricade intérieure, et des courtines, ainsi que des tours, arrêter et tuer quelques assaillants qui auraient voulu y pénétrer.

Quant à la première enceinte, elle était encore plus facile à défendre, et malgré la présence malencontreuse d'une fenêtre située à 2 ou 3 mètres seulement du fond du fossé, on ne peut s'expliquer que les guetteurs postés sur les deux tours du Sud, c'est-à-dire immédiatement à côté, et dans le redan de l'Ouest situé à 30 mètres plus loin, n'aient vu, ni entendu les préparatifs de l'escalade.

Digitized by Google

Roger de Lascy avait sans doute une confiance aveugle dans l'épaisseur et la hauteur de ses murailles, puisqu'il disposait seulement de 200 combattants au début du siège, ce qui était vraiment trop peu et paralysa sa défense en le forçant de garder une attitude expectante, alors que des sorties offensives, notamment au début, eussent fait réfléchir Philippe-Auguste et peut-être l'eussent obligé à lever le siège.

Mais il restait encore à s'emparer de l'enceinte elliptique, la plus solide, la mieux tracée et à occuper le donjon.

Philippe-Auguste profita de la négligence commise par Richard dans la disposition de la porte et de ses abords; en effet, un pont fixe taillé dans le roc permettait de se rendre de plain-pied, de la première à la seconde enceinte; il y installa aussitôt un chat pour battre la porte et un mantelet pour protéger ses mineurs. Tandis que les archers et les machines postés dans la place d'armes et sur le chemin de ronde de la première enceinte balayent les parapets et en éloignent les défenseurs, les sapeurs masqués par un mantelet, minent les deux segments soutenant la porte. Toutefois, les assiégés font une contre-mine, et rejettent les assaillants dans le fossé; mais les deux parois de la porte déconsolidés par les galeries pratiquées à sa base s'écroulent avec la porte.

Les Français, enhardis par ce nouveau succès, s'élancent à l'assaut et ne rencontrent aucune résistance, car la garnison à laquelle tant de désastres a ôté la confiance dans les ouvrages qu'elle n'a su défendre, n'a pas le temps de s'enfermer dans le donjon, qui n'avait pas de porte au rez-de-chaussée et communiquait seulement avec les courtines, ni de se sauver par l'escalier

Digitized by Google

secret du gouverneur, ni encore de gagner la tour près de la poterne.

Un corps-à-corps général se produisit; accablé par le nombre, Roger fut obligé de se rendre après six mois de siège, le 6 mars 1204.

A cause de sa bravoure, il obtint du Roi, lui et ses compagnons, sa liberté sous condition. Aussitôt, la bannière royale aux fleurs de lis d'or, en se déployant au sommet du donjon, annonça que cette forteresse était passée aux mains des Français.

Guillaume le Breton, historiographe et chapelain de Philippe-Auguste, dont le poème nous a servi pour rétablir la présente relation, dit que les diverses enceintes souffrirent beaucoup du feu et de la mine; cependant, après la prise du château, le Roi fut peu de temps à le remettre en état de défense, ce qui prouverait que les dégâts n'étaient pas très importants; il s'empressa aussi de supprimer le pont fixe en pierre sur lequel ses troupes s'étaient appuyées pour miner l'enceinte des réduits et de la porte.

Le Roi d'Angleterre, à la nouvelle de cet échec, fit démanteler les forteresses de Pont-de-l'Arche, de Moulineaux et de Montfort, puis ayant fait ses adieux à ses troupes, il s'embarqua pour l'Angleterre.

AUTRES SIÈGES ET FAITS HISTORIQUES RELATIFS AU CHATEAU GAILLARD

Après la prise du château, un certain nombre de faits intéressants se passèrent dans ses murs jusqu'à l'époque où la garnison cessa d'y séjourner[1].

[1] Ce n'est pas sans surprise que nous avons lu dans un important

Digitized by Google

On lit dans le *Recueil des historiens des Gaules*, que la reine Marguerite de Provence, épouse de Louis IX, séjourna au Château Gaillard, entre la Chandeleur et l'Ascension de l'année 1234. A son retour de la croisade, en mars 1256, le Roi y vint encore et y signa une charte en faveur d'un de ses sergents. Au mois d'août de la même année, il y revint, ainsi qu'aux mois d'août 1261 et 1262, où il signa de nouvelles chartes.

Le roi Philippe IV, dit le Bel, séjourna aussi au Château Gaillard, en août et septembre 1306, et en juin 1311. Trois ans après, ses trois belles-filles furent accusées d'adultère : Jeanne de Bourgogne fut reconnue innocente, mais ses belles-sœurs, Marguerite et Blanche, comtesse de la Marche, furent enfermées au Château Gaillard, à cause de leurs prétendues liaisons avec Philippe et Pierre Gaultier d'Aulnay, gentilhommes normands; elles furent tondues et jetées dans un cachot.

Louis X le Hutin, étant monté sur le trône et ayant voulu se remarier, le clergé n'admit pas son mariage avec Clémence de Hongrie. Mais, après quelques intrigues avec le Pape, il ne résolut rien moins, pour

ouvrage de M. Charles Dubois : « *Enfin, en* 1203 *et* 1218, *les bouches à feu sont employées contre les Andelys, Marmande et Toulouse.* » (Charles Dubois. *En haut du donjon de Vincennes. Causerie familière, historique, artistique, militaire sur le bois de Vincennes et les communes environnantes. Pontoise et Paris,* 1891. Amédée Paris, Jamati, p. 36).

Tout d'abord, nous nous demandons de quelles bouches à feu il peut être question à cette époque, s'il s'agit de tubes lançant des fusées fixées sur un pivot, comme on en a signalé, lors du siège de Byzance, en 941, ou de feu grégeois : car on sait que le premier canon ou bombarde paraît dater de 1220. Ensuite, nous ne connaissons aucune mention de ces sortes d'engins, lors du second siège, en 1203, dans les historiens contemporains, Rigord, Guillaume le Breton, ni Guillaume Guiard ; quant à la date 1215, elle ne saurait s'appliquer au Château Gaillard, et il y a là une autre erreur de M. Dubois. Ce dernier a pu appartenir au service de l'artillerie, mais ses assertions ne reposent sur rien de sérieux.

Digitized by Google

recouvrer sa liberté, que de faire mourir sa femme Marguerite : il envoya donc quelques émissaires dévoués qui, s'étant introduits auprès d'elle, et malgré ses vingt ans, sa beauté, ses larmes et ses prières, l'étranglèrent avec le drap qui devait lui servir de linceul.

Les pénitents d'Heurgival, près Vernonnet, vinrent prendre le corps de la reine et lui firent de pompeuses funérailles dans leur chapelle.

Cette mort tragique a été contestée, quoique la plupart des historiens du temps la confirment.

Charles IV, étant devenu roi, obtint son divorce avec Blanche sa femme, en juin 1322; quatre mois après, il épousait la fille de l'empereur Henri VII. Blanche resta encore quelque temps au Château Gaillard, qu'elle quitta pour se rendre au Château de Gavray, entre Coutances et Granville; puis de là, à l'abbaye de Maubuisson, près Pontoise, lieu qui avait été le théâtre de ses amours adultères; c'est là qu'elle mourut, en 1326. Quant à Philippe et Gaultier d'Aulnay, séducteurs des deux jeunes princesses, ils furent écorchés vifs sur la place publique de Pontoise; les autres personnes accusées d'avoir favorisé ces amours criminelles subirent la torture.

En 1334, David Bruce, fils de Robert Bruce, jeune homme d'environ quatorze ans, et sa femme Jeanne, sœur d'Edouard III, furent conduits secrètement en France pour éviter les poursuites de leurs adversaires, le roi d'Angleterre et Edouard de Baliol. Le roi de France, Philippe de Valois, qui les reçut, fit faire pour eux quelques réparations au Château Gaillard, où ils demeurèrent sept ans.

En 1355, le roi Jean ayant fait saisir Charles II le

Digitized by Google

Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux, le fit enfermer aux Andelys.

Après avoir été occupée pendant deux siècles par les Français, cette forteresse retomba aux mains des Anglo-Normands. Le 18 janvier 1417, après la prise de Rouen, le roi d'Angleterre, Henri VI, vint l'assiéger, ainsi que la Roche-Guyon; cette dernière se rendit après deux mois de siège; mais le Château Gaillard résista seize mois, grâce au courage du capitaine Olivier de Mauny et des comtes Huntingdon et de Kent; ceux-ci ne se rendirent que lorsque toutes les autres places fortes se furent soumises.

La garnison dérisoire qui était affectée à la défense se composait, en 1423, de onze hommes d'armes, dont six à cheval et cinq à pied; trente-trois archers, douze à cheval et vingt et un à pied, sous les ordres d'un capitaine élu généralement pour un an et sous la direction du duc de Bedfort. Mais il se commettait tant de brigandages aux environs, que le roi de France vint mettre le siège de nouveau devant la forteresse, après une douzaine d'années d'abandon.

Malgré les précautions employées par les Anglais pour la défense, ils en furent chassés quelques semaines après par Estienne de Vignolles, dit Lahire, qui, sorti de Louviers avec ses hommes, escalada les murailles, en 1429.

Quoique la garnison laissée par le vainqueur fut très faible, le duc de Bedfort, qui vint assiéger la forteresse de 1429 à 1430, ne s'en empara que par la famine, après sept mois de siège.

M. Amicie de Foulques de Villaret a prétendu que Louis de Comtes, page de Jeanne d'Arc, avait séjourné au Château Gaillard, vers cette époque.

Digitized by Google

Nous arrivons au moment où les Anglais furent définitivement chassés, non seulement de la Normandie, mais aussi de toute la France, sauf Calais.

Partant de Louviers, le roi Charles VII vint mettre le siège devant le Château Gaillard, un lundi du mois de septembre 1449. Le sénéchal de Poitou, Pierre de Brezé, messires Philippe de Culant, maréchal de France, Jean de Brezé, Denys de Chailly, se distinguèrent dans ces opérations. Tous les soirs, le Roi retournait à Louviers et revenait diriger pendant la journée les travaux de fortification, consistant en une enceinte de circonvallations appuyée sur de fortes bastilles, que Pierre de Brezé et de Chailly restaient à garder pendant la nuit, avec cent archers.

Le dimanche 23 novembre 1449, les Anglais n'étant pas secourus et leurs chefs n'étant pas prémunis contre le blocus se rendirent au Roi, après six semaines de siège.

Malgré les progrès qu'avaient faits le matériel de siège pendant deux cent cinquante années, et l'emploi de l'artillerie à feu, *la jolie fille d'un an* de Richard avait été conçue si résistante et si vigoureuse, qu'avec une garnison expérimentée, mais peu nombreuse, elle avait tenu en échec l'armée de Charles VII, pendant un mois et demi, et qu'elle ne succomba pas sous un assaut, mais se rendit par la faim, obtenant les honneurs de la guerre. Ce qui prouve que Roger de Lascy disposant au début du premier siège d'une garnison nombreuse et de ressources importantes en armes et en vivres, aurait pu aussi contraindre Philippe-Auguste à lever le siège. Mais, en 1204, les chefs anglo-normands esclaves de l'ancienne poliorcétique n'étaient pas encore suffisamment

Digitized by Google

initiés aux perfectionnements qui étaient seulement en usage en Palestine, à la fin du XII[e] siècle.

Pendant son séjour aux Andelys, Charles VII était accompagné du poète Alain Chartier, notaire et secrétaire du Roi; on sait qu'il était originaire de Bayeux.

Le 20 juillet 1468, l'ancien favori de Louis XI, Charles de Melun, fut emprisonné et jugé dans cette forteresse par le grand-prévôt Tristan l'Ermite, entouré de deux assesseurs, Thomas Triboulet et Jean Mautonnet : le 22 août, il eut la tête tranchée sur la place du Petit Andely.

Le 16 avril 1562, la garnison du Château Gaillard fut sommée par le comte de Montgommery, lieutenant du prince de Condé, de se rendre aux protestants. Le 23 avril 1575, le roi Henri III, passant par les Andelys pour gagner la basse Normandie avec son armée, réquisitionna tout le pays.

Malgré les offres faites au mois de mars 1590 par Henri IV à la ville des Andelys, qui avait pris le parti des ligueurs, celle-ci n'avait pas voulu se rendre au Roi; mais, le 6 juin 1591, la ville de Louviers ayant fait sa soumission, le gouverneur du Château Gaillard, Moy de Richebourg, en ouvrit les portes à Henri IV, le 10 de ce mois; et le soir même, le Roi vint coucher dans cette forteresse.

Des tentatives furent faites par les catholiques pour la reprendre; aussi le 2 décembre 1598, les Etats de Normandie firent des remontrances au Roi pour le supplier de faire démolir le Château Gaillard et la forteresse de Pont-de-l'Arche.

Digitized by Google

DÉMOLITIONS SUCCESSIVES DU CHATEAU GAILLARD

Dès le 11 février de l'année suivante, le Roi, se rendant aux vœux des Etats, fait don à Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, des démolitions du Château Gaillard pour être employées, tant à son château de Gaillon qu'à la Chartreuse de Bourbon, située au pied de ce château et à 9 kilomètres du Petit Andeli. Le 13 juin 1603, les mêmes faveurs sont accordées aux Capucins du Grand Andeli pour des réparations à faire à leur couvent, ainsi qu'aux clôtures de l'église.

Le 8 mai 1610, les Pénitents du Petit Andeli obtinrent par lettres patentes de participer au partage des démolitions du Château Gaillard.

Mais les Capucins n'ayant pu s'entendre avec les Pénitents de l'Ordre de Saint-François sur ce qui devait revenir à chacun d'eux dans les démolitions de la forteresse, ceux-ci en référèrent à Louis XIII qui leur expédia des lettres patentes datées du 17 novembre 1610, donnant aux requérants le privilège de prendre les premiers, dans les pierres, charpentes, tuiles, ce qui pourrait leur convenir.

Quoique la lettre du Roi fût très explicite, ils n'en tinrent aucun compte et, des difficultés nouvelles étant survenues, les Capucins, pour éviter d'en venir aux mains, durent céder leurs privilèges à leurs confrères. Le 12 janvier 1611, sur les ruines mêmes, les pères Capucins et les pères du Tiers-Ordre de Saint-François signèrent une convention pour le partage des démolitions ainsi désignées : « ... toutes les pierres abattues qui sont dans les fossez... depuis la brèche et tranchée

Digitized by Google

qu'ont faict les pères du 3e ordre, dans le dit fossé et remontant en amont de Cleri, jusqu'aux grosses murailles qui sont encore debout, vis à vis desquelles les pères Capucins ont aussi faict un chemin pour jecter leurs pierres au pied de la coste... l'abattage de deux tours et de deux pandz de murailles... sans comprendre la grosse tour dite de l'esperon... etc. » Par cet accord, les Pénitents s'étaient fait la part du lion ; les Capucins s'en aperçurent trop tard. En effet, ils ne pouvaient prendre les pierres tombées qui, cependant, étaient en très grand nombre ; on les forçait de les enlever aux murs encore debout ; ce qui était pénible et dangereux.

Le syndic et les échevins du Petit Andeli, pour rappeler aux Pénitents les termes de la permission accordée par Louis XIII, en 1610, les citèrent le 19 août 1611, devant le lieutenant-général du bailli de Gisors séant aux Andelys, pour s'entendre condamner à une amende. Le 20 août, les Pénitents furent de nouveau assignés, parce qu'ils continuaient à enlever des matériaux pour leur couvent de Rouen, aujourd'hui le Lycée.

Les Pénitents en appelèrent devant le Parlement de Rouen qui, naturellement, leur donna gain de cause, par arrêté du 2 mai 1614. Permission leur fut octroyée, à eux et aux Pénitents de Rouen, d'enlever les matériaux du Château Gaillard, et défense fut faite de les troubler dans leur œuvre.

Malgré cette défense, les habitants du Petit Andeli s'emparèrent des matériaux et s'opposèrent par menaces et injures à la continuation des constructions faites par les Pénitents de leur ville.

En 1603, on avait à peine touché aux ruines et on ne s'était attaqué qu'à l'ouvrage avancé et aux crêtes des

Digitized by Google

remparts; dans les années qui suivirent, les Pénitents et les Capucins attaquèrent la première enceinte. Sans les menaces des habitants du Petit Andeli, très probablement nous ne verrions plus aujourd'hui la seconde enceinte.

Le Roi, craignant de voir de nouveau tomber entre les mains de ses ennemis la vieille forteresse, encore redoutable malgré ses mutilations, écrivit de Tours, le 5 février 1616, aux membres du Parlement de Rouen pour les charger d'en poursuivre la complète destruction : ceux-ci s'assemblèrent sans résultat, les 22 et 24 février.

Le 15 janvier 1649, ordre est donné par la Cour du Parlement de Rouen aux échevins d'Andely de mettre une garde bourgeoise dans le Château Gaillard pour le service du Roi.

A partir de cette époque jusque pendant le règne de Louis XIV, on voit souvent des dignitaires prendre le titre de gouverneur du Château Gaillard et des Andelys; mais rien ne prouve qu'une garnison y subsistât encore.

Dans l'expertise de la Seigneurie des Andelys, faite au mois d'avril 1719, pour servir à l'évaluation des domaines échangés en faveur du comte de Belle-Isle, il est dit : « Quant à ce qui reste des vestiges et débris des bâtiments du Château Gaillard tombés en ruines, ils n'ont aucune valeur. »

Nous sommes donc bien certain qu'à cette époque la forteresse n'était pas capable d'abriter une garnison. Cependant, en 1765, Pierre de Rémon, seigneur de Suzai, Farceaux et Neuville, prend encore le titre de gouverneur des Andelys et du Château Gaillard.

Le 20 janvier 1774, permission est donnée à une dame Cuési, veuve de Mengin de Bionval, de faire établir des

Digitized by Google

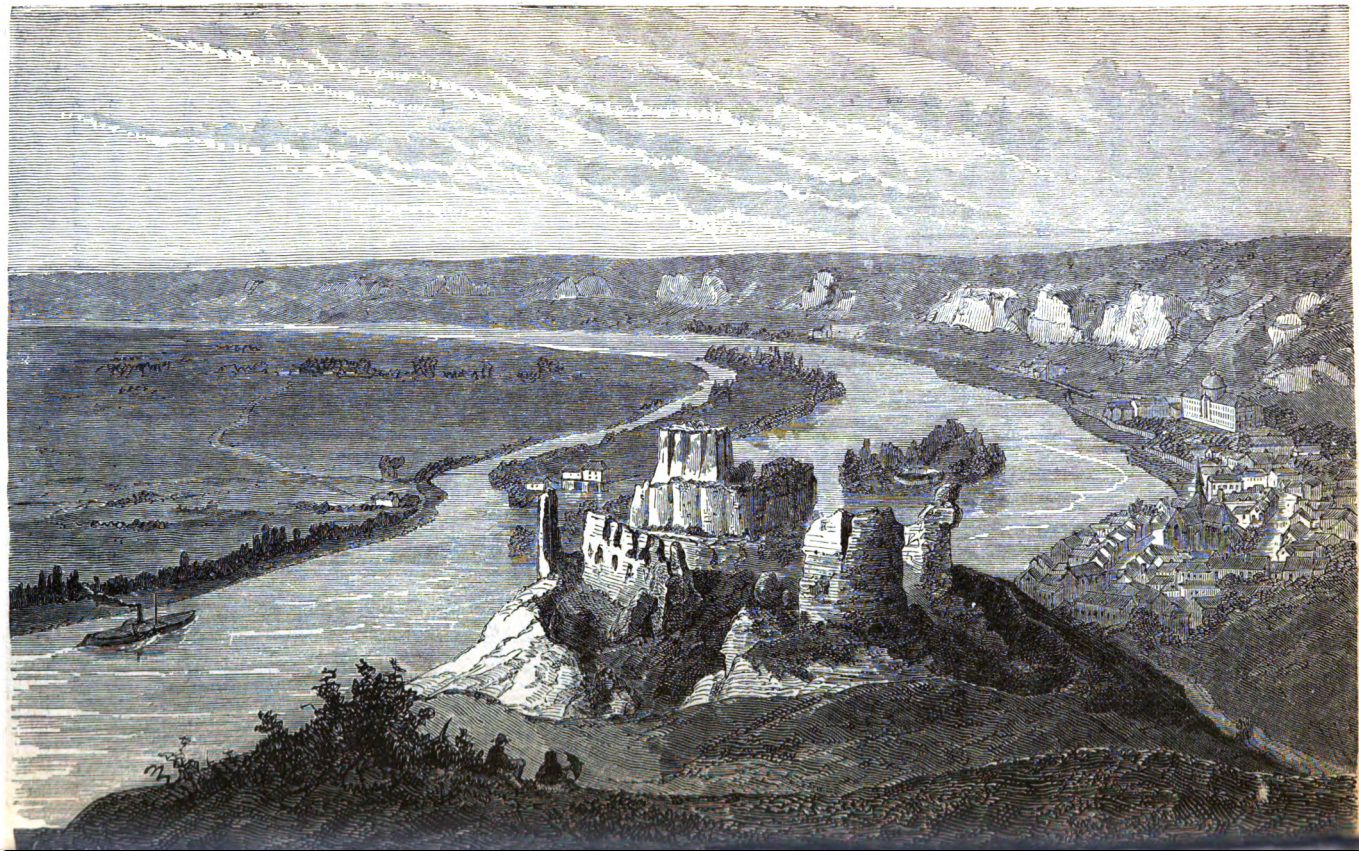

Digitized by Google

moulins à vent au Château Gaillard, sur un espace de 5 acres, 2 vergées, 34 perches (1 hectare), mais en réservant l'emplacement du donjon. Ces moulins devaient servir, lorsque les inondations d'hiver ou les grandes sécheresses empêcheraient les moulins du Gambon de marcher.

Fort heureusement, cette autorisation ne fut pas suivie d'exécution, et nous retrouvons actuellement, après quatre siècles, les ruines à peu près dans l'état où les ont laissées les Pénitents et les Capucins, sous le règne de Louis XIII. Malgré la rigueur des hivers, c'est à peine si quelques pierres se détachent de cet ensemble pourtant bien maltraité à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle.

Une brèche a été faite cependant, vers 1825, pour permettre à la duchesse d'Angoulême, de passage aux Andelys de voir l'intérieur du donjon. Nous avons dit que primitivement on entrait au donjon par les hourds de la seconde enceinte et une fenêtre située au premier étage du donjon, vers l'Ouest, ou encore au premier étage du logement du gouverneur.

ERMITAGE

Le 7 octobre 1677, le gouverneur du Château nomma à l'ermitage voisin de la forteresse le frère Jacques de Saint-Antoine, « à condition... de ne laisser entrer femmes ny filles dans la chambre ny cellule du dit hermitage ».

A propos de cet ermitage taillé dans le roc, nous dirons que la chapelle était orientée Ouest-Est, suivant l'usage des églises. Une curieuse statue du Père Éternel se trouvait près de la porte. L'entrée s'étant écroulée, le

Digitized by Google

29 décembre 1860, entraîna les cellules également taillées dans le rocher et situées au-dessus, dont il subsiste plusieurs parties également taillées dans le rocher. De la chapelle, on voit encore l'autel, et trois niches dans le fond.

PRIEURÉ DE SAINT-LÉONARD

Le journal le *Monde illustré* de janvier 1860, a consacré une note à l'éboulement de l'ermitage ; il a reproduit aussi, d'après un croquis de M. de Beaufort, l'abside d'une chapelle du XIII^e^ siècle, dont on voit seulement la partie basse jusqu'à la moitié des fenêtres ; il s'agit du Prieuré de Saint-Léonard, situé sur le versant Est opposé au Château, à 50 mètres de la tranchée d'investissement, à environ 100 mètres et en face des tours d'angle et de la petite poterne. On reconnaît facilement son emplacement au-dessus d'une petite croix de bois et aux nombreuses pierres encore disséminées dans le voisinage. Ce prieuré, presque contemporain du Château, fut consacré par l'archevêque de Rouen, Eudes Rigaud, le 5 août 1261 ; il dépendait de l'archidiaconé du Vexin normand, doyenné de Gamaches ; les Jésuites du collège de Limoges en étaient patrons.

Sous le Consulat, lorsque les églises furent réouvertes, comme il était alors impossible de célébrer les offices dans l'église du Petit Andely, à cause d'une crue importante de la Seine qui avait envahi la nef, les fidèles allèrent entendre la première messe au Prieuré de Saint-Léonard, après les profanations des églises pendant la Terreur ; ce fut un événement dont s'entretenaient jadis les vieillards. Les derniers vestiges du Prieuré ont été démolis, vers 1862 ; nous possédons une console

Digitized by Google

sculptée, provenant des démolitions. Une très belle et fort ancienne chape dite de Saint-Léonard avait été déposée dans l'église Saint-Sauveur du Petit Andely; mais en 1850, l'Abbé Cohu la vendit : quant aux chaînes qui passaient pour avoir retenu prisonnier Saint-Léonard, elles jouissaient de la propriété de *délivrer* les femmes qui venaient les toucher et se faire dire un évangile[1].

FOUILLES ET RESTAURATIONS

Vers 1860, M. Charpentier fit quelques fouilles le long des murs; nous n'avons pu nous procurer de procès-verbal de ces travaux; il trouva aussi quelques monnaies romaines, ce qui prouve que ce point fut aussi occupé, dès les premiers siècles de notre ère.

Depuis, en 1885 et en 1886, M. Malençon, architecte, entreprit de nouvelles recherches, pour le ministère de l'Instruction publique; elles ont porté sur plusieurs points et spécialement sur le flanc Ouest-Est de l'ouvrage avancé, ce qui lui a permis de voir que l'angle ne comportait pas de tour, comme l'ont reproduit par erreur MM. Deville, de Ruville, Viollet-le-Duc, Dieulafoy, etc., etc.; les fondations ont à peine été respectées par les démolisseurs en ce point. Sur le côté Est de la première enceinte, il a trouvé un chemin pavé, la pile d'abatage

[1] Nous tenons à prévenir les touristes de ne faire aucune attention à la pancarte et aux statues de saints placées récemment dans une sorte d'enclos situé à 60 mètres de là, au pied des fossés d'investissement et au-dessus du cimetière : le propriétaire peut ignorer l'emplacement du véritable prieuré de Saint-Léonard, qui certainement n'était pas en cet endroit. Ces pans de murs rappellent des souvenirs beaucoup moins austères, et sont ceux d'un endroit nommé jadis *la Folie*, parce que la jeunesse andelysienne d'alors venait y prendre ses ébats. Une carte postale mentionne à tort comme le prieuré de Saint-Léonard ces antiquités improvisées tout récemment en cet endroit par un amateur.

Digitized by Google

du pont de la seconde enceinte et quelques murs dans l'intérieur de cette enceinte : ses coupes, élévations et plans sont déposés aux archives de la Commission des monuments historiques, où ils constituent de très intéressants et précieux documents pour l'avenir.

En 1872, à la demande de mon père, le Conseil général de l'Eure et la ville des Andelys consacrèrent environ 4 000 francs pour effectuer des travaux importants aux tours carrées situées près de la petite poterne, au Nord-Ouest et au pigeonnier qui menaçaient la sécurité publique; ainsi qu'à l'enceinte à bossages du côté Sud, mais certains travaux furent faits avec de mauvaises pierres tendres qui se sont déjà effritées.

Pendant trente ans, les municipalités successives se sont désintéressées des ruines du Château Gaillard.

En 1900, sur nos demandes réitérées, le Conseil municipal des Andelys vota une somme de 265 francs portée au double par une autre subvention de la Commission des monuments historiques. Mais cette trop modeste somme fut absorbée par le nivellement des chemins, et le placement de barres d'appui aux baies s'ouvrant dans les endroits dangereux : les travaux de consolidation furent à peine visibles.

Depuis, une somme de 200 francs est inscrite annuellement au budget; bien qu'elle soit très modique, si on avait pu en disposer chaque année, de nombreux et d'intéressants détails d'architecture auraient été sauvés, car c'est ce qui a permis au château de Gisors d'arriver jusqu'à nous, sans de trop grandes dégradations.

En 1906, le Comité des travaux historiques a appuyé auprès de la Commission des monuments historiques, notre demande pour consolider la seconde enceinte et

Digitized by Google

la courtine Est qui conserve les traces des hourds.

Fort heureusement, les fouilles faites, en 1860 et 1885, ont à peine changé les lignes des talus recouverts de ravenelles, d'œillets et de graminées. Une morne solitude continue à planer sur ce roc, témoin de tant d'événements mémorables. Aux cris des soldats et des chevaliers, au grincement des machines, aux gémissements de tant d'infortunés qui y ont succombé, a succédé un calme profond, parfois troublé par le bruissement du grillon et le coassement des corbeaux qui planent sur les ruines, ou par des bergers qui y mènent paître leurs moutons.

Seul, le touriste ou le peintre, attiré par le spectacle grandiose qui s'y déploie de tous côtés, admire l'immense et sinueuse vallée de la Seine, avec ses îles verdoyantes bordées de saules, les plateaux qui la surmontent, encadrés eux-mêmes de coteaux boisés, se déroulant dans un cercle de plusieurs lieues, depuis les hauteurs fuyantes des Rotoirs, au fond de l'horizon, et successivement, vers la droite, la masse imposante du château des anciens archevêques de Rouen, avec les clochers de Gaillon, Aubevoie, Saint-Aubin, Villers, Tosny, Bernières, Venables, Heudebouville, Vironvay, puis de Courcelles, Bouafles et Vezillon; sur la droite, ceux de la Roquette, du Thuit, et cette rive de la Vacherie surmontée de falaises si élégantes que domine le château du Thuit; enfin, dans le lointain, la collégiale d'Ecouis, construite par Enguerrand de Marigny.

Aux pieds de la forteresse, on aperçoit le château de l'Isle, l'ancien moulin de Gardon, le Petit Andely dont le plan régulier des rues n'a pas changé, depuis le XIII^e^ siècle; plus loin, le dôme imposant de

Digitized by Google

l'Hospice, dû à la générosité du duc de Penthièvre.

Ce site merveilleux qui n'a d'égal que celui des côtes de Vezillon, et du Thuit, où le Château sert toujours de décor, a d'ailleurs inspiré les maîtres du paysage moderne ; il nous suffira de citer les noms de Th. Rousseau, Daubigny, Nozal, Péraire, Cassagne, Herpin, Yon, Dameron, Clary, et bien d'autres, sans oublier Francis Tattegrain, l'auteur de la palpitante composition des *Bouches inutiles*.

Si le touriste est encore très vivement impressionné par ces ruines, on peut se représenter les aspects pittoresques que devaient offrir, vus de la vallée ou des hauteurs voisines, ces murailles formées de mosaïques de pierres de différentes couleurs terminées par leurs hourds et leurs coursières, dont nous avons retrouvé les vestiges dans la partie Est de l'ouvrage avancé, ces tours surmontées de toits effilés recouverts de larges tuiles, et tout cet ensemble imposant par sa masse, bien fait pour décourager ceux qui en tentèrent tant de fois le siège.

Digitized by Google

LE COMTE DE REISET[1]

(1821-1905)

PAR M. LE VICOMTE DE REISET, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Une année s'est écoulée depuis que le comte Gustave-Armand-Henry de Reiset s'est éteint le 2 mars 1905, dans sa propriété des bords de l'Eure, au château du Breuil-Benoist, terminant une vie exemplaire, tout entière consacrée au devoir, au dévouement et à l'honneur.

La Société libre d'Agriculture et de Belles-Lettres de l'Eure a voulu payer à la mémoire d'un de ses membres les plus éminents un tribut mérité et c'est à moi qu'elle a bien voulu faire l'honneur de confier cette

[1] M. le comte Gustave-Armand-Henry de Reiset, né le 15 juillet 1821 au Mont-Saint-Aignan près Rouen, est décédé le 2 mars 1905 en son château du Breuil, à Marcilly-sur-Eure. — Ancien ministre plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire. — Conseiller général du canton de Saint-André du 14 juin 1858 au 9 octobre 1871. — Maire de Marcilly-sur-Eure du 2 novembre 1867 au 22 août 1870. — Délégué cantonal pour le canton de Saint-André le 3 avril 1868. — Membre de la Société libre de l'Eure le 8 décembre 1861.

Parmi les nombreux services rendus par M. le comte de Reiset au département de l'Eure on ne saurait oublier que notre éminent compatriote, au moment de l'invasion allemande, a signé le 24 février 1871 avec dix-huit de ses collègues au conseil général de l'Eure un engagement d'honneur de verser aux Allemands pour faire cesser les réquisitions, la somme de 833.633 francs; grâce à cet engagement les réquisitions ont cessé.

Digitized by Google

tâche. Si elle eût pu choisir quelque historien plus digne de faire revivre à nos yeux l'intéressante figure de ce gentilhomme d'autrefois et de retracer plus éloquemment les diverses phases de sa longue et glorieuse carrière, elle n'eût pu trouver personne, je puis le dire, qui gardât du comte de Reiset un souvenir plus affectueux et plus reconnaissant. Les liens du sang qui m'unissaient à mon oncle s'étaient trouvés doublés par une singulière communauté de goûts, d'aspirations et de sentiments ; c'est guidé par ses conseils éclairés que j'ai commencé autrefois mes premiers travaux littéraires et c'est grâce à ses encouragements, peut-être, que j'ai entrepris les études historiques auxquelles je me suis maintenant consacré et auxquelles je dois de si complètes et si attachantes satisfactions. Resté le dernier de sa génération, il incarnait à mes yeux, en sa personne, tout un passé disparu et glorieux, et je ne me lassais pas de le questionner sur toutes les traditions de famille qu'il avait pieusement conservées ; enfin, il était le seul survivant de ceux qui avaient connu et apprécié mon grand-père le lieutenant-général de Reiset, dont il avait été le pupille et le neveu préféré, et c'est grâce à lui que j'ai pu recueillir sur mon illustre aïeul maints détails précieux prêts à tomber dans l'oubli.

Mais c'est en faisant appel, moins à des souvenirs personnels qu'aux œuvres mêmes du comte de Reiset, que j'ai tenté de reconstituer les périodes les plus marquantes de son existence et de retracer cette longue vie toute consacrée au bien public.

Le nom seul de son habitation nous fait pénétrer bien loin dans l'histoire locale de la Normandie. L'origine du Breuil, dont le nom signifie : bois, taillis

Digitized by Google

(Brolium Benedicti) remonte au commencement du XII^e siècle et une touchante légende veut que son fondateur soit Guillaume de Marsilly, échappé miraculeusement aux mains des Sarrasins, pendant les Croisades en l'an 1147. Ce fut lui qui, en témoignage de reconnaissance, fit construire l'église et l'abbaye du Breuil et y installa des moines de Citeaux. Ce beau monument que le temps, les révolutions et les invasions étrangères avaient ravagé tour à tour, avait bien souffert lorsque le comte de Reiset s'en rendit acquéreur ; il en entreprit la restauration et, en 1854, il rendit au culte cette vénérable basilique. Il y eut, à cette occasion, une magnifique cérémonie religieuse à laquelle se rendirent en foule les habitants des paroisses voisines, et où l'on porta en procession la châsse de saint Eutrope et les reliques du bienheureux, envoyées par l'évêque de La Rochelle. Le soir, le château et les avenues furent illuminés, et des feux de Bengale embrasèrent à l'horizon les rives de l'Eure et les collines de la forêt de Dreux.

Dans cette célèbre abbaye que les princes et les rois étaient venus visiter tour à tour et enrichir de leurs dons et de leurs libéralités, bien des événements considérables s'étaient déroulés. On raconte qu'au XIII^e siècle la reine Marguerite s'y rendit en pèlerinage, avec le roi saint Louis son époux, pour demander au ciel la grâce de faire cesser sa stérilité. La pieuse princesse avait été attirée par la réputation de sainteté du prieur Thibaut de Marly, issu de la maison de Montmorency. En traversant les bois qui entouraient le domaine, la reine, dit-on, avait ramassé par hasard un rameau desséché qu'elle tenait encore à la main lorsqu'elle pénétra dans l'église. Quelle ne fut pas sa stupéfaction lorsqu'au milieu du saint sacrifice, au

Digitized by Google

moment de la bénédiction du prêtre, elle vit tout à coup la branche reverdir et se couvrir subitement de lys éclatants de blancheur !... C'était le présage de l'heureuse fécondité accordée à ses prières et la promesse des neuf enfants auxquels elle devait donner le jour.

Plus tard, ce fut Henri IV qui, à la veille de la bataille d'Ivry, vint se reposer à l'abbaye du Breuil, et enfin pour clore la liste de ces hôtes illustres, ce fut là encore qu'au lendemain de nos désastres en 1871, le prince de Joinville et le duc d'Aumale vinrent, sous le nom de « Messieurs de Vineuil », demander l'hospitalité pendant la Commune. « Rien ne nous aura « manqué chez vous, mon cher comte, écrivaient à « M. de Reiset en s'éloignant les deux Princes reconnais- « sants, rien, que le plaisir de vous y voir. »

Le possesseur de cette demeure historique, Gustave-Armand-Henry, comte de Reiset, était né au Mont-Saint-Aignan, près Rouen, le 15 juillet 1821. Il m'appartient moins qu'à personne de faire ici l'éloge du nom de Reiset; qu'il me soit permis seulement de dire que cette vieille et noble famille, d'origine lorraine, était établie en Alsace dès le XIV^e^ siècle, où l'un de ses membres écuyer de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, possédait la seigneurie de Saint-Loup. Pendant trois siècles, les Reiset, revêtus de charges importantes, occupèrent dans la province un rang distingué ; l'église des Dominicains de Colmar renferme encore les tombes de plusieurs d'entre eux et le vaste hôtel qu'ils avaient fait construire rue des Deux-Clefs, en dépit de nombreuses mutilations, conserve encore le caractère imposant de l'architecture du XVIII^e^ siècle.

Leurs fiefs de Chavanatte et de Boron ont disparu

Digitized by Google

dans la tourmente révolutionnaire, mais la tour féodale de Florimont, dernier vestige des possessions des Reiset en Alsace, est encore debout près de Delle ; elle était restée la propriété du comte de Reiset qui l'a léguée à l'aîné de ses fils.

Ce dernier s'est marié récemment et a épousé M^lle Marie Barberis, dont le père M. Barberis et le grand-père maternel M. Corzo furent l'un consul, l'autre ministre du Pérou à l'Équateur.

Au moment du règne de Louis XVI, Jean-Jacques de Reiset était receveur général des finances d'Alsace, et de son mariage avec Marie-Thérèse Carré de Beaudoin, il avait eu dix-sept enfants.

Parmi cette nombreuse descendance, deux des fils seulement retiendront notre attention. Marie-Antoine, vicomte de Reiset, qui s'illustra glorieusement sur les champs de bataille de l'Empire, et devenu lieutenant-général sous la Restauration, fut commandant des gardes-du-corps de Louis XVIII [1], commandeur de Saint-Louis et grand officier de la Légion d'honneur.

L'autre, Jacques-Étienne, avait embrassé la carrière paternelle, et était devenu receveur général des finances du département du Mont-Tonnerre à Mayence, puis enfin du département de la Seine-Inférieure à Rouen. Ce fut le père du comte de Reiset. Lorsqu'il mourut dans la capitale de la Normandie le 5 février 1835, laissant deux filles et trois fils, Gustave de Reiset n'était âgé que de quatorze ans et ce fut le lieutenant-général vicomte de Reiset, son oncle et mon grand-père, qui fut nommé tuteur des cinq orphelins.

[1] Voy. *Souvenirs du lieutenant-général vicomte de Reiset*, 1775-1836, publiés par son petit-fils le vicomte de Reiset, 3 vol. in-8°, Paris, Levy, 1899.

Digitized by Google

Lorsqu'il entra dans la carrière diplomatique, le jeune Gustave de Reiset venait de terminer ses études au collège des Jésuites de Fribourg ; il avait puisé auprès de ces maîtres éminents, en même temps qu'une instruction solide et complète, des principes de droiture et de délicatesse dont il ne devait jamais se départir. Dans cette célèbre maison d'éducation, il s'était retrouvé avec nombre de jeunes gens appartenant aux familles les plus distinguées de l'aristocratie française ; le baron Clouet, le comte de Saint-Victor, le comte de Damas, le marquis de Foresta, M. Lucien Brun, le comte de Blacas et maints autres, qui se sont distingués dans la politique, dans les lettres, dans les arts ou dans les sciences. Il s'était créé là de précieuses amitiés, qu'il devait conserver jusqu'à ces derniers jours.

La diplomatie, à laquelle se destinait M. de Reiset, avait été tout d'abord autrefois la carrière choisie par son père. Vers la fin du règne de Louis XVI, en effet, ce dernier, tout jeune encore, avait fait partie de l'ambassade du marquis de Vibraye, en Suède ; puis la Révolution en bouleversant toutes les institutions établies avait supprimé l'ambassade auprès de Gustave III, et l'apprenti diplomate était rentré chez son père, receveur général des finances d'Alsace, et il s'était adonné désormais tout entier, sous sa direction, aux études de finances. On sait quelle haute situation il devait acquérir.

Gustave de Reiset n'avait donc pas encore vingt ans, en 1840, lorsqu'il entra dans la carrière où il allait à son tour une fois de plus illustrer son nom.

Toutes les observations qu'il a recueillies, tous les faits qu'il a observés, au cours des importantes missions dont il a été chargé, ont été consignés par lui dans trois

Digitized by Google

volumes de souvenirs, du plus vif intérêt, et qui ont obtenu un juste retentissement au moment de leur publication[1] : « Presque chaque soir, dit M. Robinet « de Cléry, dans sa préface, M. de Reiset écrivait une « courte note, résumant, avec une sincérité absolue, « les événements de la journée, et quand une pièce « intéressante passait sous ses yeux, il en gardait copie. « Ses archives sont un trésor aussi précieux que les « admirables collections qui font de son château du « Breuil une résidence incomparable. » Et personne ne pourra s'étonner de cette louangeuse appréciation, après avoir parcouru ces trois volumes, si féconds en aperçus politiques, ou en observations impartiales, sur les événements et les hommes qui marquèrent vers le milieu du siècle dernier. D'abord attaché, puis secrétaire d'ambassade, ensuite ministre plénipotentiaire et enfin ambassadeur extraordinaire, le comte de Reiset avait été en relations suivies avec les plus hautes personnalités, et ses récits de *choses vues* sont d'un intérêt tout particulier.

Nommé d'abord attaché à l'ambassade française à Vienne, il fut presque aussitôt envoyé à Rome, à la demande de sa mère, alarmée à l'idée des entraînements de toutes sortes auxquels il allait être exposé dans la capitale autrichienne, qui lui semblait une résidence dangereuse pour un homme aussi jeune.

Dans la ville papale, il ne fait qu'un court séjour, revient à Paris, au moment de la mort tragique du duc d'Orléans, et il est présenté au roi Louis-Philippe, au lendemain de sa nomination à la légation de Copenhague, avec le baron de Billing comme chef.

[1] *Mes Souvenirs*, par le comte de Reiset. Paris, Plon, 3 vol. in-8°.

Digitized by Google

Mais une décision ministérielle le fait changer de destination : le 28 octobre 1847, il est envoyé à Francfort, et, quatre mois plus tard, nous le retrouvons à Berlin, où il vient d'apporter au marquis de Dalmatie la nouvelle de l'abdication de Louis-Philippe.

A Berlin Gustave de Reiset fut témoin d'une idylle princière qui se termina par un drame : La princesse Radziwill, ardemment aimée par le prince Guillaume, venait d'être envoyée en Russie, pour couper court à une passion qui pouvait nuire aux desseins politiques de la Cour de Prusse ; mais la jeune fille ne put survivre à son chagrin, lorsqu'elle apprit, à Pétersbourg, de la bouche même de l'impératrice, le mariage du prince avec Augusta de Saxe-Weimar. La vie lui devint un fardeau impossible à supporter, lorsqu'elle acquit la certitude que rien désormais ne pouvait plus la rapprocher de celui qu'elle aimait, et quelques mois plus tard, elle mourait de consomption et de désespoir. On raconte que ce fut la princesse Augusta qui se chargea d'annoncer à son époux la funeste nouvelle, et peut-être n'usa-t-elle pas des ménagements que commandaient les circonstances, car le coup fut si rude que le prince lui aussi pensa en mourir... Quoi qu'en disent nos vieilles chansons, « chagrins d'amour » durent rarement toute la vie ; le prince se consola, et ce fut lui qui plus tard fut couronné empereur d'Allemagne dans le palais de Versailles pendant la guerre Franco-Allemande.

Revenu à Paris, Reiset assista à l'envahissement de la Chambre des députés le 10 mai 1848, et le lendemain il partait comme premier secrétaire à l'ambassade de France à Turin. La tâche qu'il allait remplir était difficile, car les événements se précipitaient en Italie où

Digitized by Google

un parti révolutionnaire très actif, très militant, poussait à l'unification de la péninsule et considérait la Maison de Savoie comme désignée pour la réaliser. Le roi de Sardaigne, Charles-Albert, prince de Carignan, qui venait de succéder à Victor-Emmanuel Ier, subitement dépossédé par la révolution, et qui l'avait désigné comme régent, avait deux fils : le duc de Savoie, depuis Victor-Emmanuel II, et le duc de Gênes. Le jeune secrétaire allait passer quatre années à Turin et y jouer un rôle de la plus haute importance. Ses mémoires contiennent de curieux détails sur cette Cour disparue, et il nous dépeint d'une plume alerte tous les personnages qu'il y vit passer tour à tour. C'est là que maintes fois il put rencontrer Marie-Louise, devenue princesse de Parme à la chute de l'Empire, et que le voisinage de son duché attirait souvent à Turin. C'est à la marquise de Scarampi, la grande maîtresse de sa Cour, que l'impératrice détrônée laissa toute sa correspondance avec Napoléon, et M. de Reiset eut la bonne chance d'avoir communication de ces précieuses lettres et même d'en prendre quelques extraits. Marie-Louise, qui devait plus tard témoigner d'une si complète insensibilité, et d'une si navrante ingratitude, s'y montrait fort tendre avec son époux. Elle avouait avoir éprouvé « une vive émotion » à la cérémonie du mariage par procuration ; l'empereur lui écrivait chaque jour, et, lorsqu'elle se mit en route pour la France, elle lui envoyait les réponses les plus passionnées. « Ce sont les dernières que je répands, lui « disait-elle, en parlant des larmes qu'elle avait versées « en quittant sa famille, tant je me promets des jours « heureux auprès de Votre Majesté ! »

Le jeune diplomate était un hôte assidu du palais

Digitized by Google

Cavour, habité par la marquise de Cavour, mère du ministre, et par sa sœur la duchesse de Clermont-Tonnerre dont le salon était une puissance, où les traditions du XVIII[e] siècle étaient religieusement conservées, et où quatre laquais, en grande livrée, introduisaient pompeusement les visiteurs, d'après les règles de la plus scrupuleuse étiquette.

Cependant les difficultés politiques semblaient encore grandir : l'indépendance de l'unité de l'Italie était impérieusement réclamée, et Gustave de Reiset voyait dans l'adoption du plan de la Confédération Italienne, autrefois conçu par Henri IV, la meilleure solution de ces aspirations, en lutte avec la diplomatie européenne. Or, ces aspirations se traduisirent par une guerre que Charles-Albert, ayant réuni la Lombardie aux États Sardes, déclara à l'Autriche.

Le comte de Reiset en suivit de près toutes les péripéties ; les intérêts français pouvaient se trouver en péril ; il n'hésita pas, pour les protéger, à quitter Turin, pour aller sur le théâtre même de la guerre et donner en même temps à une noble infortune un témoignage de respectueuse déférence. Durant le célèbre combat de Porta-Romana, sous les murs même de Milan, il se rendit auprès de Charles-Albert à cheval au milieu de ses troupes. Les troupes Piémontaises fléchissaient sous l'effort de l'armée Autrichienne ; le roi fit appeler M. de Reiset ; celui-ci insoucieux du danger s'approcha le chapeau à la main, et comme quelques obus sifflaient au-dessus d'eux, le roi voulut bien lui dire en lui tendant la main, faveur qu'il ne prodiguait pour personne : « J'aime à voir les Français au feu, ils y font toujours bonne figure. » Au même instant un boulet vint frapper

Digitized by Google

la monture du colonel Brianski, éclaboussant de son sang Reiset qui se tenait à pied auprès de Charles-Albert à cheval.

L'entretien dura plus d'une heure ; le lendemain, soucieux de tenir ses engagements, le vaillant diplomate, accompagné du consul d'Angleterre, se rendait au camp Autrichien pour demander et obtenir une suspension d'armes, non sans avoir essuyé le feu d'un détachement Croate qui blessa son compagnon le diplomate Anglais. Dans ces dangereuses circonstances, le comte de Reiset sut protéger efficacement ses compatriotes et ne voulut quitter Milan qu'après avoir assuré la sûreté de tous les Français qui n'avaient pas quitté la ville et dont la vie pouvait courir des dangers.

« *J'attends mon astre*, » disait la devise du roi Charles-Albert. Mais le souverain, découragé par ces revers successifs, malgré son énergie et sa vaillance n'avait plus confiance en son étoile ; il se décida à abdiquer, et se retira à Oporto. Ce fut son fils Victor-Emmanuel, duc de Savoie, qui lui succéda.

Gustave de Reiset était depuis longtemps connu du nouveau roi et avait su gagner son estime et sa confiance. Bien souvent à Turin, le prince s'était rendu incognito à son domicile pour causer longuement de la politique italienne et s'entretenir familièrement avec lui. C'est sous le nom de « M. Martin, commerçant français », que le prince se faisait annoncer chez son ami et ses visites avaient lieu quelquefois aux heures les plus tardives et les plus inattendues. Une nuit il arriva si tard que le comte était couché, ainsi que son domestique. Tout en plaisantant, Victor-Emmanuel engagea son hôte à se lever et lui déclara qu'il mourait de faim et venait

Digitized by Google

lui demander à souper. « J'allai chercher moi-même, « dit Reiset, dans ma salle à manger, tout ce que je pus « trouver pour le rassasier et tous deux, après avoir mis « le couvert, nous nous établîmes au coin du feu, man- « geant, buvant, riant comme deux jeunes gens du « même âge, n'ayant pas encore tous les soucis de l'a- « venir. » « Dans sa hâte, ajoute-t-il, le futur roi d'Italie se servait de ses doigts pour dévorer une poularde au riz heureusement retrouvée à l'office. » En montant sur le trône, le prince conserva tout entière sa sympathie à son ancien compagnon de plaisir. Tout en rendant justice aux qualités du souverain, M. de Reiset n'en voyait pas moins ses imperfections et ses faiblesses, et il nous a laissé de Victor-Emmanuel un portrait qu'on sent pris sur le vif. « Le roi Charles-Albert, dit-il « dans ses souvenirs, avait en lui de la race, de l'élé- « gance, tandis que la nature du roi Victor-Emmanuel « était commune. C'était, à vrai dire, un bon garçon, « mais de formes et d'esprit vulgaires. Son frère le duc « de Gênes avait au contraire toute la distinction de « son père ; il avait fait de très bonnes études tandis « que Victor-Emmanuel n'avait jamais rien pu apprendre. « Toute son éducation avait consisté à monter à cheval « et à faire des armes. Tels étaient ces deux princes qui « n'avaient qu'une qualité commune, la vaillance. » Et pour compléter le portrait, M. de Reiset ajoute que Victor-Emmanuel « avait une peur terrible de Cavour ».

Ce fut au moment où ce même Cavour allait prendre la direction des affaires du Piémont que M. de Reiset dut quitter Turin. La sûreté de ses informations, la prudence de ses démarches, la sagacité de ses jugements avaient été remarquées et la fermeté de son attitude dans

Digitized by Google

les derniers événements lui avait valu des éloges mérités. Le ministre jugea que ses aptitudes et ses talents pouvaient être utilement employés sur un autre théâtre, et le nomma premier secrétaire à Saint-Pétersbourg. Il avait dignement représenté la France en Italie et utilement servi son pays, auquel il avait rendu, en dehors de la diplomatie, un immense service. L'un des premiers, en effet, il avait compris l'importance que pouvait avoir le percement du Mont Cenis qui, en supprimant la barrière des Alpes, pouvait resserrer d'une façon si complète l'union de la France et du Piémont. Il fut donc un des promoteurs de cette œuvre importante qu'il n'avait jamais cessé de favoriser, et dont il avait surveillé lui-même les premières expériences. Son nom reste indissolublement lié à cette colossale entreprise.

Aussi, en quittant Turin, reçut-il de M. d'Azeglio, président du Conseil des ministres, une lettre remplie des plus précieux éloges : « Je ne veux pas vous laisser « partir, mon cher Reiset, lui écrivait ce dernier, sans « vous dire que le roi vous regrette, que la société de « Turin vous regrette et que moi aussi je vous regrette « sincèrement, car tout le monde reconnaît vos excel- « lentes qualités, et vous rend justice. Dans les tristes « journées de Milan, quand les balles sifflaient, vous « vous êtes montré brave comme un Français; dans les « affaires, je vous ai toujours trouvé franc, loyal comme « un gentilhomme, et dans les rapports intimes vous « avez la finesse et la douceur des femmes... »

Au moment où celui qui venait de mériter des compliments si flatteurs arrivait à Pétersbourg, les plus graves questions politiques s'agitaient en Russie. Le tsar Nicolas ne semblait pas favorable à l'élévation à l'Empire du prince

Digitized by Google

président Louis-Napoléon, et les difficultés résultant de cet état d'esprit étaient encore augmentées par le départ de l'ambassadeur, le général de Castelbajac, qui venait de se rendre en France où l'appelaient d'urgentes affaires de famille.

A son arrivée en Russie, en 1852, le comte de Reiset dut donc prendre la direction de l'ambassade. Grâce aux qualités dont la lettre de M. d'Azeglio contient l'éclatante affirmation, le jeune diplomate réussit à merveille dans l'accomplissement de la tâche qui lui était échue, et il eut assurément une grande part dans les heureuses modifications qui se produisirent dans l'esprit du tsar vis-à-vis du prince président.

Dès le début, il avait fait preuve de la plus courageuse énergie, en exigeant l'élargissement d'un prisonnier français, injustement incarcéré et qu'un inique jugement allait envoyer au Caucase. Dans la suite, la fermeté de son attitude lui permit de rendre aux catholiques de Russie des services dont le métropolitain de l'Empire, Mgr Holowinski, archevêque de Mohileff, lui témoigna toute sa reconnaissance.

Reiset nous a raconté sa présentation à l'empereur, pendant un bal donné par le grand-duc héritier et l'accueil flatteur qu'il en avait reçu, ainsi que de l'impératrice et des grands-ducs.

Le tsar Nicolas était un prince d'une haute intelligence, et d'une grande bravoure, mais, quoique très populaire, extrêmement jaloux de son autorité; et les souvenirs auxquels nous faisons ces emprunts nous rapportent de lui maints traits de bonté, qui ne pouvaient qu'augmenter l'affection que lui portaient ses peuples.

Digitized by Google

Cependant, Napoléon s'était rapproché de l'Angleterre et ces avances causaient de vives inquiétudes à Saint-Pétersbourg ; la campagne de Crimée allait justifier ces alarmes, et, à en croire l'éminent diplomate, la fin du tsar Nicolas fut sensiblement hâtée par la douleur que lui causèrent les échecs subis par ses armes, malgré sa ténacité et sa bravoure, et par le chagrin d'avoir vu décliner sa toute-puissance.

Au mois d'août 1853, le comte était de retour à Paris. Le lendemain de son arrivée, il fut mandé par Napoléon III, qui jadis l'avait reçu affectueusement en 1833 au château d'Arenemberg, chez la reine Hortense, et qui n'avait pas oublié ce souvenir vieux de vingt années. Le souverain se trouvait au palais de Saint-Cloud, et l'invita à l'accompagner dans sa promenade à travers les allées ombreuses du parc. « Parlez-moi à cœur ouvert, lui dit l'empereur, personne ne peut nous entendre. » La conversation se prolongea longtemps, ce jour-là, et, à bien des reprises différentes les semaines suivantes, l'empereur voulut s'entretenir à nouveau avec lui pour lui donner des instructions détaillées avant de le renvoyer à Pétersbourg. Il le retint à Paris jusqu'au mois de décembre. Lorsqu'il se remit en route, Reiset emportait une longue lettre adressée au tsar, dans laquelle l'empereur l'entretenait du danger de l'attitude hostile de la Russie et de l'entrée des flottes alliées dans la mer Noire. « Un pas de plus et c'est la guerre », ajoutait le souverain. Lorsqu'il vint prendre congé, Napoléon serra avec bonté la main de son sympathique émissaire : « Croyez que je ne vous oublierai pas », lui dit-il.

M. de Reiset resta six semaines à Pétersbourg, mais ses efforts et ceux de son souverain en faveur de la

Digitized by Google

paix échouèrent, quoi qu'il eût pu faire, et la guerre dite de Crimée commença.

Tenu en haute estime par M. Drouin de Luys, le comte de Reiset était rentré au ministère des Affaires étrangères où une situation importante lui avait été accordée; puis, la guerre se prolongeant, il demanda un congé pour retourner en Italie où il avait laissé de si précieuses amitiés, et il venait de regagner Paris lorsque la prise de Sébastopol vint marquer la fin de cette terrible lutte, dont la Crimée avait été le théâtre ensanglanté.

Un grand événement allait se produire dans la vie de Gustave de Reiset. C'est au commencement de l'année 1856 qu'il demanda la main de M^lle^ Blanche de Sancy de Parabère et qu'il fut agréé comme époux. Deux ans auparavant un projet de mariage pour le diplomate avait été ébauché et il n'avait tenu qu'à lui d'épouser la comtesse Wilhelmine de Wurtemberg, nièce du roi Frédéric de Wurtemberg, qui avait donné son consentement à cette union ; « mais, déclare Gustave de Reiset dans ses « mémoires, réfléchissant aux conséquences d'une « alliance avec une jeune fille étrangère d'un si haut « rang, je ne voulus pas m'engager et je pensai « qu'un mariage avec une Française dans une situation « de famille analogue à la mienne m'offrirait plus de « chances de bonheur. C'est ce que la Providence me « réservait, et j'en suis tous les jours reconnaissant à « Dieu. »

Familier de la Cour des Tuileries, où l'empereur et l'impératrice le conviaient à toutes les fêtes, Reiset avait rencontré à toutes les grandes réceptions du château M^me^ de Sancy-Parabère, dame du palais de l'Impératrice, et n'avait pu voir sans en être épris sa fille,

Digitized by Google

alors dans tout l'éclat de sa beauté et la fraîcheur de ses dix-neuf printemps.

« Ce mariage comblait tous mes vœux, écrivait l'heu-
« reux fiancé, et réunissait tout ce que je pouvais
« désirer : fortune, nom, esprit, cœur et beauté.

« Le mariage eut lieu à la fin de mai, à la Madeleine,
« et fut béni par notre vénérable ami l'abbé de Guerry.
« L'Empereur, l'Impératrice, la grande-duchesse Sté-
« phanie, le roi Jérôme signèrent à mon contrat : Je
« vous félicite de nouveau, me dit l'empereur, et suis
« content de vous donner cette nouvelle preuve de mon
« amitié pour vous. Le comte Walewski me servit de
« témoin et le duc de Bassano fut celui de ma femme. »
Lorsque Reiset alla faire part de la nouvelle de son mariage au roi Jérôme, celui-ci lui dit en souriant « qu'ils allaient devenir parents car la jeune mariée était sa petite-cousine ». En effet la grand'mère de M^lle^ de Sancy était la comtesse Lefebvre-Desnoëttes dont la mère, M^me^ Rollier, était née Benielli, d'une famille corse alliée de près aux Bonaparte.

Cette union, dont le jeune ministre plénipotentiaire se félicitait à si juste titre, devait lui réserver tout le bonheur qu'il se promettait et dont il était si digne.

Au mois de décembre le comte de Reiset se rendait chez l'impératrice pour lui faire part de l'état de grossesse de sa femme : « J'ai signé à votre contrat, dit gra-
« cieusement la souveraine à M^me^ de Reiset, je veux que
« vous portiez un bijou qui me rappelle à votre souve-
« nir. » Et elle lui remit son portrait entouré de diamants, monté sur une broche garnie de poires de perles.

Ce fut M^me^ de Sancy qui, le soir du 14 février 1857, vint annoncer à sa souveraine, la naissance d'un garçon.

Digitized by Google

Celle-ci embrassa sa dame du palais avec effusion et l'empereur vint aussi féliciter l'heureuse grand'mère. Et comme cette dernière lui disait que l'arrivée prématurée de l'enfant les avait surpris sans nourrice, ni layette, « Qu'à cela ne tienne, s'écria l'Impératrice, je « vais vous envoyer une partie de la layette de mon fils « et sa seconde nourrice qui n'a rien à faire. »

Pour témoigner leur estime et leur sympathie d'une façon plus marquée encore, les deux souverains avaient déclaré qu'ils voulaient être parrain et marraine de l'enfant.

C'est cet enfant, baptisé suivant le désir de l'impératrice, sous les noms de Napoléon-Louis-Eugène, et né sous de si heureux auspices, qui devait avoir une fin si malheureuse. Il n'est personne dans le département de l'Eure qui ne se souvienne de sa mort tragique, alors que n'écoutant que son courage il s'élançait de sa voiture pour en maîtriser les chevaux emportés. Violemment projeté sur un bloc de pierre Louis de Reiset relevé ensanglanté succombait quelques heures après au château du Bosc-Roger, victime de son intrépidité et de son dévouement ; il avait à peine trente-quatre ans.

Cependant, les événements politiques suivaient leur cours et allaient rappeler le Comte de Reiset à l'activité. Encore prince président, Napoléon avait dit : « Je veux faire quelque chose pour l'Italie. » Le 10 mai 1859, au milieu d'une ovation enthousiaste de la population, l'empereur partait du palais des Tuileries pour la gare de Lyon, se rendant en Italie, où il allait soutenir le Piémont qui venait de déclarer la guerre à l'Autriche.

A l'entrevue fameuse de Plombières, le souverain avait promis à Cavour son alliance offensive en faveur de son pays, et il tenait sa promesse.

Digitized by Google

Deux mois plus tard il avait remporté deux grandes victoires : l'Autriche, vaincue à Magenta et à Solférino, renonçait à la lutte et acceptait le traité de Villafranca, qui donnait la Lombardie à Victor-Emmanuel.

Au mois de juillet 1859, M. de Reiset était à son château du Breuil, avec sa femme et ses deux enfants : son fils Louis, et sa fille aînée Marie-Thérèse devenue plus tard la vicomtesse de Bouilhac de Bourzac, quand une dépêche du comte Walewski le manda à Paris. Il se rendit avec le ministre au palais de Saint-Cloud où il fut mis immédiatement en présence de l'empereur, qui voulait connaître son opinion sur la guerre et ses résultats. Napoléon III après l'avoir écouté avec attention lui annonça qu'il l'envoyait à Turin.

Six mois auparavant, en effet, le comte de Reiset avait remis un long rapport sur les affaires d'Italie, qui avait vivement frappé l'empereur ; le jeune diplomate lui déclara sans hésitation que sa manière de voir n'avait pas changé, et qu'il s'en tenait à la combinaison si politique et si française d'Henri IV, d'une Confédération italienne, créée sous l'autorité du pape, avec le maintien des petits États et le royaume de Piémont, augmenté de la Lombardie : « Si l'empereur m'aide toujours en donnant à ma mission l'autorité nécessaire, — ajouta-t-il, — j'espère réussir et faire adopter ce plan, qui permettrait l'exécution du traité de paix. » Et, comme Napoléon III lui parlait des difficultés qu'il aurait à vaincre : « Elles ne me décourageront pas, lui répondit Reiset, et ma mission me plaît d'autant plus, que, parmi les souverains des Duchés, figure une princesse française que je connais de longue date et

Digitized by Google

que j'ai l'ardent désir de rétablir sur son trône[1]. »

— « Vous avez raison, reprit l'empereur, faites tout ce que vous pourrez pour la duchesse de Parme et obtenez la réalisation des clauses du traité de Villafranca. — « Adieu, Reiset, ajouta-t-il, en lui serrant la main, au moment où il le quittait. Au revoir et bonne chance ; vous savez combien les affaires d'Italie me tiennent au cœur, je compte absolument sur vous. »

Le lendemain, M. de Reiset partait pour l'Italie, comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Sa mission était difficile entre toutes, car il allait trouver dès son arrivée les Italiens grisés par le succès de la campagne et ne se donnant même plus la peine, dans leur enthousiasme, de cacher leurs desseins. Faire respecter le traité de Villafranca devenait presque impossible. Le parti de la Révolution, c'est-à-dire de l'Unification, fortement organisé, avait créé un courant d'opinion très puissant et ne craignait pas d'assurer que non seulement Victor-Emmanuel lui était complètement acquis, mais que, en secret, Napoléon III lui-même encourageait ses visées.

C'est en vain que dans l'audience qu'il donna, dès son arrivée, à l'envoyé extraordinaire de France, le roi de Piémont protesta de la netteté de ses intentions et de son désir d'enrayer le mouvement révolutionnaire. — Gustave de Reiset se rendit successivement à Parme, à Modène, à Bologne et à Florence, et partout il put se rendre compte de l'inutilité de ses efforts. La Révolution était entièrement maîtresse dans tous les États de la Péninsule ; bientôt, même, menacé par le mouvement

[1] Louise-Marie-Thérèse de Bourbon duchesse régente de Parme, 1819-1864.

Digitized by Google

insurrectionnel, le grand-duc de Toscane se voyait contraint de quitter Florence à l'exemple de la duchesse de Parme. Impuissante à sauvegarder les droits de son fils, Robert Ier, la régente avait dû, le 9 juin, abandonner son duché.

Le gouvernement français, lui-même, trompé par le parti de l'unité, pratiquait une politique tortueuse et indécise qui tantôt favorisait les révolutionnaires et tantôt paraissait les attaquer. — Ce n'était pas donner au comte de Reiset l'appui qui lui avait été promis et auquel était subordonné son succès.

Sur ces entrefaites l'attentat d'Orsini vint enlever tous les doutes qu'on pouvait conserver sur les sentiments des révolutionnaires italiens. Après un long entretien avec Garibaldi, l'ambassadeur extraordinaire de France estima que les conditions étaient telles qu'il n'avait plus qu'à partir et le 12 septembre il était de retour à Paris.

Là il apprenait que l'empereur venait de le nommer ministre plénipotentiaire à Darmstadt et à Nassau. Il y arriva au commencement de 1860. Des relations d'intimité n'avaient pas tardé à s'établir entre lui et le prince Alexandre de Hesse, et une vive amitié unissait Mme de Reiset à la princesse de Battemberg. L'existence patriarcale menée par le grand-duc et la grande-duchesse, et leurs longues promenades faites en famille avec les princesses en compagnie de M. et Mme de Reiset dans les grandes forêts avoisinant la ville, sont dépeintes de la façon la plus attachante dans les souvenirs de l'éminent diplomate. Lorsque en novembre 1868 il fut nommé ministre de France près le roi de Hanovre, son séjour à la Cour grand-ducale, avait duré quatre ans.

Digitized by Google

Deux de ses enfants y étaient nés; sa fille Walburge, qui a épousé le vicomte de Beaupré, conseiller référendaire à la Cour des Comptes et son fils Henry qui est marié depuis l'an dernier, comme nous l'avons déjà dit.

A Darmstadt, comme dans toutes les capitales où il avait représenté la France, M. de Reiset ne laissa que des regrets; la grande-duchesse, née princesse de Bavière, morte durant son ambassade, l'avait honoré de son affection. Le grand-duc lui adressa comme adieu les paroles les plus flatteuses : « Revenez nous voir, mon cher comte, lui dit-il, vous avez partagé nos joies et nos tristesses, vous serez toujours un ami pour moi et pour tous les miens. »

Le comte de Reiset n'était pas un étranger pour le souverain auprès duquel on venait de l'accréditer; lors du congrès des princes allemands, le roi de Hanovre, Georges IV, avait eu l'occasion de le voir et de l'apprécier. A son arrivée à Hanovre, il lui fit donc le meilleur accueil.

L'Allemagne était alors agitée par les revendications allemandes des duchés de Sleswig-Holstein, qui venaient de s'élever à la mort du roi de Danemark Frédéric VII. Atteint de cécité, le vieux roi Georges V, le roi-chevalier, comme on l'a appelé si justement, avait pour Napoléon III une affection et une reconnaissance sincères, et son aversion pour l'Allemagne ne devait se trouver que trop justifiée par l'annexion finale de son royaume à la Prusse.

Le ministre de France, bien placé pour observer, ne cessait de signaler l'état d'esprit alarmant qui régnait en Allemagne; il avait montré la Prusse regardant d'un œil d'envie les côtes de la Baltique sur lesquelles elle

Digitized by Google

voulait étendre son Empire comme sur celles de la mer du Nord, pour y créer de nouveaux ports, mais l'événement allait dépasser les prévisions les plus pessimistes. Napoléon III vit le danger révélé par cette annexion et pensa à la guerre. Le général de Miribel, alors capitaine, prépara même, dit-on, dans le plus grand secret, sur l'ordre de son souverain, un plan de campagne qui fut abandonné.

M. de Reiset nous révèle dans sa correspondance bien des détails inédits sur les péripéties de la guerre danoise, que Bismarck avait voulue parce qu'elle était nécessaire à la réalisation de son plan, puis sur les négociations qui précédèrent la guerre de 1866.

Lorsque, le 15 juin 1866, le roi de Hanovre eut refusé l'ultimatum de la Prusse et qu'il eut vu son royaume envahi par les troupes prussiennes, il voulut lui-même prendre le commandement de ses troupes, malgré son infirmité et, comme le roi Jean de Bohême à la bataille de Crécy, on le vit à cheval, conduit par ses deux aides de camp, donner à tous, au plus fort de la mêlée, l'exemple d'une énergie et d'une bravoure dignes d'un meilleur sort.

Après la brillante et inutile victoire de Langensolza, l'armée hanovrienne, dépourvue de vivres et de munitions, fut réduite à capituler, et ce fut alors M. de Reiset qui eut le pénible devoir de communiquer cette douloureuse nouvelle à la reine, restée au château d'Herrenhausen, pour maintenir jusqu'au dernier moment les droits de sa couronne. Quand elle s'éloigna de Hanovre pour rejoindre le roi et monta en wagon, entièrement vêtue de noir, en compagnie de ses deux filles, le comte de Reiset se trouvait à la gare pour lui offrir un dernier

Digitized by Google

hommage. Il avait voué un culte à Georges IV et à toute la famille royale, et il leur demeura fermement attaché. Lorsque le sabre prussien eut étouffé définitivement les protestations d'un peuple opprimé et attaché à son roi, le souverain choisit Paris comme résidence pour lui et la princesse Frédérique, sa fidèle Antigone. Mais le vieux roi qui avait supporté avec tant d'énergie de si cruelles vicissitudes, tomba bientôt malade, et succomba dans l'été de 1873.

M. de Reiset avait été chargé par le ministère d'être son intermédiaire auprès du souverain durant son séjour dans la capitale; ce fut lui encore qui fut délégué par le maréchal de Mac-Mahon pour présider à ses obsèques.

La mission du comte de Reiset à Hanovre avait pris fin au mois d'août 1866 et il était rentré à Paris; ce devait être la fin de sa carrière, car au moment où le prince de La Tour d'Auvergne venait de le désigner pour l'ambassade de Rome, la guerre de 1870 éclata subitement, triste prélude de désastres encore présents à toutes les mémoires et qui amenèrent la chute du régime impérial.

Ce fut à Arromanches, dans cette délicieuse villa qu'il avait fait construire au bord de la mer, que l'ancien diplomate se retira, lorsque l'invasion prussienne le contraignit de pourvoir à la sûreté de tous les siens. Il n'avait laissé en quittant son château du Breuil que quelques fidèles serviteurs pour en assurer la garde. Bientôt les troupes de l'envahisseur y entrèrent et l'un des domestiques, le garde Mérot, allait être fusillé par les Prussiens, qui le croyaient affilié à une troupe de francs-tireurs, lorsque l'infortuné eut l'idée, comme dernière ressource, de se réclamer de son maître le comte de Reiset. Cette heureuse inspiration lui sauva la vie. Le

Digitized by Google

commandant du détachement était le prince d'Ysemburg, qui avait été ministre de Prusse à Hanovre au moment où le comte y représentait la France. En apprenant qu'il se trouvait chez son ancien collègue, dont il avait gardé un si sympathique souvenir, le prince fit relâcher le malheureux garde, heureux d'en être quitte à si bon compte, et donna des ordres sévères pour qu'on respectât scrupuleusement la propriété.

Ses instructions furent rigoureusement exécutées et aucune déprédation ne fut commise dans toute l'étendue du domaine.

C'est d'Arromanches que M. de Reiset adressa au prince royal de Prusse, le futur Frédéric III, une lettre noble et digne dans laquelle il intercédait en faveur de son pays, et lui rappelait que cinq ans auparavant, deux enfants du même âge s'étaient rencontrés aux bains de Rehme. L'anecdote est assez curieuse pour être digne d'être rapportée :

« Les deux enfants, — dit-il, — se regardèrent tout d'abord, avec attention, puis, comme attirés l'un vers l'autre par l'âge ou par le plaisir du jeu, se mirent à causer, pendant que, de leur côté, les trois personnes âgées qui les accompagnaient, une dame et deux messieurs, se saluaient et assistaient silencieusement à la scène suivante :

— D'où êtes-vous? dit en s'approchant le premier des enfants, d'une voix pleine de gentillesse, mais en même temps d'assurance.

— D'où je suis? J'arrive de Hanovre, où mon père est ministre de France.

— Vous êtes donc Français? répliqua l'enfant, après un moment de silence et une sorte de réflexion intérieure.

Digitized by Google

— Oui, et bon Français, dit l'autre d'un accent décidé.

— Aimez-vous les Allemands ?

— Assurément oui, autant qu'ils nous aiment.

— Eh bien, moi, je vous aime, venez jouer avec moi, je m'appelle Guillaume, et nous serons bons amis...

« En effet, depuis ce temps, les deux enfants firent connaissance et, lorsqu'ils se séparèrent, la saison finie, en se disant au revoir, le petit Guillaume laissa son portrait à son petit ami Louis, ce jeune Français avec lequel il jouait si souvent au soldat ou à la guerre dans le parc du Casino de Rehme. Le petit Louis, est-il besoin de le dire, était le fils de M. de Reiset, le jeune Guillaume est aujourd'hui l'empereur d'Allemagne. »

Peut-être l'évocation de ce souvenir ne fut-elle pas inutile auprès du prince Frédéric-Charles, et peut-être est-il permis de penser qu'elle ne fut pas étrangère aux quelques adoucissements apportés aux rigueurs de l'occupation.

Après la guerre de 1870, M. de Reiset ne devait plus rentrer dans la carrière, mais pendant les trente-cinq années qui s'écoulèrent depuis cette époque, il ne demeura jamais inactif et cette dernière période de sa vie fut utilement remplie comme la précédente.

L'ancien ministre plénipotentiaire se retira définitivement dans son château du Breuil, et, sauf de courts séjours dans son pied-à-terre de Paris, il passait l'année presque entière dans cette belle demeure, au milieu de ses livres rares, et de tant d'objets historiques doublement précieux par la rareté et par le souvenir.

C'est dans ce cadre admirable si bien fait pour charmer ses yeux et son imagination d'artiste qu'il composa des ouvrages justement remarqués et dont l'un entre autres,

Digitized by Google

magnifique publication illustrée en deux volumes, intitulé : *Modes et Usages au temps de Marie-Antoinette*[1], fut couronné par l'Académie française. Ce n'était pas, du reste, la première fois que le comte de Reiset écrivait sur la Reine martyre des pages émues et instructives. Il lui avait voué un culte pieux, et c'était pour lui un charme toujours nouveau que de la défendre contre les calomnies auxquelles elle a été en butte, et de rendre hommage à ses brillantes qualités de reine, de femme, de mère et d'épouse. Dans l'un des deux autres volumes qu'il lui a consacrés se trouvent des lettres inédites de la malheureuse souveraine, lettres précieuses qui lui avaient été communiquées lors de son séjour à Hanovre, par la princesse Louise de Hesse, et qui, sans lui, peut-être, ne seraient jamais sorties des poudreuses archives où elles étaient ensevelies[2]. En même temps, les curiosités locales attiraient et retenaient son attention; une intéressante étude sur le château de Crécy et Mme de Pompadour[3], une autre sur le village d'Ivry-la-Bataille, immortalisé par la victoire de Henri IV, et maintes autres publications, volumes ou plaquettes, fruit précieux des patientes et savantes recherches de l'éminent écrivain.

La nature s'était montrée généreuse envers Gustave de Reiset, dont l'élégance et la séduction n'étaient que le complément des dons naturels qu'elle lui avait prodigués.

[1] *Modes et Usages au temps de Marie-Antoinette*, par le comte de Reiset, 2 vol. in-4°, Paris, Didot, 1885. Ouvrage couronné par l'Académie française.

[2] *Lettres inédites de Marie-Antoinette et de Marie-Clotilde de France*, publiées par le comte de Reiset, Paris, Didot, 1876, in-8°.
Lettres de la Reine à la princesse Louise de Hesse, Paris, Plon, 1865, in-8°.

[3] *Le château de Crécy et Mme de Pompadour*, Chartres, Garnier, 1876.

Digitized by Google

L'écrivain, universellement apprécié, se doublait d'un compositeur dont les productions musicales avaient à juste titre attiré l'attention. Deux opéras de sa composition, *Dona Maria*, et la *Meunière de Marly*, furent représentés à Darmstadt, pendant son ambassade, avec un grand et légitime succès, et lors d'une fête donnée aux souverains, à la résidence du ministre de France, pendant son séjour à Hanovre, le programme musical se trouva uniquement composé des romances et des mélodies du comte de Reiset.

Sa perspicacité en matière politique était justement appréciée en haut lieu, et le charme de son esprit et de sa conversation l'avaient classé au premier rang parmi nos plus brillants diplomates.

En matière artistique, c'était un maître, dont l'érudition faisait autorité, et tous ceux auxquels il a été donné d'admirer ses innombrables collections, savent combien de belles choses il avait su réunir.

Dans la vieille abbaye, à laquelle il avait rendu en partie son ancienne splendeur, il s'était plu à grouper avec les intéressants souvenirs de sa carrière diplomatique, des estampes et des tableaux rares, des émaux, des manuscrits, des tapisseries, des sculptures, précieux vestiges de ce passé qu'il affectionnait et dont il savait si bien discerner l'intérêt et le charme. Faut-il rappeler, entre autres, cette collection de portraits de tous les papes et celle de tous les princes de la Maison de Savoie donnée par Victor-Emmanuel ; ce médaillon de bronze, effigie de François I^er^, ciselé par Benvenuto Cellini ; ces précieuses tapisseries faites au Temple, par la reine martyre et Madame Royale, le clavecin de Marie-Antoinette et le coffret renfermant comme une pieuse relique

Digitized by Google

la nappe sur laquelle le roi Louis XVI communia au Temple pour la dernière fois!...

Chaque année il entreprenait dans sa demeure des restaurations et des embellissements conduits avec un goût éclairé et impeccable. Nulle résidence ne lui était plus chère que le Breuil et il était profondément attaché à la Normandie, qui se trouvait être son pays d'adoption et aussi d'origine, puisque c'est à Rouen qu'il avait vu le jour.

La présence dans son voisinage d'un frère et d'une sœur tendrement aimés avait contribué à la lui rendre plus chère encore. Son frère Jules, membre de l'Institut, député de la Seine-Inférieure, mort en 1896 et marié à M^lle^ de Germiny, habitait près de Dieppe le château d'Ecorchebœuf, et sa sœur, mariée au comte d'Arjuzon, chambellan de l'empereur et député de l'Eure, passait de longs mois au château de Louye, à quelques lieues de distance[1]. Lui-même maire du village de Marcilly, où son fils Joseph est maintenant conseiller municipal, représenta longtemps ses concitoyens au Conseil général de l'Eure, pour le canton de Saint-André et mit à leur service, avec un inlassable dévouement, sa longue expérience des hommes et des choses.

Partout où il avait passé au cours de sa longue carrière on avait rendu justice aux brillantes et sérieuses qualités dont il avait fait preuve et à la loyauté dont il ne s'était jamais départi. Aussi, tous les souverains auprès desquels il avait été accrédité avaient voulu lui témoigner leur sympathie et leur gratitude. Il était commandeur de la Légion d'honneur, chevalier grand-croix des

[1] La seconde sœur du comte de Reiset avait épousé le baron de Bournonville, aide de camp du duc d'Angoulême et pair de France, elle habitait le château de Balencourt en Seine-et-Oise.

Digitized by Google

ordres de Hesse et de Nassau, décoré de la médaille d'or du Mérite de Hesse, commandeur des ordres des Saints-Maurice et Lazare, de Sardaigne, chevalier de 1re classe de l'ordre Constantinien de Saint-Georges de Parme et de Charles III d'Espagne.

Je ne parlerai pas des qualités de l'homme privé qu'on pourrait citer comme le modèle des époux et des pères de famille, du meilleur des chrétiens, et du plus fidèle des amis. Les regrets causés par sa disparition sont encore trop récents et je craindrais de renouveler chez celle qui fut une compagne si admirable et si tendrement aimée de trop douloureux souvenirs. Mais dans son département on gardera longtemps la mémoire de ses bienfaits et du noble usage qu'il savait faire de sa fortune. On ne saurait perdre le souvenir de ce parfait gentilhomme dont les grandes façons s'alliaient à une simplicité si charmante et à une si séduisante courtoisie. Mêlé aux événements les plus graves, il sut, dans des temps troublés, unir le respect des traditions de la vieille France à une nette compréhension des nécessités du présent. Toujours et partout, on le vit se montrer à la hauteur de sa tâche, et, dans les circonstances les plus difficiles, servir son pays avec la loyauté la plus constante, le dévouement le plus intrépide, et le plus complet désintéressement.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE 1905

M. Paul FIRMIN-DIDOT, ancien conseiller général de l'Eure, ancien Président de section du Tribunal de Commerce de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, né le 5 novembre 1826, est décédé le 13 février 1905 dans sa soixante-dix-neuvième année.

M. le comte de REISET (Gustave-Armand-Henry), ancien ministre plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire et conseiller général du canton de Saint-André, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé le 2 mars 1905 dans sa quatre-vingt-troisième année.

M. ROHAUX[1] (Albert-Eugène), juge au Tribunal civil d'Évreux, est décédé à Évreux le 5 juin 1905 dans sa soixante-deuxième année.

M. l'abbé CRESTÉ (Onésime), chanoine honoraire de la cathédrale d'Évreux, Supérieur de l'institution diocésaire d'Écouis, est décédé à Écouis, le 29 juillet 1905, dans sa cinquante-deuxième année.

[1] Par son testament, M. Rohaux a légué : 1° 25 000 francs à l'hospice d'Evreux pour la fondation d'un lit ; 2° 25 000 francs à la ville d'Évreux à charge par elle de distribuer chaque année le revenu de cette somme à une ouvrière de fabrique âgée d'au moins 21 ans, et ayant élevé au moins deux de ses frères ou sœurs ; 3° 25 000 francs au Ministère de la Guerre pour créer un prix annuel à remettre au sous-officier de gendarmerie ou gendarme de l'arrondissement d'Evreux que ses chefs auront jugé le plus méritant.

Digitized by Google

M. Tardiveau (Henri-Abel), directeur du journal *Le Courrier de l'Eure*, est décédé à Évreux le 13 août 1905 dans sa soixante-septième année.

M. Guest (Georges), Président du Tribunal civil d'Évreux, est décédé à Marseille le 23 septembre 1905, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

1° PAR LES AUTEURS

MM.

BALTET (Charles). Cent-seize variétés de pommes de terre expérimentées. Rapport général.

BELLENCONTRE (Dr), à Rouen. En souvenir des Bérat. Extraits de leurs œuvres publiés par le Comité des fêtes normandes à Rouen. Rouen, Société normande de publicité, 1905.

BIGEARD, instituteur en retraite à Nolay (Côte-d'Or). Supplément à la Petite Flore des champignons les plus vulgaires publiée en 1903. Châlon-sur-Saône, imp. Bertrand 1903.

CHEVALLIER, publiciste horticole. Culture des fleurs dans les petits jardins.

DEBIDOUR, membre de la Société. Discours prononcé par M. Debidour, professeur d'histoire, à la distribution des prix du Lycée Corneille à Rouen, le 29 juillet 1905.

DEUTSCH (Marius), agronome. Produire à bon marché. Causerie sur l'emploi rationnel de la chaux et sur la fumure verte.

FOSSEY (de). Almanach de France. Le Gotha Français. Organe de l'Institut héraldique de France, 1904.

GRAUX (Dr). Proportionnalité entre le point cryoscopique d'une eau minérale de la classe des bicarbonatées et la composition de cette eau exprimée en sels anydres et en monocarbonates. Paris, imp. Gauthier-Villars, quai des Grands-Augustins, 55.

Digitized by Google

GUÉRY (l'abbé), aumônier du Lycée, membre de la Société. Le demi-fief de la Poterie à Évreux (1647-1789). Évreux, imp. Hérissey, 1905.

— Chapitre épiscopal d'après le grand Pouillé du diocèse d'Évreux. Imp. de l'Eure, 1906.

LANGLOIS (l'Abbé), aumônier de la Providence, membre de la Société. Marie-Claude-Cyprienne Brard, en religion Sœur Euphrasie de l'Immaculée Conception, l'une des seize carmélites de Compiègne mortes sur l'échafaud à Paris le 17 février 1794. Évreux, imp. de l'Eure (1905).

L'HOPITAL (Joseph), membre de la Société. Les ouvriers avant et après la Révolution. Conférence faite à Évreux le 1er avril 1905 pour l'action libérale populaire. Évreux, imp. Hérissey, 1905.

LE LORIER (Albert), membre de la Société. Notice biographique sur Nicolas-Marc-Antoine Le Lorier, docteur des lois de l'Université de Paris (1732-1782). Sotteville-les-Rouen, imp. Lecourt, 1904.

MALHERBE (Émile), membre de la Société. L'Abbaye de Livry au temps de Mme de Sévigné. Rouen, imp. Léon Gy, 1905.

MOLLE (Henri). Collection du *Journal des Debats*, juillet-août 1856. (Affaire Pescatore.)

— Collection du *Journal des Débats*, août-septembre 1858 (Lettres sur l'Italie, Gênes, Rome, Naples).

— Collection du *Moniteur Universel*, juillet-octobre 1875. Souvenirs de la Révolution de février. (Maxime du Camp.)

NOBLEMAIRE, directeur de la Compagnie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Le projet de loi Berteaux et les chemins de fer.

PITOISET, Proviseur du Lycée d'Évreux, membre de la Société. Lycée d'Évreux. Palmarès, Années 1898 à 1905.

— Un discours du Colonel Monteil à la distribution des prix du Lycée d'Évreux le 31 juillet 1897.

— Lycée d'Évreux. Discours prononcé à la distribution des prix du 30 juillet 1901 par M. Arbelet, professeur de rhétorique.

— Lycée d'Évreux. Discours prononcé à la distribution des prix du 28 juillet 1902 par M. Charles Le Coz, professeur de rhétorique.

Digitized by Google

REISET (vicomte de), membre de la Société. Les enfants du duc de Berry d'après de nouveaux documents (2e édition). Paris, Émile Paul, éditeur, 100, rue du faubourg Saint-Honoré, 1905.

Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. Croix rouge française. Bulletins de l'année 1905.

Société de patronage des libérés et de Sauvetage de l'enfance et de l'adolescence d'Évreux. Assemblée générale du 18 avril 1905.

Société des Agriculteurs de France. Notice sur l'amélioration rationnelle des bovidés, par le vicomte Maurice de Villebresme.

— Organisation de Sociétés d'élevage pour l'amélioration du bétail français, par M. Jules Le Conte.

— Modèle de statuts pour Sociétés d'élevage.

Le Souvenir français. Rapport de l'assemblée générale du 12 juillet 1904.

VARD (Adolphe). Le Rêve de Muguette. L'Ame volée, 3e édition augmentée d'avant-propos et de notes. Le Havre, Lemâle, éditeur, 1901.

— Le Palinod de Normandie.

VEUCLIN. Les Rosières de la marquise de Pompadour et de la ville de Dreux (1751-1752). Dreux, imp. Achard, 1904.

— Notes inédites sur deux météores lumineux observés en Normandie 1719-1771). Paris, Imp. nationale, 1905.

2° PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Bulletins scientifiques, historiques, philologiques et archéologiques du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Congrès des Sociétés savantes à Alger. Discours prononcés. Paris, Imp. nationale, 1905.

Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France par Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques. Tome IV, 4e livraison.

Comptes rendus des congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements en 1905. Section des sciences.

Digitized by Google

3° PAR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

OFFICE DES RENSEIGNEMENTS AGRICOLES

Insectes et autres invertébrés nuisibles aux plantes cultivées et aux animaux domestiques par M. A. Lecaillou. Paris, Imp. nationale, 1903.

Maladies des plantes cultivées par M. le Dr Delacroix.

3° PAR LA PRÉFECTURE DE L'EURE

Compte au 1er mars 1904 des recettes et des dépenses départementales ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1903.

Conseil général. Session de mai 1905. Rapport du Préfet. Procès-verbal des délibérations.

Conseil général. Session d'août 1905. Rapport du Préfet. Procès-verbal des délibérations.

Budget départemental des recettes et des dépenses de l'exercice 1906.

Digitized by Google

LISTE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis sa réorganisation en 1832.

MM.

1832. Passy (Antoine), préfet de l'Eure.
1834. De Rancé, officier d'état-major, député.
1835. Gazan, ancien député.
1836. Hébert, juge de paix à Évreux.
1837. Robillard, ingénieur en chef du département de l'Eure.
1838. Passy (Antoine), ancien préfet de l'Eure.
1839. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1840. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1841. A. de Monicault, préfet de l'Eure.
1842. Cassen, ancien receveur de l'enregistrement.
1843. Zédé, préfet de l'Eure.
1844. Petit (Ange), membre du conseil général de l'Eure.
1845. Zédé, préfet de l'Eure.
1846. De Salvandy (le comte), ministre, député.
1847. De Bantel, préfet de l'Eure.
1848. De Salvandy (le comte), ancien ministre.
1849. Hébert, juge de paix, à Évreux.
1850. Vallon, préfet de l'Eure.
1851. Passy (Antoine), ancien préfet.
1852. De Sainte-Croix (le marquis), préfet de l'Eure.
1853. D'Albuféra (le duc), député.
1854. Troplong, président du Sénat.
1855. Lefebvre-Duruflé, ancien ministre, sénateur.

Digitized by Google

MM.

1856. De Lagrange (le comte), député.
1857. Janvier de la Motte, préfet de l'Eure.
1858. D'Albuféra (le duc), député.
1859. Mgr Devoucoux, évêque d'Évreux.
1860. Petit (Guillaume), membre du conseil général de l'Eure.
1861. Rouland, ministre de l'Instruction publique.
1862. De la Roncière-le-Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1863. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général.
1864. De Barrey (le comte), membre du conseil général de l'Eure.
1865. L'Hopital (Georges), maître des requêtes au conseil d'État.
1866. Boulatignier, conseiller d'État.
1867. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1868. Duverger, président du tribunal civil.
1869. Tourangin, préfet de l'Eure.
1870. De la Roncière-le-Noury (le baron), vice-amiral, membre du conseil général de l'Eure.
1871. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1872. Sers (le baron), préfet de l'Eure.
1873. De Blosseville (le marquis), membre du conseil général de l'Eure.
1874. De Broglie (le duc), vice-président du conseil général de l'Eure.
1875. Passy (Louis), sous-secrétaire d'État au ministère des Finances.
1876. De Clermont-Tonnerre (le duc), membre du conseil général de l'Eure.
1877. Tassin, préfet de l'Eure.
1878. De Blosseville (le marquis), vice-président du conseil général de l'Eure.
1879. Firbach, préfet de l'Eure.
1880. De Salvandy (le comte), ancien député.
1881. Delisle (Léopold), membre de l'Institut.
1882. Barrême, préfet de l'Eure.
1883. Pouyer-Quertier, sénateur, président du conseil général de l'Eure.
1884. Hébert (Émile), membre du conseil général de l'Eure.
1885. Barbié du Bocage, vice-président de la Société nationale d'agriculture de France (section de la Sylviculture).

Digitized by Google

MM.

1886. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure

1887. Galtié, préfet de l'Eure.

1888. De Blangy (le comte), membre du conseil général de l'Eure.

1889. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.

1890. Frémont, préfet de l'Eure.

1891. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, vice-président du conseil général de l'Eure.

1892. Pointu-Norès, préfet de l'Eure.

1893. Duméril, propriétaire-agriculteur à Emalleville.

1894. :

1895. Boury (le comte de), membre du conseil général de l'Eure.

1896. Fortier (Charles), propriétaire, ancien chef du contentieux à la Banque de France.

1897. Bonjean (Georges), juge au tribunal de la Seine.

1898. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture de France, membre du conseil général de l'Eure.

1899. Join-Lambert, membre du conseil général de l'Eure.

1900. Omont, membre de l'Institut, conservateur à la bibliothèque nationale (département des manuscrits).

1901. Prévost (Gustave), ancien magistrat.

1902. Vilmorin (Maurice de), membre de la Société nationale d'agriculture.

1903. Passy (Louis), député de l'Eure, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'Agriculture de France, membre du Conseil général de l'Eure.

1904. Fouquet (Camille), député de l'Eure.

1905. Sorel (Albert), membre de l'Académie française.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau et du conseil d'administration pendant l'année 1905.

BUREAU

Président	MM. Albert Sorel, membre de l'Académie française.
Vice-président	Le Comte de Boury, député, conseiller général.
Secrétaire perpétuel .	Léon Petit, juge suppléant.
Trésorier	Letellier-Alaboissette, propriétaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

Lesort, propriétaire.	1906
Bourgne, professeur départemental d'Agriculture.	
L'abbé Guéry, aumônier du Lycée.	1907
Lapeltey, père	
Lecointe, professeur honoraire d'école normale . .	1908
Besnier, archiviste départemental.	

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Ville d'Évreux.

MM.

Abbadie d'Arrast (d'), propriétaire.
Alaboissette, avoué.
Anquetin (Modeste), propriétaire.
Auger, propriétaire.
Bagot, avocat.
Beaujean (l'abbé), secrétaire de l'Évêché.
Bellenger, avoué.
Bertin, propriétaire au Buisson-Hocpin.
Besnier, ancien directeur de la succursale de la Banque de France.
Bidault (Mme ve), propriétaire.
Blot, rentier.
Boissière (de la).
Bonnenfant (l'abbé), vicaire à la Cathédrale.
Bonnet, propriétaire.
Bouquelon, ancien magistrat.
Bourgne, professeur départemental d'agriculture.
Boursier, vétérinaire.
Brunet, propriétaire.
Burel, propriétaire.
Cauet, avocat.
Chauvin, propriétaire.
Cochin, manufacturier.
Corbasson, pharmacien.

Digitized by Google

MM.

CORBIN, contrôleur de la comptabilité à la direction de l'enregistrement.
CORDIER, ingénieur en chef des ponts et chaussées.
COURCELLE, avocat.
CYR, directeur de la laiterie.
DEHAIS, propriétaire.
DEMAREST (l'abbé), curé de la cathédrale.
DENESLE, propriétaire.
DOUCERAIN, avocat.
DUCASSE, professeur de philosophie au lycée.
DUCHESNE, entrepreneur de travaux publics.
ECHALARD, directeur d'assurances.
EPARVIER, receveur d'enregistrement.
ERMENAULT, négociant.
FAUCHET, conseiller général, directeur des usines de Navarre.
FLAYOL (M^lle), professeur à l'École normale d'institutrices.
FRANCFORT, conseiller d'arrondissement.
GABIOLLE, professeur à Saint-François de Sales.
GASTINEAU, commissaire-priseur.
GAUDIN, caissier à la trésorerie générale.
GODARD (Paul), propriétaire à Navarre.
GOLDSCHMIDT (M^me), au château du Plus-que-Tout.
GOSSART, architecte du département.
GUELY (M^lle), professeur à l'École normale d'institutrices.
GUERY (l'abbé), aumônier du lycée.
GUEST, avoué.
GUILLEMARE (Ernest), propriétaire.
HÉRISSAY, juge honoraire.
HÉRISSEY, imprimeur.
HÉRISSEY (Paul), docteur en médecine.
HERSENT, boucher.
HUBERT, directeur de la Coopérative agricole.
IDEVILLE (comte D'), au Pavillon de Navarre.
IZARN (Pierre), propriétaire.
JACQUELIN, entrepreneur de travaux publics.
LABBÉ (Joseph), avocat.
LABBÉ (Léon) (M^me v^ve).
LACOUR, directeur de la succursale de la Société générale.
LAIGNEL-LAVASTINE, ancien vice-président du conseil de préfecture de l'Eure.

Digitized by Google

MM.

LAMIOT, agriculteur à Cambolle.
LANGLOIS (l'abbé), aumônier de la Providence.
LAPELTEY père.
LAPELTEY fils, horticulteur.
LA RONCIÈRE-LE-NOURY (Mlle la baronne DE).
LAUTOUR, avocat.
LAUVRAY (Léon), ingénieur agronome.
LEBIGRE, libraire.
LEBLOND, cultivateur, à la Madeleine.
LEBLOND-LESORT, boucher.
LECŒUR, manufacturier.
LECOINTE, professeur honoraire à l'École normale.
LÉGIER, notaire.
LEGRAS, ancien sous-chef de division à la préfecture.
LEITZ, professeur au lycée.
LE MARCHAND (Georges), bibliothécaire.
LE MÉNAGER, directeur d'assurances.
LEMPÉRIÈRE, notaire.
LENORMAND (l'abbé), vicaire général.
LE SAUVAGE, directeur d'assurances.
LESORT, ancien président du Tribunal de Commerce.
LETELLIER-ALABOISSETTE, propriétaire.
LEVIEZ, notaire honoraire.
LIÉGEOIS, juge d'instruction.
LIOT, libraire.
LOIZIEL, avocat.
LOUVET, propriétaire.
LUCAS (l'abbé), supérieur du Petit Séminaire.
MALATIRÉ, manufacturier.
MAISTRE (l'abbé DE), professeur à l'école Saint-François-de-Sales
MATHIEU, professeur au lycée.
MEUNIER (Mgr), évêque d'Evreux.
MINANGOY-PÉRIGNON (comte).
MOUTIER, principal clerc de notaire.
ODIEUVRE (l'abbé), chanoine honoraire.
PASQUIER (Mme vve).
PETEL, notaire.
PETIT (Léon), juge suppléant, conseiller d'arrondissement.
PILLARD, avocat.
PITOISET, proviseur du lycée.

Digitized by Google

MM.

Postel des Minières (Gaston de), propriétaire.
Radiguet, opticien.
Régnier, propriétaire.
Ribaud, vétérinaire.
Rougé (l'abbé), supérieur du grand séminaire.
Saillard, propriétaire.
Sauvage, fabricant de coutils.
Savouré-Bonville, inspecteur des Enfants Assistés.
Souty (Paul).
Tarissan, professeur au lycée.
Tastemain, ancien notaire.
Thaurin (buffet de la gare).
Tixier, notaire.
Toussin, avocat.
Trial, capitaine au 6e dragons.
Tyssandier, président du tribunal civil.
Védie, propriétaire.
Vion, propriétaire.

CANTONS D'ÉVREUX

Evreux-Sud.

Duclos (l'abbé), curé de Saint-Sébastien de Morsent.
L'Hopital (Joseph), à Angerville et 167, boulevard Malesherbes, Paris, 17e.
Penciolelli, au château de Bérou (Guichainville).
Philippe (l'abbé), à Saint-Aubin du Vieil-Évreux.
Thonissen (de), au château de Melleville.
Thoury (comte de), à Arnières.
Rostolan (comte de), à Guichainville.

Evreux-Nord.

Barre de Nanteuil (baron de la), à la Chapelle-du-Bois-des-Faulx.
Bertin (Charles), au Tilleul-Lambert.
Bourgois, lieutenant-colonel en retraite, au château des Angles, à Brosville.
Champigny (marquis de), à Normanville.
Chevalier (Edgar), à Graveron-Semerville.
Courcy (de), à Saint-Germain-des-Angles.

Digitized by Google

MM.

CRÈVECŒUR (DE), au château d'Irreville.
DUMÉRIL, à Émalleville.
LANÉELLE, horticulteur à Gravigny.
LESTANVILLE (François de), au château du Boulay-Morin.

Canton de Breteuil.

BONALD (Mme DE), à Breteuil.
JARNAC (comte DE), à Condé-sur-Iton.
OLRY (Victor), au château de Souvilly, près Breteuil.
PILLARD-SOULAIN, ancien conseiller général à Breteuil.
ROUSSEAU, industriel à Breteuil.

Canton de Conches.

BLANVILAIN fils, marchand de bois au Fidelaire.
CLERMONT-TONNERRE (marquis DE), à Glisolles.
GEOFFROY DE GRANDMAISON, au château de Nagel, près Conches.
LEPAULLE, notaire, à Conches.
LETAUD, maire, à Conches.
MARE (comte DE), au château d'Orvaux.
PIJON, maire de Champ-Dolent.
PRÉAUX (marquis DE), à Quénet, près Conches.

Canton de Damville.

CHAMBRAY (marquis DE), conseiller général à Gouville.
LESTANVILLE (DE) au château des Houlles, près Damville.
MEUNIÉ, au château de Bois-Giroult, près Damville.

Canton de Nonancourt.

SERLAY (baron DE), au château de Louye, près Nonancourt.

Canton de Pacy.

ESPINASSE (marquis DE L'), maire, à Boisset-les-Prévanches.
HAY (Léon), propriétaire à Pacy.
PHILIPPE (l'abbé), curé à Boisset-les-Prévanches.
TRUTAT, ancien conseiller général, à Vaux-sur-Eure.

Digitized by Google

Canton de Rugles.

MM.

BARAGUEY FOUQUET, industriel, à la Neuve-Lyre.
DESLOGES (Amand), à Rugles.
MORGON, propriétaire au château de Bois-Normand.

Canton de Saint-André.

BLOT (Narcisse), à la Forêt-du-Parc.
FESSARD (Émile), cultivateur, à Croth.
GUILBERT (l'abbé), doyen de Saint-André.
HÉROUARD (Alfred), à la Couture-Boussey.
REISET (Mme la comtesse DE), à Marcilly-sur-Eure.
VERVILLE fils, à Saint-André.

Canton de Verneuil.

AVENEL (Raoul), à Verneuil.
BARREY (comte DE), à Verneuil.
CADOU (Léonce), propriétaire, à Tillières-sur-Avre.
Comice agricole du canton de Verneuil.
DEMOLINS, directeur de l'école des Roches à Verneuil.
LE VAILLANT DE GLATIGNY, à Verneuil.

Canton de Vernon.

LA CROIX DE LA NOUGARÈDE (comtesse DE), au château de Cocherel.
LE MARCHAND (Edgard), conseiller d'ambassade, à Vernon.
SCHICKLER (baron DE), au château de Bizy, près Vernon.

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Membres du bureau de la section.

Président. . . . . MM. PASSY (Louis), député, membre de l'Institut, à Gisors.
Secrétaire . . . . . PITHON (Charles), cultivateur à Mainneville.
Trésorier. . . . . COULOUMA, imprimeur, aux Andelys.

Digitized by Google

Canton des Andelys.

MM.

Coulouma, propriétaire aux Andelys.
Coutil, correspondant du Ministère de l'Instr. publ., aux Andelys.
Dechaumont, cultivateur, à Boisemont.
Delahaye, cultivateur, à Fresne-l'Archevêque.
Dupas fils, cultivateur, à Hennezis.
Fessart, agriculteur, à Mantelle-sur-Andelys.
Fleury, cultivateur, à la Bucaille.
Rousselin, cultivateur, à Roncherolles.

Canton d'Écos.

Fayet (le comte de), au château d'Aveny.
Hébert (Narcisse), cultivateur, maire de Cantiers.
Hébert (Auguste) fils, cultivateur, à Cantiers.
Pithon père, cultivateur, à Tourny.
Sarrazin, propriétaire, à Écos.
Vitet, propriétaire, à Pressagny-l'Orgueilleux.

Canton d'Étrépagny.

Chéron (Louis), cultivateur, à Gamaches.
Doré (Henri), cultivateur, à Gamaches.
Le Coulteux de Canteleu (le comte), ancien conseiller général à Étrépagny.
Quillet (Alexandre), cultivateur, à Doudeauville.
Raban, cultivateur, à Ostrebosc.
Raban, propriétaire, aux Thilliers.

Canton de Fleury-sur-Andelle.

Colboc, propriétaire, à Pont-Saint-Pierre.
L'abbé Cresté, supérieur du collège d'Écouis.
Defontenay, cultivateur, à Houville.
Delesque, cultivateur, à Marcouville.
Lebrun, propriétaire, à Mesnil-Verclives.
Milliard, propriétaire, à Écouis.
Peynaud, conseiller général, à Charleval.

Digitized by Google

Canton de Gisors.

MM.

CAFFIN (Amédée), propriétaire, à Gisors.
GAVIGNOT, cultivateur, à Authevernes, château du Bois-d'Ennemets.
GUESNIER (Mme), propriétaire, à Vesly.
PASSY (Louis), député, membre de l'Institut, à Gisors.
PITHON (Charles), cultivateur à Mainneville.

Canton de Lyons-la-Forêt.

BOULANGER, cultivateur, à Lyons-la-Forêt.
COLOMBEL, ancien notaire, conseiller d'arrondissement, à Lyons-la-Forêt.
VALON (comte DE), conseiller général, à Rosay.

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Membres du bureau de la section.

Président. . . . . MM. le duc DE BROGLIE, député.
Secrétaire . . . . . LERENARD-LAVALLÉE, juge au tribunal civil.
Trésorier. . . . . MIGNON (Victor), greffier du tribunal de Commerce.

Canton de Bernay.

ADAM, marchand grainetier, à Bernay.
ALBINET (Augustin), à Menneval.
ALIX, horticulteur, à Bernay.
AUMOND (Arsène), route de Rouen, à Bernay.
BAILHACHE, faïencier, à Bernay.
BEAUMONT (le comte DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BEAUMONT (Étienne DE), au château de Fontaine-l'Abbé.
BERNAYS (Pierre), propriétaire, ancien maire de Courbépine.
BORDEAUX (René), propriétaire, à Bernay.

Digitized by Google

MM.

BOREL, propriétaire, à Bernay.
BUAT, escompteur à Bernay.
CAUCHEPIN, négociant, à Bernay.
CAUCHEPIN (Louis), à Bernay.
CHAPRON, marchand mercier, à Bernay.
CHARETTE (DE), propriétaire au Mont-du-Gord, à Menneval.
CLERC, conseiller à la Cour des comptes, au Bois-Taillefer, Bernay.
CORDIER (Adrien), pépiniériste, à Bernay.
CORDIER (Raymond), conseiller d'arrondissement, à Bernay.
CORDIER (Robert), pépiniériste, à Bernay.
COUDRIET (le colonel), à Bernay.
COUPEY, agent voyer en retraite, à Bernay.
DAUFRESNE, avocat, à Bernay.
DAUGER (le comte), propriétaire, à Menneval.
DAUGER (le vicomte Guy), à Menneval.
DELAPILLE (Alphonse), agriculteur, à Plainville.
DURAND (Gustave), avocat, à Bernay.
DURAND (René), à Bernay.
EGALARD, conseiller d'arrondissement, maire de Saint-Léger-de-Rôtes.
ELOY, avoué, à Bernay.
FIRMERY, agent principal de la Compagnie d'assurances *La Générale*, à Bernay.
FOCET (Jules), éleveur, à Bouffey.
FRESNE (Léon), limonadier, à Bernay.
FROMENTIN, chef de culture, à Menneval.
GARDIN (Charles), propriétaire, à Bernay.
GUILBERT, négociant en vins à Bernay.
GUILLEMIN, industriel au Petit-Nassandres, à Serquigny.
HAGRON (Aimé), agriculteur, à Valailles.
HELOT, filateur, à Bernay.
LECERF, ancien pharmacien, à Bernay.
LEDOUX, à Serquigny.
LEHUEN-ROUSSELIN, agent principal de la Compagnie *le Soleil*, à Bernay.
LEMAIRE, à Saint-Aubin-le-Vertueux.
LEPRESTRE, pharmacien, à Bernay.
LERENARD-LAVALLÉE, juge, à Bernay.
LESENS, propriétaire, à Bernay.
LEVAIN, à Caorches.

Digitized by Google

MM.

MIAULLE-DUVAL, imprimeur, à Bernay.
MIGNON (Louis), avocat, à Bernay.
MIGNON (Victor), greffier du tribunal de commerce, à Bernay.
MONTIGNY (le baron Jacques DE), au château de Granchain.
NOINVILLE (le comte DE), commandant en retraite.
PHILIPPE DE LA LONDE, directeur de l'enregistrement en retraite, à Bernay.
PORTE (Adrien), négociant, à Bernay.
POTTIER, notaire, à Bernay.
REINIKE, agriculteur, à Saint-Victor-de-Chrétienville.
RIVIÈRE, avoué, à Bernay.
ROSSE (l'abbé), archiprêtre, curé de Sainte-Croix, à Bernay.
ROULLET, avoué, à Bernay.
ROUSSEAU, ancien président du tribunal de commerce de Bernay.
SAISON, imprimeur, à Bernay.
SAUVAGE, notaire, à Bernay.
SEMEL (Georges), sculpteur, à Bernay.
TEXIER, avoué, à Bernay.
TILLON, fabricant de produits chimiques, à Bernay.
VASSAL, tanneur, à Bernay.
YVELIN, juge au tribunal de commerce de Bernay.

Canton de Beaumesnil.

BAUDICOUR (DE), conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, au Blanc-Buisson, à Saint-Pierre-du-Mesnil.
BREUVERY (DE), au château de la Grande-Haye par la Barre.
CARLIER, à Beaumesnil.
MAISTRE (le comte DE), à Beaumesnil.
MASSIEU, notaire, à Beaumesnil.
MAUDUIT (le marquis DE), au Bosc-André, à Thevray.

Canton de Beaumont-le-Roger.

BERTIN (Georges), agriculteur, au Plessis-Sainte-Opportune.
BERTIN, agriculteur, à Beaumontel.
BEZAT, régisseur, à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Louis DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Bruno DE), à Beaumont-le-Roger.
BOISGELIN (le comte Georges DE), à Beaumont-le-Roger.

Digitized by Google

MM.

BOISGELIN (Louis), à Fontaine-la-Soret.
BOUCHON, directeur de la sucrerie de Nassandres.
CHENEVARIN, propriétaire, à Beaumontel.
DANLOUX-DUMESNIL, au château de Romilly-la-Puthenaye.
DANLOUX-DUMESNIL (Roger), au château de Romilly-la-Puthenaye.
DUBOST, agriculteur, à Barc.
HARCOURT (le comte D'), au château du Champ-de-Bataille, près le Neubourg (Eure).
HERVIEU (Émile), à Beaumontel.
HERVIEU (Gabriel), à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel.
HERVIEUX, agriculteur, à la ferme de Pierrelée, à Beaumontel.
LASCAZE, propriétaire, à Bray.
MOUTARDIER (Achille), à Barc.
PARISSOT (Albert), sénateur, au château de Fumechon, à Thibouville.
PATTEY, agriculteur, à Fontaine-la-Soret.
RAMIER, agriculteur, à Écardenville-la-Campagne.
ROUSSET (Théophile) père, au Plessis-Sainte-Opportune.
TURQUET, propriétaire, à Écardenville-la-Campagne.
VARRY, propriétaire, à Beaumont-le-Roger.
VION, négociant, à Beaumont-le-Roger.

Canton de Brionne.

AMELOT, imprimeur, à Brionne.
AULNEY-DURONCEREY, propriétaire, à Boisney.
BÉRANGER, propriétaire, à Berthouville.
CESSELIN, propriétaire, à Brionne.
CONARD, maire de la Neuville-du-Bosc.
CONARD (Raoul), à la Neuville-du-Bosc.
DUHAMEL (Emile), à Notre-Dame-d'Epine.
FOULOGNE, agriculteur, à la Haye-de-Calleville.
JOIN-LAMBERT, conseiller général, au château de Livet-sur-Authou.
JOIN-LAMBERT (Octave), au château de Livet-sur-Authou.
JOIN-LAMBERT (André), au château de Livet-sur-Authou.
LAISNÉ (Pierre), propriétaire, à Morsan.
LEMOINE (Henri), à Livet-sur-Authou.
LETAILLEUR (Paul), propriétaire, à Harcourt.
LETAILLEUR (René), à Harcourt.

Digitized by Google

Canton de Broglie.

MM.

ABAYE (Léon), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
ABAYE (Charles), domaine du Tremblay, à la Goulafrière.
BABOIN (l'abbé), curé à Melicourt.
BELLAIS, propriétaire, à Saint-Aubin-du-Thenney.
BANCE, agriculteur, à Capelle-les-Grands.
BLIGNY (Léon), agriculteur, au château de Bois-Hibou.
BONNECHOSE (DE), ancien conseiller référendaire à la Cour des comptes, au château de la Boulaie, à Grandcamp.
BONNECHOSE (Henri DE), maire de Saint-Aubin-du-Thenney, au château de la Boulaie, à Grandcamp.
BROGLIE (le duc DE), député, au château de Broglie.
BROGLIE (le prince DE), au château de Broglie.
DELAROUZÉE, régisseur, à Broglie.
DEVERRE (l'abbé), curé à Grandcamp.
DUCY, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
ESCALOPIER (vicomte DE L'), à Notre-Dame-du-Hamel.
FOUQUET (Camille), conseiller général, député, au Lusigneul.
FOUQUET (Fernand), au Lusigneul, à Montreuil-l'Argillé.
LATHAM, propriétaire, à Broglie.
LECARBONNIER (Maurice), au château de Gauville, par Montreuil-l'Argillé.
LEFEBVRE, adjoint au maire de Grandcamp.
MAGNIER (l'abbé), curé-doyen à Broglie.
MAZIER (le docteur), à Broglie.
MENIER, au château du Parc, à Grandcamp.
MILLEVILLE (baron DE), à Notre-Dame-du-Hamel.
PROTOY (Eugène), propriétaire, à Ferrières-Saint-Hilaire.
ROUSSELIN, conseiller d'arrondissement, maire de Grandcamp.
SEIGNEUR, agriculteur, à Saint-Denis-d'Augerons.
VANDEUL (DE), au château des Bruyères, à Saint-Quentin-des-Iles.
VIGAN (le baron Jacques DE), à Saint-Pierre-de-Cernières.

Canton de Thiberville.

AUGÉ (Parfait), propriétaire, à Folleville.
DABIN (l'abbé), curé à Giverville.
FURET, maire de Faverolles.
MAILLET (Ernest), agriculteur, à Giverville.

Digitized by Google

MM.

MANOURY, propriétaire, à Folleville.
PELCAT (Alphonse), agriculteur, à Heudreville-en-Lieuvin.
PORÉE (le chanoine), inspecteur de la Société française d'Archéologie, curé de Bournainville.
SALABERRY (le comte DE), à Giverville.
SAYVE (le comte DE), à Saint-Germain-la-Campagne.
VAUQUELIN, industriel, maire de Thiberville.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Membres du bureau de la section.

Président . . . MM. BOURY (Ch., comte DE), conseiller général, député, à Amfreville-la-Campagne.
Secrétaire . . . FONTAINE, secrétaire de la sous-préfecture.
Trésorier . . . DE CARRÈRE, ancien receveur particulier des finances.
Trésorier-adjoint . WERLÉ, receveur des établissements de bienfaisance.

Canton d'Amfreville-la-Campagne.

ASSIRE (Philémon), propriétaire au Gros-Theil.
BELLEST (Robert) fils, propriétaire, maire de Thuit-Signol.
BOSQUIER, propriétaire, à Amfreville-la-Campagne.
BOURY (marquis DE), à Amfreville-la-Campagne.
BOURY (Charles, comte DE), député, conseiller général, à Amfreville-la-Campagne.
DEBUS, cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
DELANDEMARE, propriétaire, à Thuit-Anger.
DELAQUAIZE, agriculteur, à Thuit-Signol.
DUMONTIER, maire de Vraiville.
GRIPPON, propriétaire-cultivateur, à Amfreville-la-Campagne.
HERMIER (Armand), conseiller d'arrondissement, à Amfreville-la-Campagne.
LEGRAND, restaurateur, à Amfreville.
LESAGE, ancien maire, à la Haye-du-Theil.
LESIEUX (Arthur), cultivateur, à Vraiville.

Digitized by Google

MM.

MANSARD, propriétaire, à Saint-Cyr-la-Campagne.
METTAIS, cultivateur à Amfreville-la-Campagne.
PETIT (Albert), cultivateur, à la Haye-du-Theil.
PRÉVOST, cultivateur, à la Pyle.

Canton de Gaillon.

BOUDEHAN, ancien maire, à Aubevoye.
BOURDON, ancien conseiller d'arrondissement, à Gaillon.
BOURDON fils, à Gaillon.
BRIÈRE (Amand), propriétaire, à la ferme du Bec, à Ailly.
CHAPLAIN, maire de Bernières.
COUVREUR (Edouard), à Villers-sur-le-Roule.
CRÉPEL (Joseph), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
COVILLE, maire de Sainte-Barbe-sur-Gaillon.
DELAVIGNE, propriétaire, à Jeufosse.
DESBRIÈRES (Mme ve), aux Rotoirs.
DU VAL D'AILLY, propriétaire, au château du Val d'Ailly, à Venables.
GANCEL, propriétaire, à Gaillon.
GRIMAULT, épicier, à Gaillon.
HÉBERT (ve), propriétaire, à Aubevoye.
HÉBERT, maire de Muids.
HÉBERT, maire de Venables.
HUART (Mme ve), à Ailly.
JACQUIN, cultivateur, à la Couture (Croix-Saint-Leufroy).
JEUFOSSE (DE), propriétaire, à Gaillon.
JUMEL fils, propriétaire, à Autheuil.
LEMARIE (Vital), propriétaire, à Saint-Julien-de-la-Liègue.
LE VILLAIN (Mme ve), à Aubevoye.
MARQUAIS (Alphonse), propriétaire, ancien maire, à Ailly.
MIGNOT, propriétaire, à Aubevoye.
MOGNAY (Delphis), à Saint-Aubin-sur-Gaillon.
MONNIER (Léon), conseiller général, maire de Gaillon.
MULOT, maire à Aubevoye.
PAN fils, maire de Vieux-Villez.
PAN, propriétaire, à Tosny.
PIEDELEU (Désiré), cultivateur, à Venables.
PILLET-WILL (Mme la comtesse), à Gaillon.
PINARD (Joseph) fils, à Venables.
POTEL, propriétaire, à Saint-Julien-de-la-Liègue.

Digitized by Google

MM.

PREVOST, adjoint à Gaillon.
SAILLOT, cultivateur, à la Croix-Saint-Leufroy.
SEGUIN (DE), à Tosny.
SEGUIN (DE), à Heudreville-sur-Eure.
THÉZARD, propriétaire-cultivateur, adjoint, à Ailly.
THOREL, maire de Venables.
VIGNY, propriétaire, à Autheuil.

Canton de Louviers.

AMETTE, fils, carrossier, à Louviers.
AMETTE, ancien adjoint, à Heudebouville.
ANGÉRARD, notaire honoraire, à Louviers.
BARBE, propriétaire, à Incarville.
BIOCHE, docteur en médecine, à Louviers.
BOURARD, propriétaire, à Louviers.
BOURGEOIS (l'abbé), vicaire, à Louviers.
BREHAM (Augustin), meunier, à Acquigny.
BRETON, manufacturier, à Louviers.
BRETON (Paul), manufacturier, à Louviers.
CARON, avoué, à Louviers.
CARRÈRE SAINT-BÉARN (DE), ancien receveur des finances, à Louviers.
CARTIER (Edmond) fils, propriétaire, à Crasville.
CASTILLON (Vᵉ), à Louviers.
CHANDELLIER, propriétaire, à Surville.
COQUEREAUMONT (DE), propriétaire, à Incarville.
CORNEVILLE, filateur, à Louviers.
CROUZET-HILDEBRAND, à Louviers.
DAGOMMER, propriétaire, maire, à Pinterville.
DAMVY, maire, à Quatremare.
DAMVY fils, à Quatremare.
DARRAX (marquis DE), à Pinterville.
DELAMARRE, conseiller municipal, à la Haye-Malherbe.
DELAPILLE, banquier, à la Haye-Malherbe.
DHAMELINCOURT, maire, à Heudebouville.
DUFLOT, ancien notaire, à Louviers.
DUGARD (François-Prosper), cultivateur, à la Haye-Malherbe.
DUMOULIN (Philippe), cultivateur, à Incarville.
FERRAND (Édouard-Honoré), maire de Surtauville.

Digitized by Google

MM.

FERRAND (Eugène), cultivateur, à Surtauville.
FORTIER, agriculteur, à la Haye-Malherbe.
FOURNIER, agent général de la Compagnie *l'Urbaine*, à Louviers.
GENCE, notaire à Louviers.
GODARD-RAGAULT, bijoutier, à Louviers.
GRÉGOIRE, constructeur, à Louviers.
GUILBERT, maire d'Amfreville-sur-Iton.
HAVARD-MARQUAIS, président de l'Union Commerciale, à Louviers.
HENNEBERT (Mme ve), à Saint-Étienne-du-Vauvray.
HENRIET (Henri), à Mesnil-Jourdain.
HÉZON, vétérinaire, à Louviers.
JEUFFRAIN (Auguste) (ve), propriétaire, à Louviers.
JEUFFRAIN-DUCHOLLET, fabricant, à Louviers.
LABELLE, fabricant de chaussures, maire de Saint-Pierre-du-Vauvray.
LANGLOIS (Léon), cultivateur, à Louviers.
LANGLOIS (Benjamin), cultivateur, à Louviers.
LANGLOIS, propriétaire, maire, à la Haye-le-Comte.
LANGLOIS, maire d'Acquigny.
LAMAURY, à Surville.
LEBOURG, maire, à Hondouville.
LEVIGNERON (René), agriculteur, à Surtauville.
L'HERMITTE, conseiller d'arrondissement.
LOISON, minotier, à Louviers.
MAILLARD, imprimeur, à Louviers.
MALCAPE, banquier, à Louviers.
MALLET, avoué, à Louviers.
MANOIR (Mme la comtesse DU), à Acquigny.
MIGNOT, fabricant de fromages, à Louviers.
MIQUEL, manufacturier, à Louviers.
MONTEILLE (baron DE), Amfreville-la-Campagne.
NOUFFLARD (Henri), fabricant, à Louviers.
OLIVIER (Irénée), ancien maire, à Vironvay.
PÉTEL (Raphaël), maire, à Surville.
PEUPION, vétérinaire, à Louviers.
PICARD (ve), propriétaire, à Louviers.
PLANTEROSE, maire à Incarville.
PLUMEY, banquier, à Louviers.
PORCHER-LABREUILLE (ve), propriétaire, à Louviers.
PORTOIS, marchand de grains, à Louviers.

Digitized by Google

MM.

Poussin, manufacturier, à Louviers.
Poussin (Léon), à Louviers.
Prétavoine (Charles), rue Le Peletier, 8, Paris.
Reveilhac, propriétaire à Louviers.
Riout, négociant, à Saint-Pierre-du-Vauvray.
Roger, hôtel du Grand-Cerf, à Louviers.
Rostand (Mlle), à Pinterville.
Sée, ancien préfet, au château de Saint-Hilaire, à Louviers.
Thorel (Raoul), entrepreneur, à Louviers.
Vaillant, grainetier à Louviers.
Yvert (Mme ve), à Saint-Étienne-du-Vauvray.

Canton du Neubourg.

Allix, maire d'Ecquetot.
Auguet, maire du Tremblay.
Andriveau, directeur de l'École d'agriculture.
Auzoux (Charles), agriculteur, à Feuguerolles.
Benard, quincaillier, au Neubourg.
Berrier (Delphis), cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
Billon, grainetier, au Neubourg.
Bourgeois, entrepositaire, à Villettes.
Boucher (Édouard), cultivateur, au Neubourg.
Chemin, ancien greffier, au Neubourg.
Chevrier (Octavien), cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
Crétey, adjoint, à Marbeuf.
Crevel, cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
Dannet (Mme ve), au Tremblay.
Delaleau, conseiller municipal, au Neubourg.
Delamare, maire de Crestot.
Drouet (Gustave), cultivateur, à Ecquetot.
Dugord, maire à Hectomare.
Duhamel, cultivateur, à Ecquetot.
Dumontier, notaire, au Neubourg.
Duval, propriétaire, au Neubourg.
Foucher (Eugène), propriétaire, à Epreville.
Fouquet, adjoint, à Ecquetot.
Gripon, cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.
Harcourt (comte de), au Champ-de-Bataille.
Haye-Jousselin (de la), maire de Saint-Aubin-d'Ecrosville.

Digitized by Google

MM.

Houssaye (général de la), à Villettes.
Hurel, cultivateur à Bérangeville-la-Campagne.
Joret, md. de bestiaux, au Neubourg.
Laguette, notaire au Neubourg.
Lalouelle, maire de Daubeuf.
Lalouette, cultivateur, à Ecquetot.
Larcier, maire de Crosville-la-Vieille.
Lasnon, cultivateur, à Villettes.
Legouez, cultivateur, à Crosville-la-Vieille.
Le Mercier, avocat, au Neubourg.
Lemercier, propriétaire, au Troncq.
Lenoble, ancien maire, à Iville.
Letourneur, ancien maire, à Criquebeuf-la-Campagne.
Olivier, propriétaire, au Troncq.
Polignac (duc de), propriétaire, à Canappeville.
Portevin, vétérinaire, au Neubourg.
Renoult, cultivateur, à Hectomare.
Turmel, grainetier, au Neubourg.
Vaugeon, cultivateur, à Saint-Aubin-d'Ecrosville.

Canton de Pont-de-l'Arche.

Barbet, maire, à Saint-Cyr du Vaudreuil.
Béranger (veuve), à Léry.
Bourdon, propriétaire, aux Damps.
Boutry, maire de Montaure.
Cairon (comte de), maire, à Alizay.
Cauchoix, industriel, à Saint-Cyr du Vaudreuil.
Chevallier (l'abbé), vicaire, à Pont-de-l'Arche.
Desmonts, cultivateur à Vatteville.
Desportes, cultivateur à Connelles.
Doutté, cultivateur, à Montaure.
Dugard (Alphonse), ferme de Blaquetuit, à Montaure.
Emmanuel, propriétaire à Montaure.
Ferrand, notaire, à Pont-de-l'Arche.
Fouchet (Éléonor), cultivateur, à Léry.
Fréret, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
Fréret (Paul), à Pitres.
Fromont, maire, à Pont-de-l'Arche.
Godard (Lucien), au Manoir-sur-Seine.

Digitized by Google

MM.

HELLOT (Louis), à Montaure.
HERVEY (Maurice), conseiller général, agriculteur, à Notre-Dame du Vaudreuil.
HEULLANT père, propriétaire, à Montaure.
HEULLANT fils, cultivateur, à Montaure.
HUET, maire, à Tostes.
LANQUEST, Herqueville.
LEGENDRE (Jules), maire de Portejoie.
LOUÉE, maire de Léry.
MAULDE (comte DE), Igoville.
MAX-CATOIRE, propriétaire, au château de la Garde-Châtel, à Montaure.
MILLIARD, cultivateur, à Montaure.
MOREAU (Victor), cultivateur, à Igoville.
MOREAU, cultivateur à Alizay.
NOUVEL (Léopold), cultivateur à Léry.
NOUVEL, propriétaire, maire à Igoville.
PÉRIER, maire, à Igoville.
PERRIER, cultivateur, ferme de Rouville, à Alizay.
POTERIE (DE LA), au château de Rouville, à Alizay.
QUESNÉ (Victor) fils, propriétaire, à Montaure.
RAOUL-DUVAL (M^me^ v^e^), propriétaire, à Notre-Dame du Vaudreuil.
SENEVAS (baron DE), propriétaire, à Montaure.
VAN GROOTVEN, propriétaire, à Saint-Cyr du Vaudreuil.

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Canton de Bourgtheroulde.

BOULET (Emmanuel), au château du Bosc-Roger, par Bourgtheroulde.
FOUCARD (Georges), pépiniériste, à Bourgtheroulde.

Digitized by Google

PARIS

MM.

Bailly de Merlieux, ancien directeur du *Mémorial encyclopédique*.
Bérenger, sénateur, membre de l'Institut, 5, rue de Villersexel.
Blanchemain (Prosper), bibliothécaire au ministère de l'intérieur.
Boivin-Champeaux (Alfred), avocat, 58, rue de La Boétie.
Bonjean (Georges), juge au tribunal de la Seine, rue de Lille, 47.
Bonnin (René), ingénieur civil.
Chantepie, membre de l'Académie de Mâcon.
Chatel (Eugène), ancien archiviste du Calvados, 5, rue Vavin.
Colombel (M^me^ v^e^), rue de Prony, 77.
Delineau, docteur en médecine, 104, boulevard de Courcelles.
Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs.
Desrues, professeur au collège Stanislas, rue des Volontaires, 24.
Dieulafoy (le docteur), professeur de la Faculté de Médecine, 38, avenue Montaigne.
Flammarion (Camille), astronome, 40, avenue de l'Observatoire.
Fortier (Charles), 6, rue Roquepine.
Grangez (Ernest).
Lallemand (Léon), correspondant de l'Institut, 27, rue Bonaparte.
Laurent, avocat à la cour d'appel, rue de Mézières, 10.
Lesueur de Gomesnil, avocat.
L'Hopital (Henri), rue de Logelbach, 4.
Mulot, homme de lettres.
Nouvel (Georges), avenue Henri-Martin, 30.
Omont, membre de l'Institut, conservateur à la Bibliothèque nationale (département des manuscrits), rue Raynouard, 30.
Parville (Henri de), ingénieur et homme de lettres, villa des Pins, Parc des Princes, à Boulogne-sur-Seine.
Passy (Frédéric), membre de l'Institut, 8, rue Labordère, à Neuilly-sur-Seine.
Peltier, inspecteur des finances.
Pérouse (de la), général en retraite, 6, rue Bigot.
Picquenot, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite.
Prétavoine (Charles), rue Lepeletier, 10.
Raynal, membre de la Société de géographie.
Salvandy (comte de), rue Cassette, 18.
Vincens (Emile), ancien conseiller d'Etat.

Digitized by Google

MM.

VILMORIN (Maurice DE), quai d'Orsay, 13.
VOLLÈS, ingénieur en chef.
YVES (Albert), 5, rue Victor-Massé.

DÉPARTEMENTS

MM.

ALLARD, avocat, ancien magistrat, à Rouen.
D'ALVIMARE (le marquis), à Dreux.
AUBERT, maire de Saint-Désir, près Lisieux.
D'ANDIGNÉ (le comte), au château du Grips, par Durtal (Maine-et-Loire).
BAR (Gaston DE), quai de Seine, 6, à Chatou.
BEAUREPAIRE (DE), archiviste départemental, à Rouen.
BENET (Armand), archiviste départemental, à Caen.
BERTOT, pharmacien, secrétaire de la Société d'agriculture, à Bayeux.
BONNECHOSE (Gaston DE), lieutenant au 30e d'artillerie, à Orléans.
BORDEAUX (Gaston), avocat, chef du cabinet du préfet de la Seine-Inférieure.
BORET (Alfred), président de la Société d'émulation de Montbéliard, à Valentigney (Doubs).
BRÉAUTÉ, directeur de la pépinière du gouvernement, à Médéah (Algérie).
BRIAND (Georges), horticulteur, à Poitiers.
CASSEL, agent voyer en chef, à Saint-Lô.
CHANOINE-DAVRANCHES, président de chambre à la cour d'appel de Rouen.
CHEVEREAUX, avocat, à Rouen.
CLINCHAMP (Gustave DE), propriétaire, à Avranches.
COLETTE, professeur d'arboriculture, à Rouen.
COUVET, président de chambre honoraire à la cour d'appel de Rouen.
DARDÉ, avoué, à Carcassonne.
DEBOURGE, docteur en médecine, à Rollot (Somme).
DEPRUINES, secrétaire de la Société d'agriculture, à Aurillac.
DRAMARD, conseiller honoraire à Boulogne-sur-mer.

Digitized by Google

MM.

DUCHESNE-FOURNET (Paul), manufacturier, à Lisieux.
DUPUIS (André), juge, à Dreux.
FLEURIOT, membre du conseil général, à Lisieux.
FRÉMY, ancien magistrat, à Senlis.
GIRARD, conseiller à la cour d'Amiens.
GRAVERON (DE), au château de Maisoncelles-les-Jourdan, par Vire (Calvados).
GUÉNÉE (Achille), avocat, à Châteaudun.
GUILLORY, président de la Société industrielle, à Angers.
HAIME, docteur en médecine, à Tours.
HAUTIN (Mgr), archevêque de Chambéry.
HOMBRE-FIRMAS (baron D'), propriétaire, à Alais.
HOUZEAU (Auguste), docteur ès sciences, professeur de chimie, à Rouen.
IZARN (Louis), au château de Saint-Martin, près Yerville (Seine-Inférieure).
LAMOTTE (le docteur DE), médecin, à Pont-l'Evêque.
LEGRAND, propriétaire, à Orbec.
LERMIER, ancien directeur de l'asile d'aliénés, à Blois.
LETELLIER, ancien inspecteur de l'Université, à Caen.
MÉRY-SAMSON, manufacturier, à Lisieux.
MESLIER, propriétaire, au Havre.
MIGNON, ancien substitut du procureur de la République, à Lisieux.
NOURY, professeur, rue Lafosse, 37, à Rouen.
ORÉ (le docteur), professeur de médecine, à Bordeaux.
OURSEL, propriétaire, à Elbeuf.
OZANNE (Raoul), notaire, à Rouen.
PEBOULLEAU (le docteur), médecin des hôpitaux, à Constantine.
PELLETIER, propriétaire, à Orbec.
PÉRIAUX (Nicétas), propriétaire, à Cherbourg.
PEULEVEY, architecte, à Chartres.
PICARD, propriétaire, ancien banquier, à Orbec.
PORCHER (Ed.), avocat, au Mans.
PREVOST (Gustave), ancien magistrat, à Rouen.
ROPIQUET, professeur, à Elbeuf.
SALLION, docteur en médecine, à Nantes.
SAMSON (Jean), manufacturier, à Lisieux.
VERMONT, avocat, président de la Société de secours mutuel l'*Émulation chrétienne*, à Rouen.
VIALA, percepteur, à Duclair.

Digitized by Google

MM.

VIGAN (DE), inspecteur des forêts en retraite, à Serqueux (près Orbec).

VOITELLIER, industriel, à Mantes.

ÉTRANGER

MM.

BARRUEL-BEAUVERT (DE), correspondant du Muséum, à Costa-Rica (Amérique centrale).

BRAEKELER (Félix), peintre d'histoire, à Anvers.

DRAPIEZ, secrétaire de la Société royale de Flore, à Bruxelles.

GOSSELIN (Auguste), docteur ès lettres, prêtre habitué à Saint Charles de Bellechasse (Canada).

HART, graveur, à Bruxelles.

KUYPER (DE), sculpteur, à Anvers.

LAUTOUR, directeur et médecin du lazaret, à Beyrouth (Syrie).

THIELENS (Armand), membre de sociétés scientifiques, à Tirlemont (Belgique).

VAN STEENKISTE (Charles), docteur en médecine, à Bruges.

WESTREENEN (le baron DE), à la Haye.

Digitized by Google

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES[1]

Paris.

Association de l'industrie et de l'agriculture françaises, 15, rue de la Chaussée d'Antin (9e arrondissement).

Association française pour l'avancement des sciences, 28, rue Serpente.

Ligue populaire pour le repos du dimanche en France, 51, rue de la Ville-l'Évêque.

Club français du chien de berger, 40, rue des Mathurins.

Ligue française du coin de terre et du foyer, 28, rue Lhomond.

Société nationale d'agriculture de France, 18, rue Bellechasse; — M. Louis Passy, secrétaire perpétuel.

Société nationale d'horticulture, 84, rue de Grenelle-Saint-Germain.

Société de géographie, boulevard Saint-Germain, 184; — M. Maunoir, secrétaire général de la commission centrale.

Société de l'Histoire de France; — M. Martin, agent, aux Archives nationales.

Société nationale des Antiquaires de France.

Société zoologique d'acclimatation, 19, rue de Lille.

Société des agriculteurs de France, rue d'Athènes, 8; — M. Henri Johannet, administrateur.

Société protectrice des animaux, 84, rue de Grenelle.

Société de secours des Amis des sciences, boulevard Saint-Germain, 19.

Société centrale d'apiculture et de zoologie agricole, 28, rue Serpente.

Musée Guimet (le), 30, avenue du Trocadéro.

Touring-Club de France, 65, avenue de la Grande Armée.

[1] La Société ne continuera l'envoi de son *Recueil* qu'aux Sociétés qui lui adresseront exactement leurs publications.

Digitized by Google

Départements.

AIN.....	Société d'émulation et d'agriculture (lettres, sciences et arts).....	à Bourg.
AISNE.....	Société académique.....	à Laon.
ALLIER.....	Société d'horticulture	à Moulins,
ALPES (BASSES-)..	Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes.....	à Digne.
ALPES (HAUTES-) .	Société d'études.....	à Gap.
—	Société d'agriculture des Hautes-Alpes.....	Ibid.
ALPES-MARITIMES.	Société centrale d'agriculture, d'horticulture et d'acclimatation, de Nice et des Alpes-Maritimes.....	à Nice.
—	Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes....	Ibid.
AUBE	Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres.....	à Troyes.
AUDE	Société centrale d'agriculture.	à Carcassonne.
BOUCHES-DU-RHÔNE.	Académie de Marseille.....	à Marseille.
	Université d'Aix.....	à Aix.
CALVADOS	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Caen.
—	Association normande.....	Ibid.
—	Société des amis de l'Université de Normandie.....	Ibid.
—	Société d'agriculture et du commerce.....	Ibid.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
—	Société des antiquaires de Normandie.....	Ibid.
—	Société française d'archéologie.	Ibid.
—	Société linnéenne de Normandie	Ibid.
—	Société des sciences, arts et belles-lettres.....	à Bayeux.
—	Société d'horticulture du centre de la Normandie.....	à Lisieux.
—	Société historique de Lisieux.	Ibid.

Digitized by Google

CHARENTE	Société archéologique et historique de la Charente	à Angoulême.
CORRÈZE.....	Société scientifique, historique et archéologique.....	à Brives.
CÔTE-D'OR.....	Académie des sciences, arts et belles-lettres.....	à Dijon.
—	Société d'histoire et d'archéologie.....	à Beaune.
CÔTES-DU-NORD...	Société d'émulation des Côtes-du-Nord.....	à Saint-Brieuc.
DEUX-SÈVRES	Société d'agriculture.....	à Niort.
EURE	Société des Amis des Arts du département de l'Eure.....	à Évreux.
—	Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux.....	Ibid.
—	Société d'horticulture et de botanique.....	à Vernon.
—	Comice agricole du canton de Verneuil	à Verneuil.
—	Société normande d'études préhistoriques	à Louviers.
EURE-ET-LOIR	Comice agricole.....	à Chartres.
—	Société archéologique	Ibid.
FINISTÈRE	Société académique de Brest..	à Brest.
GARD	Académie.....	à Nimes.
—	Société d'étude des sciences naturelles	Ibid.
GARONNE (HAUTE-).	Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.....	à Toulouse.
—	Société archéologique du Midi de la France.....	Ibid.
GIRONDE.....	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	à Bordeaux.
—	Société d'agriculture	Ibid.
—	Société d'horticulture de la Gironde.....	Ibid.
HÉRAULT	Société archéologique.....	à Béziers.
—	Société d'études des sciences naturelles de Béziers	Ibid.
—	Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault..	à Montpellier.

Digitized by Google

HÉRAULT	Académie des sciences et lettres.	à Montpellier.
INDRE.....	Société d'agriculture.....	à Châteauroux.
INDRE-ET-LOIRE...	Société d'agriculture, de sciences, d'arts et de belles-lettres.	à Tours.
—	Société archéologique de Touraine.....	Ibid.
ILLE-ET-VILAINE ..	Syndicat pomologique de France.....	à Rennes.
—	Société des hospitaliers-sauveteurs Bretons.....	Ibid.
—	Société centrale d'horticulture.	Ibid.
ISÈRE.....	Société de statistique de l'Isère.	à Grenoble.
—	Académie delphinale.....	Ibid.
LOIRE-INFÉRIEURE.	Société académique	à Nantes.
—	Société nantaise d'horticulture.	Ibid.
—	Société des horticulteurs de Nantes.....	Ibid.
—	Société d'agriculture de la Loire-Inférieure	Ibid.
LOIRET.....	Société d'agriculture, des sciences, belles-lettres et arts....	à Orléans.
—	Société horticole du Loiret...	Ibid.
—	Société d'agriculture de l'arrondissement de Pithiviers.....	à Pithiviers.
LOIR-ET-CHER....	Société des sciences et des lettres	à Blois.
MANCHE.....	Société archéologique, artistique, littéraire et scientifique.	à Valognes.
MARNE.....	Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.....	à Châlons.
—	Académie nationale	à Reims.
—	Société des sciences et arts....	à Vitry-le-François.
MAYENNE.....	Comice agricole de Laval.....	à Laval.
MEURTHE-ET-MOSELLE.	Académie de Stanislas	à Nancy.
—	Société des sciences de Nancy..	Ibid.
MEUSE.....	Société d'apiculture de la Meuse.....	à Bar-le-Duc.
NIÈVRE	Société départementale d'agriculture de la Nièvre.....	à Nevers.
NORD.....	Académie et Université de Lille.	à Lille.
—	Comice agricole.....	Ibid.

Digitized by Google

Nord	Société d'émulation.....	à Cambrai.
—	Société d'agriculture, sciences et arts.....	à Douai.
—	Société d'agriculture, des sciences et des arts.....	à Valenciennes.
—	Société d'émulation.....	à Roubaix.
Oise.....	Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.....	à Beauvais.
—	Société d'agriculture.....	à Clermont.
—	Société d'agriculture	à Compiègne.
—	Comité archéologique	à Senlis.
Orne.....	Société d'horticulture.....	à Alençon.
Pas-de-Calais ...	Société académique de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer.....	à Boulogne-s^r-Mer.
Pyrénées (Basses-)	Société des sciences, lettres et arts.....	à Pau.
Pyrénées-Orient.	Société agricole, scientifique et littéraire	à Perpignan.
Rhône	Société d'agriculture, sciences et industrie	à Lyon.
Saône-et-Loire ..	Société d'histoire naturelle de Mâcon.....	à Mâcon.
—	Académie de Mâcon.....	Ibid.
—	Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône...	à Chalon-s^r-S.
—	Société des sciences naturelles de la Saône-et-Loire.....	Ibid.
—	Société éduenne	à Autun.
Sarthe	Société d'agriculture, sciences et arts.....	au Mans.
—	Société d'horticulture.....	Ibid.
Seine-et-Marne..	Société d'agriculture	à Melun.
Seine-et-Oise....	Société d'agriculture.....	à Versailles.
—	Association agricole et horticole	à Mantes.
Seine-Inférieure.	Société centrale d'agriculture.	à Rouen.
—	Académie des sciences, belles-lettres et arts.....	Ibid.
—	Société libre d'émulation.....	Ibid.
—	Société centrale d'horticulture de la Seine-Inférieure	Ibid.

Digitized by Google

SEINE-INFÉRIEURE.	Société normande de géographie	à Rouen.
—	Société des amis des sciences naturelles	Ibid.
—	Commission des antiquités de la Seine-Inférieure	Ibid.
—	Société vétérinaire de la Seine-Inférieure et de l'Eure	Ibid.
—	Société d'études diverses	au Havre.
—	Société géologique de Normandie	au Havre.
—	Société d'horticulture et de botanique de l'arrondissement du Havre	Ibid.
—	Société industrielle	à Elbeuf.
—	Société d'études des sciences naturelles	Ibid.
SOMME	Académie des sciences, des lettres et des arts	à Amiens.
—	Société des antiquaires de Picardie	Ibid.
—	Société d'horticulture de Picardie	Ibid.
—	Comice agricole	à Abbeville.
—	Société d'émulation	Ibid.
TARN-ET-GARONNE.	Société archéologique de Tarn-et-Garonne	à Montauban.
VAR	Société d'agriculture et de commerce	à Draguignan.
VENDÉE	Société d'émulation	à la Roc.-s-Yon.
VIENNE	Société d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts	à Poitiers.
—	Société des antiquaires de l'Ouest	Ibid.
VIENNE (HAUTE-)	Société d'horticulture et d'arboriculture	à Limoges.
—	Société des Amis des sciences et arts	à Rochechouart
VOSGES	Société d'émulation	à Épinal.

Alsace-Lorraine.

Société d'histoire naturelle de Colmar.
Académie des lettres, sciences, arts et agriculture de Metz.

Digitized by Google

Société des sciences, agriculture et arts de la Basse-Alsace, à Strasbourg.

Allemagne.

Société des sciences naturelles et de médecine de Giessen.
Académie Impériale Léopoldine Caroline de Haale Halle à Saale.

Angleterre.

Litterary and philosophical Society of Manchester.

Autriche.

Société impériale géologique, à Vienne.

Belgique.

Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Abbaye de Maredsous.

Norvège.

Université royale, Christiania.

Suède.

The geological institution of the University-Upsala.

Suisse.

Société neuchateloise de géographie à Neuchatel.

États-Unis d'Amérique.

Smithsonian Institution, à Washington.
Missouri botanical Garden.
Société américaine d'histoire naturelle, Central Parc de New-York.
Lloyd Library of botani, pharmacy and matéria médica, Cincinnati, Ohio.

Mexique.

Observatoire météorologique central de Mexico.
Institut géologique du Mexique à Mexico.

Uruguay.

Musée national de Montevideo.

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS LITTÉRAIRE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera, en 1907, un prix de 600 francs au meilleur ouvrage de littérature (prose ou vers).

La Société serait, en outre, disposée à donner, s'il y avait lieu, une récompense au travail qui serait jugé le second en mérite.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Le manuscrit récompensé restera la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication, et les autres seront rendus aux auteurs.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucun travail digne d'être couronné, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société à Évreux, avant le 1er avril 1907. Ils porteront une épigraphe ou devise

Digitized by Google

répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Évreux, le 10 octobre 1905.

Le Secrétaire perpétuel,

LÉON PETIT.

Digitized by Google

ÉVREUX, IMPRIMERIE CHARLES HÉRISSEY ET FILS

Digitized by Google

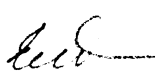

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
S0206
1903-05

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1903-05
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 621 R

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TH 0

Digitized by Google